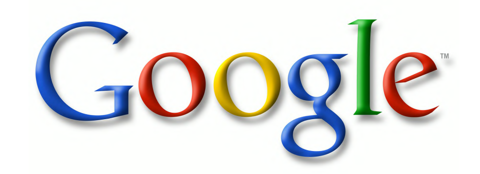
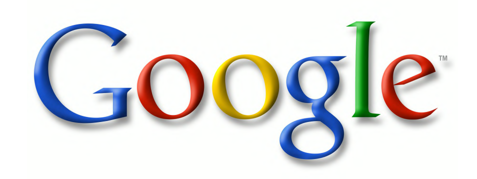








Par Le Père Bouhours.
Suivant Barbier N°. 16282

De Cayrol

Le Privilège qui est à la fin de ce volume même, et qui est daté de 1675, année de la première édition, no[mme] expressément le Père Bouhours comme auteur de cet ouvrage.

Gilbert.

[illegible] language [illegible]

REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

TROISIÉME ÉDITION.



A PARIS,
Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY,
Imprimeur du Roy, ruë Saint Jacques,
aux Cicognes.

M. DC. LXXXII.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAIESTE.





A MONSIEUR PATRU DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

ONSIEUR,

Je n'ose donner mes Remarques au public, ni esperer qu'elles en soient bien receuës, sans les faire paroistre sous vostre nom. Tous les livres qui regardent la

Langue Françoise vous doiven quelque sorte d'hommage; & i ne faut pas un moindre credit qu le vostre, pour les autoriser dans le monde.

Il y a long-temps qu'on vous consulte sur le langage; & M. de Vaugelas, qui estoit luy-mesme un si grand Maistre, avoûé franchement qu'il vous doit ses principales lumieres. Il vous nomme un des plus grands ornemens du Barreau aussi-bien que de l'Académie; & quoy-que la jeunesse ne soit pas trop un âge à oracle, il vous compte entre les oracles de la Langue, lors que vous n'estiez encore que dans la fleur de vos années.

Aprés cela je ne m'étonne pas, MONSIEUR, *que les Auteurs les plus polis de nostre siecle jugent leurs ouvrages indignes du jour, jusqu'à ce que vous les ayiez veûs. Je ne m'étonne pas mesme que ces Esprits rares qui se font admirer de toute la France, estiment peu l'approbation publique, s'ils n'ont la vostre auparavant. Car enfin on peut dire sans vous flatter, que vous avez le sens le plus droit, & le goust le plus seûr qui fut jamais. Quand on est assez heureux pour vous plaire, on peut n'estre pas mal-content de soy, & on est presque asseûré de contenter toutes les personnes raisonnables.*

Mais, MONSIEUR, *ce que j'admire davantage en vous, ce n'est pas le bon grammairien, & l'excellent connoisseur; c'est le bon ami, & l'honneste homme. Ce cœur si bien fait & si généreux; cette humeur si agréable & si égale jusques dans la mauvaise fortune; ces principes de probité & d'honneur que vous avez receûs du ciel en naissant, me charment encore plus, que vostre sçavoir & vostre éloquence.*

Ce sont toutes ces belles qualitez qui vous attirerent autrefois l'amitié du grand Pompone de Belliévre; & ce sont elles aussi qui vous ont gagné les bonnes graces de son illustre successeur.

us, & que je ſens beaucoup
eux que je ne les dis. Toutes
perſonnes qui ont de la rai-
, & qui entendent noſtre Lan-
, ſçavent ce que vous va-
. Vos ouvrages ſont vos ve-
bles éloges. Mais aprés nous
ir donné des modeles que nous
ns de la peine à imiter, il eſt
e que vous nous donniez des
es que nous puiſſions ſuivre.
ſt ce que nous attendons avec
atience ; & mes lumieres ne

qui l'annonce : car je ne publie ces Remarques que pour avertir le monde de celles que vous préparez; ou si j'ay quelque autre veûë, c'est de vous témoigner publiquement qu'on ne peut pas vous estimer, ni vous aimer plus que je fais. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre tres-humble, & tres-obéïssant serviteur B. J.



AVERTISSEMENT.

JE n'entreprens pas de faire une Préface dans les formes. Quand je voudrois en prendre la peine, mon travail seroit assez inutile aprés la belle Préface de M. de Vaugelas. Comme elle donne les veritables idées que nous devons avoir de nostre Langue, & qu'elle n'omet rien de ce qui se peut dire sur l'usage, elle peut servir pour ces nouvelles Remarques, en ce qui regarde les principes généraux. C'est donc assez que je rende compte au public de mon dessein & de ma methode; ou, pour parler plus clairement, de la maniere que j'ay suivie dans l'exécution de mon dessein.

Je ne pensois pas à faire un Livre, quand je commençay à faire des Remarques sur la Langue. Comme il vient plusieurs scrupules en lisant & en composant, pour peu qu'on sçache douter; & qu'il est bon de marquer ses doutes pour s'en éclaircir : je me suis accoustumé depuis quelques années à écrire les difficultez que j'ay eûës, sans autre dessein, que de m'instruire moy-mesme. Quelques personnes intelligentes me representerent que ce que je faisois pour

moy, pourroit estre utile aux autres, si je voulois m'appliquer un peu à démesler, & à résoudre tout ce qui me faisoit de la peine. Ils m'exhorterent mesme à faire des Remarques sur la Langue, & ils me disoient pour leurs raisons, que M. de Vaugelas n'avoit pas tout dit dans les siennes; que la Langue Françoise estoit un païs vaste, où il y avoit toûjours quelque chose de nouveau à découvrir, & une mine riche, qu'on ne pouvoit trop creuser; qu'il s'abolissoit & s'introduisoit tous les jours des façons de parler, dont il estoit à propos que le public fust informé.

Je me laissay presque persuader, & dés-lors je me mis à marquer mes difficultez avec plus de soin que je n'avois encore fait; pour en avoir l'éclaircissement, je ne me contentay pas de lire les Livres, & de consulter les Maistres; j'observay le plus exactement que je pus comment parloient les personnes qui parlent bien. Ces premieres difficultez en ayant attiré d'autres, je me servis des mesmes voyes pour les résoudre; & j'en ay toûjours usé de la mesme sorte dans la suite. En voulant quelquefois démesler moy-mesme ce qui m'embarassoit davantage, j'ay eû plusieurs veûës, & j'ay fait diverses réflexions, qui m'ont aidé à prendre le parti que je jugeois le meilleur; Tout cela a produit insensiblement ces nouvelles Remarques sur la Langue. Comme elles sont faites particulierement pour re-

le stile, elles regardent moins le peu-
que les personnes qui se meslent un
l'écrire. Ce n'est pas que je prétende
ger en maistre : je ne suis pas assez
, pour me croire capable d'enseigner
atres ; & je sçais fort bien que quand
rticuliers auroient droit de donner des
s pour le langage, cela n'appartien-
pas à un homme comme moy, qui n'a
aractere, ni nulle autorité dans le mon-
Si je semble quelquefois décider, ce n'est
e mon chef que je décide ; ce n'est qu'a-
avoir observé l'usage, & avoir con-
les personnes les plus habiles dans la
ue ; ce n'est que sur le témoignage
bons Auteurs que je prononce. Mais
ne je puis n'avoir pas bien observé l'u-
, ou avoir mal entendu les réponses
Oracles, & les passages des Auteurs, je
e fie pas trop moy-mesme à mes dé-
as ; & on ne sçauroit me faire plus de
r que de me redresser, quand je m'é-
. Je ne manqueray pas de me rétra-
dés que je sçauray en quoy je me suis
ris.

n jugera aisément par toutes mes cita-
s que je ne suis pas d'humeur à vou-
estre crû sur ma parole, dans une ma-
: où la bonne foy seule ne donne pas
créance. Pour autoriser un mot, j'ay
orté quelquefois des périodes toutes
eres, afin qu'on vist mieux l'usage du
; car cela ne se voit point clairement,

à moins qu'on ne sçache ce qui suit & ce qui précede, & comment le mot est enchassé dans le discours. Au reste, je ne prétens pas qu'il n'y ait de bons Auteurs que ceux qui sont citez dans ces Remarques; il y en a d'autres sans doute, & d'un grand mérite; mais ou je ne les ay pas leûs, car on ne peut pas tout lire; ou si je les ay leûs, je n'y ay pas trouvé des exemples propres à mon dessein. Les ouvrages mesme ausquels je me suis le plus attaché, ne m'ont pas toûjours fourni les exemples dont j'avois besoin, & c'est ce qui m'a obligé quelquefois d'en faire.

Je ne loûë point expressément les Ecrivains, ou les autres personnes que je cite: car outre qu'ils sont fort au-dessus de mes loûanges, leur nom seul est un éloge; & il seroit aussi inutile de les loûër en les citant, que d'avertir lors qu'on cite Ciceron ou Virgile, que ce sont de bons Auteurs, & de beaux Esprits. S'il m'échappe quelques traits de loûange à l'égard de quelques-uns, ce n'est qu'en passant, & parce que je ne puis me défendre de dire un mot en leur faveur, soit que mon sujet m'y conduise directement, soit que la reconnoissance, ou quelque autre raison particuliere m'y engage. Mais si je suis contraint quelquefois de ne pas approuver ce que disent des Auteurs célebres, ce n'est pas précisément pour les reprendre, ni par un esprit de critique que je le fais; ce n'est

our rendre ſervice au public, & ſur
aux Provinciaux, qui ſe perſuadent
nent qu'il ne peut y avoir rien de
is dans un bon livre. Car les plus
ens ouvrages ne ſont pas exempts de
: & comme on peut eſtre Saint, ſans
confirmé en grace ; on peut eſtre
Auteur, quoy-qu'on peche quelque-
ou contre la grammaire, ou contre
e.
ur peu qu'on ſe donne la peine de
es nouvelles Remarques, on s'apper-
bien que je me ſuis attaché parti-
ement à faire connoiſtre les ſignifi-
ns differentes d'un meſme mot, ou à
guer certains mots qui paroiſſent ſy-
mes, & qui ſe confondent d'ordinai-
mais auſſi pour peu qu'on ait d'ou-
re & de capacité en ces ſortes de cho-
on pourra bien s'appercevoir que je
pas quelquefois tout dit. Il eſt mal-
de tout voir en meſme temps dans
matiere ſi étenduë, & qui n'a preſ-
point de bornes. Quelque ſoin qu'on
ne, & quelque recherche qu'on faſſe,
aiſſe toûjours quelque choſe, meſme
d on ne veut rien omettre ; & ce n'eſt
prés des réflexions infinies qu'on peut
enir à épuiſer une Remarque. Cela
que deux Ecrivains peuvent quelque-
traiter la meſme Remarque, ſans ſe
ontrer. Il arrive néanmoins ſouvent
s ſe rencontrent, ſans s'eſtre commu-

niqué leurs pensées, comme il paroist par quelques-unes des nouvelles Observations de M. Ménage, & de ces nouvelles Remarques, qui ont assez de rapport ensemble. Si la seconde édition du livre de M. Ménage eust veû le jour avant le mien, j'aurois retranché ce que nous avons de semblable sur les mots de nombre, sur les noms de ville, de province, & de royaume; sur les verbes *supplier* & *commander*, &c. Mais comme l'impression de ces Remarques estoit déja fort avancée, quand la seconde édition des Observations a paru; je n'ay pas jugé à propos de perdre ce qui estoit imprimé: joint que nous n'allons pas toûjours par la mesme route, quoy-que nous battions le mesme païs. M. Ménage fait bien d'autres découvertes que moy; & puis, si nous nous rencontrons en deux ou trois choses, nous nous écartons assez dans le reste.

Je n'ay observé aucun ordre en ces Remarques, à l'exemple de M. de Vaugelas; estant persuadé comme luy qu'il y a une certaine confusion qui a ses charmes aussi-bien que l'ordre; si néanmoins on doit appeller confusion, un agréable mélange de diverses choses, dont chacune subsiste séparément. Cependant je dois avertir qu'il y a des Remarques dont l'une suppose l'autre, & que pour entendre de certains endroits, il faut lire necessairement le livre de suite. Je ne dis rien des avantages qu'on

qu'on peut tirer de ces Remarques. Ceux qui les liront avec soin, y apprendront peut-estre des secrets pour l'exactitude du stile, à quoy ils n'avoient pas encore pensé.

Quoy-que cét avertissement ne soit déja que trop long, je ne puis me dispenser de répondre icy en peu de mots à quelques personnes qui n'approuvent pas une si grande exactitude dans le langage, & qui font dire là-dessus à M. de Malleville, *que l'éloquence n'est point vetilleuse*. A quoy bon, disent-ils, tous ces soins si scrupuleux pour l'arrangement des paroles? A quoy bon cette délicatesse, qui s'allarme d'un mot nouveau, & qui ne peut souffrir la rencontre de deux voyelles, ou la consonance de deux syllabes? C'est la marque d'un petit esprit, ajoustent-ils, que de se tourmenter tant pour des bagatelles; c'est se réduire à ne plus parler, ou à ne parler qu'avec contrainte: il faut quelque chose d'aisé, de libre, & mesme de négligé dans l'éloquence. Enfin, disent-ils, c'est cette justesse extréme, qui affoiblit les pensées, qui amortit le feu de l'imagination, & qui desséche le discours.

Je répons en premier lieu, que ceux qui condamnent l'exactitude, s'en forment un fantosme, qui ne ressemble point à l'exactitude dont nous parlons dans ces Remarques, & qui consiste précisément en ce que le discours n'ait rien qui choque. L'exacti-

tude bien entenduë est dans les ouvrage d'esprit, comme dans les bastimens & dan les tableaux, je ne sçay quoy de propre & de régulier, qui s'accorde bien avec quel que chose de grand & d'auguste. Car je dis en second lieu que l'exactitude n'est point la marque de la petitesse du génie A la verité on voit de grands hommes, qui ne sont point exacts, mais ce n'est pas par cét endroit-là qu'ils sont grands. Les plus sublimes esprits de l'ancienne Rome estoient exacts jusqu'aux minucies. Ils se tourmentoient quelquefois étrangement pour un mot, & nous en avons un exemple remarquable dans Aulugelle. Pompée devant consacrer un Temple à la Victoire, & voulant y mettre son nom & ses qualitez, fut fort en peine s'il mettroit *Consul tertiò*, ou *tertiùm*. Il consulta tous les sçavans de la ville, & ceux qui entendoient le mieux la Langue. Les uns estoient pour *tertiò*, & les autres pour *tertiùm*. Ciceron, qui fut consulté le dernier, & que Pompée pria de décider là-dessus, prit un temperament admirable, pour ne choquer personne, & pour ne hazarder rien. Il fut d'avis qu'on ne mist ni *tertiò*, ni *tertiùm* tout au long, mais seulement *tert.* & l'inscription fut faite de la sorte, CONSUL TERT. Si Pompée & Ciceron n'eussent aimé l'exactitude, ils n'y auroient pas regardé de si prés; mais ces grands hommes sçavoient bien qu'en matiere de langage, on ne sçau-

estre trop religieux, & qu'il n'y a
le petit peuple qui se permette tout
scrupule.

u reste, c'est une erreur de croire qu'on
lle obliger ceux qui écrivent, à exa-
:r tous les mots, & à compter toutes
yllabes en écrivant : on juge au con-
:e, qu'il ne faut presque point songer
ord aux paroles, qu'il ne faut songer
ux choses sans lesquelles le discours est
x & vuide de sens. Ainsi quand on
mence à composer, il faut jetter sur
apier tout ce qui vient en l'esprit ; il
aut refuser rien de ce que l'imagina-
presente ; il faut s'abandonner à son
comme s'il n'y avoit ni grammaire,
xactitude au monde. Il ne faut pas
ne dans la suite de la composition,
acher trop au langage ; c'est assez que
exprimions nos pensées, sans nous
:re en peine si toutes nos expressions
justes. Mais aprés que nous avons
vé nostre ouvrage, il faut le revoir,
retoucher ; & c'est dans cette secon-
ompofition qu'il faut songer aux pa-
s, & à cette justesse de stile qui est
recommandée dans ces Remarques.
s, pour donner à un ouvrage le tour
a forme qu'ont les ouvrages les plus
:s, il faut avoir dans la teste l'idée de
erfection, & les regles qui y condui-
. Il faut néanmoins prendre garde de
ter rien de la substance, & de l'agré-

ment du discours, à force de le li
de le polir. Car j'avoûë qu'il y a
ctitude outrée, qui rend les ouvrag
& si peu naturels, qu'ils ne sont poir
bles avec tout ce qu'ils ont de co
d'élegant; semblables en cela à c
sonnes fort propres & fort ajusté
ne plaisent point, parce qu'elles so
jours droites & contraintes. L'ex
que je demande n'a rien de forcé;
me elle ne tend qu'à embellir le d
elle s'accorde bien avec une certa
gligence, qui est peut-estre un
grands ornemens du stile.



REMAR



REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANCOISE.

IL A EXTRÉMEMENT DE L'ESPRIT.

IL A EXTRÉMEMENT D'ESPRIT.

LA plusspart du monde dit, *il a extrémement de l'esprit*; & il semble que ce soit l'usage. Cependant, plusieurs personnes tres-polies disent, *il a extrémement d'esprit*; & c'est ce qui rend l'usage douteux. On demande lequel

il faut dire ; ou si on peut dire l'un & l'autre. Ceux qui sont pour *extrémement d'esprit*, prétendent qu'*extrémement* a un régime, comme *peu* & *beaucoup* ; & que de mesme qu'on dit, *il a peu d'esprit, il a beaucoup d'esprit*, on doit dire, *il a extrémement d'esprit*. Ils confirment leur opinion par ces exemples : *il y a cette année extrémement de bled, extrémement de vin*. Ceux qui sont pour *il a extrémement de l'esprit*, disent qu'*extrémement* n'a point de régime, & que *de l'esprit* se rapporte à *il a*. Ils confirment leur sentiment par cét exemple, *il a bien de l'esprit* ; & ils prétendent que l'adverbe mis entre le verbe & le substantif, n'empesche pas que le substantif ne soit regi du verbe.

Je trouve de si grands suffrages des deux costez, que je n'oserois condamner ni l'une ni l'autre de ces façons de parler. Le plus seûr seroit de dire, *il a de l'esprit extrémement* ; mais il ne s'agit pas de cela, & c'est fuïr la difficulté, que de prendre ce

détour. Pour répondre donc à la question, je pense que l'un & l'autre se peut dire, *il a extrémement de l'esprit, il a extrémement d'esprit*. Il est certain qu'on doit dire, *extrêmement d'esprit*, quand on met une négative devant *extrémement ; elle n'a pas extrémement d'esprit* : mais ce n'est pas à cause d'*extrémement*, c'est à cause de la négative ; car on dit sans *extrémement, elle n'a pas d'esprit*. Monsieur de Voiture dit dans une lettre à Mademoiselle Paulet, *c'est un jeune Gentilhomme fort blond & fort blanc, & qui a extrémement de l'esprit*. Mais l'autorité de M. de Voiture ne décide pas tout-à-fait : quelque admirable qu'il soit en ce qui regarde la naïveté, l'enjoûment, la délicatesse, l'air du monde ; il n'est pas infaillible en matiere de construction, & de pureté grammaticale. Ceux qui disent, *il a extrémement d'esprit*, disent par la mesme raison, *il a extrémement de cœur, il a extrémement de mérite ; il y avoit extré-*

mement du monde, &c. Il faut raisonner d'*infiniment* à proportion, comme d'*extrémement* : *il a infiniment de l'esprit, il a infiniment d'esprit.* Aprés tout il vaudroit peut-estre mieux s'abstenir de ces façons de parler hyperboliques, & dire simplement, *il a beaucoup d'esprit, il a bien de l'esprit.* C'est le sentiment de quelques personnes tres-éclairées.

PERSONNE.

SELON M. de Vaugelas, *personne* est toûjours feminin, quand il signifie l'homme & la femme tout ensemble; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laisse pas de luy donner quelquefois le genre masculin, & mesme plus élegamment que le feminin. Il apporte pour preuve cét exemple de Malherbe : *J'ay eû cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils en ont eû*; & il ajouste qu'*ils* est plus élegant que ne seroit

elles, parce que l'on a égard à la chose signifiée. Ce principe est beau, mais il me semble que M. de Vaugelas ne l'a pas assez éclairci. Car si la chose signifiée doit servir de regle pour changer de genre aprés *personne*, il y a des rencontres, où *ils* seroit un solécisme. Par exemple, si je parle des dames de la Cour, aprés avoir dit que ce sont des personnes tres-spirituelles, je ne diray pas, *ils jugent bien des ouvrages d'esprit* ; il faut necessairement dire *elles*, par rapport aux dames de la Cour, qui sont la chose signifiée. Au contraire, si je parle des docteurs de Sorbonne, aprés avoir dit qu'il y a en Sorbonne des personnes tres-sçavantes, je diray, *ils ont une parfaite connoissance de la theologie*, & non pas *elles*, parce que les docteurs sont la chose signifiée.

Si je parle des hommes & des femmes qui sont dans une compagnie, aprés avoir dit qu'il y avoit dans cette compagnie diverses per-

ſonnes de la Cour & de la ville, je diray, *ils parlerent des affaires de la guerre*, & non pas *elles*; car les hommes & les femmes ſont la choſe ſignifiée; & quand les deux genres ſe rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte.

Je ne voy donc pas pourquoy M. de Vaugelas dit abſolument qu'*ils* eſt plus élegant qu'*elles*, puiſque quand on met *ils* aprés *perſonnes*, on ne peut pas mettre *elles*, comme il paroiſt dans le dernier exemple, & dans celuy des docteurs de Sorbonne; & que quand on met *elles*, on ne peut pas mettre *ils*, comme on voit dans l'exemple des dames de la Cour. Il falloit dire plûtoſt qu'aprés *perſonne*, on met le genre maſculin ou feminin, ſelon que la choſe ſignifiée le demande.

Il y a encore une réflexion à faire ſur ce que je viens de dire; c'eſt que quoy-que la choſe ſignifiée ſoit un homme, on met le feminin aprés *perſonne*, quand le mot qui s'y rap-

porte y est joint en quelque façon. Par exemple, on dit : *Il y a en Sorbonne des personnes tres-sçavantes, & tres-discretes, ausquelles on peut se fier pour la conduite de ses mœurs.* Ce seroit mal dit *ausquels*, parce que le rélatif *ausquels* tient à *personnes* ; il n'en va pas de mesme d'*ils*, qui en est comme détaché.

Personne signifie quelquefois le corps ou la figure exterieure, & est different de *personne*, qui signifie l'homme ou la femme. On dit en ce sens : *Sa personne plaist extrémement, elle a mille agrémens en sa personne, il y a mille charmes répandus en toute sa personne.* L'Italien se sert de *persona* en la mesme signification, comme ont remarqué les Académiciens de la Crusca dans leur Dictionaire.

ENCHANTÉ.

CE mot est depuis quelque temps fort en usage dans le discours familier. On dit presque de tout ce qui plaist, *Cela est enchanté, c'est une*



chose enchantée. Un beau portrait est *un portrait enchanté*; un habillement qui sied bien, est *un habillement enchanté*; une personne qui a bon air, & qui fait tout de bonne grace, a *des manieres enchantées*. Le passif en toutes ces phrases tient la place de l'actif: car, *ces choses & ces manieres enchantées*, signifient proprement *des choses & des manieres qui enchantent*; si ce n'est qu'on ne parle de la sorte, par rapport à ces palais enchantez, qui charment les yeux & l'esprit. Ce sont de ces expressions qui ont leur temps, comme les modes; & qui ne plaisent que par la grace de la nouveauté: elles sont sujetes à durer peu; & il seroit ridicule de s'en servir, quand elles sont passées. Il faut mesme prendre garde à ne s'en point trop servir, quand elles sont le plus en vogue; de-peur de tomber dans l'affectation, & de parler un langage précieux, qui n'estant point naturel, est insupportable à nostre langue.

GRAND AIR. AIR GRAND.

CE sont deux choses bien differentes, *avoir le grand air*, & *avoir l'air grand*. On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur & à la maniere du grand monde, qu'*il a le grand air*. On dit d'un homme, dont la physionomie est noble, & la mine haute, qu'*il a l'air grand*.

Ce n'est pas la seule phrase, où la diverse situation de l'adjectif fait une signification differente. *Galant homme* & *homme galant* sont de cette espece, comme remarque le Gentilhomme Bas-Breton dans les Doutes proposez à Messieurs de l'Académie Françoise. A quoy on peut ajoûter *sage femme* & *femme sage*. Car qui diroit, en parlant d'une femme prude & réguliere, *C'est une sage femme*, ne diroit pas ce qu'il voudroit dire, à moins d'ajoûter devant *sage* quelque chose qui oste l'équivoque, comme *tres, fort, plus: C'est une tres-sage femme, c'est une fort sage fem-*

me, c'est la plus sage femme que je connoisse.

Aussi M. de la Chambre dit dans le Discours de l'amitié & de la haine qui se trouvent entre les animaux, en parlant de la femelle du Butor: *Il n'y a qu'elle qui ait soin de sa famille & de son ménage; & l'on pourroit dire que c'est la plus sage femme du plus heureux mari qui soit entre les animaux.*

ALLER A LA CHINE, AU JAPON.

CETTE construction est contre la regle commune, qui veut qu'aux verbes de mouvement on mette *en* devant les noms de province, ou de royaume, qui sont le terme du mouvement; & qu'on mette *à* devant les noms de villes, ou de petit lieu, comme parlent les grammairiens. On dit, selon la regle, *aller en France, en Angleterre, à Paris, à Londres.* On dit cependant, *aller à la Chine, au Japon,* & non pas, *en Chine, en Japon.*

Quoy-que l'usage soit le maistre ; & qu'en matiere de Langue il n'y ait point de meilleure raison pourquoy on dit une chose, que l'usage : il n'y a point de mal quelquefois de voir si l'usage n'est point fondé sur une raison ; car ce souverain maistre des Langues n'est pas toûjours si déraisonnable que l'on pense. En recherchant la raison de l'usage dont il s'agit dans cette Remarque, j'ay trouvé que quand les noms de païs gardent constamment l'article au genitif & à l'ablatif, en sorte qu'ils ne puissent s'en passer, la particule *en* ne se met jamais devant. Les exemples le feront entendre. Nous disons toûjours *le Royaume de la Chine, du Japon ; je reviens de la Chine, du Japon ;* & nous ne disons jamais, *le Royaume de Chine, de Japon ; je reviens de Chine, de Japon ;* comme nous disons, *le Royaume de France, d'Angleterre ; je reviens de France, d'Angleterre. De la*, & *du* qui vaut autant que *de le*, sont at-

tachez inseparablement à *Chine* & *Japon*; & c'est pour cela que nous disons, *aller à la Chine, au Japon.*

On dira peut-estre que j'explique une difficulté par une autre, & on demandera enfin pourquoy *Chine* & *Japon* conservent toûjours leurs articles contre la regle commune, qui oste quelquefois l'article aux noms de province & de royaume dans les cas obliques. Je répons que cette irrégularité a principalement lieu pour tout ce qu'on appelle le nouveau-monde; que *Chine* & *Japon* ont le mesme régime que les autres païs nouvellement découverts; & que nous disons, *aller à la Chine, au Japon*, comme *aller aux Indes, au Mogol, aux Philippines, aux Moluques, au Tunquin, au Pérou, au Méxique, au Brasil, au Paraquay, à la Floride, à la Guadeloupe, à la Virginie, à la Martinique, à la Cayenne, au Biledulgerid, à la Guynée, au Congo, au Mozambique*, &c. Car pour les païs que nous connoissons de-

puis long-temps, je n'en ſçache gueres qui ne ſuivent la regle générale, excepté *le Peloponéſe*, *le Maine*, *le Perche*; *aller au Peloponéſe*, *au Maine*, *au Perche*.

Il faut excepter *le Canada* des nouveaux païs: nous diſons, *aller en Canada*; & apparemment nous traitons ce païs-là comme les provinces de la France, parce qu'il porte le nom de France, & que nous ne le regardons pas tout-à-fait comme le reſte du nouveau monde. Aprés tout, il ſeroit difficile de donner une bonne raiſon de tout cela: auſſi faut-il avoüer que le caprice de l'uſage y a plus de part que la raiſon; & il ſemble que cét uſage bizarre prenne quelquefois plaiſir à renverſer toutes nos idées & tous nos raiſonnemens. Outre ce que je viens de dire, je pourrois en apporter une preuve qui revient à la Remarque dont il s'agit; & c'eſt que nous diſons, *le Kaire*, *la Méque*, *le Mans*, *le Lude*, quoy-que, ſelon la regle commune, les noms

propres de ville n'ayent point d'article. En quoy la bizarrerie de l'usage me paroist assez plaisante, d'avoir esté choisir en toutes les villes du Royaume, la capitale du Maine, & une petite ville d'Anjou, pour la mettre en parallele avec les deux plus fameuses villes de l'Egypte & de l'Arabie. Car pour les villes qui ont des noms appellatifs, comme *la Charité, la Capelle, le Catelet*, &c. il ne faut pas s'étonner qu'elles ayent retenu l'article des substantifs d'où elles tirent leur nom. On voit par là, selon le principe que j'ay établi d'abord, pourquoy nous disons, *aller au Kaire, à la Méque, au Mans, à la Charité, à la Capelle*, &c.

Desireux.

Ce mot n'est point du bel usage ; & il seroit difficile de traduire élegamment en François, le titre d'un Livre Italien intitulé, *Il desideroso*. Ceux qui parlent bien ne disent pas, *une personne desireuse de la gloire, desireuse de son salut*. On

dit encore moins, *deſireux de ſe ſauver, deſireux d'apprendre*, &c. quoyque M. de Balzac diſe : *Ce qu'il fait n'eſt pas eſtre deſireux d'inſtruire, & avoir envie de détromper les gens*. M. de Balzac eſt aſſeûrément un grand maiſtre, & noſtre Langue luy doit beaucoup : mais il ne laiſſe pas de s'égarer quelquefois comme un autre ; & on peut auſſi quelquefois ſe diſpenſer de le ſuivre.

REPETITIONS NECESSAIRES.

LES Italiens prennent des libertez dans leur Langue, que nous ne prenons pas dans la noſtre. Ils ne répetent pas toûjours les articles devant chaque nom, quand il y en a pluſieurs qui ſe ſuivent : ils diſent quelquefois, par exemple, *le torri, e caſe, e palazzi, e chieſe* ; & nous diſons toûjours, *les tours, les cabanes, les palais, & les égliſes*. Ce ſeroit parler barbarement, que de dire, à l'Italienne, *les tours, & cabanes, & palais, & égliſes*. Chaque

Il Torto e Diritto del non ſi può

mot demande essentiellement son article, quand on a mis un article au premier mot. Car si ce premier mot estoit sans article, les autres noms n'en auroient que faire; & l'on diroit bien, *le vent renversa tours, cabanes, palais, églises.* Ainsi nous disons, *prieres, remontrances, commandemens, tout est inutile. Gloire, richesses, noblesse, puissance, ce ne sont que des noms imaginaires.*

Mais il ne faut pas seulement répeter les articles, il faut aussi répeter toûjours les verbes en de certaines rencontres. Un Auteur, qui a eû beaucoup de vogue en son temps, dit dans un de ses ouvrages : *J'ay esté nu, & vous m'avez habillé; malade, & vous m'avez visité; prisonnier, & vous estes venu pour me consoler.* Il falloit dire : *J'ay esté malade, & vous m'avez visité; j'ay esté prisonnier, & vous estes venu pour me consoler.* La répetition de *j'ay esté*, bien loin d'estre vicieuse, est élegante, & mesme necessaire pour soûtenir le discours.

ussi l'Auteur de la Vie de D. Bar-
lemy des Martyrs n'a pas man-
é de dire : *Vous serez sa bouche,*
il parlera par vous ; vous serez
œil, & il conduira par vous ; vous
z son bras, & il agira par vous.
Ecrivain moins exact auroit dit :
us serez sa bouche, & il parlera
vous ; son œil, & il conduira
vous ; son bras, & il agira par
us. Il y a néanmoins des endroits
la répetition seroit inutile ; & c'est
and le verbe qui est à la teste de
période, ne rencontre point en
chemin d'autre verbe qui l'em-
che de se répandre sur chaque
tie du discours. Par exemple, M.
deau dit au commencement de
Vie de Saint Paul : *Dans cét ou-*
ge on verra d'un costé paroistre la
ssance & la sagesse de Dieu, en l'é-
lissement de la doctrine Evangeli-
; & de l'autre, toutes les vertus
n parfait Ministre de l'Evangile.
rés quoy il ajouste : *La Synago-*
y est démolie, l'Idolatrie renver-

sée, la Philosophie confonduë, & la Croix triomphante. Y *est* sert à *renversée*, à *confonduë*, à *triomphante*, comme à *démolie*: & rien ne rendroit le discours plus languissant, que de mettre *y est* par tout; en disant, par exemple, *La Synagogue y est démolie, l'Idolatrie y est renversée, la Philosophie y est confonduë, & la Croix y est triomphante.*

Il y a des répetitions d'une autre nature, & qui sont plus délicates, mais qui ne me semblent pas moins necessaires. M. d'Ablancourt dit dans le Songe de Lucien, en faisant parler l'Eloquence aprés la Sculpture: *Quitteras-tu tant d'honneur, de richesse, & de credit, pour suivre une pauvre inconnuë, qui est contrainte de travailler de ses mains, & de songer plûtost à polir un marbre que soy-mesme?* Il falloit répeter *polir*, en y ajoûtant *se*, & dire, *qui est contrainte de travailler de ses mains, & de songer plûtost à polir un marbre qu'à se polir soy-mesme:* car quoy-qu'on

dise, *polir un marbre,* on ne dit pas *polir soy-mesme*, mais *se polir soy-mesme.*

Il faut répeter *en* à chaque participe, quand il y a plusieurs participes de suite sans la conjonctive *&*, & qu'on a mis *en* au premier. Par exemple : *Leur subtil conducteur, qui en combatant, en dogmatisant, en meslant mille personnages divers, en faisant le docteur & le prophete, aussi-bien que le soldat & le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde,* &c. Qui diroit, *en combatant, dogmatisant, meslant mille personnages, faisant le docteur & le prophete,* n'écriroit pas juste. J'ay dit qu'il faut répeter *en*, quand on l'a mis au premier participe, & que les participes ne sont point liez par la conjonctive *&*. Car si le premier participe estoit sans la préposition *en*, il ne faudroit point la mettre aux autres : *Il alloit sautant, chantant, riant,* &c. Ou si le premier participe avoit *en*, & qu'il fust joint au second par

Oraison funebre de la Reine d'Angleterre.

&, il ne seroit pas necessaire de répeter *en* : *Il l'aborda en jurant & blasphemant le nom de Dieu.*

Il y a bien d'autres répetitions necessaires, qui ne se presentent pas maintenant ; mais celles que j'ay marquées pourront servir à les connoistre.

On peut ajoûter à ces sortes de répetitions, celles qui se font en faveur de la netteté. Par exemple : *Il n'y a peut-estre point de Conseil dans l'Europe où le secret se garde mieux que dans le Conseil de la République de Venise.* Quand *Conseil* ne seroit pas répeté, & qu'il y auroit, *où le secret se garde mieux que dans celuy de la République de Venise*, le sens feroit peut-estre assez voir que *celuy* se rapporte à *Conseil*, & non pas à *secret* : mais ce n'est pas au sens à faire entendre les paroles, c'est aux paroles à faire entendre le sens ; & *celuy* proche de *secret* donne lieu à une de ces équivoques, que nostre Langue n'aime point. La répetition

de *Conſeil* oſte l'équivoque, & rend clair le diſcours qui eſtoit un peu obſcur. Voicy un autre exemple, qui fera encore mieux comprendre combien la répetition ſert à la netteté. Le Traducteur de Longin dit au ſujet d'Hypéride : *Il a imité Démoſthene en tout ce que Démoſthene a de beau, excepté pourtant dans la compoſition & l'arrangement des paroles.* Il auroit pû dire, *il a imité Démoſthene en tout ce qu'il a de beau*, & perſonne n'auroit crû que le dernier *il* ſe rapportaſt à Hypéride ; mais l'amour de la netteté luy a fait répeter *Démoſthene*, pour oſter juſqu'au moindre doute qui pourroit venir là-deſſus.

GENTIL. GENTILLESSE.

GEntil eſtoit autrefois un mot élegant, & nos anciens Auteurs s'en ſervent beaucoup. Tout eſt *gentil* parmi eux : *le gentil roſſignol, le gentil printemps, un gentil exercice, une gentille entrepriſe.* Mais main-

tenant on n'en uſe point dans les livres : on ne le dit que dans la converſation ; encore ne le dit-on pas trop ſerieuſement. Une femme dira, en parlant d'elle, *Je ne ſuis ni jeune, ni gentille.* On dit à demi en riant, *C'eſt un gentil eſprit, c'eſt un gentil cavalier ; vous eſtes gentil*, pour dire, *vous eſtes plaiſant.*

Gentilleſſe peut trouver ſa place dans un diſcours. Un Ecrivain fort eſtimé, dit en parlant du Connestable de Bourbon : *La gentilleſſe de ſes mœurs luy avoit aquis l'amitié des François.*

Vous ne demandez pas, dit M. le Chevalier de Meré dans le jeu de l'hombre, *des inſtructions nuës & ſeches, ſans gentilleſſe, & ſans ornement.* Il y en a qui diſent *des gentilleſſes d'eſprit.* M. de Voiture écrit à M. de Balzac : *Toutes ces gentilleſſes que j'admire en voſtre lettre, me ſont des preuves de voſtre bon eſprit plûtoſt que de voſtre bonne volonté.* M. d'Ablancourt dit, en parlant de ſon Lu-

cien : *Comme la pluspart des choses qui sont icy ne sont que des gentillesses & des railleries, qui sont diverses dans toutes les Langues, on n'en pouvoit faire de traduction reguliere.* Et M. le Chevalier de Meré dit dans ses Conversations : *Cette Reine d'Egypte rioit des bons mots & des gentillesses d'Antoine.*

On dit *gentillesses* dans le propre, pour de petites choses jolies : *Il a acheté mille gentillesses à la Foire.* Cela revient à ce que M. Patru appelle *des bagatelles de Nevers*, dans le Plaidoyer pour Madame de Guenegaud : *Il y a deux guéridons de bois de noyer, & peut-estre pour cinquante francs de bagatelles de Nevers, ou de fausses pourcelaines.*

OUBLIER, S'OUBLIER.

PLUSIEURS disent, *je me suis oublié de faire cela ; je me suis oublié que j'estois engagé ; je me suis oublié de ce que je vous avois promis ; je ne m'oublieray pas de vous :* c'est tres-mal parler. Il faut dire, *j'ay*

oublié de faire cela ; j'ay oublié que j'estois engagé ; j'ay oublié ce que je vous avois promis ; je ne vous oublieray pas : ceux qui sçavent bien la Langue parlent de la sorte.

Les Athéniens, dit M. Charpentier en la Vie de Socrate, *n'oublioient jamais dans leurs qualitez de mettre le nom de leur peuple.*

En qualité de bon François, dit M. Costar dans une Lettre qu'il écrit à M. le Comte de Servien, *je n'oublie jamais de prier le ciel pour vous ; mais en qualité de philosophe, qui ne sçait pas estimer le bien ce qu'il vaut, j'oublie souvent de vous prier pour moy.*

M. Pelisson dit dans le Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin, en parlant des Sçavans chagrins & misantropes : *Ils oublient que Socrate, leur fondateur & leur pere, rioit & dansoit comme un autre homme, & n'estimoit rien indigne de luy que le vice.*

Celuy qui sçait tout, & qui se souvient de tout, oublie, estant en colere, le legitime usage des metaphores, dit M.

M. de Balzac, en parlant des emportemens de Scaliger.

Le fidelle Traducteur de Rodriguez, car il y en a un qu'on peut appeller le Traducteur infidelle, pour ne rien dire de pis ; celuy, dis-je, qui a intitulé ſon ouvrage, La Pratique de la Perfection Chrétienne, dit auſſi : *Les emplois qui regardent la converſion des ames, ne doivent pas nous faire oublier ce que nous devons à noſtre propre ſalut.*

Les livres ſont pleins de pareils exemples ; & je n'ay trouvé que deux bons Auteurs qui parlent d'une autre maniere.

Le Seigneur a juré, & il ne peut s'oublier du ſerment qu'il a fait à noſtre pere Abraham, de donner ce puiſſant mediateur de noſtre ſalut.

Quiconque s'oubliera du reſpect qu'il doit à ceux dont il a receû la vie, juſqu'à les maltraiter de paroles, ſera puni de Dieu.

Mais rien ne confirme davantage la Remarque, que le témoignage de

M. le Cardinal de Richelieu, qui dît un jour à M. de Vaugelas, dont il avoit rétabli la pension de deux mille livres : *Et bien, Monsieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionaire le mot de pension*. Comme M. de Vaugelas parloit toûjours bien, & que d'ailleurs il estoit heureux en reparties ; *Non, Monseigneur*, répondit-il, *& moins encore celuy de reconnoissance*. L'un & l'autre n'avoit garde de dire, *vous ne vous oublierez pas du mot de pension ; je m'oublieray encore moins de celuy de reconnoissance.*

Histoire de l'Académie Françoise.

Oublier se dit toûjours de cette sorte, non-seulement en prose, mais aussi en vers ; & nos bons Poëtes n'y manquent jamais.

Il faut vous oublier, ou plûtost vous haïr.

N'alleguez point des droits que je veux oublier.

J'oubliay ma colere, & ne sceû que pleurer.

A la verité nous disons, *se souvenir d'une personne, d'une chose* ; & apparemment c'est ce qui fait dire à quelques-uns *s'oublier*, avec le mesme régime ; mais en matiere de Langue, l'usage doit l'emporter sur l'analogie.

S'oublier se dit tout seul, & a une autre signification qu'*oublier*. On dit d'une personne qui a manqué à son devoir, *elle s'est oubliée en cette rencontre* ; on dit à une personne qui perd le respect, & qui s'emporte, *vous vous oubliez* ; on dit d'un homme de basse naissance élevé à une haute fortune, qui devient fier & orgueïlleux, *il s'oublie*. Selon le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome au peuple d'Antioche, *le méchant s'oublie dans la prosperité, & les disgraces le rendent encore plus méchant*. On dit encore d'un Auteur qui ne se soûtient pas par tout également, *il s'oublie quelquefois*. Et M. Des Préaux parle ainsi de Xenophon & de Platon dans la Traduction de

Longin : *Ces Heros de l'Antiquité ſortis de l'école de Socrate, s'oublient quelquefois eux-meſmes, juſqu'à laiſſer échaper dans leurs écrits des choſes baſſes & puériles.*

ALIÉNE.

ON dit, *aliéner* & *aliéné*. *Cela luy aliéneroit les eſprits de la Province*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Ceſar. On peut dire, *les ſoldats furent aliénez du ſervice par des diſcours ſéditieux.* Mais *aliéne* ne ſe dit point ; & ceux qui diſent, *je n'en ſuis pas aliéne*, pour dire, *je ne ſuis pas éloigné de cét avis, je ne m'oppoſe pas à cela*, parlent mal. *Aliéne* n'a aucun bon ſens en noſtre Langue. Les bons Ecrivains, je ne dis pas du dernier Regne, mais du Regne des Valois, n'ont point dit *aliéne.* Et ſi Joachim du Bellay l'a employé dans *l'Illuſtration de la Langue Françoiſe*, en diſant *que la vertu de l'Eloquence giſt és mots propres, uſitez, non aliénes du commun uſage de*

parler; Charles Fonteine n'a pas manqué de l'en reprendre dans son *Quintil*, qui est la Critique de *l'Illustration: Tu dis aliénes pour étranges, écorchant là & par tout ce pauvre Latin sans aucune pitié*, dit le Censeur. *Etranges* en cét endroit ne vaut gueres mieux maintenant, qu'*aliénes*; mais il valoit mieux alors. *Aliéne* n'a jamais rien valu nulle part; & c'est parler Latin en François, que de dire, *je n'en suis pas aliéne*. Aussi pour l'ordinaire ceux qui le disent, sçavent plus de Latin que de François.

AFFECTIONNER.

IL faut prendre garde comment on se sert de ce mot. On dit fort bien, *affectionner une affaire; c'est une affaire que j'affectionne*, pour dire, *à laquelle je m'interesse; c'est une chose que je n'affectionne pas grandement*. Mais ce seroit mal parler que de dire, *affectionner une personne*, sur tout quand elle est égale, ou qu'elle est au

dessus de nous ; & je ne sçay si le Surintendant Bullion parla fort iuste, quand, ayant fait bastir une chapelle aux Cordeliers, il répondit aux Peres qui vinrent luy demander à quel Saint il vouloit qu'elle fust dédiée : *Helas, mes Peres, ils me sont tous indifferens ; je n'en affectionne aucun en particulier.* On pourroit dire peut-estre *affectionner*, d'un Prince à l'égard de son Sujet, & d'une personne de la premiere qualité à l'égard d'une personne de basse condition ; *le Roy affectionne un tel.*

Des personnes tres-polies disent, *affectionner*, en un autre sens ; elles disent, par exemple, *les faiseurs de comédies & de nouvelles historiques doivent affectionner les spectateurs & les lecteurs à leurs principaux personnages. Je n'ay jamais veu une nouvelle historique plus languissante & plus froide ; en la lisant, on ne prend parti pour personne ; l'Auteur n'affectionne à rien.*

On dit *s'affectionner à une chose : il s'affectionne à l'Estude ; il faut*

s'affectionner à son mestier, pour y réüssir.

Cét homme selon le cœur de Dieu, ne s'affectionnoit de la sorte, qu'à ce qu'il reconnoissoit, par des lumieres particulieres du Ciel, estre fort à la gloire & à l'avantage de son Eglise. Vie de S. Borgia.

L'Auteur des Réflexions sur l'éloquence se sert d'*affectionner* en un endroit où ce mot exprime bien. C'est en parlant des petits génies. *Leur defaut*, dit-il, *est un soin trop scrupuleux, & une diligence trop affectée à s'attacher plus qu'il ne faut à finir en particulier certains endroits de leurs discours ausquels ils s'affectionnent.*

Quoy-qu'on ne dise pas *affectionner* d'égal à égal, ni encore moins d'un inferieur à l'égard de son superieur, on ne laisse pas de dire *affectionné* en ces rencontres dans une signification passive. *Les Ecossois sont affectionnez à la France. Je n'ay jamais veû de serviteur plus affectionné à son maistre.* Mais dans les let-

tres, *affectionné serviteur* ne se dit qu'à l'égard des gens qui sont au dessous de la personne qui écrit; & nous sçavons qu'un grand Ministre d'Espagne ayant receû une lettre d'un Prince de France, qui luy donnoit du *tres-affectionné*, ne put s'empescher avec tout son phlegme de dechirer la lettre devant tout le monde, & de se plaindre hautement de l'incivilité du Prince. Le Favori Espagnol fit voir par là qu'il entendoit le terme françois.

Tout.

Tout se prend quelquefois élegamment pour les personnes. Un de nos plus illustres Ecrivains dit dans ses Mémoires, en parlant des exilez qui furent rappellez aprés la mort du Cardinal de Richelieu: *Presque tout ce qui avoit esté banni, revint*. M. Pelisson dit, au sujet de ce grand Ministre, dans l'Histoire de l'Académie Françoise: *Comme il estoit au lit, & que tout dormoit chez luy.*

Une autre personne, qui écrit si poliment, & qui a fait une si belle peinture de la fortune du Cardinal Mazarin, use de la mesme façon de parler dans la Conversation des souhaits. *Depuis les plus miserables esclaves, jusques aux plus grands Rois du monde, tout se plaint, tout murmure contre la fortune.* *Eloges du Cardinal Mazarin.*

L'Auteur de la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, se sert de ce terme, lors qu'il parle des Espagnols, qui ne pouvant plus soûtenir l'effort des François, se réfugierent autour du Prince à la bataille de Rocroy : *Tout ce qui peut échaper de la fureur du Soldat, acourt en foule, pour luy demander la vie, & le regarde avec admiration.* Enfin l'Auteur de l'Arianisme dit aussi, en décrivant une Bataille : *Tout combatit, tout se mesla, tout fut confondu, sans qu'il y eust plus aucun ordre, ni distinction de corps.*

DÉTAIL. DÉTAILS.

DÉtail pour l'ordinaire n'a point de pluriel. On dit, *le détail d'une affaire ; c'eſt un grand détail ; je n'entre point dans ce détail.* Il y a une occaſion où *détails* ſe peut dire abſolument ; & c'eſt quand il s'agit de pluſieurs affaires. Quelqu'un me dit, par exemple, *avant que de vous dire le détail de l'affaire que je vous ay recommandée, il faut que je vous diſe le détail d'une autre affaire.* Je luy réponds, *je n'ay que faire de tous ces détails.* Selon ce principe, on diroit bien peut-eſtre, *pour avoir une connoiſſance parfaite des Finances, il faut deſcendre dans mille détails.* Le plus ſeûr eſt de dire, *dans le détail de mille choſes.*

ATTACHEMENT. ATTACHE.

CEs deux mots ne doivent pas eſtre toûjours confondus. On dit d'un Gentilhomme qui eſt au ſervice d'un Prince, *ſon attachement*

est auprés d'un tel Prince ; l'attachement qu'il a auprés du Prince, est une veritable servitude. On dit d'un homme amoureux, *il a de l'attachement pour une telle personne ; il a un grand attachement pour elle ;* ou sans régime, *il a un attachement ; il a un grand attachement.* De-sorte qu'*attachement* avec *auprés* ne marque qu'un simple engagement au service de quelqu'un. *Attachement* avec *pour* marque une grande passion, ou un grand zele. Car on pourroit dire d'un courtisan fort affectionné à son Prince, *l'attachement qu'il a pour son Prince luy fait negliger ses propres interests.* Et M. Fléchier dit dans l'Oraison funébre de M. la Duchesse de Montausier : *Il n'y eût jamais d'attachement plus fort que celuy qu'elle eût pour ce Prince ;* c'est de M. le Dauphin dont il parle. *Attache* ne viendroit pas trop bien en tous ces endroits ; & ce seroit assez mal dit, ce me semble, *son attache est auprés d'un tel Prince ; il a de l'attache*

pour une telle perſonne, &c. On dit bien, *joüer avec attache*; *c'eſt un homme qui joüe avec attache*, pour dire, *qui a de l'ardeur au jeu, & qui s'y applique beaucoup*. *Attachement* ne ſeroit pas ſi propre en ce lieu-là.

Il y a des endroits où *attachement* & *attache* ſe diſent preſque indiffe-remment; & nous en avons des exemples dans nos bons Auteurs.

Orais. funébre de la Reine d'Angleterre. *Que diray-je de ſon attachement immuable à la Religion de ſes anceſtres?*

Vie de S. Borgia. *Une Dame de la premiere qualité, qui eſtoit celle de la Cour qui paroiſſoit avoir le plus d'attachement au monde.*

Homelies de S. Chryſoſtome ſur Saint Matthieu. *C'eſt l'attache à ces vanitez, qui vous rend aujourd'huy ſi froides à faire l'aumoſne.*

Oraiſon funébre de M. la Ducheſſe de Montauſier. *Cette émotion dont je parle, n'eſtoit pas une foibleſſe d'eſprit; c'eſtoit un zele de penitence: ce n'eſtoit pas une marque d'attachement à la vie; c'eſtoit le regret d'avoir eû ſujet de s'y attacher.*

Comme il n'avoit point d'attacke à la vie, il ne craignoit point de mourir. Vie du B. Stanislas Kostka.

Dans cét attachement à l'étude, & dans cette assiduité au cabinet, qui sont si necessaires pour se remplir l'esprit des connoissances propres à l'Eloquence, il est bon de puiser dans les sources. Réflexions sur l'Eloquence.

Le Traducteur de l'Imitation de Jesus-Christ, & l'Auteur des Essais de Morale disent, *attache à son sentiment, à son sens.* Mais cette phrase ne plaist pas trop à un de nos Maistres.

On dit au pluriel, *les attachemens de la terre, les attachemens du monde.*

La Providence, dit M. de Condom, en parlant de la Reine d'Angleterre, *a voulu qu'elle survéquist à ses grandeurs, afin qu'elle pust survivre aux attachemens de la terre,* &c. Et M. Regnier dit dans la Pratique de la Perfection Chrestienne: *Tout cecy doit servir à nous donner*

une si haute idée des choses spirituelles, qu'oubliant, & méprisant tous les attachemens & les vanitez du monde, nous disions avec le Prince des Apostres, &c.

M. Corneille avoit dit auparavant dans son Polieucte,

Honteux attachemens de la chair
& du monde.

Attaches se peut dire à peu prés dans le mesme sens, & de la mesme maniere. Et le nouveau Traducteur de Rodriguez, que je viens de citer, dit au mesme chapitre où il se sert d'*attachemens*: *Quand on a une fois gousté ce que c'est que Dieu & les choses spirituelles, tout ce qui se ressent des attaches & de la contagion de la chair & du sang, paroist insipide.*

L'Auteur de l'Education d'un Prince, dit aussi: *Toutes les amitiez humaines seront anéanties par la mort, & nous entrerons tous dans une solitude éternelle, où toutes nos attaches seront rompuës.*

Il faut remarquer enfin que quand *attachement* ſe dit des choſes, il régit d'ordinaire le datif comme *attache; attachement à la vie; attachement aux richeſſes.* Au contraire, quand il ſe dit des perſonnes, il régit d'ordinaire l'accuſatif avec une prépoſition, comme j'ay dit au commencement de cette Remarque; *Son attachement auprés du Prince; l'attachement qu'il a pour elle.*

On ne laiſſe pas quelquefois, quand il s'agit de la choſe, de mettre l'accuſatif avec *pour* aprés *attachement* & *attache*, comme s'il s'agiſſoit de la perſonne. Mais cela ne ſe fait gueres que quand on joint *attachement* & *attache* avec un mot qui demande ce régime. En voicy des exemples. *L'attachement & l'indifference pour la vie, ſont des gouſts de l'amour propre. Conſiderez quelle eſt l'ardeur & l'attache qu'un marchand a pour le gain. Indifference* & *ardeur*, qui veulent aprés eux l'accuſatif avec *pour*, entraiſnent *attachement* & *at-*

tache dans le mesme régime, pour rendre la construction réguliere.

Néanmoins un bon Auteur a écrit: *Quiconque est ennemi de l'éclat, n'a pas un fort grand attachement pour les richesses.* Mais peut-estre qu'*attachement aux richesses* seroit plus exact; peut-estre aussi, qu'*attachement pour les richesses* dit quelque autre chose qu'*attachement aux richesses*. L'un ne signifie-t-il point la passion qu'on a d'aquerir des richesses, & l'autre la passion avec laquelle on aime des richesses déja aquises? Je laisse à juger aux personnes intelligentes, si cette distinction n'est point trop subtile.

E'CLAIRCIR. E'CLAIRCISSEMENT.

E'*Claircir* se dit dans le propre & dans le figuré. *Le Soleil a éclairci le brouïllard; l'air est éclairci; une eau qui éclaircit la veuë; éclaircir une question; je n'ay pû encore éclaircir cela, m'éclaircir de cela*. Mais *éclaircissement* ne se dit que dans le figuré;

c'eſt un homme à éclairciſſemens, en parlant d'un homme d'épée qui eſt querelleux; *je veux avoir un éclairciſſement avec vous*, c'eſt à dire, *m'expliquer avec vous*; *j'ay une difficulté dont il faut que je demande l'éclairciſſement*: & qui diroit, *l'éclairciſſement de l'air*; *l'éclairciſſement des broüillards*, *ou des nuages*, comme le dit un de nos plus célebres Ecrivains, ne parleroit pas François. Il n'y a rien à quoy il faille plus prendre garde, quand on veut bien parler, & bien écrire, qu'à diſtinguer ce qui ſe dit dans le figuré & dans le propre; & la pluſpart des fautes qui ſe font en parlant, ou en écrivant, viennent de ce qu'on ne démeſle pas aſſez ces deux choſes.

FINESSE.

ON a dit dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, qu'il ſembloit que ce mot au pluriel n'euſt que ſon ancienne ſignification; *de*

méchantes finesses ; toutes ses finesses ont esté découvertes. Mais on a remarqué depuis qu'il se dit au pluriel dans sa signification nouvelle ; *les finesses de l'art ; il sçait toutes les finesses de la Langue.* L'Auteur du Discours sur les œuvres de M. Sarasin dit de M. de Voiture : *Il se souvenoit de la liberté de nostre ancienne poësie ; il avoit devant les yeux celle de quelques Italiens, & les finesses des plus polis auteurs de Rome & de Grece.*

Le Traducteur de Longin dit de Longin mesme dans sa Préface : *En traitant des beautez de l'élocution, il a employé toutes les finesses de l'élocution.* Et en cela nous ressemblons aux Espagnols, qui ont leurs *finezas*, pour exprimer ce qu'il y a de plus parfait & de plus excellent dans une chose. *Prodigio y finezas del amor de Dios* ; c'est le titre d'un des ouvrages d'Eusebe Nieremberg, si renommé dans l'Espagne pour sa pieté & pour sa doctrine.

GROSSIERETÉ.

CE mot se dit depuis quelque temps dans le figuré, & est opposé à *politesse* ; *la grossiereté du langage, de l'esprit, des mœurs* ; *la grossiereté d'un peuple.* Il ne se dit point dans le propre, non plus que *politesse* ; & comme ce seroit mal parler, que de dire, *la politesse du marbre, la politesse des perles*, quoy-qu'on dise, *un marbre poli, des perles polies* : ce ne seroit pas bien parler, que de dire, *la grossiereté de l'air, la grossiereté d'une étoffe*, quoy-qu'on dise, *un air grossier, une étoffe grossiere.* Au reste, bien que *grossiereté* se dise, il ne se dit pas aussi communément que *politesse* ; mais il plaist à des personnes si habiles, qu'on peut juger qu'il plaira bientost à tout le monde. Le sçavant homme qui a rempli la place de M. de Gomberville dans l'Académie, usa de ce mot dans le Discours qu'il y fit, lors qu'il fut receû : *J'ay droit maintenant*, dît-il, *à cette loüange*

qui vous est si legitimement deüë, de vous estre assujeti l'usage, cét injuste tyran des langues; d'avoir purgé la nostre de la grossiereté & de la rudesse des siecles passez.

Un de nos bons Ecrivains s'en estoit servi avant luy dans la Vie de Saint François de Borgia: *Il proportionnoit ses instructions à la capacité de ses Auditeurs; & ne se rebutant jamais de la grossiereté des uns, ni de la legereté des autres, il ne se lassoit point de leur répeter les veritez éternelles.*

L'Auteur des Réflexions morales avoit dit encore auparavant, en parlant de l'amour propre, & des tenébres qui le cachent à luy-mesme: *De là viennent ses erreurs, ses ignorances, ses grossieretez, & ses niaiseries sur son sujet.*

DEMANDER EXCUSE.

C'EST grand' pitié que cette sotte phrase ait tant de cours dans le petit peuple, & qu'elle se soit communiquée par contagion à quelques

femmes du monde, qui d'ailleurs ont de la politesse & du sens. Les honnestes gens de la Cour, & toutes les personnes sçavantes en la Langue ne la peuvent du tout souffrir. *Demander excuse* est un vray galimatias, qui choque également & l'usage & la raison. Nous ne demandons à un autre, dans les regles de la grammaire, que ce qu'il peut nous accorder. On dit, *je vous demande pardon*; parce que celuy à qui je parle peut me répondre, *je vous accorde le pardon que vous me demandez.* Selon ce principe, on ne peut pas dire, *je vous demande excuse*; parce que celuy à qui je parle ne peut pas me répondre, *je vous l'accorde : accorder une excuse* estant barbare, & ne signifiant rien en nostre Langue. On dit bien, *faire excuse*, *recevoir des excuses* : ainsi quand j'ay commis une faute envers quelqu'un, ou contre la civilité, ou contre la discrétion, je luy fais excuse de mon procedé peu honneste, & peu discret;

& quand il eſt content de ma ſatisfaction, il reçoit mon excuſe; mais il ne m'accorde point excuſe. Il faut donc dire toûjours, *je vous demande pardon*, ou *je vous prie de m'excuſer*; & toutes les perſonnes raiſonnables parlent de la ſorte.

Il n'y a qu'une occaſion, où je craindrois que cette méchante phraſe ne fuſt employée; c'eſt dans les accommodemens, où l'on cherche des termes foibles, pour ſauver un peu l'honneur de celuy qui fait ſatisfaction; & ce qui rend ma crainte juſte, c'eſt que la choſe eſt déja arrivée dans un ſujet remarquable.

Il y a trois ou quatre ans que le Prince Lokowis eût à Vienne avec M. le Chevalier de Grémonville un démeſlé qui éclata fort: on travailla à leur accommodement; & comme le Prince avoit tort, il fut condamné à faire ſatisfaction au Chevalier. Il y conſentit, mais il ne put ſe résoudre à luy demander pardon. Le temperament que l'on trouva, fut qu'il

luy *demanderoit excuſe* ; & en effet il luy *demanda excuſe.* Je pardonne à un Alleman, *demander excuſe*, & je le pardonnerois de bon cœur à tous les Etrangers ; mais je ne puis le pardonner aux François, & ſur tout aux Pariſiens, qui devroient mieux parler que les autres. Si cependant on veut ſe ſervir de cette ridicule phraſe dans les accommodemens, par une délicateſſe & une fierté encore plus ridicule ; qu'on s'en ſerve, à la bonne heure : mais qu'on ne l'employe jamais dans un diſcours ordinaire, où, *je vous demande pardon*, eſt ſans conſequence.

Car enfin il n'y a que les bourgeois & la populace, qui diſent *je vous demande excuſe* ; & celuy qui s'eſt meſlé de donner des regles de la Civilité comme elle ſe pratique en France parmi les honneſtes gens, ne ſçait pas trop ce qu'il dit dans le chapitre de l'Audience d'un Grand, en diſant que *ſi la neceſſité nous obligeoit de le contredire, il ne le faut faire qu'aprés*

luy en avoir demandé excuse. La belle civilité françoise, *de ne contredire qu'aprés avoir demandé excuse!* C'est parmi les honnestes gens de la ruë Saint Denys que cette civilité se pratique; & c'est là sans doute que ce maistre des bienséances a appris un si beau précepte: car s'il avoit consulté les honnestes gens qui sçavent vivre, & qui parlent poliment; s'il sçavoit vivre, ou s'il parloit poliment luy-mesme, il ne se seroit jamais avisé d'instruire de la sorte ceux qui approchent les personnes de qualité. Ce seul article du livre de la *Civilité* me rend suspect tout le reste. Néanmoins il faut avoüër que ce livre n'est pas mauvais pour tous les peuples du Nort; il leur apprendra du moins à connoistre les bons morceaux, & à manger proprement: mais il est tout propre à gaster les provinciaux & les campagnards. Ils n'ont qu'à étudier le chapitre des complimens, pour estre des provinciaux & des campagnards achevez.

Car

Car ce nouveau maiſtre enſeigne la methode de faire des complimens en toutes rencontres; & il ne luy reſte plus qu'à donner des regles pour rire à propos.

Au reſte, la converſation du jeune Cavalier & de la Demoiſelle qui peint dans ſon cabinet, eſt une choſe admirable, & l'Auteur a raiſon de la propoſer pour modele. Je crains ſeulement que ce modele ne ſoit au deſſus de l'imitation, comme ces originaux dont on ne peut faire que des copies imparfaites. *Ce reſpect qu'on doit au temple des muſes ; ce temple qu'on a peur de profaner ; ces muſes qui eſtoient neuf, quoy-que la Demoiſelle ſoit toute ſeule ; cette Demoiſelle, qui, toute ſeule, les vaut toutes neuf ; qui en ſçait plus que toutes ces neuf ſçavantes enſemble ;* & cent autres choſes de cette force, m'ont fait croire d'abord que c'eſtoit un extrait du *Secretaire de la Cour*, ou des *Complimens de la Langue Françoiſe*. Mais on m'a aſſeûré que ce

n'estoit ni le mesme tour ni les mesmes termes, & qu'il n'y avoit que les pensées qui fussent semblables. Aprés tout, je ne croy pas que l'Auteur de la *Civilité* ait volé Nerveze, ou la Serre. Il arrive tous les jours que deux Ecrivains se rencontrent; & quand on a le mesme caractere d'esprit, on pense d'ordinaire les mesmes choses.

DESAGRÉMENT.

CE mot est nouveau, & commence à s'établir : *elle a un grand desagrément en toute sa personne. Desagréable* & *desagréer* servent à l'adoucir. On dit aussi, *ce fut un grand desagrément pour moy*, en parlant de quelque chose qui a choqué; mais cette façon de parler semble à quelques-uns un peu précieuse, & je croy que pour s'en servir communément, il faut attendre qu'elle soit plus autorisée.

L'Auteur de l'Education d'un Prince écrit néanmoins à peu prés dans

le meſme ſens : *Il a raiſon, humainement parlant, d'eſtre fort offensé de ce procedé ; humainement parlant on ne ſçauroit trouver à redire à ſon reſſentiment ; humainement parlant c'eſt un grand deſagrément que cela.*

COURTOIS. COURTOISIE.

CES mots commencent à vieillir, & ne ſont plus du bel uſage. Nous diſons, *civil, honneſte ; civilité, honneſteté.*

M. de Balzac ſe ſert de *courtois* & de *courtoiſie*. *L'un eſt le plus courtois & le plus civil de tous les hommes. Aprés cela, meſlons la courtoiſie avec la guerre. Ne ſçachant plus que faire, il s'adreſſe aux Graces, qui ſont les Déeſſes des courtoiſies.*

M. Coſtar aime *courtoiſie* ſur tout, & l'employe ſouvent. *La courtoiſie, quand elle eſt extréme comme la voſtre, releve le prix de tous les devoirs qu'on luy rend. Je me ſuis ſouvenu de ce qu'il vous plût de me dire il y a quelques années, que lors que vous ſer*

riez en dignité, vous redoubleriez vostre courtoisie, &c.

Si l'un & l'autre écrivoient presentement, ils ne diroient ni *courtois*, ni *courtoisie*; & je m'étonne qu'un excellent Historien ait dit depuis peu, que le Connestable de Bourbon estoit *courtois*, & que François I. fut charmé de la *courtoisie* du Pape. Je ne pense pas aussi qu'il faille l'imiter: il seroit plus aisé de le faire en cela, que dans le reste, où il est presque inimitable.

AIMER MIEUX, AIMER PLUS.

A Regarder les choses selon la pure Grammaire, *aimer mieux* est le *malo* des Latins. *J'aime mieux me taire, que de parler mal-à-propos; j'aime mieux une fortune basse & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuse.* De-sorte qu'*aimer mieux* en son propre sens ne signifie point amitié, mais une préference dont l'amitié n'est point la cause. Par exemple, quand je dis, *j'aime mieux*

un valet mal fait & sage, qu'un valet bien fait & fripon ; de ces deux livres, lequel aimez-vous le mieux ? de tous nos Ecrivains, c'est celuy que j'aime le mieux : ce n'est pas à dire, *j'ay plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais *je préfere l'un à l'autre ; l'un m'accommode mieux que l'autre ; c'est celuy qui me plaist davantage.*

Les Italiens disent *io amo meglio* dans le mesme sens. Aussi ont-ils pris de nous cette phrase, selon la remarque d'Henri Estienne ; & le Cardinal Bembo, qui la met au nombre des locutions dérivées du François, l'explique par *io voglio più tosto :* ce qui marque de la préference, & non pas de l'amitié. Il est vray qu'on dit, *je l'aime bien ;* mais *bien* en cét endroit signifie *beaucoup :* & quand *bien* signifie *beaucoup*, *plus* est le comparatif qui y répond, & non pas *mieux*. Avec tout cela l'usage a introduit *aimer mieux* pour *avoir plus d'amitié*. L'Auteur d'un

De la précellence du langage François.

Ouvrage des plus polis de nostre Langue s'exprime ainsi : *La surprise de trouver l'homme du monde qu'il aimoit le mieux, le mit hors d'estat de pouvoir parler.* Et M. de la Chambre dit dans le discours de l'amitié des animaux : *Tout le monde sçait l'amour que le singe a pour ses petits ; de deux qu'elle fait à chaque fois, il y en a toûjours un qu'elle aime le mieux, parce que son amour est trop violente, pour estre également partagée à tous les deux.* J'ay, ce semble, condamné ces deux exemples dans la premiere édition des Remarques ; mais comme je suis de bonne foy, je me sens obligé de me condamner moy-mesme maintenant : car outre qu'un des Oracles de nostre Langue m'a asseûré qu'*aimer mieux* se disoit pour *aimer plus* ; j'ay reconnu que la pluspart des gens du monde parlent de la sorte. A la verité, *l'homme que j'aime le plus*, est plus selon la raison ; mais *l'homme que j'aime le mieux* est plus selon l'usage. L'un est asseûré-

ment plus grammatical, & l'autre eſt peut-eſtre plus françois, ſuivant le principe de Quintilien, *aliud grammaticè, aliud latinè loqui.* Il y a pourtant des endroits où je crois que *plus* ſeroit auſſi bon, & meſme meilleur que *mieux*. Par exemple, *c'eſt l'homme du monde qu'il a le plus aimé; c'eſt l'homme du monde qui en eſtoit le plus aimé:* je n'aimerois pas tant, *c'eſt l'homme du monde qu'il a le mieux aimé, qui en eſtoit le mieux aimé.*

FIER.

LE mot de *fier* eſt tout françois en ſa ſignification fine; & les mots qui luy ſont ſemblables dans les autres Langues, n'expriment point ce que nous entendons par *une mine fiere, une beauté fiere. Ferus* & *ferox* ne répondent point à *fier.* Il y a bien de la difference entre *fier* & *ſauvage, farouche, feroce, barbare, cruel.* Il y en a meſme entre *fier*, & *généreux* ou *hardi*, que *ferox* ſigni-

fie quelquefois, ſelon ces vers des deux meilleurs poëtes du ſiecle d'Auguſte :

Non vivida bello
Dextra viris, animuſque ferox, patienſque pericli.

Nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam.

Le *fiero* des Italiens & le *feroz* des Eſpagnols ont diverſes ſignifications. Outre qu'ils ſignifient l'un & l'autre le *ferus* des Latins, le ſecond ſignifie, *arrogant, hautain* ; mais ils n'ont point la ſignification du *fier* des François. Car enfin *fier* dans le ſens que luy donnent les gens polis, n'a rien de choquant, & eſt plûtoſt une loüange qu'une injure. Il ſignifie quelque choſe de délicat & de vertueux : s'il y entre de l'orgueïl, de l'audace, de l'air galant ; c'eſt un noble orgueïl, c'eſt une audace meſlée de pudeur, c'eſt un air galant honneſte. La *fierté* dont nous parlons eſt toûjours ac-

compagnée de la belle gloire, & n'eſt opposée ni à la douceur, ni à la modeſtie. Une meſme perſonne peut eſtre douce & *fiere* tout enſemble, & avoir dans la phyſionomie je ne ſçay quoy de *fier* & de modeſte. En un mot, ce que nous entendons finement par *fierté*, eſt bien éloigné de ce que les Latins entendent par *feritas*, les Italiens par *fierezza*, les Eſpagnols par *ferocidad* ; & de ce que nous entendons nous-meſmes par *ferocité*, quand nous diſons que *la ferocité naturelle fait moins de cruels que l'amour propre.* *Réflexions morales.*

Fierté, quand il ſe dit d'une femme, ſignifie tout ſeul ces manieres dédaigneuſes, mais nobles & engageantes, que le Taſſe donne à la ſage Sophronie,

Con iſchive maniere e generoſe.

Il ſignifie encore cét orgueïl qui plaiſt, & cette ſeverité charmante que le meſme poëte fait entrer dans le portrait de la généreuſe Clorinde :

Armò d'orgoglio il volto, e si compiacque
Rigido farlo, e pur rigido piacque.

Car les Italiens ont besoin de plusieurs mots, pour exprimer ce que nous disons en un seul.

Quand *fierté* se dit d'un homme, il signifie particulierement, hauteur d'ame, passion pour la gloire, délicatesse d'honneur, je ne sçay quoy de grand & de vif dans les sentimens & dans l'air, qu'on ne sçauroit bien exprimer que par le mot mesme de *fierté.*

On y ajoûte quelquefois une épithete, pour marquer davantage ce qu'on veut dire, & rendre le mot plus fort. Ainsi M. de la Chambre dit dans les Caracteres de la Hardiesse, *que toutes les autres passions corrompent cette beauté masle que l'homme doit naturellement avoir : que la seule hardiesse luy donne cét air majestueux, cette agréable fierté, & ce bel orgueil, qui conviennent à sa nature & à son sexe.*

L'Auteur de l'Ode à Achante, dit, en parlant du Roy, à Achante mesme, qui écrit l'histoire de ce grand Prince,

Mais comment pourrez-vous jamais
Avec d'assez fidelles traits
Peindre sa sagesse admirable,
Sa valeur, sa noble fierté?

Et l'Auteur de l'Arianisme dit, en parlant du Roy des Huns: *Mettant l'épée à la main, & la montrant à son armée d'un certain air de fierté meslé d'allegresse; puis regardant les ennemis avec un soûrire méprisant, qui faisoit comprendre qu'il se tenoit fort asseûré de la victoire, il fit sonner la charge.* Voilà en petit le portrait d'un homme *fier* pour le regard de la guerre. Car il est des *fiertez*, comme des heros, de plus d'une espece, & de plus d'une maniere.

Au reste, quelque beau sens qu'ait *fierté* tout seul, ou avec une belle épithete; il en a un mauvais, dés qu'on y ajoûte une épithete mali-

gne : *elle a une sotte fierté, c'est une fierté ridicule.*

Oraison funébre de Madame la Duchesse de Montausier.

Il se prend mesme en mauvaise part dans sa signification commune, aussi-bien que *fier*, & signifie proprement *orgueil*. *Cette gloire, qui donne ordinairement de l'orgueil & de la fierté, ne luy donna que des sentimens modestes.*

On dit, *il n'y a rien de plus opposé à l'humilité de l'Evangile, que la fierté de la philosophie; un homme fier de sa noblesse, de sa faveur; les vertus payennes estoient des vertus fieres.* Mais il ne signifie que cela; au lieu que *fiero* ou *fero* Italien signifie *cruel, farouche, barbare.* Il se dit mesme des scelerats & des impies, comme il paroist dans le caractere d'Argant, un des heros Sarasins de la Jerusalem delivrée :

Impatiente, inessorabil, fero
D'ogni dio sprezzator, e che ripone
Ne la spada, sua legge e sua ragione.

Fierté se dit élegamment dans le figuré à l'égard de l'éloquence & du

stile. *Nous devons, autant qu'il nous est possible, nourrir nostre esprit au grand, & le tenir toûjours plein, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble & genereuse.* *Traité du sublime.*

Fier & *fierté* sont aussi des mots de peinture. *Des couleurs fieres, des figures fieres.* *Art de la Peinture.*

M. Pelisson dit de Jules Romain, *toutes ses figures estoient fieres & hardies.* Et M. Felibien, qui est si entendu dans la Peinture, dit d'un Crucifix du Cavallini, qui est dans l'Eglise de Saint Paul hors des murs de Rome: *La teste du Christ est tournée d'une certaine maniere fiere.* Il dit, en parlant des tableaux qui ont un beau coloris, *cette force, cette fierté, cette douceur,* &c. *Discours sur les Oeuvres M. Sarasin* *Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des Peintres.*

SYSTEME.

IL y a quelques années que ce mot n'estoit connu en nostre langue que des philosophes & des mathematiciens; c'estoit un mot d'art en quelque sorte, *le systeme du mon-*

de, le systeme de Copernic. Depuis que M. de la Chambre a fait le *systeme de l'amè*, on s'est accoûtumé à ce mot ; & comme il signifie proprement *constitution* & *situation*, on s'en est servi dans le figuré, pour exprimer bien des choses.

Un de nos bons Ecrivains dit dans les Réflexions sur la Poëtique d'Aristote : *Voilà en abregé le dessein de la tragedie, selon le systeme d'Aristote ; nostre nation, qui est naturellement galante, a esté obligée, par la necessité de son caractere, à se faire un systeme nouveau de tragedie.* Il y en a qui disent, *le systeme de la Cour, le systéme des affaires d'Allemagne :* mais cela n'est pas encore bien établi ; & je connois des gens habiles en nostre Langue, qui ne peuvent souffrir ces expressions.

S'ETOURDIR.

CETTE locution est élegante en un certain sens, mais il faut

s'en servir à propos. Elle signifie, *s'oster le sentiment d'une chose, & se tromper en quelque façon soy-mesme.* Et des Auteurs délicats disent dans ce mesme sens : *Pourveû qu'on s'étourdisse bien sur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne songe à l'avenir, que pour mieux profiter du present ; pourveû enfin qu'on ait réduit sa raison à ne raisonner plus sur les choses que Dieu n'a pas voulu soumettre au raisonnement ; c'est tout ce qu'on peut souhaiter.* *Oeuvres meslées de M. D. ****

Regardez un peu ce faux brave, (c'est de Senéque dont il s'agit, & de Senéque mourant) *vous verrez qu'en faisant de beaux raisonnemens sur l'immortalité de l'ame, il cherche à s'étourdir sur la crainte de la mort.* *Discours sur les Réflexions morales.*

La grandeur & la gloire? Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, je ne puis plus soûtenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tasche de s'étourdir elle-mesme, pour ne pas appercevoir son néant. *Oraison funébre de Madame la Duchesse d'Orleans.*

On diroit biens des libertins, qui ont le cœur plus dereglé que l'esprit, & qui pour joüir tranquillement des plaisirs de la vie, voudroient bien se persuader, contre leurs propres lumieres, qu'il n'y a rien à craindre pour eux aprés la mort : *Ils font ce qu'ils peuvent, pour s'étourdir là-dessus.*

Cependant un de nos maistres n'aime point cette façon de parler, & soûtient que *s'étourdir* pour *s'oster le sentiment*, est barbare. Aprés tout, quelque barbare que cela luy semble, cela se dit par des personnes tres-intelligentes; & c'est assez, pour rendre peu à peu françoise, la plus barbare expression du monde.

Construction irreguliere.

Exemple. *La conduite & la fortune avec laquelle vous avez sauvé la nostre:* cela n'est pas juste; & M. de Voiture, en écrivant de la sorte au Cardinal de la Valette, a plus consideré la pensée, que la ré-

gularité de la construction. *La nostre* ne se rapporte qu'à *fortune*; & cependant, dans la derniere exactitude, quand deux mots sont ensemble, & qu'il suit quelque chose qui en dépend, il faut que ce qui suit se rapporte à l'un & à l'autre. Le mesme Auteur dit ailleurs: *Je ne croiray pas qu'elle m'aime tant qu'elle dit, ni que j'aye beaucoup de part en ses prieres, si je continuë à avoir si peu de santé, & si peu de fortune. C'en est une au reste pour moy plus grande que je ne sçaurois jamais esperer*, &c. Outre que *c'en est une*, ne se rapporte pas à *santé*, qui est joint avec *fortune*, il vient aprés un point, qui a terminé le sens; & je ne sçay s'il est permis d'en user de la sorte. Je sçay bien que de bons Auteurs n'en font nul scrupule, & entre autres M. Costar. Il dit dans ses Lettres: *Vous possedez en perfection tout ce qu'il y a de plus fin, de plus ingénieux, & de plus subtil, dans cette belle, & agréable science; & vous y avez*

découvert de certains ſecrets, qui s'eſtoient cachez à Senéque, & que nous chercherions inutilement dans ſes livres des bienfaits. Les voſtres, Monſeigneur, n'ont pas attendu mes prieres.

C'eſt dans cette aſſeûrance que la meilleure, & la plus ſaine partie de ce royaume, qui ne diſtingue point vos diſgraces d'avec les ſiennes, trouve aujourd'huy quelque ſoulagement à ſon déplaiſir. Le mien ne finira point, &c.

Si les biens veritables me manquent, je me ſatisferay des imaginaires, & conſidereray que les riches ne joüiſſent gueres plus parfaitement de leurs richeſſes & de leurs treſors. Vous en eſtes un pour moy, je vous le proteſte. Il me ſemble que quand la periode eſt finie, le point qui la termine détache ce qui ſuit de ce qui précede: c'eſt une affaire faite, & il ne faut plus y revenir. Il falloit répeter *bienfaits, déplaiſir, treſor,* ou plûtoſt prendre un autre tour, pour écrire regulierement.

En, Dans.

Ces deux prépositions ont tant de rapport & de ressemblance, qu'il est assez difficile de dire précisément quand il faut mettre l'une plûtost que l'autre. Voicy ce que j'ay démeslé, aprés y avoir pensé avec un peu d'attention. On met toûjours *en* devant les noms de royaumes & de provinces, lors qu'on ne leur donne point d'article, *en France, en Espagne, en Normandie, en Gascogne*. On met toûjours *dans*, quand ces noms ont un article, *dans la France, dans l'Espagne, dans la Normandie, dans la Gascogne.*

On met toûjours *dans* aux autres noms, quand le nom est masculin, qu'il a son article, & que son article ne se mange point, *dans le repos, dans le mouvement, dans le miserable estat où je suis.* On ne dit jamais, *en le repos, en le mouvement, en le miserable estat.*

J'ay dit quand le nom est mascu-

lin ; car s'il eſt feminin , on peut mettre abſolument *en* & *dans*, quoy-que *dans* ſoit meilleur d'ordinaire : *Dans la miſere où je ſuis, en la miſere où je ſuis ; dans la belle humeur où vous eſtes, en la belle humeur où vous eſtes ; dans la fleur de l'âge, en la fleur de l'âge.*

J'ay dit quand l'article ne ſe mange point ; car s'il ſe fait une élision, quoy-que le nom & l'article ſoient maſculins, on dit *en* & *dans* : *Dans l'eſtat où je ſuis réduit, en l'eſtat où je ſuis réduit ; il m'eſt venu en l'eſprit, il m'eſt venu dans l'eſprit ; dans l'horrible embarras où je me trouve, en l'horrible embarras où je me trouve.* On dit cependant toûjours, *il eſt allé en l'autre monde*, pour dire qu'il eſt mort ; & ce feroit mal dit, *il eſt allé dans l'autre monde*, quoy-qu'on diſe également, *nos bonnes œuvres nous ſuivent en l'autre monde, & dans l'autre monde.* Si par *l'autre monde* on entendoit la partie du monde nouvellement découverte,

& ce que nous appellons *le nouveau monde*, on diroit bien, *il eſt allé dans l'autre monde :* mais d'ordinaire on n'entend dans le propre que l'autre vie, par *l'autre monde* ; & quand on parle des Indes, il faut dire, *le nouveau monde*, & non pas *l'autre monde*. J'ay dit qu'on entendoit dans le propre l'autre vie, par *l'autre monde* ; car dans le figuré, *un homme de l'autre monde*, ſignifie *un homme qui ne ſçait pas ce que tout le monde ſçait, un homme qui ne ſçait point vivre, un homme du vieux temps.*

Au reſte, ſi l'éliſion fait dire *en* & *dans* aux maſculins, elle le fera dire à plus forte raiſon aux feminins, qui ſans éliſion reçoivent *en* & *dans : Dans l'extrémité où je ſuis, en l'extrémité où je ſuis ; dans l'humeur où il eſt, en l'humeur où il eſt.*

On met *en* & *dans* avec *tout*, ſoit qu'il y ait un article, ſoit qu'il n'y en ait point : *Dans tous les lieux, dans tous les temps ; en tous les lieux, en tous les temps ; en tout temps, en*

tout païs; dans tout temps, dans tout païs; en toutes sortes de rencontres.

On met aussi *en* & *dans* devant les adjectifs de nombre, & devant ceux qui y ont rapport, comme *plusieurs, divers, chaque, quelque*, &c. *J'ay leû cela en un bon livre, dans un bon livre; en mille occasions, dans mille occasions; en plusieurs endroits, dans plusieurs endroits; en chaque âge, dans chaque âge; en quelque erreur que vous soyiez, dans quelque erreur que vous soyiez.*

Comme *des* & *de* est le pluriel *d'un* en nostre Langue, *un livre, des livres, de beaux livres*; on met *en* & *dans* devant *des* & *de*, comme devant *un*: *En des livres anciens, dans des livres anciens; en de si beaux lieux, dans de si beaux lieux*. Il faut cependant remarquer une chose, que quand on joint les adjectifs de nombre avec les noms de temps, comme sont *heure, jour, mois, année*, &c. on doit toûjours se servir d'*en*, quand on veut marquer le temps qui s'employe à une chose. Par exemple, *j'ay leû ce li-*

vre en une heure ; & il y a des endroits où *dans* feroit un faux sens. Par exemple, si je disois, *je feray mon voyage dans dix jours*, pour dire que je n'y employeray que dix jours, je parlerois mal, & ne me ferois pas entendre ; car *dans dix jours*, signifie que je feray mon voyage aprés que dix jours seront passez. Aussi les personnes qui parlent juste, ne disent jamais l'un pour l'autre, pas mesme en poësie ; & cette illustre Fille, qui avoit tant d'esprit & tant de vertu, qui entendoit plusieurs Langues & qui sçavoit si bien la nostre, n'a pas manqué de dire dans l'Ode qu'elle a composée sur les Conquestes du Roy, & où elle fait parler M. le Dauphin d'une maniere digne de ce jeune Prince :

Déja cent places de marque,
Au seul nom de ce Monarque,
A sa clemence ont recours ;
Et mille guerriers illustres,
N'avoient pû faire en dix lustres
Ce qu'il a fait en dix jours.

On peut mettre *en* & *dans* devant les pronoms démonſtratifs, ou perſonnels, comme *ce*, *cét*, *celuy*, *ſoy*, *nous*, &c. ou dérivez, comme *ſon*, *nos*, *noſtre*, *quel*, *quelque*; *tel*, &c. Il ne faut qu'ouvrir les livres, pour trouver des exemples de tout cela en proſe & en vers. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt mieux que l'autre, mais il eſt difficile de les marquer tous; & l'uſage ſeul peut apprendre ces diſtinctions délicates. Il y a des endroits où *en* ne ſeroit pas ſi bien. Quand il s'agit d'un lieu où l'on met quelque choſe, nous nous ſervons d'ordinaire de *dans*: *Il a ſerré cela dans ſon coffre*, *dans ſa caſſette*, *dans ſon cabinet*. Il y a auſſi des endroits où *dans* ne vaut rien. Par exemple, quoy-qu'on diſe *rentrer en ſoy-meſme* & *rentrer dans ſoy-meſme*, on dit toûjours *penſer en ſoy-meſme*; & qui diroit, meſme en vers, *je penſois dans moy-meſme*, parleroit mal. Il eſt vray, qu'à parler en général, la poëſie a plus de liberté

que

que la prose; & à l'égard de ces prépositions, il ne faut pas si fort chicaner les poëtes, qui ont souvent besoin d'élisions pour la mesure de leurs vers. *En* est d'un grand secours, où *dans* seroit incommode. Mais aprés tout, les licences des poëtes doivent avoir des bornes; & il y a des regles de grammaire, dont la poësie ne dispense pas. Aussi les bons poëtes, qui sont tout ensemble bons grammairiens, ne s'en dispensent jamais. Ils ne se permettent rien contre la Langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination; &, si j'ose parler ainsi, le langage des Dieux ne les empesche pas de parler François.

Au reste, quoy-qu'on puisse mettre quelquefois *en* & *dans* indifferemment devant un mot: s'il y a plusieurs mots semblables dans la mesme periode, & que ce soit le mesme sens, le mesme ordre, & la mesme suite de discours, ayant mis *dans* au premier mot, il ne faut pas

Cette négligence est échapée, je ne sçay comment, à un Auteur tres-exact. *Le Titien n'eût pour maistre qu'un peintre mediocre; & cependant il surpassa tous ceux de sa profession en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour qui regne en ses ouvrages.* La derniere justesse voudroit, *dans ses ouvrages*, aprés *en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour.* Un autre Ecrivain fameux est tombé dans la mesme négligence. *Toutes les amitiez humaines seront anéanties par la mort, & nous entrerons tous, dans ce moment, dans une solitude éternelle,* L'exactitude demande qu'on dise: *Nous entrerons tous, en ce moment, dans une solitude éternelle*; ou, *nous entrerons tous, dans ce moment, en une solitude éternelle.*

Et cela est si vray, que les poëtes qui sçavent la Langue, n'y manquent pas, quand la mesure ne les oblige point au contraire.

Sur tout qu'en vos écrits la Langue réverée
Dans vos plus grands excés vous soit toûjours sacrée.

Un poëte qui negligeroit l'élocution, & qui ne seroit pas exact, pourroit dire, *en vos plus grands excés*, comme *en vos écrits*: mais parce que ces deux choses sont de differente espece, & qu'il est à propos de les distinguer, l'Auteur de l'Art poëtique dit, *en vos écrits, dans vos plus grands excés*; & une marque qu'il a eû cét égard, c'est qu'il dit en un autre endroit:

Soyez vif & pressé dans vos narrations,
Soyéz riche & pompeux dans vos descriptions.

Il met *dans* à *narrations* & à *descriptions*, parce que *narrations* & *descriptions* sont de mesme espece, & dans le mesme ordre.

Que s'il dit, en faisant la peinture d'un jeune homme:

Est vain dans ses discours, volage en ses desirs,

çon, dit M. Costar, *est tout plein de zele & de passion pour son service ; il a le cœur bon, & n'a pas le sens mauvais*. Au reste, *cœur* seul, & sans épithete, signifie toûjours *courage*, non-seulement avec le verbe *avoir* ; mais aussi avec le verbe *estre* joint à un substantif ; *c'est un homme de cœur*. J'ay dit seul, car si on met *tout* devant *cœur*, alors *cœur* signifie *bonté*, *amitié*. *C'est un homme tout de cœur.*

Comment il faut prononcer la derniere syllabe des noms terminez en *eur*.

IL ne s'agit icy que des noms qui s'attribuënt à une personne, comme *orateur*, *empereur*, *menteur*, &c. car il est hors de doute que les autres noms terminez en *eur*, se doivent prononcer fortement, & qu'il faut faire sentir *eur*, en les prononçant, *fleur*, *honneur*, *blancheur*, *noirceur*, *pudeur*, &c. Toute la question se réduit donc aux premiers noms,

qui conviennent à l'homme; & on demande en quelle occaſion il faut prononcer *eur*, ou *eux*.

I. Quand les noms viennent tous entiers du Latin par le ſeul changement d'*or* en *eur*, comme *orateur* vient d'*orator*, *acteur* d'*actor*, *auteur* d'*autor*, *impoſteur* d'*impoſtor*, *rheteur* de *rhetor*; c'eſt une regle générale qu'on fait ſonner *eur* à la fin.

II. Quand les noms en *eur* n'ont point de feminin, ou que le feminin qu'ils ont ne ſe termine point en *euſe*, on prononce toûjours *eur* ferme; ſoit qu'ils viennent du Latin indirectement, & par quelque ſorte d'alteration, comme *empereur* vient d'*imperator*, *veneur* de *venator*, *pecheur* de *peccator*; ſoit qu'ils n'en viennent point du tout, comme *mineur* officier de guerre, qui eſt un mot tout françois.

III. Quand les noms en *eur* ont un feminin en *euſe*, comme *menteur*, *menteuſe*; *receleur*, *receleuſe*; *faiſeur*,

faiſeuſe ; mangeur , mangeuſe ; beuveur , beuveuſe ; receveur , receveuſe , &c. on prononce *eur* quelquefois ferme , & quelquefois mollement, comme s'il y avoit *eux. C'eſt mon procureur, c'eſt mon procureux ; vous eſtes un menteur , vous eſtes un menteux.* On prononce *eux* d'ordinaire en deux rencontres. 1. Quand il ſuit quelque choſe aprés le mot. *Le procureux du Roy , le procureux général ; vous eſtes le plus petit mangeux que je connoiſſe ; c'eſt un grand faiſeux de madrigaux ; c'eſt un grand diſeux de rien.* 2. Quand on parle ſimplement, ſans emphaſe , & ſans émotion , on prononce comme s'il y avoit *eux* , & on dit , *vous eſtes un petit menteux ; c'eſt un flateux.* Au contraire, quand on le prend ſur le haut ton , qu'on parle avec emphaſe, & qu'on s'échauffe en parlant, on prononce *eur , vous eſtes un menteur ; c'eſt un hardi menteur ; c'eſt un beau parleur.* On dit quelquefois, *c'eſt un pauvre preſcheux ;* mais on dit toûjours , *les*

Freres Prescheurs, comme *les Freres Mineurs*.

La derniere remarque qu'il faut faire, & la plus importante, c'est que toutes ces differences ne regardent gueres que le discours familier; car quand on parle en public, on a coûtume de prononce *eur* par tout.

HYDRIE.

LE nouveau Traducteur de l'Ecclesiaste dit, *avant que l'hydrie se brise sur la fontaine*, pour rendre ces paroles, *antequam conteratur hydria super fontem*. C'est traduire mot à mot, & aussi fidellement qu'un Traducteur d'Horace a traduit, *ad amphoram, à son amphore*. Mais j'ay peur que le Traducteur de l'Ecclesiaste & le Traducteur d'Horace ne soient un peu trop fidelles; & que pour s'attacher scrupuleusement au Latin, ils n'abandonnent le François. La fidelité d'un Traducteur ne va pas jusques-là; & je croy que

Amphora signifie proprement un vase ou une bouteille de terre à deux anses.

quand ces Traducteurs auroient mis *cruche*, au lieu d'*hydrie*, & *bouteille* au lieu d'*amphore*, leur traduction n'en seroit pas moins exacte. Quels termes, bon Dieu, qu'*hydrie* & *amphore!* A quel marché, à quelle foire de France vend-on des *hydries* & des *amphores?* Une servante n'étonneroit-elle pas bien sa maistresse, de luy dire, *j'ay acheté aujourd'huy une hydrie & une amphore?* ce seroit bien pis que la servante des Femmes sçavantes de Moliere. Car enfin si Martine se sert de mots impropres, & ne garde pas toûjours les regles de la grammaire: au moins on l'entend; elle ne parle pas Latin en François; elle n'use point de mots inconnus aux hales, & qui ayent besoin d'interprete. Cependant le mot d'*hydrie* se trouve dans un nouveau dictionnaire latin & françois: mais apparemment il ne se trouvera pas dans celuy de l'Académie Françoise.

GENS.

G*Ens*, dans la ſignification de *perſonnes*, ſelon la Remarque de M. de Vaugelas, eſt maſculin, quand l'adjectif le ſuit, & feminin quand il le précede; *ce ſont de ſottes gens*, *ce ſont des gens réſolus*. Mais il y a un cas à quoy M. de Vaugelas n'a point pris garde; c'eſt quand dans la meſme phraſe il y a un adjectif devant, & un adjectif ou un participe aprés. On demande s'il les faut mettre tous deux au meſme genre, ſelon la regle générale, ou ſi l'on doit mettre le feminin devant, & le maſculin aprés. Par exemple, s'il faut dire, *il y a de certaines gens qui ſont bien ſots*, ou *bien ſottes*; *ce ſont les meilleures gens que j'aye jamais veuës*, ou *veûs*. Les plus ſçavans dans la Langue croyent qu'il faut dire *ſots* & *veûs* au maſculin, par la raiſon que le mot de *gens* veut toûjours le maſculin aprés ſoy. C'eſt une bizarrerie étrange qu'un mot ſoit maſ-

culin & feminin dans la mesme phrase; mais ce sont ces sortes d'irrégularitez qui font en partie la beauté des Langues.

Observations sur la Langue Françoise. M. Ménage a bien remarqué que *gens* ne se dit point d'un nombre déterminé, par exemple, *quatre gens, six gens, dix gens*; & qu'il faut dire, *quatre hommes, six hommes, dix hommes*. Il pouvoit ajoûter, pour confirmer son observation, qu'à la verité on joint *gens* avec *cent* & *mille*, mais que c'est seulement pour signifier un nombre indéterminé; *il y a cent gens dans cette maison; j'ay veû aujourd'huy mille gens*: & cela est si vray, que si en effet il y avoit justement cent personnes dans une maison, & qu'on eust veû mille personnes de compte fait, ce seroit mal parler que de dire, *il y a cent gens dans cette maison; j'ay veû mille gens*: il faudroit dire, *il y a cent personnes, j'ay veû mille personnes*, ou *mille hommes*.

Le mesme Auteur condamne également *dix gens*, & *dix jeunes gens*:

mais avec tout le reſpect que je luy dois, je doute que *dix jeunes gens* ſoit mal dit, & que M. d'Ablancourt ne parle pas correctement, en diſant dans ſon Marmol: *Ali, qui ſe douta de ce que c'eſtoit, prit ſon ami nommé Yahya, & dix autres jeunes gens de leur faction.* Il eſt certain qu'on dit tous les jours, *ce ſont trois honneſtes gens*; & les Cenſeurs des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, quelque ſeveres qu'ils ſoient, ne ſe ſont pas aviſé de reprendre cét endroit: *Nous en voyons tous les jours, qui dans les regles devroient plaire, & qui néanmoins déplaiſent fort, comme ces deux Seigneurs aſſez connus à la Cour, de qui on diſoit qu'il y avoit en eux plus de bonnes qualitez qu'il n'en falloit pour faire quatre honneſtes gens, & que cependant ils ne l'eſtoient pas.* Cela me fait croire que quand on met un adjectif, ou quelque choſe devant *gens*, on peut y joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens, quatre honneſtes gens*; &

c'eſt pour cela qu'on dit bien, en prenant *gens* pour domeſtiques, ou pour ſoldats, *il eſt venu avec dix de ſes gens; il n'avoit qu'un de ſes gens avec luy.*

NET.

CE mot eſt fort en uſage depuis quelques années, pour ſignifier qu'on eſt innocent, & que la conſcience ne reproche rien. *Je ſuis net là-deſſus, & je ne crains rien; mon procedé eſt net; je n'ay jamais veû un procedé plus net que le ſien; une conduite nette & irreprochable.*

BON SEIGNEUR.

LE mot de *bon* eſtant joint avec les noms appellatifs, comme *juge, capitaine, ſoldat, ami,* &c. fait une loûange, *bon juge, bon capitaine, bon ſoldat, bon ami,* &c. Il n'y a que *ſeigneur* avec lequel il marque du mépris. *Bon ſeigneur* ſignifie dans la converſation & en ſtile bas, un petit génie; & alors *ſeigneur* ne ſe dit

qu'au figuré. Un de nos meilleurs Ecrivains n'a pas laiſſé de dire: *Ce fut une grande perte pour tous les pauvres, dont ce bon ſeigneur eſtoit le refuge le plus ordinaire.* Les gens de la campagne diſent à la verité, *c'eſt un bon ſeigneur, c'eſt une bonne dame*, pour loüër le ſeigneur & la dame de leur village; mais on ne parle pas à la ville comme au village, & les gens de la campagne ne ſont pas de bons modeles. Tout le monde ſçait que dans le diſcours familier ce mot avec *homme* & *femme* ſe prend dans un bon ou mauvais ſens ſelon le ton que nous luy donnons; *c'eſt un bon homme, c'eſt une bonne femme.* Les Latins prennent leur *bonus* à peu prés comme nous prenons noſtre *bon*, témoin ce que dit Ciceron d'Hirtius & de Panſa: *Conſules duos bonos quidem, ſed dumtaxat bonos amiſimus.*

JE NE L'AIME, NI NE L'ESTIME.

C'EST ainſi qu'on parle. Ce ſeroit mal parler que de dire, *je*

ne l'aime pas, ni ne l'estime pas; ou *je ne l'aime, ni ne l'estime point*. On dit cependant, *je ne l'aime pas, je ne l'estime pas*, & ce seroit mal dit, *je ne l'aime, & ne l'estime*; le *ni* est cause qu'on retranche le *pas* élegamment, non-seulement en cette phrase, mais aussi en d'autres.

Voyez les oyseaux du ciel, dit l'Auteur de l'Histoire sainte du Nouveau Testament, *ils ne sement, ni ne moissonnent : considerez les lys des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent, ni ne filent*. Si on ne mettoit *ni* entre les verbes, il faudroit mettre *point* à chaque verbe, sans conjonction entre deux, comme fait un autre Traducteur : *Considerez les oyseaux du ciel, ils ne sement point, ils ne moissonnent point : considerez comment croissent les lys des champs, ils ne travaillent point, ils ne filent point*.

MALHEUREUX, MISERABLE.

CEs deux mots se ressemblent extrémement : ils ne laissent pas

d'avoir quelque chose de particulier l'un & l'autre; & on pourroit les comparer à deux freres, qui estant à peu prés de mesme taille, & ayant les mesmes traits de visage, n'ont pas tout-à-fait les mesmes sentimens, ni les mesmes inclinations. On dit indifferemment, *une vie malheureuse*, *une vie miserable*: on dit, *c'est un malheureux*, *c'est un miserable*; *malheureux, miserable que vous estes*, pour dire, *c'est un méchant homme*; *méchant que vous estes*. Il y a des endroits où l'un est bon, & l'autre ne vaut rien. On est *malheureux* au jeu, on n'y est pas *miserable*; mais on devient *miserable*, en perdant beaucoup au jeu. *Miserable* semble marquer un estat fascheux, soit que l'on y soit né, soit que l'on y soit tombé. *Malheureux* semble marquer un accident qui arrive tout-à-coup, & qui ruine une fortune naissante, ou établie. Un courtisan disgracié est *malheureux*; un Général d'armée, qui perd une bataille, aprés avoir

fait son devoir, est *malheureux*. Ce ne seroit pas parler juste, que de les appeller *miserables*. On plaint proprement les *malheureux*; on assiste les *miserables*.

L'Auteur des Réflexions morales a compris parfaitement la notion de *malheureux*, quand il a dit.

On n'est jamais si heureux, ni si malheureux que l'on pense.

On se console souvent d'estre malheureux, par un certain plaisir qu'on trouve à le paroistre.

Ceux qui se sentent du merite, se piquent toûjours d'estre malheureux, pour persuader aux autres & à eux-mesmes qu'ils sont au dessus de leurs malheurs, & qu'ils sont dignes d'estre en butte à la fortune.

Miserable a un sens que *malheureux* n'a pas; car on dit d'un méchant auteur, *c'est un auteur miserable*.

Oraison de Ciceron pour le Poëte Archias.

Un homme, qui a jugé le travail d'un miserable faiseur de vers, digne pourtant de quelque reconnoissance;

que n'euſt-il point fait pour noſtre poëte?

Encore ſi c'eſtoit un philoſophe qui parlaſt ainſi, peut-eſtre meriteroit-il d'eſtre écouté : mais qu'un miſerable grammairien, qui n'a d'empire que ſur les ſyllabes, prononce hardiment ſur les ouvrages de tant de grands hommes, c'eſt à mon ſens ce qui ne peut eſtre ſouffert. *Guerre des Auteurs.*

On dit d'un ouvrage qui ne vaut rien, *cela eſt miſerable.* On dit à peu prés dans le meſme ſens, *vous me traitez comme un miſerable*, pour dire, *vous n'avez nulle conſideration, ni nul égard pour moy.* On dit encore, *c'eſt un miſerable*, pour dire, *un homme qui n'a nul merite, & qui a l'ame baſſe*; quoy-qu'il ſoit de qualité, & dans une haute fortune.

En ville, a la ville.

On dit, *Monſieur eſt à la ville*, pour marquer qu'il n'eſt pas à la campagne ; & on dit, *Monſieur*

est en ville, pour marquer qu'il n'est pas au logis.

ARTISAN, OUVRIER.

IL n'y a peut-estre point de mots en nostre Langue qui doivent plus à l'usage que ces deux-là. C'est l'usage qui les a élevez au dessus de leur origine, qui est basse d'elle-mesme ; & si je voulois me servir de métaphores pour exprimer ma pensée, je dirois qu'aprés leur avoir donné droit de bourgeoisie, il leur a encore donné des lettres de noblesse. Et en effet, ces deux mots, qui dans le propre se disent des gens d'une condition abjecte, s'appliquent dans le figuré aux personnes les plus illustres, aux princes, aux philosophes, & à Dieu mesme. Car, comme nous disons d'un homme qui gagne sa vie à la sueur de son visage, *un pauvre artisan, un ouvrier à la journée* ; nous disons de Dieu, *ce divin artisan, cét admirable ouvrier*. Nous disons d'un Prin-

ce, qu'*il eſt l'artiſan de la fortune des particuliers*; & d'un ſage, qu'*il eſt luy-meſme l'ouvrier & l'artiſan de ſa fortune*. Il eſt vray que nous ajoûtons toûjours à ces mots bas un adjectif, qui les releve, *cét admirable ouvrier*; ou bien nous leur donnons un régime, qui les tire de leur baſſeſſe naturelle, *l'artiſan de ſa fortune*. Car il faut remarquer, qu'*artiſan* & *ouvrier*, qui n'ont jamais de régime dans le propre, en ont quelquefois dans le figuré. On ne dit point en François d'un cordonnier, qu'*il eſt l'artiſan d'un ſoulier*, ni d'un menuiſier, qu'*il eſt l'ouvrier d'une porte*. On dit, *c'eſt un bon artiſan*, *c'eſt un bon ouvrier*; *voilà l'artiſan*, *voilà l'ouvrier*. Au contraire, dans le figuré, on joint élegamment *artiſan & ouvrier* avec d'autres mots qui en ſont regis; & nos bons Auteurs en uſent ainſi. M. de Balzac dit dans ſes Entretiens, en parlant de Mecenas: *Cét homme envoyé extraordinairement pour l'ornement de*

son siecle, pour la derniere perfection des sciences & des arts ; pour inspirer les poëtes, les historiens & les orateurs ; pour donner du courage & de la force à tous les autres artisans de la belle gloire. Et Mademoiselle de Scudery dit dans la conversation des souhaits : *Il y a quelque chose de plus doux à estre soy-mesme l'artisan de sa propre grandeur, & à ne devoir rien qu'à soy-mesme.*

Eloges du Cardinal Mazarin.

A l'égard d'*ouvrier*, M. Patru dit dans l'éloge de Pomponne de Belliévre : *Chanceliers de Belliévre & de Sillery, fameux ouvriers de la memorable paix de Vervins! On demande qui fut l'ouvrier d'une révolution si étonnante.* Il dit ailleurs : *Qui n'admirera cét esprit celeste, qui fut l'ouvrier de tant de fictions si ingenieuses, & qui nous menent par un chemin semé de fleurs jusqu'aux portes du Sanctuaire?*

Panégyrique du Roy.

M. Pelisson use de la mesme phrase dans le Panégyrique du Roy : *Qui ne l'admirera luy-mesme infiniment*

ment davantage, ſi par les voyes plus ſecrétes, plus obſcures & plus inconnuës du gouvernement, dont il eſt luy ſeul l'ouvrier, le conducteur & le maiſtre, il a ſceû corriger, ſurmonter, & changer en mieux les mœurs, les inclinations & le génie de ſes peuples?

A la verité tout cela ne ſe dit que dans le ſtile ſublime; mais enfin, cela ſe dit. Au reſte, quoy-qu'on ne diſe pas d'un manœuvre, qu'*il eſt l'ouvrier, ou l'artiſan de la maiſon*, on dit de Dieu, qu'*il eſt l'ouvrier de toutes choſes, le ſouverain artiſan du monde.* Au premier exemple, *artiſan, ouvrier* eſt tout-à-fait dans le propre; au ſecond, le figuré eſt meſlé avec le propre: & c'eſt ce qui fait peut-eſtre qu'on dit l'un plûtoſt que l'autre.

TROUVER A REDIRE,
TROUVER A DIRE.

TOus deux ſont bons; & c'eſt également bien dit, *j'y ay trouvé à redire, j'y ay trouvé à dire.*

Je ne puis rien trouver à redire en tout ce que vous faites ; & ce que je blasmerois en un autre, me paroist en vous une vertu extraordinaire, dit M. de la Chambre à Madame la Marquise de Sablé. *Momus trouvoit à redire*, dit M. d'Ablancourt, *que le taureau eust les cornes au dessus des yeux, & disoit qu'il les devoit avoir au dessous, afin qu'il vist mieux où il frappoit.*

J'envie la felicité de mon procureur, qui commence toutes ses lettres par, J'ay receû la vostre, *sans qu'on y trouve rien à dire*, disoit agréablement M. Sarasin, au rapport de M. Pelisson. Cependant *trouver à redire* semble plus commun que *trouver à dire.*

Il n'y a qu'une occasion où *à redire* seroit mal. C'est quand il s'agit d'une chose que nous ne trouvons point, ou d'une personne dont nous avons de la peine à nous passer. On dit, *j'ay trouvé cent écus à dire dans ma cassette ; c'est un homme*

agréable, & je le trouve fort à dire icy.

On aſſemble la Communauté, pour regler ſa Profeſſion, dit M. Patru, en parlant de la Novice de Pontoiſe: *les Révoltées vont toutes, en apparence, porter leur ſuffrage, mais la pluſpart ne mettent rien dans la boëte; on vient pour examiner le ſcrutin, on trouve dix ou douze voix à dire.* Il avoit dit auparavant: *La voilà dans l'hoſpital, elle prend l'habit, ſans que perſonne y trouve à redire.* Plaidoyer pour Ma[...] Guenegau[...]

Si voſtre philoſophie ne vous a pas rendu entierement inſenſible aux loüanges judicieuſes & à l'amour des gens de bien, dit M. Coſtar à un courtiſan diſgracié, *ſouvenez-vous qu'on vous trouve à dire où vous n'eſtes pas; & que jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

Celuy qui dit à M. le Mareſchal d'Albret retiré dans une maiſon de campagne: *Vos amis, qui vous trouveront beaucoup à redire, ſont plus à*

plaindre que vous; celuy, dis-je, qui met *à redire* en cét endroit, manque un peu d'exactitude.

COMÉDIE.

QUOY-QUE la *comédie* soit une espece particuliere du poëme dramatique, ce mot en François signifie toute piece de theatre, jusqu'à celle qui n'a rien du tout de comique. Nous disons, en parlant des pieces tragiques, qui se joüënt, *aller à la comédie*. Nous disons: *Les comédies de M. Corneille ont un caractere Romain, & je ne sçay quoy d'héroïque, qui leur est particulier; les comédies de M. Racine ont quelque chose de fort touchant, & ne manquent gueres d'imprimer les passions qu'elles representent.* L'Auteur d'un petit ouvrage, qui est le plus pur & le plus délicat du monde, dit de Saint Augustin: *Il s'accuse de s'estre laissé attendrir à la comédie.* L'Auteur d'un autre ouvrage tres-ingénieux, introduit Alexandre Hardi

ancien poëte tragique, diſant de ſoy-meſme: *En trois jours je faiſois une comédie, les comédiens l'apprenoient, & le public la voyoit.* L'uſage paroiſt clairement dans ces deux exemples.

Auſſi M. le Prince de Conty a intitulé ce qu'il a écrit contre ces ſortes de divertiſſemens profanes, *Traité de la comédie & des ſpectacles*; & pour juſtifier ſon titre, il remarque luy-meſme que ce nom d'une eſpece particuliere eſt devenu en France un nom général, qui convient à toutes les pieces de theatre, ſoit qu'elles ſoient effectivement des comédies, ſoit que ce ſoient des tragédies. Il n'y a qu'une occaſion où l'on doit ſe ſervir du mot de tragédie: c'eſt quand on parle des pieces de theatre qui ſe repreſentent dans les Colleges. Ce ſeroit mal dit, *j'ay eſté à la comédie du College de Clermont*; il faut dire, *à la tragédie.*

Ce que j'ay dit du mot de *comédie* ſe doit entendre quand on parle

en général de ces ſpectacles. Car ſi on parloit d'une piece en particulier, & qu'on vouluſt en marquer le caractere, il faudroit uſer du mot de *tragédie*, en cas que la piece fuſt tragique ; & dire par exemple, *Andromaque eſt une tragédie.* Et ce qui confirme cét uſage, c'eſt que les maiſtres de l'Art donnent à leurs pieces tragiques le titre de *Tragédie : Andromaque Tragédie.* Cependant, allant voir joüer Andromaque, il faut bien ſe garder de dire, *je m'en vas à la tragédie* ; & auſſi, en conſiderant la nature de la piece, il ne faut pas dire, *Andromaque eſt une comédie,* quoy-qu'il faille dire, en parlant d'Andromaque, *c'eſt une des plus belles comédies qui ait paru ſur le theatre,* parce qu'alors il ne s'agit pas de l'eſpece, & qu'on ne parle qu'en général : au lieu que quand on dit, *Andromaque eſt une tragédie,* comme il faut le dire en de certaines rencontres, on marque l'eſpece particuliere ; on oppoſe la *tra-*

gédie à la *comédie*, *Andromaque* aux *Plaideurs*. Et c'eſt ſuivant cette diſtinction que Joachim du Bellay diſoit autrefois : *Quant aux comédies & tragédies, ſi les Rois & les Républiques les vouloient reſtituër en leur ancienne dignité qu'ont uſurpé les farces & moralitez, je ſerois bien d'opinion que tu t'y employaſſes.* Sur quoy Charles Fonteine dit dans ſon Quintil : *De comédies françoiſes en vers, certes je n'en ſçay point ; mais des tragedies, aſſez, & de bonnes.* C'eſt auſſi, ſuivant la meſme diſtinction, que nous diſons, *les comédies d'Ariſtophane, de Plaute, de Terence ; les tragédies de Sophocle, d'Euripide, de Seneque.*

Illuſtration de la Langue Françoiſe.

Quintil Cenſeur.

SE LAVER D'UN CRIME, d'un ſoupçon.

ON parle de la ſorte dans le figuré ; mais on ne diroit pas dans le propre, *ſe laver les mains de la boüë, ſe laver le viſage de la pouſſiere, d'une tache.* On dit ſeulement,



se laver les mains, se laver le visage; sans ajoûter le régime de la chose qui salit les mains, ou le visage. Si cependant on prend le mot de tache figurément, on dira bien, *je me suis lavé de cette tache,* car c'est comme si l'on disoit, *je me suis lavé de ce crime.*

MANEIGE.

CE mot est à la mode dans le figuré, & s'applique à beaucoup de choses, où il ne s'agit point de chevaux. En parlant d'un courtisan habile, on dit, *il entend le maneige:* en parlant d'une négotiation délicate, on dit, *c'est un maneige difficile; le maneige de la Cour de Rome; le maneige des affaires.* Ce mot est purement Italien dans cette signification, & nous le devons peut-estre à M. le Cardinal Mazarin, qui estoit luy-mesme, pour me servir des termes de sa Langue, *in un gran maneggio di grandi affari.*

LIVRES, FRANCS.

IL n'y a peut-eſtre point de mots françois, où la bizarrerie de noſtre Langue paroiſſe davantage ; ce ſont des mots purement ſynonymes, qui ont un uſage tout different. On dit, *il a vingt mille livres de rente, cinquante mille livres de rente, cent mille livres de rente.* Ce ſeroit mal parler, que de dire, *il a vingt mille francs de rente, cinquante mille francs de rente,* &c. *Francs* ne ſe met jamais avec *mille* & *rente.*

On dit au contraire, *ſa maiſon luy a couſté vingt mille francs ; il a acheté ſa charge cent mille francs,* & non pas *vingt mille livres, cent mille livres.* On ne dit jamais, *un franc,* ni ſeul, ni joint à un autre nombre, comme *vingt & un francs, trente & un francs.* On ne dit pas non plus *deux francs, trois francs, cinq francs,* quoy-qu'on diſe, *quatre francs, ſix francs, ſept francs, huit francs,* &c. On ne dit point auſſi en parlant,

une livre, deux livres, trois livres, &c. bien qu'on l'écrive en faiſant des comptes. Ainſi ce ſeroit également mal dit, *cela m'a couſté une livre, deux livres, trois livres, cinq livres*, que de dire, *cela m'a couſté un franc, deux francs, trois francs, cinq francs.* Il faut dire, *cela m'a couſté vingt ſols, quarante ſols, un écu, cent ſols.* J'ay dit qu'on diſoit, *quatre francs, ſix francs, ſept francs,* &c. cela s'entend, s'il ne ſuit point d'autre nombre: car alòrs on ſe ſert de *livres*, & non pas de *francs.* Par exemple, quoy-qu'on diſe, *cela m'a couſté quatre francs, ſept francs, huit francs;* on dit toûjours, *cela m'a couſté quatre livres dix ſols, ſept livres douze ſols, huit livres quinze ſols.* On dit, *il me doit cent francs:* ce ſeroit mal dit, *il me doit cent livres.* Mais quand la ſomme paſſe *cent*, il ſemble qu'on uſe indifferemment de l'un & de l'autre, en parlant d'une debte, *il me doit deux cens livres, il me doit deux cens francs:* on dit néanmoins

un sac de mille francs, & non pas *de mille livres*. On dit d'ordinaire, *il a quatre mille livres de pension*, & non pas *quatre mille francs de pension*. Quoy-qu'on distingue assez ces deux termes, quand on sçait un peu la Langue; la réflexion ne sera pas inutile, quand elle ne serviroit qu'à faire voir jusqu'où va le caprice de l'usage.

RAPPORT VICIEUX.

J'APPELLE un rapport vicieux, quand un mot se rapporte à un autre, auquel il ne devroit point se rapporter. L'exemple le fera entendre. *De quoy les Juges n'estant pas d'avis, on dépescha à l'Empereur, pour sçavoir le sien*. *Le sien* se rapporte à *d'avis*. Je dis qu'il ne devroit point s'y rapporter, parce que *d'avis* est un mot indéfini, qui n'a ni queuë, ni régime. S'il y avoit dans l'exemple, *les Juges dirent leur avis, & on dépescha à l'Empereur, pour sçavoir le sien*, cela seroit régulier, & le *sien* se rapporteroit bien

à *leur avis*. Ainsi, pour écrire corréctement, je dirois, *de quoy les Juges n'estant pas d'avis, on dépescha à l'Empereur, pour sçavoir son sentiment.* On peut juger par cette Remarque si ce seroit parler juste, que de dire, *il n'est pas d'humeur à faire plaisir, & la mienne est bienfaisante*, en faisant rapporter *la mienne* à *d'humeur*; *que j'ay de joye de nous revoir! la vostre n'en approche point*, en faisant rapporter *la vostre* à *de joye*. Si l'on avoit dit, *son humeur n'est pas de faire plaisir, que ma joye est grande de nous revoir:* on pourroit dire régulierement, *la mienne est bienfaisante, la vostre n'en approche point*; en opposant *la mienne* à *son humeur*, & *la vostre* à *ma joye*.

Elevation, Hauteur, Sublimité.

Ces trois mots sont bons, mais il ne faut pas en user indifferemment.

Elevation se dit dans le propre & dans le figuré. *Elevation du pole*,

élevation d'un astre; élevation d'un bastiment; élevation de fortune; élevation de cœur; élevation d'esprit. Plus les hommes ont d'élevation de cœur & d'esprit, plus ils sont touchez de l'amour des loüanges, & d'un violent desir d'aquerir de la réputation, dit Mademoiselle de Scudery dans le Discours de la Gloire, qui a remporté le prix de l'Académie.

Hauteur se dit à peu prés de mesme dans un sens propre, & dans un sens métaphorique. *La hauteur d'une montagne; la hauteur d'une colomne; la hauteur des cieux; la hauteur du pole;* ou *les hauteurs* simplement, *prendre les hauteurs: un homme qui ne sçait ce que c'est que longitudes, que hauteurs, seroit un méchant pilote. Hauteur* & *hauteurs* se dit encore des collines & des tertres: *Il fit monter sa cavalerie jusques sur la hauteur qu'il occupoit; son dessein estoit de marcher par les hauteurs contre le camp des Bavarois.* *Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Nous disons métaphoriquement,

la hauteur de nos mysteres. M. le Chevalier de Méré dit, *la hauteur de l'esprit*; c'est dans la *Justesse*, en parlant à Madame la Mareschalle de Clerembaut : *Tout le monde vous loüë, Madame ; au moins je ne voy personne qui ne demeure d'accord que vous avez de l'esprit : on en remarque par tout la délicatesse & l'agrément ; mais je ne sçay si quelque autre que moy en connoist bien la hauteur & l'étenduë.* M. de Condom dit, *hauteur d'ame : Elle donnoit non-seulement avec joye, mais avec une hauteur d'ame, qui marquoit tout ensemble & le mépris du don, & l'estime de la personne.* *Hauteur* tout seul se prend *pour fierté & orgueil ; il luy a parlé avec hauteur ; traiter les gens de hauteur. Le Duc d'Espernon luy-mesme avec toute sa hauteur & sa fierté ordinaire*, dit M. l'Abbé de la Chambre, *ne put s'empescher de luy donner sa confiance*,

Oraison funébre de Madame, Duchesse d'Orleans.

Oraison funébre de M. le Chancel. Seguier.

Hauteur se dit de Dieu en poësie, & Malherbe l'a employé de

cette sorte dans une de ses paraphrases sur les Pseaumes :

O sagesse éternelle, en merveilles feconde,
Mon Dieu, mon créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le Ciel est bas au prix de ta hauteur !

On peut le dire d'une Science, d'un Art :

C'est en vain qu'au Parnasse un temeraire auteur,
Pense de l'Art des vers atteindre la hauteur.

Et les Critiques, qui ont condamné *hauteur* en cét endroit, sont, si je ne me trompe, de méchans Critiques.

Sublimité se dit dans le figuré, & est un bon mot, que M. Des Préaux a rendu meilleur, en l'employant plusieurs fois dans la traduction de Longin : *La sublimité des choses divines, la sublimité du génie, de l'esprit, des pensées, du langage, du stile.* Mais *sublimité* ne s'étend pas si

loin qu'*élevation* & *hauteur*; car on ne diroit pas, *sublimité de fortune*. On ne dit pas aussi, *sublimité de montagne*; cela vient peut-estre de ce que *sublime* ne se dit point dans le propre en François comme en Latin: car nous ne disons pas, *une montagne sublime*, de mesme que nous disons, *une montagne élevée*, *une haute montagne*. Nous disons seulement dans le figuré, *un esprit sublime*, *un stile sublime*, *un discours sublime*, &c. & quand l'adjectif n'est point en usage dans le propre, le substantif d'ordinaire n'y est point aussi.

Je ne parle point d'*élevement*; c'est un vieux mot, que deux ou trois Ecrivains modernes trouvent à leur gré, & qu'ils employent en toutes rencontres. Mais si *élevement* plaist à ces Messieurs; il ne plaist pas à Messieurs de l'Académie, ni à tous les autres bons Auteurs de nostre temps. Je laisse à juger si l'autorité de deux ou trois Ecrivains doit l'emporter sur tout le reste; ou si

elle peut faire une opinion probable en matiere de langage.

Je ne parle point auſſi de *hauteſſe* ; car hors *Sa Hauteſſe*, quand il s'agit du Grand-Seigneur, c'eſt encore pis qu'*élevement*. On l'a dit autrefois pour *hauteur*, *élevation* ; mais on ne le dit pas maintenant : & les deux ou trois Ecrivains qui s'en ſervent, ne ſont point ſuivis.

DANS LE CORPS, pour AU CORPS.

EXEMPLE. *Il y a des gens qui plaiſent, quelques defauts qu'ils ayent dans le corps, & dans l'eſprit* ; il faut dire, *quelques defauts qu'ils ayent au corps*. Il faut dire *au corps*, quand on parle des defauts exterieurs, comme on en parle dans l'exemple. Il faut dire auſſi *& à l'eſprit*, en cét endroit, à cauſe que *corps* & *eſprit* ſont joints. *Des filles qui n'ont ni au corps, ni à l'ame aucun des defauts dont il eſt parlé dans les conſtitutions*, dit M. Patru. *Dans le corps* va aux parties interieures, comme

Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.

le foye, ou la rate ; & ainſi on dit, *il a un abcés dans le corps*. Quand on parle de l'eſprit ſeul, on peut dire, *il a dans l'eſprit beaucoup de defauts* ; & l'Auteur des Réflexions morales parle de la ſorte : *Il y a plus de defauts dans l'humeur que dans l'eſprit.*

INSIDIATEUR, INSIDIATRICE.

UN des plus célebres Traducteurs de noſtre temps ſemble avoir entrepris d'établir ces mots ; il s'en ſert pluſieurs fois dans un de ſes livres. Il dit, *l'inſidiateur & l'ennemi de luy-meſme ; les démons, ces inſidiateurs de nos ames ; cette ennemie domeſtique, qui eſt ſon inſidiatrice perpetuelle ; c'eſt une inſidiatrice & une ennemie domeſtique, qui veut ravir le treſor de nos vertus.*

Si *inſidieux*, que Malherbe vouloit introduire, avoit paſſé ; il auroit frayé le chemin à *inſidiateur* ; mais comme on a rebuté *inſidieux*,

je crains qu'on ne reçoive pas *insidiateur.*

En recherchant la raison pourquoy certains mots ne s'introduisent point quelque utiles qu'ils paroissent, & quelque puissans protecteurs qu'ils ayent ; j'ay remarqué que nous ne recevons gueres de nouveau un mot tout latin, à moins que nous n'en ayions déja un qui luy ressemble en quelque façon, & qui aide à le faire connoistre. *Le mouvement de trépidation* n'a pas esté peut-estre inutile à l'établissement d'*intrepide.* De plus, nous rejettons d'ordinaire les mots qui sont dérivez d'un mot que nous n'avons point. Par exemple, *insidia*, qui signifie embusches, est l'origine d'*insidieux* & d'*insidiateur* ; c'est de ce premier mot que les deux autres ont pris naissance : il est, si j'ose ainsi parler, comme le pere & le chef de la famille. Nous n'avons point pris du Latin ce premier mot, comme nous en avons pris tant d'autres ; & c'est pour cela

ſans doute que nous n'avons pû nous accommoder d'*inſidieux*, & que nous aurons de la peine à nous accommoder d'*inſidiateur*. Il ſemble que n'ayant point receû le pere, nous n'oſions recevoir les enfans ; & ce qui rend ma conjecture aſſez probable, c'eſt que l'Italien, qui a formé *inſidie* du latin *inſidiæ*, a fait enſuite *inſidioſo* & *inſidiatore*.

Au reſte, quand nous dirions *inſidiateur*, il ne s'enſuivroit pas qu'on puſt dire, *inſidiatrice*, non plus qu'*exterminatrice*, *tentatrice*, *dominatrice*, *diſpenſatrice*, dont quelques Ecrivains ſe ſervent. On ne fait pas de ces feminins-là autant qu'on veut ; & il n'eſt permis d'employer que ceux que l'uſage a autoriſez, tels que ſont *actrice*, *ambaſſadrice*, *coadjutrice*, *fondatrice*, & quelques autres.

EN L'HONNEUR, A L'HONNEUR.

TOus deux ſe diſent. *En l'honneur* eſt plus commun : *chanter*

des hymnes en l'honneur de Dieu ; baſtir une egliſe en l'honneur d'un Saint. Le Heros de Virgile, dit un bon Auteur, *celebra des jeux en l'honneur de ſon pere.* Les Latins diſent *in honorem*, & c'eſt peut-eſtre à leur imitation que nous diſons *en l'honneur.*

A l'honneur eſt plus noble, & plus ſoûtenu. *L'envie qu'ils portoient naturellement aux grands, leur en fit trouver l'invention agréable : tellement qu'aprés avoir long-temps battu des mains à l'honneur du poëte, ils commanderent tout haut aux Juges de luy donner le prix*, dit M. Charpentier, en parlant de la comédie où Ariſtophane joüa Socrate en ſa preſence. Et M. de Benſerade dit agréablement au Cardinal Mazarin, lors que ce Miniſtre revint à la Cour, aprés que les troubles, qui l'avoient contraint de ſortir du Royaume, furent appaiſez :

Je vous exalterois en termes plus puiſſans,

Mais desaccoustumé que vous estes
d'encens,
Des vers à vostre honneur vous
sembleroient étranges.

On dit de mesme, *à la loûange*, *à la gloire : ce sont des vers à sa loûange ; un poëme composé à la gloire du Roy*. Mais on ne dit point *en sa loûange*, *ni en sa gloire*, comme on dit *en son honneur*.

RENDEZ A CESAR CE QUI est à César.

C'EST ainsi que tous les Traducteurs de l'Evangile & tous les Prédicateurs parlent ; & on peut dire que cette façon de parler est autorisée par l'usage : je ne prétens pas aussi la blasmer. Je prétens seulement faire là-dessus une réflexion, qui pourra servir du moins à connoistre le caprice de nostre Langue, & la tyrannie de l'usage. *César* en François ne signifie proprement que *Jules César*, le premier des Empereurs Romains ; & s'il signifie au-

tte choſe, c'eſt la dignité, ou le titre d'honneur que les Empereurs donnoient d'ordinaire à leurs enfans, témoin cét endroit de l'Hiſtoire de l'Arianiſme: *Arbogaſte Colonel de l'infanterie, envoyé dans les Gaules, pour s'en aſſeûrer, y ſurprit, & tua Victor, que Maxime ſon pere y avoit laiſſé, aprés l'avoir créé Céſar.*

Céſar en Latin ne ſignifie pas ſeulement *Jules Céſar*, mais auſſi *Empereur*; & dans l'endroit dont il eſt queſtion, il s'agit de l'Empereur Tibere. A la verité *Céſar* au pluriel ſignifie quelquefois parmi nous *Empereur*, en proſe & en vers. *D'où vous vient cette audace de parler publiquement, d'écrire pour ſoulever le peuple contre la religion des Céſars*, dit l'Auteur de la Mort des Juſtes, en faiſant parler le Proconſul Maxime à Saint Cyprien. M. Coſtar dit, aprés Senéque, *que la fortune aime les larmes des Céſars*; & M. Godeau dit, en parlant de Rome,

dans l'Elégie qu'il adresse à M. d'Andilly sur ses Oeuvres Chrestiennes :

> *Où les Rois à genoux venoient de toutes parts,*
> *Adorer la grandeur du trône des Césars.*

Avec tout cela *César* au singulier ne signifie point *Empereur*; & il est bien probable que celuy qui a traduit le premier ce passage, *reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari*, n'entendoit pas trop le François. Il est du moins évident que ce premier Traducteur a fait deux fautes dans un seul mot, l'une, disant *César* pour *Empereur*; l'autre, disant *à César*. Car supposé que *César* signifie là *Empereur*; c'est un nom appellatif, qui demande un article; & il faudroit dire, *rendez au César ce qui est au César*, comme nous dirions, *rendez au Roy ce qui est au Roy*. *A César* est aussi irrégulier que le seroit *à Roy*, *à Empereur*. S'il s'agissoit de Jules César, comme *César* est un nom propre,

pre, qui se met sans article, *à César* seroit régulier; mais il s'agit de Tibere, qui regnoit alors. Cependant, quelque irrégularité qu'il y ait dans cette phrase, il faut s'en servir sans scrupule. L'usage, qui a établi des solécismes, peut autoriser des barbarismes, quand il luy plaist: il faut, dis-je, s'en servir, à l'exemple de nos bons Auteurs, qui l'employent non-seulement dans le propre, mais aussi dans le figuré. *Recevez les loûanges qui vous sont deûës, & souffrez qu'on rende à César ce qui appartient à César*, dit M. de Voiture à M. le Prince, sur le succés de la bataille de Rocroy, lors que ce grand Prince n'estoit encore que Duc d'Enguien.

ORIGINAL.

QUOY-QUE ce mot soit devenu assez commun depuis quelques années, il n'en est pas pour cela moins élegant, *un esprit original, des manieres originales; cela est*

original, pour marquer quelque chose de nouveau, & d'un caractere particulier. *Il y a peu d'Auteurs qui soient originaux*, c'est à dire, qui ne copient point les autres, qui tirent tout d'eux-mesmes, qui imaginent des choses nouvelles & extraordinaires. *Il est bon de puiser dans les sources, d'étudier à fond les anciens, principalement ceux qui sont originaux*, dit l'Auteur des Réflexions sur l'Eloquence. *A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux*, dit M. Pascal. *Original* est là adjectif; & ce seroit mal dit en ce sens, *ceux qui sont des originaux.*

Original substantif ne se dit que des choses qui sont premieres en leur genre, & qui ne sont point des copies: comme les chefs-d'œuvres de l'art; les manuscrits anciens; les lettres écrites, ou signées de la main de ceux qui en sont les auteurs. *Ce tableau-là est un original; l'original Hebreu; l'original d'une lettre.*

On dit, en riant, & en parlant d'un homme qui a quelque chose de singulier & d'extravagant dans l'esprit, ou dans sa conduite, *c'est un original.*

On diroit bien néanmoins sérieusement *original*, en y ajoustant un adjectif, ou en luy donnant un régime. L'Auteur des Réflexions sur la Poëtique d'Aristote, dit à l'occasion d'Homere : *C'est sur ce grand original que Platon est devenu philosophe ;* & l'Auteur du Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin, dit au sujet de M. de Voiture : *Ceux qui ne veulent admirer que M. de Voiture, le tiennent pour l'unique original des choses galantes.* On diroit bien, *Job est un original de patience ; Socrate est un original de sagesse.*

Original adjectif se dit des langues, des textes, des pieces dans une affaire ; *les langues originales, les textes originaux, les pieces originales.*

DROITURE.

CE mot ne se dit que dans le figuré ; *c'est un homme qui a de la droiture*, pour dire, *qui a de la probité, qui est juste, qui est équitable.*

Guerre des Auteurs. *Il est bien plus important de garder la droiture dans nos actions, que de connoistre une ligne droite.*

Pratique de la Perfection Chrestienne. *Cherchez premierement le Royaume de Dieu ; servez-le en esprit de droiture & de justice.* Le mot de *droiture* est ancien ; & Antoine Baif dit dans ses Mimes :

Toy qui es ami de droiture.

Quelques-uns disent *droiture d'esprit, la droiture de l'esprit.*

Pensées de M. Pascal. *Il y a deux sortes d'esprits ; l'un de pénetrer vivement & profondément les consequences des principes, & c'est là l'esprit de justesse ; l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, & c'est là l'esprit de géometrie : l'un est force & droiture d'esprit, l'autre est étenduë d'esprit.*

Fidelle en ſes paroles, incapable de déguiſement, ſeûre à ſes amis; par la lumiere & la droiture de ſon eſprit elle les mettoit à couvert des vains ombrages, & ne leur laiſſoit à craindre que leurs propres fautes. *Oraiſon Funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans.*

On pourroit dire de la meſme maniere, *droiture de cœur, la droiture du cœur:* mais on ne dit point, & on ne peut jamais dire, *la droiture d'une ligne, la droiture d'une colomne*; quoy-qu'on diſe, *une ligne droite, une colomne droite*; comme on dit, *un eſprit droit, un cœur droit.* On dit néanmoins, *écrire en droiture*, pour *écrire directement*. C'eſt une façon de parler que nous avons priſe des Italiens, *andar à drittura.*

Supplier.

M. de Vaugelas a bien remarqué que quoy-que *ſupplier* ſoit plus reſpectueux & plus ſoumis que *prier*, il ne faut jamais dire *ſupplier Dieu*, comme on dit *ſupplier le Roy*; mais il n'a pas remarqué que *ſup-*

plier se peut dire à l'égard de Dieu en une rencontre. Par exemple, je puis dire à Dieu, en le priant, *je vous supplie, mon Dieu, de m'accorder la grace d'une veritable pénitence; je vous supplie de me pardonner mes pechez.* Je dis le mesme pour ce qui regarde la Vierge & les Saints. On dit, *les Catholiques prient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne prient point la Vierge & les Saints:* & ce seroit mal parler que dire, *les Catholiques supplient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne supplient point la Vierge & les Saints.* Mais on peut dire, ayant recours à la Vierge & aux Saints, *Vierge sainte, je vous supplie d'interceder pour moy auprés de Jesus-Christ vostre Fils; grands Saints, nous vous supplions de nous obtenir les graces dont nous avons le plus de besoin.*

HOMME DE CONDITION, Homme de qualité.

Condition dit moins que *qualité*; & *homme de qualité* eſt en noſtre langue quelque choſe de plus qu'*homme de condition*. Les perſonnes d'une haute naiſſance, ou celles qui s'en piquent, ſentent cela plus que les autres; & j'ay connu un homme de bonne maiſon, mais un peu enteſté de ſa nobleſſe, qui eût un grand chagrin, de ce qu'on avoit dit qu'il eſtoit *homme de condition*, parce qu'il prétendoit eſtre *homme de qualité*: & je ne ſçay meſme s'il ne prétendoit point eſtre *homme de la premiere qualité, de grande qualité*; car cela dit encore davantage. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon que M. le Duc de Saint Aignan, auteur de l'Eloge de M. le Duc de Guiſe, eſt déſigné dans le titre de l'Eloge ſous le nom d'*un homme de grande qualité*.

Memoires du Duc de Guiſe.

SI ON PEUT METTRE *le*, APRÉS un mot qui n'a point d'article.

VOICY peut-estre une des plus subtiles questions de nostre Langue. Les exemples la feront entendre. On demande si c'est bien parler, que de dire, *vous avez droit de chasse, & je le trouve bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il l'a receûë allant au supplice.* Quelques-uns croyent que cela peut passer, mais les plus sçavans dans la Langue sont d'un sentiment contraire; & leur raison est que *droit* & *grace* estant là indéfinis, rien de ce qui suit ne s'y doit rapporter. Car les noms indéfinis, ou indéterminez, c'est à dire, qui sont sans article, n'ont aucun régime, ni aucune relation: & comme on ne dit pas, *vous avez droit de chasse, qu'on ne peut vous disputer; le Roy luy a fait grace, qu'il n'attendoit pas;* on ne doit pas dire par le mesme principe, *vous avez droit de chasse, & je le trouve*

bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il l'a receüë allant au ſupplice, faiſant rapporter *le* à *droit*, & *la* à *grace*. Mettez un article à *droit*, ou quelque choſe qui vaille un article, & qui détermine; dites, *le Roy luy a donné ſa grace*, au lieu d'*il luy a fait grace*: il n'y aura plus de difficulté, & on dira bien alors, *vous avez un ancien droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy a donné ſa grace, & il l'a receüë allant au ſupplice.*

Selon cette Remarque, qui eſt établie ſur celle de M. de Vaugelas, que le pronom rélatif ne ſe peut rapporter à un nom qui n'a point d'article; ce n'eſt pas écrire purement que de dire, *j'ay raiſon de me plaindre, & vous ne l'avez pas de m'accuſer.* Il faut mettre *en* au lieu de *le*, parce qu'*en* eſtant moins déterminé, ſe rapporte mieux à un nom indéterminé. Il faut dire, *j'ay raiſon de me plaindre, & vous n'en avez pas de m'accuſer.* Si néan-

moins il ne ſuivoit point de verbe, ni aprés *raiſon*, ni aprés *vous n'en avez pas*, & qu'on diſt ſimplement, *j'ay raiſon:* on diroit bien, *& vous ne l'avez pas.* On dit de meſme, *il a tort, & je ne l'ay pas.* On dit auſſi, *ſi vous ne me faites juſtice, je me la feray moy-meſme.* Ce ſont des exceptions de la regle générale, auſquelles on peut ajoûter celles qui ſuivent.

Imitation de Jeſus-Chriſt. *Il eſt bien plus ſeûr de recevoir conſeil, que de le donner.*

Plaidoyer pour Madame de Guenegaud. *Elles vivent en cloſture, mais elles n'en font point de vœu, & ne la gardent que par une ſainte obſervance.*

Conſeil, cloſture, ſont des noms indéfinis, & ſans article; cependant on met aprés, *le donner, la gardent.* Il peut y avoir encore d'autres exceptions, qui ne ſe preſentent pas maintenant.

Quelqu'un demandera peut-eſtre comment on pourroit rectifier ces exemples, *vous avez droit de chaſſe, & je le trouve bien fondé; le Roy luy*

a fait grace, & il l'a receûë allant au supplice.

Je réponds qu'il faut répeter aux seconds membres du discours le nom indéfini, en y mettant un pronom. *Vous avez droit de chasse, & je trouve vostre droit bien fondé; le Roy luy a fait grace, & il a receû sa grace allant au supplice.*

Mille gens traiteront tout cela de bagatelles, & de fausses délicatesses; mais ceux qui ont le goust de nostre Langue, en jugeront peut-estre autrement.

ACTEUR, COMÉDIEN.

ON se sert du mot d'*acteur*, pour marquer la part que les personnes ont aux affaires. On dit, en parlant d'un homme qui a conduit une intrigue, *il a esté un grand acteur en cette affaire.* Quoy-qu'*acteur* & *comédien* soit le mesme dans le propre, ce n'est pas le mesme dans le figuré : *acteur* ne se prend pas en mauvaise part, comme *comé-*

dien, qui signifie une personne dissimulée & artificieuse, qui joüë plusieurs personnages. On dit d'une femme, qui n'estant pas fort réguliere, a un exterieur modeste, & fait la prude, *je n'ay jamais veû une si grande comédienne*. M. Maucroix dit dans la Traduction des Homélies de Saint Chrysostome au peuple d'Antioche : *Tous les successeurs de Zenon & de Diogene ne sont que des comédiens, & ne se font valoir que par leurs barbes & leurs manteaux.*

RECHERCHE.

CE mot ne se dit pas indifferemment de toutes choses. Ce seroit mal parler que de dire, *faites la recherche de la montre que j'ay perduë; faire la recherche d'une chose égarée*. Mais on dit bien, *faire la recherche des faux-nobles, de l'auteur d'un meurtre, des secrets de la nature*, &c. Nos bons Auteurs usent toûjours de *recherche* en ce sens-là.

Le motif de tous les discours & de toutes les controverses de Socrate, estoit la recherche de la verité. *Vie de Socrate.*

Le plaisir que l'on prend dans ces sortes de connoissances ne consiste pas dans la possession, l'esprit ne se divertit que par la recherche mesme. *Essais de Morale.*

On ne diroit pas dans le propre, *la recherche des métaux, la recherche des perles, la recherche des tresors que la nature a cachez dans le sein de la terre, & dans le fond de la mer.* Mais on diroit bien dans le figuré, *la recherche des biens de la terre,* & avec Messieurs de l'Académie Françoise, *la recherche des tresors*; c'est en parlant du Cardinal de Richelieu: *Sa modestie l'empeschant de mettre au jour ses plus grands ouvrages, ne l'empeschoit pas néanmoins d'approuver qu'on recherchast les mesmes tresors qu'il tenoit cachez, & d'en autoriser la recherche.* *Histoire de l'Académie.*

Cependant on pourroit dire, en parlant d'une lettre perduë, ou d'une autre chose égarée, *quelque re-*

cherche que j'en aye faite, je n'ay pû en rien apprendre : mais alors *recherche* se prend dans le figuré, & c'est comme si on disoit, *quelque soin que j'aye pris pour en apprendre des nouvelles.* Non-seulement on ne dit pas *recherche* dans le propre, à l'égard d'une chose perduë ; mais on ne dit pas mesme *rechercher*, à moins que par *rechercher* on n'entende *chercher une seconde fois.* Par exemple, *on n'a pas bien cherché par tout, il faut rechercher.* Mais on ne diroit pas la premiere fois, *recherchez la bague que j'ay perduë :* il faut dire, *cherchez.*

CHASTE, CHASTETÉ.

CHaste se dit de la diction, pour en marquer la pureté grammaticale, & il se joint d'ordinaire avec un autre mot qui l'explique, & qui le détermine. Par exemple, *on ne peut pas voir une diction plus chaste, ni plus correcte.* M. Costar dit à M. Ménage, en luy parlant de ses poë-

ſies italiennes : *Si je m'y connois, il n'eſt rien de plus pur & de plus chaſte que voſtre élocution.* Il dit à un autre de ſes amis : *Je n'ay jamais rien veû de plus pur que voſtre ſtile, & je m'étonne qu'il puiſſe eſtre ſi chaſte, eſtant ſi maſle, & ſi fort.* Il ne s'enſuit pas pour cela qu'on diſe, *la chaſteté de la diction, la chaſteté du langage* ; & M. de Balzac n'a pas parlé fort purement luy-meſme, quand il a dit : *Le bon homme Victorius monte encore plus haut, pour trouver la pureté, la chaſteté, l'integrité du Latin. Chaſteté* & *integrité* ne ſe diſent gueres que des mœurs. M. Coſtar a dit cependant *chaſteté du ſtile*, en une rencontre où cette locution ne choque pas tant, parce qu'elle eſt préparée, & comme amenée par ce qui précede. C'eſt en parlant d'un Sénateur de Veniſe, qui accuſoit Martial de parler mal latin, & d'avoir corrompu la pureté d la langue romaine : *Pour réparation de ce crime, il le traitoit plus cruelle-*

ment que s'il eust violé une vierge, & mesme que s'il eust débauché une Vestale: car il le brûloit tous les ans, & en faisoit un sacrifice aux Manes de Catule, qu'il reconnoissoit pour legitime Prince des faiseurs d'épigrammes, & de la chasteté du stile.

LE PRINCE DES PHILOSOPHES.

LE PRINCE DES ORATEURS.

L'AUTEUR des Doutes proposez à Messieurs de l'Académie Françoise s'est déclaré un peu trop contre ces façons de parler. Il n'a pas mal remarqué que l'ignorance les a peut-estre introduites, & que le *princeps oratorum*, qui signifie en Latin *le premier des orateurs*, a esté traduit mal à propos en François par *le prince des orateurs*. Mais il devoit considerer que ces expressions sont receüës, soit qu'elles soient raisonnables, ou qu'elles ne le soient pas. C'est à peu prés comme *rendez à César ce qui est à César*, que l'usage a autorisé contre la raison, & con-

tre la grammaire meſme. Car enfin la pluſpart de nos bons Auteurs parlent de la ſorte : & ce ſeroit une cruauté d'empeſcher les prédicateurs & les avocats de dire, en citant Ariſtote & Ciceron, *le prince des philoſophes, le prince des orateurs.* On dit encore, *le prince de l'éloquence romaine, le prince de la poëſie latine, le prince des faiſeurs d'épigrammes,* &c. ſans parler des *princes des preſtres*, ſuivant le langage de l'Evangile; & du *prince des apoſtres*, ſelon le ſtile de l'Egliſe. Toutes ces principautez ne ſont gueres legitimes, mais elles ſont établies ; & il n'y auroit preſque pas moins d'injuſtice de s'y oppoſer, que de ſe révolter contre une puiſſance, qui n'eſtant pas peut-eſtre fort juſte dans ſon origine, ſeroit autoriſée par le conſentement des peuples, & par la preſcription du temps.

MESTIER.

CE mot, qui est bas dans le propre, ne l'est point dans le figuré; & si nous en croyons M. de Balzac, les peintres s'en offensent, mais les Généraux d'armée s'en font honneur. C'est un terme bas, à son jugement, quand on parle de Maistre Pierre le Cordonnier; au lieu que c'est un terme relevé, quand on parle du Prince d'Orange. En effet, nous disons élegamment, *le mestier des armes, le mestier de la guerre*: nous disons d'un brave, qu'*il aime le mestier*, qu'*il a vieilli dans le mestier*: on dit mesme de l'employ des princes, *le mestier de ceux qui commandent, est le plus difficile de tous.* On dit aussi, en parlant des ouvrages d'esprit, *il n'y a que les gens du mestier qui en soient bons juges*; & M. Scaron dit, en parlant des portraits que fit une Princesse spirituelle & sçavante, lors que c'estoit la mode d'en faire: *Ils sont, à ce que*

j'en puis juger, les plus beaux de tous ceux qui ont eſté encore faits ; & les beaux eſprits ſeroient bien à plaindre, de voir emporter ſur eux à cette Princeſſe la gloire de bien écrire, s'il ne leur eſtoit tres-glorieux de la voir faire leur meſtier. C'eſt ainſi que la métaphore ennoblit quelquefois les mots, en les détournant de leur ſignification naturelle.

NÉ NATIF.

CETTE façon de parler eſt de ces locutions baſſes qui ne ſortent point de leur baſſeſſe, & il n'y a que le petit peuple qui diſe, *un tel eſt né natif de Paris* Les honneſtes gens diſent, *un tel eſt né à Paris*, ou *eſt natif de Paris*. On ne joint point *né* & *natif* enſemble. Au reſte, *natif* eſt françois, & nos meilleurs Ecrivains en uſent ſans difficulté. L'Auteur de la Vie de Saint Paul dit, qu'*il eſtoit natif de Tarſe*; & le Traducteur de la Vie du Cardinal Commendon, dit dans ſa pré-

face : *Antoine Maria Gratiani natif du bourg du Saint Sepulcre, petite Ville d'Etrurie*, &c. Cependant, quoy-que ce mot ſoit françois, il n'eſt pas fort noble, ſelon quelques perſonnes intelligentes : car parmi les mots auſſi-bien que parmi les hommes d'un meſme païs, il y en a de nobles & de roturiers, ſi j'oſe uſer de ce terme.

M. d'Ablancourt dit de Lucien, qu'*il eſtoit de Samoſate, Capitale de la Comagene :* & M. Charpentier dit de Socrate, qu'*eſtant interrogé de quel païs il eſtoit, il ne répondit point qu'il fuſt d'Athenes, mais qu'il eſtoit du monde.* Ainſi j'aimerois encore mieux dire tout ſimplement, *il eſt de Paris ;* que de dire, *il eſt natif de Paris.*

Il pourroit néanmoins ſe rencontrer des endroits où *natif* ſeroit neceſſaire, à moins qu'on ne priſt un autre tour. Par exemple : *Démaratus*, dit un bon Auteur, *fuyant la perſecution du tyran Cypſèus, ſe retira dans*

la Toſcane, aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, dont il eſtoit natif. Dont il eſtoit tout ſeul ne ſeroit pas aſſez clair, ni aſſez ſoûtenu; & *natif* aprés fait un bon effet. J'ay dit à moins qu'on ne priſt un autre tour, en diſant, par exemple, *aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, qui eſtoit le lieu de ſa naiſſance*; comme dit M. Patru du Poëte Archias: *Il parut premierement à Antioche, qui eſtoit le lieu de ſa naiſſance.*

VACATIONS, VACANCES.

VAcations ſe dit pour le Palais, *vacances* pour le College. *Les avocats étudient durant les vacations; les écoliers perdent le temps durant les vacances.* M. Peliſſon dit pourtant; *Pendant que nous eſtions au College mon frere & moy, on nous permettoit d'aller paſſer tout le temps des vacations à la campagne.* Mais il y a bien de l'apparence que M. Peliſſon avoit oublié le College, & les termes du College, quand il ſe mit à écri-

MAUVAISES GRACES.

IL y en a qui disent, *il a encouru les mauvaises graces du Prince* ; & un de nos celebres Ecrivains use de cette façon de parler : mais toutes les personnes que j'ay consultées, la condamnent. *Bonnes graces* ne fait point de consequence *pour mauvaises graces*. L'usage est pour l'un, & n'est point pour l'autre. Il ne faut point raisonner en matiere d'usage : il faut s'assujétir, & s'aveugler en quelque façon.

COMMANDER.

CE verbe, dans son sens propre & naturel, a diverses significations & divers régimes. En matiere de guerre, il signifie quelquefois *ordonner que des troupes marchent. Le Général a commandé un régiment, pour aller secourir la ville ; l'on a commandé les Dragons, pour attaquer les ennemis de ce costé-là*. Il signifie quelquefois *conduire*, & *estre chef. M. de Turenne*

Turenne commande l'armée en Allemagne ; un tel commandoit les Mousquetaires à l'attaque de la demi-lune. En ces cas-là *commander* regit toûjours l'accusatif: mais hors ces cas-là il regit toûjours le datif. *Un Souverain commande à ses sujets :* & quoyqu'on dise, en parlant du Roy dans l'expedition de la Franche Comté, *il commandoit luy-mesme son armée*, il faut dire, *le Roy commande aux peuples que Dieu luy a soumis ;* & si un Prince parvenoit à la Monarchie universelle, on diroit qu'*il commande à tout le monde*, & non pas qu'*il commande tout le monde.* M. de Voiture n'a pas pris garde à cette distinction, en disant à Madame de Saintot : *Il n'y a pas de danger que vous sçachiez que je vous estime seule plus que tout le reste du monde, & que je tirerois moins de vanité de le commander, que de vous obeïr.* Un autre Ecrivain n'y a pas pris garde aussi, en faisant le Portrait du Roy : *Loüis XIV. est si bien fait, & a si bon-*

Portraits de la Cour, à Cologne 1667.

ne mine, que Dom Juan d'Austriche l'ayant veû passer sans suite, & sans le connoistre; & la Reine luy ayânt dit, sçavez-vous bien que voilà le Roy? il répondit: Bien que je ne le connoisse pas, Madame, je luy donnois déja en mon cœur cette qualité, & le regardois comme le mieux fait des François, & le plus digne de les commander.

M. de Voiture devoit dire, *de luy commander*; & l'Auteur des Portraits de la Cour *de leur commander.* Car il y a bien de l'apparence que la Reine & Dom Juan d'Austriche parloient Espagnol, & que c'est ce faiseur de Portraits qui a fait la faute. Si Dom Juan avoit parlé François à la Reine, je l'excuserois d'avoir dit, *le plus digne de les commander,* pour *de leur commander.* Un Espagnol n'est pas obligé de sçavoir toutes les finesses de nostre Langue; mais un François, qui se mesle d'écrire, ne doit pas ignorer que *commander* regit le datif, quand il

n'eſt point queſtion de guerre. On trouve par tout des exemples qui autoriſent la Remarque.

C'eſtoit un Prince digne de commander à des Romains, qui euſſent eû encore quelque reſte de la vertu de leurs anceſtres. *Hiſtoire de l'Arianiſme.*

La morale eſt la ſcience des hommes, & particulierement des Princes, puis qu'ils ne ſont pas ſeulement hommes, mais qu'ils doivent auſſi commander aux hommes. *Education d'un Prince.*

La poëſie eſt à cét égard auſſi réguliere que la proſe, & les bons poëtes parlent comme les bons orateurs.

Dans ce vaſte univers tout l'admire aujourd'huy : *Sur la deffenſe des Duels.*
Jamais nul autre Roy ne ſceût ſi bien que luy,
Depuis les premiers temps, juſqu'au ſiecle où nous ſommes,
L'art d'obeïr au Ciel, en commandant aux hommes.

Je n'ay parlé de *commander*, que dans ſon ſens naturel: car on ſçait

bien qu'il regit l'accuſatif, quand il ſe prend dans un ſens figuré, ou métaphorique, *une tour qui commande la ville; une hauteur qui commande la plaine.* Néanmoins on dit auſſi *qui commande ſur la plaine.*

Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

Il reſte encore quelques ruines d'une tour, au pied de laquelle la plus haute montagne de la foreſt noire commence à s'élever inſenſiblement: mais comme elle ſe recule fort loin à meſure qu'elle s'éleve, ſa hauteur ne commande que bien peu ſur cette plaine.

MAUVAISE CONSTRUCTION.

EXEMPLE. *Il avoit tant de chaleur à la guerre, qu'elle l'empeſchoit de faire des réflexions.* Cette conſtruction n'eſt pas réguliere, & *elle* ne ſe rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui eſt indéfini. Il falloit dire, *il avoit une ſi grande chaleur à la guerre, qu'elle l'empeſchoit de faire des réflexions*; ou plûtoſt, *il*

avoit tant de chaleur à la guerre, qu'il ne faisoit point de réflexions. Selon cette Remarque, il ne faut pas dire, *j'ay tant de joye, qu'elle m'empesche de parler*; mais, *j'ay tant de joye, que je ne puis parler.*

REGLE, MODELE.

IL y a des endroits où l'on peut employer également ces deux mots. Par exemple, on peut dire, *La vie de Nostre Seigneur est la regle des Chrestiens, est le modele des Chrestiens.* Mais il y a aussi des endroits où un de ces deux mots ne viendroit pas bien. Par exemple, *les conseils des sages nous servent de regle pour nostre conduite*: on ne diroit pas, *nous servent de modele*; car il n'y a proprement que les actions, ou la personne, qui servent de *modele*, & qu'on se propose pour *modele*. Cependant, un de nos meilleurs Ecrivains dit en parlant d'un saint Archevesque: *Il se proposoit pour modele cette excellente parole de*

Saint Bernard. Le passage est remarquable, & merite d'estre leû.

La Tourterelle est l'image du Prédicateur: elle gemit plûtost qu'elle ne chante; & elle nous apprend comment nous devons soupirer dans cét exil. J'aime à entendre la voix d'un Prédicateur, qui ne pense pas à me plaire, afin que je luy applaudisse, mais à me toucher le cœur, afin que je me pleure moy-mesme. Vous deviendrez vrayment une de ces saintes Tourterelles, si vous apprenez ainsi aux hommes à gemir; & vous le leur apprendrez, non en leur parlant seulement, mais en gémissant vous-mesme: car, en cecy, comme en toute autre chose, l'exemple est sans comparaison plus puissant que la parole.

Voilà *cette excellente parole*, que ce grand Prélat se proposoit pour *modele*. Premierement je trouve le passage un peu long, pour dire *cette excellente parole*, & le pluriel auroit esté assez à propos en cette rencontre: mais ce n'est pas de-quoy il

eſt queſtion. Ce qui me ſemble plus étrange, c'eſt qu'on ſe propoſe *cette excellente parole* pour *modele*, au lieu de ſe la propoſer pour *regle*. Il y a pourtant des occaſions où des paroles pourroient ſervir de *modele* : comme, par exemple, ſi on diſoit, *Jeſus-Chriſt eſt le modele des Chreſtiens, ſa converſation doit eſtre le modele de la noſtre, ſes paroles & ſes diſcours doivent eſtre le modele de nos paroles & de nos diſcours* ; car, c'eſt à dire, *que nous devons parler comme luy*. Mais ce n'eſt pas le ſens de l'exemple dont il s'agit.

Joli.

Ce mot eſt plus uſité que jamais : il ſe met à tout, & les femmes l'ont preſque toûjours à la bouche ; elles ne trouvent rien à leur gré, qui ne ſoit pour elles ou *enchanté*, ou *joli*. Nous diſons particulierement *jolies choſes*. *Il y a de jolies choſes, que l'eſprit ne cherche point, & qu'il trouve toutes achevées*

en luy-mesme, dit l'Auteur des Réflexions morales. *On ne sçauroit avoir trop d'esprit dans une conversation enjoûée*, dit M. le Chevalier de Méré dans ses conversations; *il se faut pourtant bien garder de paroistre toûjours prest à dire de bons mots, & de jolies choses.*

Nous entendons quelquefois par *jolies choses*, non-seulement *des pensées ingénieuses & délicates*, mais aussi *des ouvrages d'esprit; il se connoist en jolies choses; il aime les jolies choses:* & M. de Balzac dit, en parlant de la lettre qu'écrivit M. de Voiture à Mademoiselle de Rambouïllet, sur le bruit qui courut que l'Académie vouloit bannir *Car* de nostre Langue: *Le Car de nostre ami est une fort jolie chose.* Cela ne se dit d'ordinaire que des petits ouvrages d'esprit, car *joli* est de soy opposé au grand; & qui diroit d'une superbe maison, d'une taille avantageuse, d'un poëme héroïque, *jolie maison, jolie taille, jolis vers*, ne

parleroit pas proprement. C'est en ce sens que nous disons de ce qui a un caractere de grandeur, *cela passe le joli.* Aussi M. Des Préaux fait dire à son Campagnard, pour le rendre ridicule :

A mon gré le Corneille est joli quelquefois.

On oppose mesme quelquefois *joli* au beau. *Elle n'est pas belle*, dit-on, *mais elle est jolie.* Néanmoins *joli* n'exclut ni le grand, ni le beau, quand on le joint avec *femme* ; *c'est une jolie femme :* & ce sont deux choses differentes de dire d'une femme, *elle est jolie*, & de dire, *c'est une jolie femme.* Nous n'entendons gueres par *jolie* tout seul, qu'une taille fine, un air agréable : nous entendons par *jolie femme*, de la beauté, de l'agrément, de l'esprit, de la raison, de la vertu, enfin un vray mérite.

On ne dit pas, *c'est un joli homme*, dans le sens qu'on dit *c'est une jolie femme :* l'un est une loûange,

& l'autre une espece de raillerie. Nous n'entendons par *joli homme*, tout au plus, qu'un petit homme propre, & assez bien fait dans sa taille. On ne laisse pas de dire d'un jeune homme, comme une loüange, *il est si joli*; mais on ne diroit pas de mesme, *c'est un joli jeune homme*: nous disons cela en nous moquant, comme *vous estes un joli personnage, vous estes joli.*

L'Auteur des Conversations, aprés avoir dit dans la premiere, selon le rôlle qu'il se donne, que Cleopatre rioit des bons mots d'Antoine, fait dire à M. le Mareschal de Clerembault: *Comment, de cét Antoine, un des Géneraux de César, & qui disputa si long-temps l'Empire avec Auguste? Mon Dieu, la jolie Egyptienne, & qu'y trouvoit-elle à redire?* M. Patru dit à peu prés sur le mesme ton, mais dans une matiere fort differente: *La jolie décoration au mois d'Aoust, qu'une robe de chambre de camelot de Hollande doublée de hoüatte.*

Enfin *joli* a pris en quelque façon la place de *gentil*, que nous avons preſque perdu : je dis en quelque façon, car il ne le remplace pas tout-à-fait. *Joli* n'a pas tant d'étenduë qu'en avoit *gentil*, qui ſe diſoit des grandes choſes auſſi-bien que des petites : car nous diſions autrefois, *un gentil exercice, une gentille action*, pour *un noble exercice, une action glorieuſe* ; & c'eſt de là que *gentil-homme* eſt venu.

VALEUR.

CE mot a deux ſignifications en noſtre Langue, comme tout le monde ſçait. Il ſignifie *courage* & *prix* ; mais avec cette difference, que tout le monde ne ſçait pas peut-eſtre, qu'il ne ſe joint qu'aux perſonnes, quand il ſignifie *courage*, & qu'aux choſes, quand il ſignifie *prix*. On dit, *c'eſt une choſe de valeur, de peu de valeur ; il m'a donné la valeur de mon diamant*. Mais on ne dit pas, *c'eſt un homme de valeur, de peu de*

valeur, pour ſignifier que c'eſt un homme qui vaut beaucoup, qui a peu de merite. On dit encore moins, *c'eſt un homme qui a de la valeur*, pour marquer du merite en général; & je ne croy pas que M. de Voiture ait parlé exactement, en diſant dans ſa Lettre à M. de Balzac: *Gardez-vous bien d'appeller voſtre malheur, ce qui n'eſt que le malheur du ſiecle; & ne vous plaignez plus de l'injuſtice des hommes, puis que tous ceux qui ont quelque valeur ſont de voſtre coſté.* Il parle de la ſorte, aprés avoir cité l'exemple d'Ariſtide & de Socrate condamnez par le peuple, & avoir dit à M. de Balzac, que ſi la loy qui permettoit de bannir les plus puiſſans en autorité & en réputation, s'obſervoit parmi nous, l'envie publique ſe déchargeroit ſur ſa teſte, & que M. le Cardinal de Richelieu ne courroit pas tant de fortune que luy. Ce qui prouve que par *quelque valeur*, il entend quelque merite en géné-

ral, & non pas quelque bravoûre. M. de Balzac luy-meſme a preſque fait la meſme faute. Car aprés avoir dit de M. le Comte de Fieſque : *Je fais une eſtime tres-parfaite de ſa valeur* ; il ajouſte : *Je prens icy valeur dans ſa plus étenduë ſignification, & enferme ſous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles & aquiſes, civiles & militaires.* Mais n'en déplaiſe à M. de Balzac, ce mot appliqué à une perſonne, ne ſignifie que cette qualité & cette vertu guerriere, dont M. de Caſſagnes a parlé à fonds dans ſon Traité de la Valeur.

SON pour EN.

EXEMPLE. *Je ne m'arreſteray point à écrire le progrés de ſa maladie, ni à rechercher ſon origine*, dit un bon Auteur. Il falloit dire, *ni à en rechercher l'origine* ; non-ſeulement pour oſter l'équivoque de *ſon*, qui ſemble avoir le meſme rapport que *ſa*, c'eſt à dire, ſe rapporter à la

personne, & non pas à la maladie; mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, par exemple, de la fiévre, on ne dit point, *je connois sa cause, ses accés sont longs*: quand on veut parler exactement, on doit dire, *j'en connois la cause; les accés en sont longs*. Quand les gens qui parlent bien, disent, *ses accés sont longs, son redoublement a duré deux heures*, *ses* & *son* tombent sur le malade, & non pas sur la fiévre; c'est comme si on disoit, *les accés qu'il a, sont longs; le redoublement qu'il a eû, a duré deux heures*. Car on dit, *avoir un accés, avoir un redoublement; il n'a eû qu'un accés, il a tous les jours un redoublement*.

IMITER L'EXEMPLE.

TOUT le monde presque parle & écrit ainsi. La derniere pureté ne demanderoit-elle pas qu'on dist toûjours, *suivre l'exemple, & imiter les vertus, les actions, la personne?*

Le Traducteur du premier Ser-

mon de Saint Chryſoſtome ſur la Priere, nous apprend, ce ſemble, l'un & l'autre dans une meſme periode : *Et certainement, comme il eſt juſte que les diſciples ſuivent les exemples de leurs maiſtres, nous devons, en imitant la ſainte ardeur des Prophetes, &c.*

Un autre excellent Traducteur du meſme Pere, dit dans la premiere & dans la ſeconde Homélie au peuple d'Antioche : *Voilà l'exemple qu'il nous faut ſuivre. Puis que Jeſus-Chriſt a donné ſa vie pour nous, il faut ſuivre ſon exemple.* Mais il ne laiſſe pas de dire auſſi : *Voilà les armes ſous leſquelles j'ay combatu le démon ; imitez l'exemple de voſtre Maiſtre.* Et c'eſt ce qui me fait croire aprés tout qu'on peut dire, *imiter l'exemple,* quoy-que d'ordinaire *ſuivre* ſoit meilleur. L'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs, & le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Mathieu, n'aident pas peu à établir ce ſentiment. L'un



dit : *Elle imitoit en cela l'exemple de son ayeule ;* & l'autre : *Pourquoy, me direz-vous encore, un tel n'imite pas cét exemple ?*

Mais ce qui me confirme le plus dans ma pensée, & ce qui me persuade mesme qu'il y a des endroits où *imiter* est plus beau que *suivre*, c'est qu'un illustre Magistrat, qui parle fort juste, dit, à l'ouverture du Parlement, dans une belle harangue : *Pour nous, qui voyons en ce lieu de si grands exemples à imiter, & que tant de devoirs engagent à marcher sur les traces de nos prédecesseurs.* Il avoit dit auparavant : *Il est necessaire de se proposer des exemples ; il est utile de les suivre ; mais il est glorieux de les surpasser.* En ces deux endroits *suivre* & *imiter* sont tres-bien placez.

Au reste, *l'exemple* dont il est icy question, ne s'entend qu'au regard des mœurs : car s'il s'agit d'éloquence, de poësie, de peinture, & qu'*exemple* se prenne pour un chef-

d'œuvre de l'art, il eſt certain qu'on dit *imiter*, & qu'on le dit élegamment. *Pour ſe rendre habile dans l'art de perſuader, il faut imiter les grands exemples de l'Antiquité.*

Cét Auteur, dit M. de Balzac, *eſt ennemi de toutes ſortes de liaiſons, ſoit de la nature, ſoit de l'art ; tant il s'éloigne de ces bons exemples que vous imitez ſi parfaitement.*

CENT, MILLE.

NOus nous ſervons ſouvent de ces nombres, pour marquer une choſe indéterminée. Par exemple, *je vous donneray cent coups, mille coups ; il a dit cent ſottiſes ; il ſçait mille contes plaiſans.* Chaque Langue a ſon uſage à cét égard. La Langue Hebraïque ſe ſert du nombre de ſept ; témoin, dans les Proverbes, *ſeptem nequitiæ* ; & dans l'Evangile, *ſepties*, ſur le pardon des injures. La Langue Greque a *dix mille*, la Langue Latine *ſix cens* en proſe, & *mille* en vers.

Il est mort, Il a esté tué

IL ne faut pas ſe ſervir indifferemment de ces deux expreſſions, en parlant de la mort d'un homme de guerre. Ce ſeroit mal parler, en contant ſimplement la mort de M. d'Artagnan, de dire, *il eſt mort au ſiege de Maſtric*. Il faut dire, *il a eſté tué au ſiege de Maſtric*. S'il n'avoit pas eſté tué ſur le champ, on diroit bien, *il eſt mort de ſes bleſſeûres au ſiege de Maſtric*; ou ſi une maladie l'avoit emporté, ſans qu'il euſt eſté bleſſé, on diroit, *il eſt mort au ſiege de Maſtric*. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe quelquefois ſe ſervir du mot de *mourir*, en parlant d'un brave tué ſur la place, principalement quand on parle de ſa mort, non comme d'une choſe preſente, mais comme d'une choſe paſſée, & qu'on en parle d'une maniere éloquente. Par exemple : *Il mourut ce jeune Prince, ſi digne & de vivre, & de regner; & il mourut malheureuſement*

aprés avoir passé le Rhein, aprés avoir essuyé mille perils, & bravé la mort en mille rencontres.

Le Comte de Fontaines, dit M. de la Chapelle, *fut trouvé mort auprés de sa chaise, à la teste de ses troupes. Les Espagnols regreterent long-temps sa perte ; les François loûerent son courage ; & le Prince mesme dit que s'il n'avoit pû vaincre, il auroit voulu mourir comme luy.* Quoy-qu'on ne dise pas d'un homme qui a esté tué sur le champ, & dont la mort est toute fraische, *il est mort dans le combat* ; on ne laisse pas de dire, *la liste des morts ; on l'a trouvé parmi les morts.* *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

VEHEMENCE, VEHEMENT.

CE sont de bons mots ; & ceux qui font scrupule de s'en servir, ont la conscience trop délicate en matiere de langage. Monsieur le Prince de Conty, qui parloit si bien, & qui n'avoit pas moins de politesse que de pieté, dit dans son Traité

de la Comédie : *Si les passions y sont traitées avec délicatesse, ou avec force & vehemence.* Un Auteur fameux dit, en parlant d'un Prédicateur italien : *Trois cens ducats suffirent, pour luy faire tourner toute la vehemence de ses déclamations contre les François.*

On peut comparer ce premier, dit le Traducteur de Longin, en parlant de Demosthene, *à cause de la violence, de la rapidité, de la force, & de la vehemence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, & emporte tout, à une tempeste, & à un foudre.*

Vehement se dit dans le mesme sens que *vehemence. Un orateur vehement, une action vehemente.*

Démetrius, dit l'Auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac, *distingue quatre caracteres, le magnifique, le fleuri, le vehement, & le bas.*

Toutes ces figures, qui estant, comme vous sçavez, extrémement fortes

& vehementes, peuvent beaucoup ſervir à orner le diſcours, &c. dit le Traducteur de Longin. Les bons livres qui traitent de ces matieres, ſont remplis de pareils exemples.

SENTIMENT.

CE mot tout ſeul, ſans eſtre joint avec un adjectif, ou avec un ſubſtantif, qui détermine, ſignifie toûjours au ſingulier, *opinion, jugement, penſée. C'eſt le ſentiment d'Ariſtote; ce n'eſt pas mon ſentiment; de quel ſentiment eſtes-vous?* Au pluriel, il ſignifie *penſée*, ou *affection*. Cela va quelquefois à l'eſprit, & quelquefois au cœur. *Sentimens des philoſophes ſur l'immortalité de l'Ame; ſentimens des Peres de l'Egliſe ſur la comédie & ſur les ſpectacles; ſi vous connoiſſiez mes ſentimens, vous ne vous défieriez pas de moy; mon procedé vous fera connoiſtre mes ſentimens; j'ay pour vous des ſentimens que je n'ay pas pour tout le monde.*

Quand on joint ce mot au ſingulier, ou au pluriel avec un adjectif, l'adjectif le détermine à l'eſprit, ou au cœur; *un ſentiment extravagant, des ſentimens raiſonnables; un ſentiment tendre, des ſentimens paſſionnez.* Je dis le meſme quand on joint *ſentiment* avec un ſubſtantif; *ſentiment d'honneur, ſentiment de pieté, ſentimens d'amour*, &c. Si le ſubſtantif eſt une perſonne, la ſignification de *ſentiment* ſuit en quelque ſorte le caractere de la perſonne. Ainſi, ſi je dis, *ce ne ſont pas-là les ſentimens des bons Philoſophes*, c'eſt à dire, *que les bons Philoſophes ſont d'une autre opinion*; mais ſi je dis, *ce ne ſont pas-là les ſentimens d'une veritable mere*, c'eſt à dire, *qu'une veritable mere a le cœur fait autrement.*

C'eſt la matiere ſouvent qui détermine la ſignification. *Il exprime quelquefois un grand ſentiment en un ſeul mot, ou le fait entendre ſans le dire*, dit M. Peliſſon, en parlant d'un excellent Hiſtorien. Il dit dans

Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin.

le meſme ouvrage, en parlant de la liberté avec laquelle les grand poëtes expriment dans un langage contraint, comme celuy de la poëſie, les penſées les plus délicates & les plus ſublimes : *Quand nous ne parlons qu'en proſe, & que l'on nous abandonne tous les termes & toutes les expreſſions d'une Langue, s'il nous vient quelque penſée qui ne ſoit pas tout-à-fait commune, encore avons-nous de la peine à la faire entendre, & le plus ſouvent nos paroles demeurent beaucoup au deſſous de nos ſentimens.*

Au travers.

ON a dit toûjours *au travers* dans le propre. *Il haïſſoit cette gueuſerie étudiée d'Antiſthene, à qui il diſoit franchement qu'il voyoit éclater beaucoup de vanité au travers des trous de ſon manteau.* *Vie de Socrate.*

Mais on ne dit que depuis quelques années dans le figuré, *j'ay reconnu ſa mauvaiſe foy au travers de*

toutes ses honnestetez ; au travers des paroles les plus artificieuses, on découvre ce que les gens ont dans le cœur ; il s'est fort emporté contre moy, mais je n'ay pas laissé de voir au travers de sa colere qu'il est toûjours de mes amis. Cette façon de parler a esté renfermée assez long-temps dans le discours familier, mais elle en est sortie enfin, & nos meilleurs Ecrivains l'employent dans leurs ouvrages. *L'Empereur estoit trop éclairé, pour ne pas appercevoir au travers de ces propositions iniques, l'inconstance du Roy d'Angleterre.*

Il est impossible d'avoir l'esprit grand & bien fait, dit M. le Chevalier de Méré, *qu'au travers des interests du monde, & mesme dans l'emportement des plus violentes passions on n'entrevoye de temps en temps je ne sçay quoy d'honneste, & qu'on ne l'aime.*

Il y en a qui disent, *à travers. Il voyoit ses sentimens à travers ce qui les pouvoit déguiser.*

Elle

Elle a beau, pour ſe couvrir, mettre en œuvre tout ce qu'un conſeil rafiné, tout ce qu'une longue experience de la Cour a pû luy apprendre de ſubtilitez & d'artifices ; on voit à travers toutes ces fauſſes couleurs, que ſa conſcience ſeule luy ferme la bouche. Car ſi on ſe ſert d'*à travers*, il faut luy donner un autre régime qu'à *au travers* ; *à travers ſes ſentimens, à travers toutes ces fauſſes couleurs* ; *au travers de ſes ſentimens, au travers de toutes ces fauſſes couleurs.* Comme dans le propre on dit *au travers* & *à travers* avec divers régimes, & qu'*au travers* eſt le meilleur, ſelon M. de Vaugelas ; on peut dire dans le figuré *à travers* : mais *au travers* eſt beaucoup meilleur & plus uſité, hors une occaſion où *au travers* ne vaudroit rien ; & c'eſt quand on veut marquer de l'égarement & de l'imprudence. *Il donne tout à travers. C'eſt un homme tout medecin depuis la teſte juſques aux pieds, qui croit plus aux regles de ſon art qu'à toutes les dé-*

monstrations de mathematique, & qui donne à travers les purgations & les seignées, sans y rien connoistre.

REFLECHIR.

BEAUCOUP de gens font *refléchir* neutre, & disent, *c'est un homme qui ne refléchit point ; j'ay refléchi sur ce que vous m'avez proposé.* L'Auteur de la Conjuration des Espagnols dit : *Afin qu'ils ne se lassassent point d'attendre, & qu'ils n'eussent pas seulement le loisir de refléchir sur l'estat present des choses.* Ce n'est pas parler fort purement ; il faut dire, *c'est un homme qui ne fait point de refléxion ; j'ay fait refléxion sur ce que vous m'avez proposé.* Tous nos bons Auteurs, & toutes les personnes qui parlent bien, disent toûjours *faire refléxion.*

ELECTION, CHOIX.

CES deux mots ne doivent pas se confondre. *Election* se dit d'ordinaire dans une signification

paſſive, & *choix* dans une ſignification active. *L'élection d'un tel* marque celuy qui a eſté éleû ; *le choix d'un tel* marque celuy qui choiſit. *L'élection du Doge a eſté approuvée de tout le peuple de Veniſe ; le choix du Senat a eſté approuvé généralement :* & je doute que ce fuſt bien dit, *l'élection du Senat*, pour dire *le choix du Senat.* M. le Maiſtre dit pourtant *l'élection du Roy*, en parlant du choix que fit Loüis XIII. de M. Seguier, pour la charge de Chancelier de France : *Comme ſa ſageſſe incomparable rend ſon élection plus précieuſe, ſes autres Royales qualitez rendent auſſi la charge de ce premier Magiſtrat plus éclatante & plus eſtimable. Election* n'eſt pas là, ce me ſemble, en ſa place ; & parce qu'il a une ſignification active, & parce qu'il ſe rapporte au Roy. Car il y a encore une difference entre *élection* & *choix : élection* a rapport à un corps, ou à une communauté qui choiſit ; & je ne ſçay ſi quand il

s'agit d'une personne choisie par le Prince pour un employ, on peut se servir du mot d'*élection*. Cependant l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs s'en sert plus d'une fois, en parlant du choix que la Reine de Portugal fit de ce saint homme pour l'Archevesché de Brague.

Lors qu'il se retira dans sa cellule, les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de son élection.

Ainsi leur envie s'estant changée en une haine mortelle, ils composérent un libelle rempli d'injures, pour rendre cette élection ridicule.

Si le peuple eust choisi D. Barthelemy des Martyrs, comme il choisissoit autrefois les Evesques, *élection* me paroistroit juste en ces endroits-là ; mais comme c'est la Reine de Portugal qui le choisit, & qui le nomma, je croirois qu'il faut dire : *Les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de sa nomination ; ils composérent un libelle rempli d'in-*

jures, pour rendre ce choix ridicule. *Choix* est le mot propre en cét endroit; & M. Patru dit aussi sur l'élevation de M. de Belliévre, quand il fut fait premier Présìdent: *Un si beau choix fut sans doute une inspiration d'enhaut.*

OPERA.

L'AUTEUR des Observations sur la Langue Françoise, s'est contenté de dire qu'*Opera* estoit masculin en nostre Langue, & qu'il n'avoit point de pluriel. *L'Opera a esté long; deux Opera.* Il auroit pû ajouster que ce mot, qui signifie dans le propre chez les Italiens, une comédie sérieuse, composée dans les régles, & qui signifie parmi nous une comédie en musique avec des machines, s'applique dans le figuré à tout ce qui semble difficile. *C'est un Opera que de luy parler*, pour dire qu'il y a de la peine à luy parler, à le voir; en parlant de ces gens importans, qui mettent une partie de

leur merite & de leur grandeur à estre invisibles.

Opera se prend aussi pour une chose excellente, & pour un chef-d'œuvre. On dit d'un ouvrage d'esprit, *c'est un Opera*; mais cela ne se dit gueres que dans la conversation, & d'ordinaire en badinant; ou si cela s'écrit, ce n'est que dans les lettres & dans les billets qui representent la conversation. Un de nos plus agréables Ecrivains dit à un de ses amis: *Vos deux lettres sont des choses admirables, dignes d'estre apprises par cœur, & en un mot ce qu'on appelle des Opera.* Il fait allusion aux grandes comédies italiennes, que les comédiens apprennent par cœur, & qu'on nomme *Opera*, pour les distinguer des farces & des autres petites comédies, que les comédiens concertent ensemble, sans rien apprendre par cœur & sans rien écrire.

EXTERIEUR.

UN de nos meilleurs Ecrivains dit : *La paix du cœur ne ſe peut trouver ni dans l'homme charnel, ni dans celuy qui eſt encore exterieur & ſenſuel.* Je ſçay bien qu'on dit, *un homme interieur*, pour dire, *un homme dévot, recueïlli, & détaché des choſes ſenſibles*, mais on ne dit pas, que je ſçache, *un homme exterieur*, pour dire, *un homme ſenſuel, & répandu au dehors. Interieur* eſt conſacré; *exterieur* ne l'eſt point en ce ſens-là : & quelque oppoſition qu'il y ait entre ces deux mots, il ne faut pas raiſonner de l'un à l'autre. Ce n'eſt pas toûjours l'analogie qui doit eſtre la regle des Langues; & on peut s'en convaincre par un exemple tout ſemblable à celuy dont il s'agit. Nous nous ſervons du mot de *ſpirituel*, pour exprimer la pieté & la dévotion; *un Pere ſpirituel, un livre ſpirituel, la vie ſpirituelle :* mais nous n'uſons pas de *corporel* dans un

ſens contraire, quoy-que *corporel* ſoit oppoſé à *ſpirituel*, comme *exterieur* eſt oppoſé à *interieur*. On dit à la verité *l'homme exterieur*, ſelon le langage de l'Ecriture : *Quoy-que dans nous l'homme exterieur ſe détruiſe, néanmoins l'homme interieur ſe renouvelle de jour en jour*. Mais *l'homme exterieur* ſe prend là pour le corps & la chair, comme *l'homme interieur* ſe prend pour l'ame & l'eſprit; & il ne s'enſuit pas qu'on puiſſe dire d'un homme mondain, & attaché aux choſes de la terre, *c'eſt un homme exterieur*, de meſme qu'on dit d'un homme dévot & tout-à-fait mort au monde, *c'eſt un homme interieur*. *Exterieur* ſignifie tout au plus un homme qui n'eſt pas ſolide, qui eſt ſuperficiel, un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuſe.

PRENDRE L'AIR.

C'EST ainſi qu'on parle; & c'eſt mal dit, *prendre de l'air*, com-

me diſent quelques-uns. *Les Médecins m'ont ordonné de prendre l'air; j'ay eſté aujourd'huy prendre l'air; j'ay pris un peu l'air:* & non pas, *m'ont ordonné de prendre de l'air; j'ay eſté prendre de l'air; j'ay pris un peu d'air.*

Deux AVEC de ſuite.

C'EST une négligence vicieuſe de mettre deux *avec* qui ſe ſuivent, & qui ont des rapports differens, dont l'un regarde la perſonne, & l'autre la choſe. Par exemple: *Elle vécut avec luy avec la meſme bonté qu'elle avoit accouſtumé.* Le premier *avec* regit *luy*, qui eſt la perſonne; le ſecond ſe rapporte à *bonté*, qui eſt la choſe. Il faut éviter cela, quand ont veut écrire poliment; & je m'étonne que cette négligence ſe ſoit gliſſée dans un des ouvrages de noſtre Langue le plus délicat & le plus juſte. J'ay dit, quand ils ſe ſuivent; car quand ils ne ſont pas ſi prés l'un de l'autre, cela cho-

que moins, parce que cela se sent moins : & nous en avons un exemple dans la raillerie de M. le Cardinal du Perron, sur le sujet d'un Prédicateur, qui n'alleguoit jamais Saint Gregoire, Saint Ambroise, Saint Bernard, ni les autres Peres, sans leur donner du *Monseigneur*, ou pour le moins du *Monsieur*. *On voit bien que ce Prédicateur n'a gueres de familiarité avec les Peres, puis qu'il les traite avec tant de cerémonie.* Ces deux *avec* ne blessent pas tant qu'*avec luy, avec la mesme bonté.*

Lettres de M. Costar.

Pour moy, j'avoüe que deux *avec*, bien qu'un peu éloignez, ne plaisent point dans une mesme periode, quand ils ont divers rapports : je dis quand ils ont divers rapports ; car si l'un & l'autre se rapportent ou à la personne, ou à la chose, bien loin que ce soit un defaut, c'est quelquefois une beauté, comme il paroist en ces exemples.

Vie de Socrate.

Si tu continuës, tu sçauras disputer avec les sophistes, mais tu ne sçauras

pas vivre avec les hommes, disoit Socrate à Euclide, voyant qu'il se plaisoit trop aux chicanes de la dispute.

Pensez-vous, dit M. de la Chambre, parlant de Dieu, *qu'en formant la République des abeilles, il n'ait pas voulu instruire les Rois à commander avec douceur, & les Sujets à obeïr avec amour? Le Duc d'Enguien vit bien*, dit M. de la Chapelle, *qu'il devoit aller avec plus de précaution contre des gens qui se défendoient avec tant d'opiniastreté.*

Discours de l'amitié & de la haine des animaux.

Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.

Les deux *avec* se rapportent à la personne dans le premier exemple, à la chose dans les derniers; & c'est pour cela qu'ils font une espece d'ornement.

Quand ils sont mis de la sorte, ils ne choquent point, quelque prés qu'ils soient l'un de l'autre. *Je suis bien avec luy, & avec elle; il parle avec autorité & avec douceur tout ensemble.* Ils ne choquent pas aussi, quelque multipliez qu'ils soient. *Pour avoir un veritable repos, il faut estre*

bien avec Dieu, avec soy-mesme, & avec les autres.

Vie du Cardinal Commendon.

Tous les âges ne produisent pas des Heros qui fassent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui travaillent avec tant d'application à corriger les abus publics, & qui protegent la religion avec tant de Zele par leurs édits & par leurs armes.

Tous ces *avec* sont agréables, parce qu'ils sont réguliers; c'est à dire, parce qu'ils se rapportent tous à des choses, qui sont à peu prés de mesme espece. Pour gaster cette belle periode, il n'y auroit qu'à mesler un *avec leurs ennemis*, ou *avec leurs peuples*, parmi ces *avec tant de vigueur, avec tant de moderation, avec tant d'application, avec tant de Zele*; & dire, par exemple: *Tous les âges ne produisent pas des Heros qui fassent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui traitent de si bonne foy avec leurs ennemis*, &c.

Il en agit mal, Il en a mal agi.

CEtte façon de parler, dont pluſieurs Provinciaux, & quelques gens de Paris ſe ſervent, ne vaut rien du tout, & n'eſt point françoiſe. Il faut dire, *il en uſe mal, il en a mal uſé.* On ne met point *en* devant *agir.* Je dis devant; car on le met aprés quelquefois, *vous avez agi en homme d'honneur, en bon ami; il a bien agi; il a mal agi en cette rencontre;* mais alors *en* n'eſt pas joint avec *agir*, mais avec ce qui ſuit.

Verdeur, Verdure.

IL y a de la difference entre ces deux mots. *Verdeur* ſignifie proprement *la ſéve qui eſt dans les plantes*, & répond au *verdore*, *verdezza* des Italiens, que l'Académie de la Cruſca appelle *la vie & l'ame des arbres. Tale vita d'arbori e d'erbe ſi può chiamare propriamente verdezza. Verdeur* ſignifie encore parmi nous,

ce que les Latins appellent *acerbitas* dans les fruits qui ne ſont pas meurs, & ce qu'il y a de rude dans le vin nouveau. Car on dit d'un vin qui n'eſt pas encore bon à boire, *qu'il a un peu de verdeur*. Pour *verdure*, il répond au *verdura* des Italiens, & ſignifie d'ordinaire la couleur verte dans les plantes; *la verdure des prez, la verdure des feüilles. Celle qui ſurvit ſon paire*, dit M. de la Chambre, en parlant des Tourterelles, *gemit inceſſamment, vole toûjours toute ſeule, & ne ſe repoſe que ſur les branches des arbres qui ſont ſeches & ſans verdure*. Il ſe prend auſſi pour les plantes & les herbes meſmes; *ſe coucher ſur la verdure, jончer les ruës de verdure, des ouvrages de verdure*.

Jeux Seculaires.

Il faut dire ainſi, en parlant des jeux qui ſe faiſoient anciennement à la fin d'un ſiecle, & non pas *Jeux ſeculiers*, comme le dit un de nos bons Ecrivains. *Ce foible Prince*

permit aux Payens de celebrer dans Rome les Jeux seculiers, que le grand Constantin n'avoit pas voulu qu'on celebrast dans le siecle passé.

Seculier ne se dit en nostre langue que dans le figuré. Nous disons, *des divertissemens seculiers & profanes; une façon de vivre seculiere & mondaine; celuy qui est engagé au service de Dieu, ne s'embarasse point dans les affaires seculieres.*

On dit, *prince seculier, puissance seculiere. Le plaisir de dogmatiser sans estre repris par aucune autorité ecclesiastique, ni seculiere, estoit le charme qui possedoit les esprits.* Oraison funébre de la Reine d'Angleterre.

On dit, *les seculiers, habit seculier. Il croyoit qu'il falloit laisser aux seculiers cette pompe seculiere. Okin jetta son froc, prit un habit seculier.* Vie de D. Barthelemy. Vie du Card. Commendon. De-sorte que *Jeux seculiers* ne peut signifier en bon François que des jeux opposez à l'estat ecclesiastique, & à la vie religieuse.

FLECHIR.

SI nous en croyons le Gentilhomme Bas-Breton, qui proposa des Doutes l'année passée à Messieurs de l'Académie Françoise, *fléchir* n'est bon que dans le figuré ; *fléchir un juge, fléchir une personne irritée ; tout fléchit sous une autorité comme la sienne*. Il n'a pas pris garde que ce verbe a quelquefois une signification meslée, où le propre & le figuré se rencontrent. Nous disons, *fléchir le genou ; il n'a point fléchi le genou devant l'Idole. Que toutes les créatures qui sont & dans le Ciel, & sur la terre, & dans le fond des abismes, fléchissent le genou, quand elles entendent ce nom.* Le figuré se rencontre-là ; car *fléchir le genou devant l'Idole*, signifie *adorer l'Idole* ; & par *toutes les créatures fléchissent le genou*, on entend que toutes les créatures s'humilient : mais le figuré est fondé, ce semble, sur le propre, & suppose qu'on dise, sans métaphore,

Histoire Sainte du Nouveau Testament.

fléchir le genou. Cependant je ne croy pas qu'on le puiſſe dire dans le propre détaché entierement du figuré. Par exemple, on ne diroit pas, *il m'eſt tombé ſur la cuiſſe une fluxion, qui m'empeſche de fléchir le genou; j'ay mal au genou, & je ne ſçaurois le fléchir.* Il faut ſe ſervir en ces endroits-là de *ployer*; *une fluxion qui empeſche de ployer le genou; j'ay mal au genou, & je ne ſçaurois le ployer.* On diroit peut-eſtre bien, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement,* parce que *fléchir le genou* marque-là adoration; & c'eſt peut-eſtre auſſi pour cela que le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, en parlant d'un jeune homme qui vint adorer Noſtre Seigneur, qu'*il accourut à Jeſus-Chriſt, & qu'il fléchit le genou devant luy.* Mais quand il ne s'agit point d'adoration, *fléchir le genou* ne vaut rien; il faut dire, *mettre un genou à terre; il s'approcha de ſon pere, & mettant un genou à terre.*

il luy parla en ces termes. Si on met les deux genoux à terre, il faut dire, *& se mettant à genoux*, ou *s'agenoüillant. Fléchir les genoux* est encore pis dans le propre que *fléchir le genou.* On ne dit pas mesme dans le figuré, *fléchir les genoux devant l'Idole*; on dit toûjours, *fléchir le genou*, à moins que ce ne soit en poësie, où l'on a plus de liberté, témoin ces vers d'un des meilleurs Poëtes du regne passé.

Que t'a servi de fléchir les genoux
Devant un Dieu fragile, & fait d'un peu de bouë,
Qui souffre, & qui vieillit, pour mourir comme nous?

Quelques-uns de nos Maistres condamnent *fléchir le genou*, jusques dans les endroits où nous mettons effectivement un genou à terre, quoy-qu'il s'agisse d'adoration. Par exemple, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement*; & ils veulent qu'on dise, *faire une genuflexion*; *il fit une*

genufléxion, en paſſant devant l'autel.

Cela fait voir que *fléchir* n'eſt pas en noſtre langue comme *ployer*, qui ſe met avec *genou* au ſingulier & au pluriel dans le propre tout pur; *ployer le genou, ployer les genoux.*

Mais on ne diroit pas ſi bien dans le figuré, *ployer le genou devant l'Idole; fléchir le genou* eſt en quelque façon conſacré. Les Poëtes ne laiſſent pas de dire, *ployer les genoux*, pour marquer les ſoumiſſions & les baſſeſſes des courtiſans:

En vain, pour ſatisfaire à nos laſches envies,
Nous paſſons prés des grands tout le temps de nos vies,
A ſouffrir des mépris, à ployer les genoux.

Laſches ambitieux, nous ployons les genoux.
Devant un homme foible, & mortel comme nous.

On dit à la verité *fléchir ſa voix*;

il ne sçauroit fléchir sa voix : mais cela est plus métaphorique que propre ; & ainsi le Gentilhomme Provincial pourroit bien avoir raison, quand il dit que *fléchir* ne s'employe point dans le propre, pourveû qu'on entende que ce mot ne s'employe point dans le propre tout pur.

ENDROIT.

CE mot se dit élegamment depuis quelques années en un certain sens : *vous ne le connoissez que par ses mauvais endroits*, pour dire *par ses mauvaises qualitez ; je le connois par d'autres endroits.*

Oraison funébre de Madame la Duchesse de Montausier.

Les yeux accoustumez à voir la figure de ce monde qui passe, par les endroits les plus éclatans, sont toûjours prests à se fermer, lors qu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curiosité, ou leur convoitise. On a toûjours dit, *les beaux endroits d'un livre ; il y a dans cét ouvrage des endroits admirables.*

DENUÉ, DENUËMENT.

D*Enué* ne se dit bien que dans un sens métaphorique. *Quand un homme sera tel que nous venons de dire, il sera vrayment pauvre d'esprit, & denué de tout.* Imitation de Jesus-Christ.

Le sage n'est jamais foible, quoyqu'il soit denué de tous les secours étrangers. Morale du Sage.

La valeur denuée des autres vertus ne peut rendre un homme digne d'une veritable estime. Préface sur l'Eneïde.

Par ce détachement l'aisle gauche demeura denuée de Cavalerie. Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

On ne diroit pas, *un homme denué*, pour dire *depouillé*, & *tout nu.*

Denuëment ne vaut rien, ni dans le figuré, ni dans le propre. Il n'est pas mesme françois; & nos vieux dictionaires, qui ont la pluspart des mots en *ment*, que certains Auteurs veulent rétablir, n'ont point celuy-là. Il faut avoûër néanmoins que les dévots s'en servent, & qu'ils disent, *le denuëment de toutes choses*;

tendre à un parfait denuëment ; estre dans un parfait denuëment des créatures, & de soy-mesme. Mais les dévots ont une langue particuliere, fort differente du commun langage. Ils ne se mettent gueres en peine de l'Académie, ni de l'usage, pour exprimer leurs sentimens & leurs pensées. Aussi ne doivent-ils pas servir de modele pour ce qui regarde l'expression. Il faut vivre comme eux, mais il ne faut pas toûjours parler comme eux.

Le denuëment des autels, comme parle un Auteur celebre, est encore plus barbare que *le denuëment des créatures* ; par la raison que si *denuëment* estoit françois, il ne se diroit point dans le propre, non plus que *denué* : l'adjectif reglant d'ordinaire la signification du substantif, ou plûtost la mesme signification estant commune à l'un & à l'autre, comme j'ay remarqué dans *sublime* & *sublimité*.

ADJECTIFS SANS RÉGIME.

C'EST un des ſecrets de noſtre langue, de ſçavoir diſtinguer les adjectifs qui régiſſent quelque choſe, de ceux qui ne régiſſent rien; & c'eſt un ſecret que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ignorent.

J'entends par un adjectif qui régit quelque choſe, un adjectif qui ſe peut joindre avec un ſubſtantif dans les cas obliques, ou avec un verbe: *Senſible*, *inſenſible*, *capable*, *incapable*, ſont des adjectifs de cette eſpece. Car nous diſons, *ſenſible à l'amitié, au plaiſir*; *inſenſible à l'amitié, au plaiſir*; *capable d'affaires*, *incapable d'affaires*; *capable de gouverner*, *incapable de gouverner*. Au contraire, *intrepide*, *incurable*, *inſatiable*, ſont des adjectifs qui ne régiſſent rien. Nous diſons, *une ame intrepide*, *un mal incurable*, *un homme inſatiable*: mais nous ne diſons point, *une ame intrepide aux mena-*

ces, comme le dit M. Costar ; *un mal incurable à tous les remedes*, comme le dit M. de Voiture; ni *un homme insatiable de biens*, *l'œil insatiable de voir*, comme le dit un Auteur qui ne cede peut-estre ni à M. de Voiture, ni à M. Costar, pour la pureté du langage.

PASSER, SE PASSER.

CEs deux mots se ressemblent fort ; & il y a plusieurs endroits, où l'on peut mettre indifferemment l'un & l'autre. *Voyez comme le temps passe ; voyez comme le temps se passe ; une vaine joye, qui passe en un moment. Quel avantage retirez-vous de la veüe de ces sieges augustes, qu'une vaine joye qui se passe en un moment*, dit M. Maucroix dans la cinquiéme Homélie de Saint Chrysostome au peuple d'Antioche, en parlant du trône des Rois comparé avec le fumier de Job.

On dit, *la beauté passe, la beauté se passe ; des couleurs qui passent, qui*

se

ſe paſſent, pour dire *qui s'effacent, & qui perdent leur luſtre : une mode qui ſe paſſe ; les maux paſſent, les maux ſe paſſent.* Néanmoins l'un eſt quelquefois plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, s'il s'agiſſoit de la beauté en général, on diroit, *la beauté paſſe :* mais s'il s'agiſſoit d'une belle perſonne, qui commençaſt à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on diroit plus proprement & plus élegamment, *ſa beauté ſe paſſe.* On dit mieux, *des couleurs qui ſe paſſent*, que *des couleurs qui paſſent ; une mode qui paſſe*, qu'*une mode qui ſe paſſe.* Quand on parle du temps, ſeulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échape, & ſans marquer en quoy nous l'employons, on dit, *le temps paſſe, les jours paſſent, les années paſſent ;* mais quand on parle du temps avec rapport à l'uſage que nous en faiſons, on dit *ſe paſſe.*

Une partie de la vie ſe paſſe à deſirer l'avenir, & l'autre à regreter le paſſé. Morale du Sage.

Histoire Sainte du Nouveau Testament. *La vie de la plusspart des gens se passe dans des visites inutiles ou criminelles.*

Enfin, on dit mieux en quelques rencontres, *les maux se passent*, que *les maux passent*. Vous me demandez comment je me porte de la migraine qui me tourmente depuis deux jours; je vous réponds, *mon mal se passe*. Je ne parlerois pas dans la derniere exactitude, si je disois *mon mal passe*.

On dit mieux aussi en quelques endroits, *les maux passent*, que *les maux se passent*. En voicy un exemple. *Le temps*, dit un bon Auteur, *a dans ses mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures & les momens, les maux se passent*. Il me semble que *les maux passent*, seroit plus propre, à cause de ce qui précede: *avec les heures & les momens* emporte comparaison; & c'est comme si on disoit, *pour nous apprendre que les maux passent, à mesure que les heures & les momens pas-*

sent. Or comme on ne diroit pas bien en général, *les heures & les momens se passent*; on ne doit pas dire là, *les maux se passent.* On dit pour la mesme raison, *il y a des maux qui passent, & des maux qui durent.* J'avoûë que c'est y regarder un peu de prés, mais ce n'est qu'en y regardant de prés qu'on devient exact: & d'ailleurs, un des principaux secrets du stile consiste à mettre les mots en leur place; il y a de bons mots qui ne valent rien, faute d'estre bien placez.

NOSTRE QUARTIER, MON QUARTIER.

ON demande si une personne, en parlant du quartier où elle demeure, doit dire, *nostre quartier*, ou *mon quartier.* J'ay remarqué que les Bourgeoises, & toutes les personnes de basse condition, disent *nostre quartier*; qu'au contraire, les Dames de qualité, & celles qui sont plus du monde, disent toûjours, *mon*

quartier : un tel loge en mon quartier ; il y a bonne compagnie dans mon quartier ; je ne sors gueres de mon quartier. On diroit, à les entendre parler, qu'elles ſont maiſtreſſes du quartier : elles parlent de leur quartier comme de leur maiſon. Ce *mon quartier* ne ſemble pas trop raiſonnable, ni trop modeſte ; mais il eſt du grand air, & du bel uſage. Aprés tout, il n'eſt pas plus choquant que *mon païs*, que tous les honneſtes gens diſent, ſans que perſonne en ſoit ſcandaliſé : *j'ay eſté en mon païs ; je reviens de mon païs.* Il n'y a que le peuple qui diſe, *noſtre païs*, en parlant à des gens qui ne ſont pas du meſme païs. Je dis, en parlant à des gens qui ne ſont pas du meſme païs ; car ſi les gens à qui nous parlons, ſont de meſme païs que nous, *noſtre païs* ne choque point : & deux Courtiſans provençaux parlant enſemble de la Provence, peuvent dire, ſans bleſſer les oreilles délicates, *noſtre païs eſt le plus beau païs du monde,*

COMMENT IL FAUT PRONONCER l'*e* devant *ment*, en quelques adverbes.

LA prononciation de *seûrement* est differente de celle d'*asseûrément*. Au premier l'*e* devant *ment* est muet ; il est fermé au second. On demande une regle pour sçavoir quand il faut dire l'un ou l'autre. L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise a bien observé contre l'Auteur des Remarques, qu'il falloit dire *extrêmement*, & non pas *extrêmément* ; mais il n'a pas pris la peine d'en rechercher la raison. Il me semble que quand l'adjectif masculin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui luy répond a aussi un *é* fermé devant *ment*. Ainsi on dit, *asseûrément* d'*asseûré*, *démesurément* de *démesuré*, *aisément* d'*aisé*, *sensément* de *sensé*, car cét adverbe est en usage depuis quelque temps ; *aveuglément* d'*aveuglé*, &c. On prononce de mesme, quand l'adjectif d'où

vient l'adverbe, a une *s* à la fin, *expressément*, *précisément*, *confusément*, d'*exprés*, *précis*, *confus*. Au contraire, quand l'adjectif masculin n'a ni *e*, ni *s* à la fin, comme *seûr*, *fort*, &c. ou qu'il a un *e* muet, comme *juste*, *horrible*, &c. l'adverbe a toûjours un *e* muet devant *ment*, *seûrement*, *fortement*, &c. *justement*, *horriblement*, &c. Il y a trois ou quatre adverbes qui ne suivent pas la regle commune, *communément*, *profondément*, *conformément*.

DIMINUTIFS.

LE Latin, l'Italien & l'Espagnol sont riches en diminutifs, si c'est richesse à une langue que d'en avoir. Ils ont une infinité de substantifs & d'adjectifs de ce caractere; car la pluspart de leurs noms en forment d'autres, qui diminuënt la signification: & ce qui est admirable, c'est que les diminutifs font encore d'eux-mesmes d'autres diminutifs. Par exemple, de *bambino* Italien,

vient *bambinello*, *bambinellucio*, & de *chiquito* Eſpagnol, vient *chiquitico*; comme d'*homuncio* Latin, *homunculus*, & encore *homulus*, *homululus*, ſelon la remarque de l'Auteur des nouvelles Methodes pour apprendre les Langues italienne & eſpagnole. Ce ſont des pygmées, qui multiplient, & qui font des enfans encore plus petits qu'eux, ſi j'oſe parler de la ſorte.

Il n'a tenu qu'à la Langue Françoiſe d'avoir des richeſſes de cette nature; mais depuis qu'elle eſt devenuë raiſonnable, elle a mieux aimé eſtre pauvre, que d'eſtre riche en babioles & en colifichets. Elle ne peut ſouffrir ni les ſubſtantifs, ni les adjectifs, qui diminuënt, & qui ont la terminaiſon de diminutifs, comme *hommelet*, *roſſignolet*, *montagnette*, *campagnette*, &c. *blondelet*, *tendrelet*, *doucelet*, &c.

Ronſard, la Nouë Auteur du Dictionaire des Rimes, & Mademoiſelle de Gournay n'ont rien negligé

en leur temps, pour introduire ces termes dans nostre Langue. Ronsard en a parsemé ses vers; la Nouë en a rempli son Dictionaire; Mademoiselle de Gournay en a fait un recueïl dans ses Avis, & elle s'en déclare hautement la protectrice. Cependant nostre Langue n'a point receû ces diminutifs; ou si elle les a receûs, elle s'en est défait aussitost. Dés le temps de Montaigne on s'éleva contre tous ces mots si mignons, favoris de sa fille d'alliance. Elle eût beau entreprendre leur défense, & crier au meurtre de toute sa force, quand elle les vit attaquez: *Quel meurtre*, dit-elle, *il faudroit commettre en nostre Langue, pour la sevrer de telles façons de parler; tandis que leur douceur bien sonnante, & leur faculté d'abreger, omettant pour ce coup leurs autres avantages, feront voir d'autre part que si elles n'estoient venuës, il les faudroit aller querir, ainsi que toutes les nations les ont amenées chez elles avec faveur!* Elle eût

beau mesme soustenir, pour les faire valoir, qu'ils estoient plus anciens qu'elle, & qu'on l'accusoit à tort de les avoir inventez la plusparz. *Les uns ont publié*, dit-elle, *que j'inventois une partie de mes diminutifs ; & je leur offre une gageûre de ma quenoüille contre l'honneur de leurs bonnes graces, si je ne leur fais voir leur bec jaune en ce point-là par bons témoins, quand il leur plaira de le permettre.* Avec tout cela la pauvre Demoiselle eût le déplaisir de voir ses chers diminutifs bannis peu à peu ; & si elle vivoit encore, je croy qu'elle mourroit de chagrin de les voir exterminez entierement. Quelle affliction, quel desespoir seroit-ce pour elle, de n'entendre plus *bellote nymphelotte, amelette doucelette, larmelettes tendrelettes*, & tous ces termes badins, qui servoient à exprimer les passions tendres ! Ce n'est pas que nostre Langue soit devenuë dure, & incapable des expressions passionnées ; mais c'est qu'elle a mis

toute sa tendresse dans les sentimens, ou plûtost dans les tours délicats qui expriment les sentimens. Elle est tendre comme une personne sage, qui parle toûjours raisonnablement, mesme en parlant de sa passion ; & non pas comme un enfant, ou comme un fou, qui ne dit que des sotises.

On ne répete point icy ce qu'on a dit des diminutifs dans l'Entretien de la Langue Françoise. On se contente d'avertir qu'outre *amourette*, que nous avons conservé du débris des anciens diminutifs, nous avons fait depuis quelques années *historiette*, qui ne se disoit point, que je sçache, du temps de Ronsard, & qui se dit presentement : *il a écrit une historiette ; ce n'est qu'une historiette*. Ce mot entre mesme dans les livres ; & un Auteur, dont la prose est encore plus à mon gré que les vers, quelque réjoüissans qu'ils soient, aprés avoir conté à un Evesque de ses amis, qu'un Abbé empoison-

na en un diſner une vingtaine de Prieurs, & que là-deſſus on fit un livre intitulé, *la methode de faire vaquer les Benefices*, dit : *C'eſt grand ſigne que je vieillis, puis que je ſuis conteur d'hiſtoriettes.* Voilà juſqu'où va le caprice de l'uſage, de rejetter preſque tous les mots d'une certaine eſpece, & d'en introduire un tout ſemblable au meſme temps.

ACCOMMODEMENT.

CE mot n'a que deux ſignifications en noſtre Langue. On dit dans le propre, *les accommodemens d'une maiſon ; il faut faire à cette maiſon quelques accommodemens.* On dit dans le figuré, *accommodement*, pour *réconciliation : je travaille à leur accommodement ; leur accommodement eſt fait.* Cela s'étend aux procés, & aux differends qui en naiſſent : *j'ay accommodé cette affaire ; j'ay fait leur accommodement.* Mais on ne dit point, *accommodement*, pour ſignifier *commodité*, ou *intereſt*, comme le dit

un de nos meilleurs Ecrivains: *Ne témoignent-ils pas assez qu'ils sont amis d'eux-mesmes, puis qu'ils ne cherchent que leur accommodement, & leur avantage particulier?*

CAMBIZES, EPAMINONDAS.

SOus le regne de Henry le Grand, & mesme sous celuy de Louïs XIII. il ne se faisoit gueres de discours qui ne parlast d'*Epaminondas* & de *Cambizes*. Un prédicateur commençoit froidement son Sermon par, *Ce fameux Capitaine Thebain Epaminondas*; un avocat crioit en plaidant, *Cambizes Roy des Perses & des Medes*. Il faudroit estre bien hardi, pour prononcer ces deux mots en chaire, & dans le barreau, sous le regne de Louïs le Grand. On ne sçauroit plus les ouïr sans rire; & soit qu'il y ait en cela de la bizarrerie, ou trop de délicatesse, *Cambizes* & *Epaminondas* sont si décriez parmi nous, que nos plus celebres orateurs se rendroient ridicules, en

les nommant : je dis, en les nommant, car il n'y a que les noms qui nous choquent. Nous ne voulons point de mal ni au Pere, ni au Fils du grand Cyrus : nous aimons trop la sagesse & la valeur pour haïr le plus sage Politique & le plus vaillant Capitaine que la Grece ait peut-estre jamais produit. Comment faire donc, quand nous aurons occasion de parler d'eux ? Il ne faut point les nommer, mais il faut les désigner d'une maniere qui les fasse connoistre en quelque façon. Il faut faire comme a fait M. Costar, écrivant au Cardinal Mazarin sur la mort de ses proches : *C'est ainsi*, dit-il en parlant de la fortune, *qu'elle vient de vous ravir Monseigneur vostre pere, c'est-à-dire, de vous priver du plus doux fruit de vos glorieux travaux, & de la plus sensible de toutes les voluptez au jugement du premier homme de la Grece triomphante.* Il met en marge, *Epaminondas* : car la marge peut souffrir ce que le

discours ne souffre point. Comme il n'y a point de marges, quand on parle en public, il faut tascher d'y suppléer par des traits qui marquent bien ce qu'on veut dire. Mais il ne faut en user de la sorte, que quand le sujet le demande ; car il suffit quelquefois de dire, *un capitaine Grec, un des plus fameux hommes de la Grece.*

Je dis le mesme des deux Cambizes ; car le Pere & le Fils du Grand Cyrus portent ce nom. Et pour moy, si j'avois à parler du premier, je dirois, *le Pere de Cyrus :* je marquerois le second par, *le Fils de Cyrus ;* ou bien, je dirois avec le Traducteur de Xenophon, *Cambize,* qui ne blesse pas tant que *Cambizes.* Je parlerois, dis-je, de la sorte, à moins que ce ne fust assez de dire, *un Roy des Perses & des Medes.*

Il y a d'autres noms, qui, pour n'estre pas si odieux en nostre Langue qu'*Epaminondas* & que *Cambizes*, ne laissent pas de nous déplaire ; & à parler en général, tous les noms

anciens, qui n'ont point de terminaison françoise, ou qui ne sont point dans le commerce ordinaire, & ausquels nos oreilles ne sont pas accoustumées, n'ornent pas trop un discours. J'aimerois mieux dire, par exemple, *un Peintre de l'Antiquité*, que *Parrhasius*; *un ancien Philosophe*, que *Protagoras*; *un Poëte grec*, que *Lycophron*. Cela s'entend, quand on ne fait que citer: car si on parloit de ce Peintre, de ce Philosophe, & de ce Poëte par rapport à d'autres peintres, à d'autres philosophes, & à d'autres poëtes, ou qu'on fist l'histoire des peintres, des philosophes, & des poëtes, il est clair qu'on ne pourroit pas se dispenser de les nommer; & nous en avons des exemples dans les Entretiens sur la vie & sur les ouvrages des plus excellens peintres, dans la Comparaison de Platon & d'Aristote, dans les Réflexions sur la Poëtique, & dans plusieurs autres ouvrages de cette nature. On nommeroit mesme *Par-*

rhasius, *Protagoras*, *Lycophron*, si on vouloit en faire le portrait, ou en dire quelque chose de particulier dans un ouvrage qui traiteroit d'une autre matiere. Mais hors ces cas-là, il n'est pas fort necessaire de dire leurs noms; & nous ne sommes plus dans le temps où les prédicateurs & les avocats ne manquoient jamais d'apprendre à leurs auditeurs le nom & le surnom de tous les Auteurs qu'ils citoient. Ceux qui parlent en public, ou qui écrivent presentement, ont un usage tout contraire; bien loin de nommer les Auteurs, dont les noms extraordinaires & barbares pourroient nous choquer, à peine nomment-ils ceux dont les noms sont devenus avec le temps tout françois.

M. Costar dit dans la Défense des ouvrages de M. de Voiture: *Un poëte de la Cour d'Auguste parle d'une mediocrité toute d'or.* M. de la Chambre écrit, en dédiant à M. Foucquet l'Art de connoistre les hom-

Horace.

mes : *Voilà la derniere perfection que mon dessein attend de vous, & l'artifice dont je me veux servir, pour imiter les tableaux de ce peintre ingénieux, qui occupoient moins les yeux que l'esprit, & qui donnoient à penser plus de choses qu'ils n'en representoient.* Un Ecrivain moins poli que M. de la Chambre, auroit dit, *les tableaux du Peintre Timante.*

M. le Chevalier de Méré, & M. Pelisson, prennent le mesme tour, en citant Homere & Isocrate.

Ce Grec si celebre par son génie & par ses inventions, ne s'amuse pas à décrire Helene. *Conversations.*

Le plus fameux des Anciens en l'art du Panégyrique, avoit à parler de la plus grande Beauté du monde. *Panégyrique de Loüis XIV.*

M. Fléchier aime mieux *un Ancien* tout pur, que *Thucidide, Xenophon* ; d'autres Ecrivains préferent *un Sage* à *Socrate*, & *un Poëte* à *Juvenal.*

Enfin, un homme de qualité, qui tout jeune qu'il est, ne fait pas moins

seigné les premiers préceptes de la philosophie.

Senéque, qui condamne avec tant de severité les desordres du luxe; & les folles dépenses de son temps, dit que la profusion estoit loüable dans l'amour de la sculpture.

L'usage & le jugement doivent servir de regle en cela comme en tout le reste. Il est bon d'observer enfin que les citations figurées, & ces periphrases, qui tiennent la place des noms, n'entrent gueres que dans le genre sublime. On seroit ridicule, en écrivant une lettre, ou en faisant un discours tout simple, de citer *le Génie de la nature, le Prince de la poësie latine*; on pourroit dire tout au plus, *un Philosophe, un Poëte, un Ancien*, si on ne vouloit nommer ni Aristote, ni Virgile: les grandes expressions ne conviennent pas aux petits sujets. En badinant, on peut tout dire, & prononcer les plus grands noms jusques dans la conversation la plus libre, à l'exemple de M.

le Mareſchal de Clerembault, que M. le Chevalier de Méré fait parler ainſi: *J'ay déja fait amitié avec Epicure; Socrate eſt aſſez de mes gens; & j'eſpere qu'un de ces jours on m'entendra citer le divin Platon.*

ELEVER, EXHAUSSER.

RELEVER, REHAUSSER.

ELever ſe dit dans le propre & dans le figuré; *élever une muraille, élever les yeux, élever quelqu'un à une haute dignité; les gens que la fortune éleve; élever ſon eſprit aux choſes du ciel.*

Exhauſſer ne ſe dit que dans le propre, *exhauſſer un baſtiment.*

Relever & *rehauſſer* ſe diſent dans le propre, & dans le figuré: quand une muraille eſt abbatuë, on dit qu'il la faut *relever*. On *releve* une choſe qui eſt tombée à terre; on *rehauſſe* une muraille, une digue, qui n'eſt pas aſſez haute; on *rehauſſe* une tapiſſerie qui eſt trop baſſe. Mais on dit auſſi, *relever une fortune abbatuë*;

relever le courage des soldats ; relever l'éclat, le merite, le prix d'une chose ; rehausser les endroits sombres d'un tableau par des couleurs vives & éclatantes ; rehausser d'or & de soye une tapisserie, c'est à dire, *mesler de l'or & de la soye avec la laine ; rehausser le courage ; rehausser le prix d'une marchandise.*

M. de Vaugelas dit, en parlant du titre de Protecteur de l'Académie Françoise : *C'est par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehausser l'éclat de sa pourpre & de sa vie.* Et le Défenseur du sieur Vanopstal dit du Roy : *Si César asseûra ses statuës, en relevant celles de Pompée ; il n'asseûrera pas moins les siennes, en rehaussant le merite des beaux Arts, qui érigent des monumens éternels à son honneur.*

CAVALIER, CAVALIEREMENT.

CE sont des mots fort en usage, & dont on commence mesme à abuser ; *un air cavalier, un stile*

cavalier, pour dire *un ſtile aiſé, libre, noble, qui n'eſt point trop aſſujéti aux régles, qui n'a rien de pedant, & qui ne ſent point l'école.* On dit, *il l'a traité cavalierement*; c'eſt à dire, *fiérement*, & *avec hauteur.* On dit encore, *c'eſt parler de la Religion un peu cavalierement*, pour dire *librement.* M. Coſtar dit à M. l'Abbé de Lavardin, en luy parlant de je ne ſçay quels Païſans révoltez: *Les Braves de voſtre voiſinage s'eſtoient venus offrir à moy, pour les aller baſtonner juſques ſur leur fumier; mais j'ay penſé que ce procedé eſtoit un peu trop cavalier pour un homme de breviaire.*

M. de Balzac n'approuvoit pas ces expreſſions; & il dit quelque part, en parlant de luy-meſme en troiſiéme perſonne: *Il avoit oüi parler d'un ſtile cavalier, & d'une éloquence cavaliere; mais c'eſtoit en une Cour gaſconne, qui ne doit pas eſtre la regle du bon François. Il aime donc mieux dire une éloquence de gentilhomme.*

Cependant, malgré M. de Balzac, *cavalier* & *cavalierement* se sont établis à la Cour ; peut-estre que les Gascons, qui y sont en assez grand nombre, n'ont pas peu contribué à établir ces deux mots; peut-estre aussi que cela est venu de ce que les cavaliers sont ordinairement fanfarons, & de ce qu'ils ont l'air libre. Quoy qu'il en soit, *un stile cavalier, une éloquence cavaliere*, est toute autre chose qu'*un stile*, & *une éloquence de gentilhomme*; l'une est en usage, & l'autre n'y est point.

EXALTER, EXALTATION.

EXalter peut trouver sa place en quelques endroits. Un sçavant homme s'en est servi dans la Comparaison de Pindare & d'Horace. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de César : *La frayeur s'empare de l'esprit de ses soldats, sur le rapport des Gaulois, qui exaltoient la taille & la valeur des Allemans.* Et M. Patru dit dans l'argument de l'Oraison

l'Oraiſon de Ciceron pour le poëte Archias: *Il eſt temps d'entendre cét incomparable Avocat ſouſtenir l'honneur des Muſes, exalter la gloire de la poëſie, & défendre en la cauſe de ſon précepteur, la cauſe commune de tous les hommes de lettres.*

On diroit bien, *vous l'exaltez trop*, pour dire, *vous le loüez trop, vous le faites trop valoir. Exalter le Seigneur* ſe dit élegamment en poëſie; & M. de Benſerade écrit à M. le Cardinal Mazarin:

Je vous exalterois en termes plus puiſſans.

Exaltation ſe dit proprement des ſignes celeſtes, *un ſigne dans ſon exaltation.* On dit figurément, *l'exaltation de la Croix, la feſte de l'Exaltation de la Croix; l'exaltation de la foy; prier pour l'exaltation de la foy; l'exaltation du Pape*, pour dire *la création; Clement X. fit cela un peu aprés ſon exaltation.* On ne laiſſe pas de le dire quelquefois d'un autre que du Pape, & nos bons au-

teurs l'employent dans le stile sublime. Un des plus celébres dit dans l'éloge de Pompone de Belliévre; *Souvenez-vous que les jours de son exaltation furent les jours de vostre gloire*; & dans la Harangue à la Reine de Suéde, au nom de l'Académie Françoise; *Tandis que vostre Majesté consultoit les morts, & s'instruisoit avec eux en la science de regner, elle faisoit plus toute seule que ne faisoient toutes ses armées; elle achevoit en effet la guerre, & travailloit d'une maniere inoüie à l'exaltation de son Trône, au salut ou au repos de ses peuples.*

Histoire de la Bible. Un autre dit, en parlant de Saül: *Trop heureux, s'il fust toûjours demeuré particulier, ou du moins s'il eust perseveré dans l'humilité qu'il fit paroistre d'abord dans son exaltation.*

MAUVAIS ARRANGEMENT.

EXEMPLE. *Il se persuada qu'il répareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la ville par divers*

endroits. Le ſens eſt, qu'*en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire* : cependant, ſelon l'ordre des paroles, il ſemble que *la perte qu'il venoit de faire*, ſoit joint avec *en attaquant la ville par divers endroits*, & qu'il n'ait fait cette perte, qu'*en attaquant la ville par divers endroits*. Pour oſter ces ſortes d'équivoques, qui ſont ſi contraires à la netteté que noſtre Langue aime tant, il n'y a qu'à bien arranger les paroles, & à dire, par exemple : *Il ſe perſuada qu'en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire*. Un de nos bons Ecrivains dit : *Employons toute cette vaine curioſité qui ſe répand au dehors, aux affaires de noſtre ſalut*. Cela n'eſt pas net ; pour écrire régulierement, il falloit mettre, *employons aux affaires de noſtre ſalut, toute cette vaine curioſité, qui ſe répand au dehors*.

Captif, Captivité.

ON ne dit pas qu'un homme eſt *captif*, pour dire qu'il eſt *priſonnier*. On ſe ſert cependant du mot de *captivité*, au lieu de *priſon*. Exemple. *Il a eſté priſonnier pluſieurs années, & ſa captivité ne luy a point abbatu l'eſprit*. Un de nos plus celebres Ecrivains dit, en parlant de la priſon de Clement VII. *La captivité du Pape excitoit les deux Rois à faire leur principal effort du coſté de l'Italie.*

Trouver mauvais.

MAuvais eſt là neutre, & ne ſe doit point conſtruire avec le mot qui ſuit. On parleroit mal, ſi on diſoit, *je trouve mauvaiſe la liberté que vous avez priſe* : il faut dire, *je trouve mauvais*; & c'eſt comme ſi on diſoit, *je trouve la liberté que vous avez priſe, une choſe mauvaiſe*. Quand M. de Balzac a dit autrement dans ſes entretiens, on diroit qu'il n'ait pas parlé de ſon chef,

& qu'il ait voulu ſe moquer. Car voicy comme il parle de luy en tierce perſonne : *Il vient icy des importuns quelquefois de plus de cent lieuës, & tout exprés, ſi on les veut croire, qui luy donnent le dernier coup de la mort ; luy diſant, pour leur premier compliment, que la haute réputation, & la celebrité qu'il a donnée au lieu où il eſt, les ont obligez de venir voir cette perſonne ſi connuë, & ce village ſi renommé, qu'il ne doit point trouver mauvaiſe une ſi juſte & ſi honneſte curioſité que la leur.* Ne ſemble-t-il pas que M. de Balzac ſe moque, & qu'il fait parler les provinciaux, pour les rendre ridicules ? Ce qui me le feroit preſque croire, c'eſt qu'il ajouſte qu'un de ces curieux importuns luy commença un jour ſa harangue par le reſpect & la venération qu'il avoit toûjours eûë pour luy & pour Meſſieurs ſes Livres.

En un autre endroit il introduit Theophile, & cite M. le Duc de la Rochefoucault, pour autoriſer l'Hiſ-

toire de Saintonge, c'eſt à dire, ce qui ſe paſſa à Xaintes entre le Philoſophe Pitard & le Poëte Theophile. Voicy comme il parle : *Le Philoſophe ennuyé des équivoques & des mépriſes du Poëte, Monſieur Theophile, luy dit-il, il me ſemble que vous avez beaucoup d'eſprit, mais il eſt dommage que vous ne ſçachiez rien. Théophile ne fut point ſurpris, & luy répondit ſur le champ : J'avoüe ce que vous dites, Monſieur Pitard, & ne trouve point mauvaiſe voſtre liberté ; mais permettez-moy de vous dire ſeulement avec la meſme liberté, qu'il me ſemble que vous ſçavez tout, mais qu'il eſt dommage que vous n'ayiez point d'eſprit.*

Eſt-ce Theophile qui a fait la faute, ou celuy qui le fait parler? Je croyois d'abord que M. de Balzac avoit rapporté fidellement les paroles du Poëte : mais je commence à en douter. Il a bien la mine de faire dire à Theophile, *je ne trouve point mauvaiſe voſtre liberté,* pour *je ne trouve point mauvais,* auſſi-bien

qu'*il est dommage*, pour *c'est dommage.* Il a mesme la mine de ne se point moquer des fascheux qui le venoient voir, quand il leur met en bouche ces paroles : *Qu'il ne doit point trouver mauvaise une si juste & si honneste curiosité que la leur.* Car enfin j'ay trouvé en suite qu'il dit luy-mesme de son chef, lors qu'il parle de Mecénas : *Il falloit bien qu'il fust honneste homme, & bon homme tout ensemble, de vivre comme il faisoit avec les moindres de ses amis, & de ne trouver pas mauvaise la liberté qu'ils prenoient, quand ils traitoient avec luy.*

C'est en ces rencontres-là qu'il ne faut pas suivre aveuglément M. de Balzac.

RESSENTIR, SE RESSENTIR.

QUOY-QUE ces deux verbes paroissent semblables, ils ne le sont pas tout-à-fait. *Ressentir* se prend en bonne & en mauvaise part : on dit, *je ressens le plaisir qu'il m'a fait, l'injure qu'il m'a faite.* Mais *se res-*

ſentir ne ſe prend qu'en mauvaiſe part : on ne dit pas, *je me reſſens du plaiſir qu'il m'a fait, je m'en reſſentiray*; on dit ſeulement, *je me reſſens de l'injure, de l'injuſtice qu'il m'a faite, je m'en reſſentiray. Reſſentir* marque plus le temps preſent : on dit à une perſonne dont on reçoit un plaiſir, *je reſſens comme je dois le plaiſir que vous me faites. S'en reſſentir* n'eſt pas ſi attaché au temps preſent : *il m'a fait un déplaiſir, je m'en reſſens ; je m'en reſſentiray toute ma vie. Je reſſens* ne ſignifie gueres qu'un mouvement qui paſſe : *je m'en reſſens* ſignifie quelque choſe de plus établi dans le cœur.

FAUX SENS.

IL n'y a rien qu'on doive plus éviter dans le langage que les faux ſens : c'en ſeroit un que de dire, *nous devons rendre graces à Dieu de celles qu'il nous fait tous les jours. Rendre graces*, c'eſt *remercier* ; & *graces* en cét endroit ſignifie *remercimens* : au

contraire, *celles*, qui suit, signifie *faveurs*. Cependant *celles* se rapportant à *graces* qui précede, doit avoir la mesme signification que *graces*, & signifier par consequent *remercimens* : ce qui fait un sens & obscur & faux ; car c'est comme si on disoit, *nous devons rendre des actions de graces à Dieu de celles qu'il nous fait*. Pour ne pas tomber en ces sortes d'embarras, que nostre Langue ne peut souffrir, il n'y a qu'à dire, *nous devons rendre graces à Dieu des biens qu'il nous fait*. On donne quelquefois dans cét écueïl, pour vouloir abreger chemin, & aller plus viste ; & c'est pour cela sans doute qu'un celebre Traducteur y a donné, en disant : *Je vous conjure de nous pardonner à tous deux, & de considerer le sujet que vous aurez de rendre graces à Dieu, de celle qu'il nous fera de n'avoir point trempé nos mains dans le sang*. Mais il vaut mieux prendre un tour plus long, que de s'égarer, & que de se perdre.

PAROLE OISIVE.

M. de Balzac dit, *parole oisive* dans une occasion où l'usage a établi *parole oiseuse*. C'est en parlant de luy-mesme, sous un nom emprunté, dans l'Entretien qu'il adresse à M. Chapelain, & qui a pour titre, *Qu'il n'est pas possible d'écrire beaucoup, & de bien écrire*. Voicy comme il parle : *Parce qu'il a souvent oui dire qu'il faudra rendre compte au dernier jugement de la moindre parole oisive, il aime mieux en dire, & en écrire moins, & n'avoir pas un si grand compte à rendre à Nostre Seigneur*. M. Godeau a suivi M. de Balzac, en traduisant *omne verbum otiosum* de l'Evangile, *les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles oisives*. D'autres Traducteurs du Nouveau Testament disent, *une parole inutile*. Il semble qu'en cét endroit *oiseuse* est un mot consacré. *Inutile* me paroist néanmoins beaucoup meilleur qu'*oisive* :

car, à y regarder de prés, *oiſif* va plus à la perſonne qu'à la choſe. On dit, *un homme oiſif, des gens oiſifs*; mais on ne dit pas, que je ſçache, *des diſcours oiſifs, des paroles oiſives*, quoy-qu'on diſe, *une vie oiſive.*

ROMPEMENT.

IL n'y a qu'une occaſion où ce mot eſt françois, *c'eſt un grand rompement de teſte.* Cela ne ſe dit que dans la converſation, & on ne l'écrit point. Il faut remarquer que *rompement* ne ſe dit point dans le propre, pour dire *rupture*, comme on ne dit que metaphoriquement, *il m'a rompu la teſte*, pour dire, *il m'a fort importuné*, & cela va au bruit & au diſcours.

On ne dit pas d'une teſte caſſée, *rompement de teſte, ni teſte rompuë*, quoy-qu'on diſe *il a le coup rompu, l'épaule rompuë, la jambe rompuë*; *rompre* & *rompement* ne ſe dit de la teſte qu'au figuré: mais quoy-qu'on diſe, *il s'eſt rompu l'épaule, la jam-*

be; il a l'épaule rompuë, il a la jambe rompuë; on ne dit point pour cela *rompement d'épaule, rompement de jambe*. On dit, *se rompre la teste*, pour dire, *se travailler extrémement; il s'est rompu la teste à expliquer cette question*.

ANCIEN, VIEUX.

CEs deux mots se confondent assez souvent. On ne dit pas, *il est plus ancien que moy*, pour dire précisément qu'*il est plus âgé*. *Ancien* a rapport au siecle, & *vieux* à l'âge. Ainsi nous disons qu'*Aristote est plus ancien que Ciceron*, parce qu'il vivoit dans un siecle qui précedoit de beaucoup le siecle où Ciceron vivoit. Nous disons au contraire, que *Ciceron estoit plus vieux que Virgile*, parce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le mesme siecle. Selon ce principe, on dit, *les anciens Auteurs, les Anciens* simplement. On dit, *il est mon ancien dans le Parlement*, c'est à dire qu'*il*

eſt receû devant moy, quoy-qu'il ſoit peut-eſtre plus jeune que moy.

Nous diſons, *une maiſon ancienne*, quand on parle de la famille; *une vieille maiſon*, quand on parle du baſtiment: & ce ne ſeroit pas bien parler que de dire d'une maiſon qui tombe en ruine, *elle eſt fort ancienne*, non plus que d'un habit tout uſé, *ſon habit eſt ancien*, à moins qu'on ne le diſe en riant.

Nous diſons pourtant, *le Vieux Teſtament*, comme *l'Ancien Teſtament*; & un de nos bons Ecrivains a donné pour titre à ſon livre, l'*Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament*. On dit preſque également d'*anciennes hiſtoires*, *de vieilles hiſtoires*; *d'anciens manuſcrits*, *de vieux manuſcrits*; *d'anciens romans*, *de vieux romans*.

Villon ſceût le premier, dans ces ſiecles groſſiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

Mais on ne dit pas de meſme, *d'an-*

ciens livres, de vieux livres ; d'anciens tableaux, de vieux tableaux. Anciens livres, anciens tableaux, sont des livres, des tableaux, que les Auteurs & les Peintres de l'Antiquité ont faits, & qui se sont conservez jusqu'à nous. *Vieux livres, vieux tableaux*, sont des livres, des tableaux usez & gastez par le temps, soit qu'ils soient des premiers siecles, soit qu'ils soient des derniers. Enfin *de vieux livres* & *de vieux tableaux* sont en nostre Langue comme *de vieux habits*.

On dit, *vieux stile*, en matiere de Palais, pour dire l'*ancienne pratique* ; & en matiere de Langue, pour dire *un stile qui n'est plus en usage.*

Regnier seul parmi nous formé sur leurs modelles
Dans son vieux stile encore a des graces nouvelles.

IMMODERATION.

UN de nos plus celébres Ecrivains use de ce mot. Toutes

les perſonnes que j'ay conſultées, ne le croyent pas françois : il plaira ſans doute à ceux qui aiment *improbation*, & d'autres mots de cette nature ; mais il ne s'enſuit pas pour cela qu'il faille en uſer.

PRENDRE CONFIANCE.

M. Coſtar dit dans ſes Lettres : *Si j'eſtois réduit à perdre la confiance que j'ay priſe en l'honneur de vos bonnes graces.* On dit, *prendre confiance en une perſonne ; j'ay pris une entiere confiance en luy* : mais on ne dit pas, ce me ſemble, *prendre confiance en une choſe* ; & on dit encore moins, *prendre confiance en l'honneur de ſes bonnes graces.* Outre que la phraſe n'eſt pas trop correcte en ce qui regarde la Grammaire ; il y a dans le ſens une petite ombre de galimatias ; & cela fait voir que les eſprits les plus raiſonnables s'oublient quelquefois eux-meſmes. On diroit bien, *mettre ſa confiance en Dieu, en la miſericorde de Dieu ; mettre ſa con-*

fiance en l'amitié des grands; *mettre sa confiance en ses richesses*; & l'illustre Personne à qui nous devons la Morale du Sage, parle ainsi: *Quiconque met sa confiance en ses richesses, en éprouvera la fragilité par la ruine de sa maison & de sa fortune*. Il y a de la différence entre *prendre confiance*, & *mettre sa confiance*: l'un ne regarde que la personne, l'autre regarde la personne & la chose; l'un signifie *se fier à quelqu'un en prenant conseil de luy, en luy communiquant ce qu'on a de plus secret*; l'autre signifie *s'appuyer sur quelqu'un*, ou *sur quelque chose*.

OUÏR, ENTENDRE.

CES deux verbes se disent presque indifferemment, quand il s'agit de l'ouïe. Il y a pourtant des endroits où l'un est plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, quand il est question d'un prédicateur, d'un avocat, ou d'une autre personne qui parle en public, on se sert d'*entendre*; *je vas entendre le*

Pere Bourdaloüe; je vas entendre M. Pageau; j'ay entendu aujourd'huy un excellent Prédicateur; j'ay entendu ce matin un excellent Avocat. Ce ne ſeroit pas bien parler que de dire, *je vas oüir le Pere Bourdaloüe; je vas oüir M. Pageau; j'ay oüi un excellent Prédicateur; j'ay oüi un excellent Avocat.* On ne diroit pas bien auſſi, *je viens d'oüir un beau Sermon, un beau Plaidoyer*; il faut dire, *je viens d'entendre. Oüir* ne ſe dit proprement que d'un ſon, ou d'un bruit qui ne dure pas long-temps, & qui ne fait que paſſer; *en m'éveillant, j'ay oüi une voix; j'ay oüi un grand bruit. Entendre* ſe dit au contraire d'un diſcours qui a de l'étenduë & de la ſuite. Mais il ne laiſſe pas de ſe dire d'un bruit paſſager, *j'ay entendu un grand bruit en m'éveillant.* Ainſi *oüir* a une ſignification moins ample qu'*entendre*. On ſe ſert d'*entendre* par tout où l'on ſe ſert d'*oüir*; mais on ne ſe ſert pas d'*oüir* par tout où l'on ſe ſert d'*entendre*.

Pour dire tout ce que je pense là-dessus, il me semble qu'on ne doit se servir d'*ouïr*, que quand il s'agit d'une chose qu'on entend par hazard, & sans dessein; & qu'il faut toûjours se servir d'*entendre*, quand la chose attire nostre curiosité & nostre attention. On diroit bien, *en passant par une ruë, j'ay ouï une belle voix*: mais il faut dire, *j'ay esté entendre une belle voix; j'ay entendu de belles Tenébres*. On dit cependant, *ouïr la Messe; condamner les gens, sans les ouïr.*

INE'VIDENT, IMPROPRE.

UN de nos Ecrivains dit, *des preuves inévidentes. Inévident* n'est gueres françois non plus qu'*inévidence*. Le mesme Auteur dit, *des raisonnemens inutiles & impropres au dessein qu'il a. Impropre* ne se dit point de la sorte. On dit, *un mot impropre*; mais on ne dit pas, *cela est impropre au dessein que j'ay*. Il faut dire, *cela n'est pas propre au dessein que j'ay*.

COUSTER.

CE Verbe emporte dans le propre *valeur* & *dépenſe*; *cette étoffe couſte beaucoup*; *ce tableau m'a couſté cher.* Mais dans le figuré, il ſignifie *peine* & *travail*; *j'ay fait une lettre de conſolation, qui m'a beaucoup couſté*; *ces vers ne m'ont rien couſté. Son amitié couſte cher*, en parlant d'une perſonne, dont il faut eſſuyer les caprices & les méchantes humeurs; ou dont l'amitié nous engage dans de mauvaiſes affaires. On doit avoir ſoin d'éviter les équivoques, en ſe ſervant de ce mot.

Un Auteur fameux n'a pas eû ce ſoin-là, quand il a dit d'un Prélat fort charitable, *ces charitez luy couſtoient beaucoup*; car quoy-que dans la ſuite on voye bien que cela veut dire qu'il dépenſoit beaucoup pour le ſoulagement des pauvres, on ne le voit pas d'abord; & il vient en l'eſprit que ces charitez *luy faiſoient de la peine*; du moins l'expreſſion



de *coustoient beaucoup*, mene là, & fait une legere équivoque, qui ne sied gueres bien dans le discours, depuis que nous avons retranché de nostre Langue tout ce qui est contraire à la clarté & à la netteté du stile.

Si pour Aussi.

Autrefois on mettoit *si* pour *aussi*; & M. de Voiture dit, en écrivant à M. de Puy-Laurens: *Sans mentir, vous avez quelque interest d'avoir soin d'une personne qui vous honore si veritablement que je fais.* Il dit ailleurs: *J'ay une extrême tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps si foibles que le vostre & le mien.* On met à cette heure *aussi*; & je ne doute pas que si M. de Voiture vivoit, il ne dît: *Vous avez quelque interest d'avoir soin d'une personne qui vous honore aussi veritablement que je fais; j'ay une extrême tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps aussi*

foibles que le voſtre & le mien. On met *ſi*, quand on ne fait point de comparaiſon : par exemple, *un corps ſi foible ne peut pas réſiſter à un grand travail ; une amitié ſi ſolide eſt à l'épreuve de tout.*

PARLER avec un accuſatif ſans article.

ON ne dit pas ſeulement *parler une Langue, parler le langage de la Cour* ; mais on dit encore, *parler guerre, parler blaſon, parler chaſſe*, &c. Cela ſe dit d'une perſonne qui ſçait tous les termes de la guerre, du blaſon, de la chaſſe, & qui les employe à propos en parlant. Cela s'étend à toutes les choſes dont on ſçait les termes propres, & dont on parle ſçavamment. On dit, *parler Fouïlloux* ; c'eſt parler avec capacité de la chaſſe, & dans les termes de Foüilloux qui en a écrit. M. de Balzac dit dans ſes Entretiens, *pour continuër à parler Epigramme* ; il dit auſſi, *parler Horace* : & c'eſt en par-

lant des ſages ignorans, comme il les appelle, qui ne ſçavent pas un mot de Grec, ni de Latin, qui n'ont étudié ni en Logique, ni en Rhetorique, & qui font néanmoins des Pieces, où l'on remarque toutes les regles du raiſonnement & de l'éloquence. *Je me contenteray*, dit-il, *de vous en alleguer un ſeul, & encore ne veux-je pas vous le nommer, qui brille entre les autres comme le ſoleil entre les aſtres, pour parler Horace.*

M. de Balzac a *parlé Balzac* en cette rencontre plûtoſt qu'*Horace*; car Horace dit expreſſément, comme tout le monde ſçait:

Micat inter omnes
Julium ſidus, velut inter ignes
Luna minores.

L'Orateur françois a voulu ſans doute encherir ſur la penſée du Poëte latin en faveur de ce ſage ignorant qu'il ne nomme point; & comme ſi ce n'eſtoit pas aſſez pour luy d'eſtre lune, il en a voulu faire un ſoleil. Il a crû peut-eſtre redreſſer

orace, en mettant le soleil pour la
ne; mais, si je l'ose dire, il s'est
;aré luy-mesme: il a dit une chose
ausse, en voulant dire une belle
hose. Le soleil, à proprement par-
r, ne brille point entre les astres; il
s obscurcit, il les efface; ils ne pa-
oissent point en sa presence, & il
e paroist point aussi quand on les
oit. Cela n'appartient qu'à la lune,
qui brille dans une belle nuit au mi-
eu des étoilles, avec d'autant plus
d'éclat, que nous la voyons de plus
prés. M. de Balzac pouvoit dire de
on illustre ami, qu'*il est entre les
autres ce qu'est le soleil entre les astres*;
ou s'il vouloit le faire briller, il de-
voit dire, qu'*il brille entre les autres,
comme la lune entre les astres.* Il de-
voit le dire du moins, pour *par-
ler Horace*; mais de la maniere dont
il s'est exprimé, il n'a *parlé* que
Balzac.

Quoy qu'il en soit, *parler epigram-
me, parler métaphore, parler Horace,
parler Balzac*, ce sont des expres-

ſions élegantes, & françoiſes; mais il faut prendre garde où on les met, & ſur tout il ne faut pas s'en ſervir ſouvent.

A L'AVEUGLE.

QUELQUES-UNS diſent, *il ſuit ſes paſſions à l'aveugle; il ne fait rien qu'à l'aveugle.* Ceux qui parlent bien, diſent toûjours, *aveuglément; il ſuit aveuglément ſon caprice; les impies s'abandonnent aveuglément à leurs paſſions.* On pourroit dire, *il a fait cela en aveugle*, mais on ne peut dire *à l'aveugle* adverbialement. C'eſt une locution baſſe & populaire, dont les perſonnes polies ne ſe ſervent point.

Deux ON dans la meſme periode avec divers rapports.

EXEMPLE. *On peut à peu prés tirer le meſme avantage d'un livre intitulé, Roma ſubterranea; & des autres, où on a gravé ce qui nous reſte des antiquitez de cette premiere Ville*

Ville du monde. Ce n'eſt pas écrire nettement, que de mettre ainſi deux *on*, qui ne ſe rapportent pas à la meſme perſonne. Le premier *on* tient la place de *maiſtres*; car il s'agit en cét endroit des maiſtres qui inſtruiſent les enfans, en leur mettant devant les yeux des livres de figures, & c'eſt comme ſi on diſoit, *les maiſtres peuvent tirer le meſme avantage,* &c. Le ſecond *on* n'a point de rapport aux maiſtres qui inſtruiſent les enfans, car ce ne ſont pas eux qui ont gravé dans ces livres ce qui nous reſte des antiquitez romaines. Pour éviter cét embarras, il faut oſter le ſecond *on*, & dire, *où eſt gravé ce qui nous reſte des antiquitez de cette premiere Ville du monde.*

GRAND, PETIT.

G*Rand* a rapport au merite, ou à la taille, quand il ſe joint avec *homme*; *de grands hommes, c'eſt un grand homme*: la matiere détermine la ſignification. Quand aprés

grand homme, on ajoûte immediatement une qualité du corps, *grand* signifie la taille, & non pas le merite; *c'est un grand homme brun*. *Grand* tout seul signifie *grand Seigneur*, *un grand*, *les grands*. Les Espagnols ont leurs *los grandes*; mais ce mot parmi eux a une signification particuliere, & ne s'applique pas généralement à toutes sortes de grands Seigneurs. On ne dit point, *c'est une grande femme*, pour dire *une femme de grand merite*. *Grande femme* signifie toûjours une grande taille; & on ne diroit pas, *les grandes femmes de l'Antiquité*, comme *les grands hommes de l'Antiquité*.

Petit joint à *homme*, ou à *femme*, ne signifie que la taille, *un petit homme*, *une petite femme*: & quoyqu'en disant, *c'est un plaisant petit homme*, *c'est une bonne petite femme*, on entende je ne sçay quoy qui marque autre chose que la taille, ce qu'on dit a quelque rapport au corps; desorte qu'on ne dira pas cela d'un

homme, ni d'une femme de grande taille, comme on dit d'un homme de petite taille, tel qu'eſtoit Alexandre, *c'eſt un grand homme.* A la verité les femmes ſe traitent quelquefois entre elles, de *ma petite,* quelque grandes qu'elles ſoient; mais c'eſt un jargon d'amitié, qui ne merite pas d'eſtre compté entre les expreſſions de la Langue, & qui n'entre point dans les diſcours.

Si la Remarque eſt vraye, un bel endroit de la Lettre écrite à une perſonne de la Cour ſur les Conqueſtes du Roy, pourroit bien eſtre un peu faux:

Ce n'eſt pas ſans ſujet que je tiens ce propos:
Sans parler du ſiecle où nous ſommes;
Dans les ſiecles paſſez, ſouvent de grands heros
Ont eſté de tres-petits hommes.

L'Auteur veut dire, comme il l'explique luy-meſme, que les heros les plus fameux qui ſe ſignaloient dans les combats, & qui rempliſſoient le

monde de la gloire de leurs armes, eſtoient dans la vie civile, & par tout ailleurs, des hommes du commun, qui ſe retrouvoient confondus dans la foule; mais je ne ſçay s'il a dit ce qu'il vouloit dire : *de tres-petits hommes* ne ſont, ce me ſemble, en noſtre Langue, que des nains & des pygmées. Il s'exprime plus heureuſement, quand, aprés avoir parlé de la majeſté, qui eſt comme naturelle à noſtre auguſte Monarque, & qui paroiſt juſques dans ſes moindres actions, & dans ſes diſcours les plus ſimples, juſques dans ſes geſtes & dans ſes regards, il ajouſte par une eſpece d'inſpiration:

Mais parle-t-on de bonne foy ?
Eſt-ce une fable, eſt-ce une hiſtoire ?
Si ce qu'on dit eſt vray, rien ne manque à ſa gloire;
Et dans luy, qui le pourroit croire ?
L'homme eſt auſſi grand que le Roy.

A la verité *petit* joint avec d'autres noms appellatifs, ſignifie dans le figuré *peu de choſe, peu de merite,* & cela ſans nul rapport à la taille; *petit Prince, petit peuple, petites gens, petit prophete,* &c. & nous diſons en riant, *de petits meſſieurs; mes petits meſſieurs, je vous trouve plaiſans d'en uſer comme vous faites.* Mais il ne s'agit icy que de *petit* joint avec *homme;* & je croy qu'eſtant mis de la ſorte, il ne ſignifie que la taille.

QUIETUDE.

CE mot eſt françois, & il y a des occaſions où il ſe met elegamment. Outre l'oraiſon de *quiétude* ſi fameuſe parmi les dévots myſtiques, & dont M. Godeau parle dans le Diſcours ſur la paraphraſe des Epiſtres de Saint Paul, *on n'y trouve pas à chaque page ces grands noms de veûës, de quiétudes,* &c; on dit *quiétude* en un autre ſens. M. Patru l'a employé dans l'Eloge de Pompone de Belliévre, en parlant

de ſa fermeté & de ſa modération parmi les plus grands honneurs : *Mais qui pourroit dire quelle fut en cette rencontre la quiétude, ou la modeſtie de noſtre Heros?* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe : *Une ſerenité merveilleuſe regnoit continuellement ſur ſon viſage, qui eſtoit un ſigne de la ſerenité de ſon eſprit, de la quiétude & de la tranquillité de ſon ame.*

ANTIQUE.

CE mot ſe dit, en matiere de médailles, de ſtatuës, & de tableaux, comme ſubſtantif, & comme adjectif.

Nous diſons *une Antique, de belles Antiques. Tel qui ſe paſme d'admiration, en voyant ces belles Antiques, & qui veut paſſer pour grand connoiſſeur, eſt tres-ſouvent fort éloigné de ſçavoir la raiſon des beautez qu'il admire.*

logue ſur loris.

Nous diſons auſſi, *l'Antique*, comme *l'héroïque, le merveilleux*, qui

tient lieu de substantif. *Lors que quelqu'un s'est rendu capable de discerner les beautez de l'Antique, & de profiter de l'imitation des grands maistres,* &c. *Plaidoy pour le Vanopsi*

Il y a des Peintres qui se sont entierement attachez à l'Antique pour les draperies. *Remarqu sur l'A la Peint*

Antique adjectif. *Les estampes que nous voyons des choses antiques peuvent contribuër infiniment à nous former le génie, & à nous donner de belles idées.*

Il avoit l'esprit prompt & vif, & prenoit plaisir à representer les choses antiques, pour n'en pas laisser perir la memoire. L'on reconnoist dans cette frise une mesme idée de beauté que celle qui se voit dans les statuës antiques. Dans les plus beaux bas reliefs antiques, nous y voyons des defauts de jugement. *Entretie les vies les ouvr des Peint*

Cela s'étend à l'architecture. *Quand je pense à ces bastimens antiques, dont je faisois mon plus grand divertissement pendant le séjour que*

j'ay fait à Rome, dit M. Felibien dans le mesme ouvrage.

Hors ces sujets-là, *antique* ne se dit gueres en prose, que dans deux ou trois occasions; *un habit à l'antique, un habit antique, un air antique*, c'est à dire, *un habit, un air du vieux temps*, & cela se prend d'ordinaire en mauvaise part. A quoy il faut ajouster, *les Loix antiques. Ces Loix ont esté recueillies sous le titre de Code des Loix antiques en un seul volume, qui comprend les Loix des Visigots, un Edit de Theodoric Roy d'Italie, les Loix des Bourguignons, la Loy Salique, qui estoit celle des Francs*, &c. dit l'Auteur de l'Histoire du Droit François. Ce n'est qu'en cette rencontre qu'on peut dire, *Loix antiques*; car si on parle des autres Loix romaines, françoises, &c. quelque temps qu'il y ait qu'elles soient faites, il faut dire, *Loix anciennes*, comme *Coustumes anciennes, cerémonies anciennes; les anciennes Loix des Romains, les anciennes Loix des*

François. Ce n'est pas qu'en parlant *du Code des Loix antiques*, on ne se serve du mot d'*anciennes*. Par exemple, *les plus anciennes de ces Loix, sont les Loix des Visigots*; & qui diroit, *les plus antiques de ces Loix, sont les Loix des Visigots*, ne parleroit pas proprement. *Loix antiques* est une phrase consacrée en quelque façon; & on entend par là les Loix des Visigots, des Bourguignons, des Francs, &c. recueïllies & jointes ensemble. *Histoire du Droit françois.*

J'ay dit que hors de la peinture, de la sculpture, & de l'architecture, *antique* ne se disoit gueres en prose, que dans deux ou trois occasions: car en vers, il se dit souvent, & a bien plus de grace qu'*ancien*. Aussi nos meilleurs Poëtes l'employent en toutes rencontres:

Rome n'a rien de son antique orgueil.

Vers les sables brustans de l'Affriquain rivage
Eurent les murs hautains de l'antique Cartage.

Le Theatre perdit son antique fureur.

Je veux que la valeur de ses Ayeux antiques
Ait fourni de matiere aux plus vieilles chroniques.

Un grand Orateur ne laisse pas de dire en parlant des Stuarts: *Qui tenoient de leur chef, depuis plusieurs siecles, le sceptre d'Ecosse, & qui descendoient de ces Rois antiques, dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps;* & il faut avoûër que si *antique* peut se mettre en prose, quand il ne s'agit point des arts, c'est en cét endroit, où ce qui précede, & ce qui suit, le rend si naturel, & si propre.

ESTRE D'HUMEUR.
ESTRE EN HUMEUR.

IL y a de la difference entre ces deux façons de parler. La premiere marque en quelque sorte l'incli-

nation, le temperament, la constitution naturelle. La seconde ne marque qu'une disposition presente & passagere. Ainsi, quand on dit, *je ne suis pas d'humeur à rebuter les gens qui me demandent quelque chose ; il n'est pas d'humeur à souffrir une insulte*, on entend par là le temperament & le naturel : mais quand on dit, *je ne suis pas en humeur d'écrire, de me promener, de faire des visites*, on veut dire seulement qu'on n'est pas disposé à tout cela dans le temps qu'on parle.

CENT, MILLE.

IL y en a qui croyent, nonobstant la Remarque de M. de Vaugelas, que *cent* n'a point de pluriel, non plus que *mille* ; & qu'il faut écrire, *deux cent chevaux*, comme *deux mille chevaux*, & j'ay veû soustenir ce parti à des personnes d'un grand sçavoir. J'ose dire, avec tout le respect que je leur dois, qu'ils se trompent. A la verité on dit, *mille che-*

vaux, & *deux mille chevaux* : *mille hommes*, & *deux mille hommes* : mais on dit, *cent chevaux*, & *deux cens chevaux* ; *cent hommes*, & *deux cens hommes*. Tous nos bons Auteurs écrivent ainsi ; & il ne faut qu'ouvrir les livres, pour en trouver des exemples. On demande pourquoy on ne dit point *deux milles hommes*. Je pourrois répondre qu'il ne faut pas toûjours demander raison de l'usage ; & qu'en toute Langue, l'usage prend plaisir quelquefois à estre contre la raison. J'ajouste pourtant qu'on dit peut-estre *mille* sans *s*, au pluriel, pour le distinguer de *milles*, qui signifie une étenduë de chemin, *vingt milles d'Italie*. Quoy qu'il en soit, sans avoir égard à *mille*, il faut dire *cent hommes*, *quatre cens hommes*, comme on dit, *vingt hommes*, *quatre-vingts hommes*.

ET C'EST POURQUOY.

QUELQUES-UNS de nos Ecrivains disent, *& c'est pourquoy*

il quitta le monde ; & c'est pourquoy il prit la résolution de se retirer. Il ne faut point & avec *c'est pourquoy* ; car *c'est pourquoy* répond au *quare, quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais & devant, comme *ideo, eamobrem ; & ideo, & eamobrem.* Nous disons aussi de mesme, *& c'est pour cela, & c'est pour ce sujet.* Mais il faut dire, *c'est pourquoy* tout seul. M. de Vaugelas, M. Patru, & nos autres bons Ecrivains parlent toûjours de la sorte.

MOTS CONSACREZ.

NOus appellons ainsi en nostre Langue certains mots particuliers, qui ne sont bons qu'en un endroit ; & on leur a peut-estre donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la Religion, dont les Mysteres n'ont pû estre exprimez qu'avec des mots faits exprés. *Trinité, Incarnation, Nativité, Transfiguration, Annonciation, Visitation, Assomption,* &c. sont des mots consacrez aussi-bien que *Cene, Cena-*

cle, fraction du pain, Actes des Apostres, &c.

De la Religion on a étendu ce mot de *consacré* aux Sciences & aux Arts : de-sorte que les mots propres des Sciences & des Arts s'appellent des mots *consacrez*, comme *raréfaction*, *condensation*, en matiere de Physique ; *grouppes*, *attitudes*, en matiere de peinture.

Il y a deux ou trois réflexions à faire sur les mots consacrez. Il faut s'en servir, sans nulle difficulté, aux endroits où ils sont attachez ; & qui voudroit dire, *la feste de la naissance de Nostre Seigneur, & de la visite de la Vierge*, ne diroit rien qui vaille : l'usage veut qu'on dise, *la Nativité* & *la Visitation*, en parlant de ces deux Mysteres. Ce n'est pas qu'on ne puisse dire, *la naissance de Nostre Seigneur*, & *la visite de la Vierge*. Par exemple : *La naissance de Nostre Seigneur est bien differente de celle des Princes ; la visite que rendit la Vierge à sa Cousine, n'avoit rien des visi-*

tes prophanes du monde. L'uſage veut auſſi qu'on diſe, *la Cene* & *le Cenacle*; & ceux qui diſent, *une chambre haute* pour le *Cenacle,* devroient dire *le ſouper* pour *la Cene.*

Ce ſeroit encore une fauſſe délicateſſe, de n'oſer dire, *les Actes des Apoſtres,* quand on parle de l'hiſtoire des Apoſtres composée par Saint Luc; & *la fraction du pain,* quand il s'agit des Diſciples d'Emaüs. Il faut dire tout cela ſans ſcrupule; mais il ne faut le dire qu'en ces endroits particuliers. Hors de là, il ne faut point du tout uſer de ces mots, qui ſont conſacrez à la Religion: & ce ſeroit les prophaner en quelque ſorte, que de les employer ailleurs; que de dire, par exemple, *la nativité d'un homme,* pour *ſa naiſſance*; quoy-qu'on diſe en termes d'horoſcope, *le theme de la nativité*; *la Cene* pour *le ſouper*; *le Cenacle* pour *le lieu où l'on mange*; *les actes des Rois de France* pour *l'hiſtoire des Rois de France.*

Quoy-que les termes des Arts soient propres & usitez, il faut prendre garde à ne s'en point trop servir dans les discours ordinaires qui ne regardent point les Arts mesmes. Rien n'est plus insupportable aux gens sensez, que d'entendre un prédicateur, ou un avocat, qui affecte tous les mots de la Peinture, de la Musique, de l'Architecture, en faisant une comparaison tirée de ces Arts; & qui fait, de gayeté de cœur, des descriptions exactes d'un tableau, d'un concert, & d'un palais. J'ay dit qu'il ne falloit point user de ces termes dans les discours ordinaires qui ne regardent point les Arts mesmes; car s'il s'agit de la peinture, par exemple, & que tout le discours roule sur des tableaux, il n'y a nul inconvenient d'user de tous les termes de l'art: le bon sens veut mesme qu'on le fasse; & c'est ce qu'a fait heureusement l'Auteur des Descriptions de divers ouvrages de peinture faits pour le Roy.

INTERMEDE, ENTRE-ACTE.

ON demandera peut-eſtre pourquoy nous ne diſons pas *entremede*, comme nous diſons *entre-acte*. La raiſon eſt que les mots compoſez qui viennent tous entiers du Latin, avec la ſignification latine, conſervent la prépoſition *inter*, comme il paroiſt dans *intervalle*, *interregne*, *interſtice*, *interruption*, *interrompre*, *interdit*, *interdire*, &c. qui ont eſté formez ſur ces mots latins *intervallum*, *interregnum*, *interſticium*, &c. au lieu que les autres doivent avoir *entre*, parce que la compoſition en eſt toute françoiſe, comme *entre-mets*, *entremettre*, *entremiſe*, *entreprendre*, *entrepriſe*, &c. & c'eſt pour cela que nous diſons, *entre-acte*, quoy-que nous diſions, *intermede*.

RE'PETITIONS ELEGANTES.

COMME il y a des répetitions neceſſaires, qui regardent la

construction & la pureté; il y en a d'élegantes, qui ne contribuënt qu'à la politesse & à l'ornement. Ce sont des redites, qui plaisent; & on pourroit dire que ces sortes de répetitions font dans le discours ce que font dans la peinture les seconds coups de pinceau, qui rendent les couleurs & plus vives & plus fortes. En voicy de plusieurs especes.

On répete quelquefois agréablement le substantif tout seul. Par exemple. *Ces hommes qui ne sçavent que tuër des gens, sont d'étranges gens.*

Conversation des souhaits.

Les grands se plaisent dans les defauts, dont il n'y a que les grands qui soient capables.

Education d'un Prince.

Souvent l'adjectif se répete avec grace. *Ceux qui sont nez grands Seigneurs, n'ont en cela qu'un fort petit avantage au-dessus des autres, s'ils n'ont travaillé avec succés à se faire de grands hommes.*

Lettres de M. Costar.

Ce fut dans les agréables solitudes de Grignon, que Pompone, presque encore enfant, apprit la musique, l'ar-

Eloge de Pompone de Belliévre.

chitecture, la peinture; ce fut-là qu'il commença à connoiſtre les grands artiſans, & les grands chefs-d'œuvres.

L'amour propre eſt plus habile que le plus habile homme du monde. La répetition de *grands* aux deux premiers exemples & d'*habile* au dernier, fait une beauté; & qui voudroit mettre d'autres adjectifs, pour varier, n'y entendroit rien. Réflexions morales.

L'adjectif & le ſubſtantif ſe répetent quelquefois enſemble. *Dés qu'on ſort de la nature, tout devient faux dans l'éloquence: la chaleur de ſes mouvemens les plus paſſionnez, n'eſt qu'une fauſſe chaleur; l'éclat le plus brillant de ſes figures, n'eſt qu'un faux éclat.* Réflexions ſur l'Eloquence.

La répetition ſe fait auſſi élegamment par le verbe. *J'oublie que je ſois malheureux, quand je ſonge que vous ne m'avez pas oublié.* Lettres de M. de Voiture.

Elle ſe fait encore par le verbe & le ſubſtantif. *En quittant le monde, on ne quitte le plus ſouvent ni les erreurs ni les folles paſſions du monde.* Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.

Discours de l'amitié des animaux.

Cét oyseau admirable, qui n'est rien que voix, & dont la voix n'est rien qu'harmonie.

Enfin on répete le verbe avec l'adjectif, ou le participe. *Il s'est efforcé de connoistre Dieu, qui par sa grandeur est inconnu aux hommes; & de connoistre l'homme, qui par sa vanité est inconnu à luy-mesme.*

Plaidoyers de M. le Maistre.

Les bons Auteurs sont heureux en ces répetitions figurées. Il y en a dans les livres de mille sortes differentes, qu'il est aisé de remarquer en lisant. Mais il faut observer aussi que quand les répetitions ne sont point necessaires, ou qu'elles ne font point figure, elles sont toûjours vicieuses en nostre Langue, qui aime la varieté, & qui hait naturellement les redites. En quoy la Langue Françoise est, si je l'ose dire, plus exacte que la Latine, qui répete souvent les mesmes mots sans necessité & sans grace, comme le prouve M. de Vaugelas par des exemples tirez de César, de Ciceron, & de Quinte-Curce.

Lettre, Epistre.

L'Usage diſtingue ces deux mots, qui ne devroient avoir, ce ſemble, qu'une ſignification en François, non plus qu'en Latin. *Lettre* ſe dit généralement de toutes les lettres qu'on écrit d'ordinaire : à quoy il faut ajouſter, *Lettre de cachet, Lettre de change, Lettre de créance. Epiſtre* ne ſe dit qu'en deux ou trois cas. On dit, *une Epiſtre dédicatoire; les Epiſtres de Saint Paul; Saint Paul dans l'Epiſtre aux Romains; l'Epiſtre de la Meſſe; les Epiſtres de Ciceron, de Seneque, de Pline, & d'autres Anciens,* quoy-que ce ſoient de vrayes Lettres, comme celles de Ciceron; ou des Lettres faites à plaiſir, comme celles d'Horace. On n'appelle *Epiſtres* parmi nous que des Lettres en vers, qui ont le caractere de celles d'Horace; & c'eſt auſſi le titre que M. Des Préaux donne aux ſiennes: *Epiſtre au Roy, Epiſtre à M. de Guilleragues.* Quand

il s'agit de vrayes lettres que les Modernes ont écrites, on ne se sert point du mot d'*Epistres* ; & nous disons toûjours, *les Lettres du Cardinal d'Ossat*, *les Lettres d'Antonio Perez*, *les Lettres de Pasquier*, *les Lettres de Balzac*.

MAGNANIME.

M. de Gombaud employe mal ce mot dans une de ses Epigrammes intitulée, *le Rodomont*.

Qu'ay-je fait à ce Magnanime,
Qui me regarde de travers,
Et dont le jugement sublime
Ne sçait de quoy servent les vers?

On ne dit point *Magnanime*, ni serieusement, ni en riant, pour marquer un Rodomont, & un faux brave. *Magnanime* signifie beaucoup plus que *brave* & *vaillant* ; ou, pour parler juste, il signifie toute autre chose. Nous entendons par *magnanime* un homme vertueux, gueri des erreurs vulgaires ; qui a l'ame grande, & qui ne forme que de grands

desseins; qui ne craint que les mauvaises actions; qui tasche de faire du bien à tout le monde, & à ses ennemis mesme; qui est modeste dans la bonne fortune, & constant dans la mauvaise, &c. Aristote a fait le portrait du *magnanime* dans ses Morales; & M. Costar à copié Aristote dans une de ses Lettres: il a mesme ajousté quelques traits à l'original, qui peuvent donner une notion parfaite de ce mot. Il y a beaucoup de braves dans le monde, mais il y a peu de *magnanimes*. Charles-Quint ne merita pas ce titre pour les victoires qu'il remporta sur ses ennemis en tant de rencontres; il le merita peut-estre pour la victoire qu'il remporta sur luy-mesme, quand il vit perir sa flotte dans le port d'Alger, sans en estre ni abbatu ni ébranlé.

M. de Condom appelle le Roy d'Angleterre, *magnanime*, dans un endroit où il ne s'agit point de valeur: *Nous sçavons*, dit-il, *que ce Prince magnanime eust pû haster ses*

Oraison funébre de la Reine d'Angleterre.

affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande ame a dédaigné ces moyens trop bas: il a crû qu'en quelque estat que fussent les Rois, il estoit de leur majesté de n'agir que par les loix, ou par les armes. Bien qu'une femme ne soit point vaillante, que ce ne soit ni Thalestris, ni Zenobie, elle peut estre *magnanime*. Et le mesme Auteur donne ce titre à la feu Reine Mere dans le mesme ouvrage: *Ce n'est pas*, dit-il, *que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand: Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la receût d'une maniere convenable à la Majesté des deux Reines.*

Je dis de *magnanimité*, ce que j'ay dit de *magnanime*. Nous concevons par *magnanimité* quelque chose qui surpasse la vertu guerriere, & que le mot de valeur tout seul n'exprime point. Les exemples suivans en sont des preuves.

On

On ne peut aſſez loüer la magnanimité de cette Princeſſe ; la fortune ne pouvoit rien ſur elle ; ni les maux qu'elle a prévenûs, ni ceux qui l'ont ſurpriſe, n'ont point abbatu ſon courage. *Oraiſon Funébre de la Reine d'Angleterre.*

Ce ſont veritablement des actions dignes de vous, dignes de cette vraye magnanimité, qui regarde la gloire meſme avec mépris, & qui ne s'apprend qu'à l'école de Jeſus-Chriſt. *Epiſtre dedic. de l'Imit. à M. le Préſident de Meſmes.*

Cependant, en poëſie, nous diſons quelquefois *magnanime* pour *vaillant*.

Revien, Prince magnanime :
Tant de ſuccés éclatans
Ont aſſez puni le crime
De ces orgueilleux Titans.

Ode ſur les Conqueſtes du Roy.

Pourſui, vainqueur magnanime,
Fay ſentir à des ingrats
La peſanteur de ton bras
Dans un courroux legitime.

Poëſies à la loüange du Roy.

Oüi, généreux François, oüi guerriers magnanimes,
Tous vos projets ſont grands, ſont beaux, ſont legitimes.

M

Encore, à y regarder de prés, *magnanime*, dans ces exemples, dit quelque chose de plus que *vaillant*.

En & Dont.

QUAND ces deux mots tiennent lieu de pronoms en nostre Langue, on ne les met gueres que pour des génitifs, ou des ablatifs. L'exemple le fera entendre; *il n'y a que les Heros dont on admire toutes les actions; il est mon ami, mais je n'en suis pas content*. *En* est mis là pour *de luy*, & *dont* pour *desquels*. Ce seroit mal dit, *le Zele dont il a parlé*: il faut dire, *le zele avec lequel il a parlé*, parce qu'on dit *parler avec Zele*, & non pas *de Zele*. On ne diroit pas aussi par la mesme raison, *il avoit de bonnes troupes, & il en a gagné la bataille*, pour dire, *qu'il a vaincu avec ses troupes*. On dit à la verité, *l'argent dont j'ay acheté; j'avois de l'argent, & j'en ay acheté une maison*: mais *dont* & *en*, dans ces exemples, sont mis selon la

regle ; car on dit, *acheter quelque choſe de ſon argent*, & non pas *avec ſon argent*. On dit auſſi, *le ton, l'air, dont il m'a parlé* ; parce qu'on dit, *parler d'un air rude, d'un ton imperieux.*

PARLER DOUCEMENT.

D*Oucement* en cette phraſe ſignifie quelquefois *lentement* ; quelquefois *avec douceur, & d'une maniere qui n'a rien d'aigre, ni de rude.* Quand *parler* ne ſe rapporte point à une perſonne, c'eſt à dire, quand on ne parle point, pour marquer à un autre ce qu'on a dans le cœur, *doucement* a le premier ſens ; *il parle doucement* ; *parlez doucement*, dit-on à une perſonne qui parle trop viſte. Mais quand *parler* eſt rélatif, *doucement* a le ſecond ſens, & ſignifie *ſans aigreur, ſans emportement, avec douceur, avec moderation. Quelque ſujet que j'euſſe de m'emporter, je ne luy ay rien dit de faſcheux, je luy ay parlé doucement.*



Satyre contre l'homme.

Doucement diras-tu, que sert de s'emporter?

Vie de Socrate.

Senéque & Plutarque nous apprennent que quand Socrate estoit en colere, c'estoit alors qu'il parloit plus rarement, & plus doucement.

La distinction de *parler* absolu & de *parler* rélatif, joints à *doucement*, est si vraye, que cét adverbe signifie toûjours *lentement* avec les verbes absolus qui n'ont point de relation à une personne, comme *lire*, *aller*, *marcher*, *couler*, &c.

Zephirs, ruisseaux, volez plus lentement,
Coulez plus doucement.

Les chansons doivent estre comptées pour quelque chose en matiere de langage, quand elles sont faites par de grands maistres, comme celle-là qui est de M. Sarazin.

Ce que je viens de dire ne regarde que les deux significations de *doucement*, *sans précipitation*, *sans aigreur*. Il y en a une troisiéme, qui va plus à l'artifice qu'à la moderation;

Eſt-ce donc-là médire, ou parler franchement?
Non non, la médiſance y va plus doucement.

Il y en a meſme une quatriéme, qui tient quelque choſe de toutes les trois, & nous en avons un exemple dans l'ouvrage que fit M. de Benſerade au retour du Cardinal Mazarin à Poictiers, aprés les guerres civiles. Comme il a un art particulier pour tourner finement les choſes, & qu'il ſçait ſur tout badiner avec les grands, ſans perdre le reſpect qui leur eſt deû; il commence par dire à ce grand Miniſtre:

Soyez bien revenu, Monſieur le Cardinal,
Vous à qui tant de gens ſouhaitent tant de mal:
Vous arrivez icy malgré toute la fronde;
Auſſi vous falloit-il de bonne heure accourir,
D'autant plus volontiers que la pluſpart du monde
Ne ſe diſpoſoit pas à vous aller querir.



Il dit enſuite, & aprés quelques loûanges délicates :

Je vous exalterois en termes plus
puiſſans,
Mais deſaccouſtumé que vous eſtes
d'encens,
Des vers à voſtre honneur vous
ſembleroient étranges.

Il conclut enfin :

Il faut ſe moderer dans le com-
mencement,
Le bien qu'on dit de vous, le dire
doucement.

On peut ajouſter à toutes ces ſignifications, celle de *vivre doucement*, c'eſt à dire, *ſans paſſion, ſans inquiétude, hors du bruit & de l'embarras des affaires.* Qui voudroit y bien penſer, trouveroit peut-eſtre encore quelque autre ſignification de cét adverbe ; & nous voyons par là qu'un mot ſeul en noſtre Langue, eſt un fonds riche, quand on ſçait le faire valoir.

MECONTENT, MAL-CONTENT.

TOus deux ſont bons. *Malcontent* eſt plus noble, & plus de la Cour, pour marquer le déplaiſir qu'on a receû d'une perſonne; *je ſuis mal-content de luy.* On dit d'ordinaire, *les mécontens,* pour dire *les factieux*; *la guerre des mécontens. Qu'on donne cette ſatisfaction aux mécontens, de changer ceux qui gouvernent, pour en mettre d'autres à leur choix : dans trois mois ils regreteront les premiers.* *Lettres de M. Costar.*

Cét Arreſt fut un ſignal pour tous les mécontens, dit l'Auteur des Memoires ſur les guerres de Paris & de Guyenne. Le meſme Ecrivain dit auſſi : *La Cour ne manque point de mal-contens.* Au reſte, *mal-content* n'eſt pas un mot ſi nouveau que *mal-plaiſant* & *mal-agréable.* Nos anciens Auteurs s'en ſont ſervis; & Marot a un Rondeau intitulé, *du mal-content d'amours.*

LOGIS, MAISON.

IL y a quelque difference entre ces deux mots. On dit également, *c'est un beau logis*, *c'est une belle maison*, quand on parle d'une maison de la ville: mais si on parle d'une maison de la campagne, on ne dira pas proprement, *il a un beau logis*, mais *il a une belle maison à la campagne*; *sa maison de campagne*, & non pas *son logis de campagne*. Les honnestes gens disent, *il est venu au logis*; *il a disné au logis*, pour dire qu'on est venu les voir, qu'on a disné chez eux. Il n'y a que le petit peuple qui dise, *il est venu à la maison*.

FOUDROYER.

CE mot dans sa propre signification ne s'employe qu'en une rencontre; & c'est quand on veut exprimer qu'un homme a esté frappé de la foudre en punition de ses crimes. Ainsi on dit, *Jupiter foudroya*

les Titans : & ſi un Saint faiſoit tomber le tonnerre ſur un impie; ou ſi un athée eſtoit frappé de la foudre d'une maniere qui marquaſt un effet viſible de la juſtice divine, on diroit que *l'impie & l'athée ont eſté foudroyez.* Hors de là, *foudroyer* n'a point de lieu dans le propre; & ce ſeroit mal dit qu'*un homme a eſté foudroyé*, qu'*une Egliſe a eſté foudroyée*, pour marquer un accident naturel. Il faut dire qu'*un homme a eſté frappé du tonnerre ; & que le tonnerre eſt tombé ſur une Egliſe.*

Toutes les autres ſignifications de *foudroyer* ſont plus ou moins métaphoriques; *l'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis. Au bruit du carnage*, dit un bon Auteur, *ils ſortirent en bataille de leurs quartiers, s'emparerent des éminences, pointerent de l'artillerie aux avenües des principales ruës, & foudroyerent les Bourgeois, à meſure qu'il approchoient.*

Nous diſons des Papes & des Conciles, *qu'ils foudroyent les héréſies*;



d'un Prédicateur zelé, qu'*il foudroye les vices*. M. de Condom a écrit dans l'Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans: *Dieu, qui foudroye toutes nos grandeurs juſqu'à les réduire en poudre.* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe, en parlant des Vierges folles: *Le divin Epoux les rejette de ſa preſence, & les foudroye de ces paroles: Retirez-vous, je ne vous connois point.*

On dit, *des yeux foudroyans*, *des regards foudroyans*, pour dire, *des yeux pleins de colere, des regards terribles*. Et l'Auteur de l'Arianiſme dépeint le barbare Roy des Huns, *jettant çà & là de certaines œillades foudroyantes, qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrépides*. On dit auſſi, *des paroles foudroyantes. Ils le conjurent que perſonne d'entre eux n'entende cette parole foudroyante: Je ne vous connois point.*

Homelies de Saint Chryſoſtome ſur S. Matthieu.

Foudroyer eſt quelquefois neutre, & n'a point de régime.

M. Coſtar dit à M. de Balzac dans la Déſenſe de M. de Voiture : *Il s'eſt réſolu de vous laiſſer foudroyer, & tonner tout ſeul.*

Il ne conſidere ni ce qu'on peut eſperer, ni ce qu'on peut craindre : il ne penſe qu'au ſalut de ſa patrie ; il ne penſe qe'à la grandeur de ſon Roy. Pour cela il tonne, il foudroye, il meſle le ciel & la terre. C'eſt ainſi que M. Patru exprime le deſintereſſement, le zele, l'intrepidité, l'éloquence du grand Pompone de Belliévre.

Au milieu de leur plus grande violence, dit M. Des Préaux, en parlant de Pindare & de Sophocle, *durant qu'ils tonnent & foudroyent, pour ainſi dire, ſouvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre.*

Deux Datifs de suite.

Ils choquent extrémement les oreilles délicates, quand ils ont tous deux le meſme article ; & ceux qui veulent écrire poliment, doivent les éviter avec ſoin.



On remédie, dit un de nos bons Auteurs, *à l'attache à son sens par les réflexions continuelles qu'on doit faire sur la foiblesse de son esprit.*

A moins que Dieu ne leur fasse la grace, dit un autre Ecrivain celébre, *de renoncer à cette attache à leur sentiment.* C'est quelque chose de bien rude qu'*à l'attache à son sens*, qu'*à l'attache à leur sentiment*. Si les deux articles n'estoient pas les mesmes, cela ne choqueroit pas tant. Par exemple, *renoncer à l'attache au jeu.*

QUOTIDIEN, JOURNALIER.

CES deux mots, qui, selon leur étymologie, devroient avoir la mesme signification, en ont une fort differente selon l'usage. On dit, *une fiévre quotidienne*; & ce seroit mal dit, *une fiévre journaliere.* Il semble que *nostre pain quotidien*, dans l'Oraison Dominicale, soit un mot consacré; & *nostre pain de chaque jour*, comme parlent les Traducteurs modernes du Nouveau Testament, est

une phrase nouvelle, dont nous pourrions bien nous passer : & pour marque que *pain quotidien* est un mot consacré, c'est qu'il a passé en proverbe, pour exprimer une chose ordinaire. *C'est,* dit-on, *son pain quotidien. Pain journalier,* n'est pas plus en usage que *fiévre journaliere.* Mais on dit, *le mouvement journalier du ciel, la révolution journaliere du premier mobile* ; & on ne dit pas, *le mouvement quotidien, ni la révolution quotidienne.* On dit encore, l'*experience journaliere,* & de bons Auteurs parlent de la sorte.

S'il en faut croire les experiences journalieres que nous en avons, il n'y a point de verité dont on puisse moins douter que de celle-là. Discours de l'amitié des animaux.

Plust à Dieu que l'experience journaliere ne nous eust pas appris combien ces sortes d'exemples sont frequens. Pratique de la Perfection Chrestienne.

Ce sont de ces bizarreries de l'usage, dont il est malaisé de rendre raison. Je ne parle point d'*homme journalier,* ni d'*armes journalieres* : cela ne



peu bas, quand il se prend en mauvaise part, est relevé dans ces deux exemples par la beauté de la comparaison, & par la délicatesse de la pensée.

Comporter.

Ce verbe est actif. On dit, *ce sont des plaisirs que comporte la jeunesse*, pour dire, *qui conviennent à la jeunesse*. On dit, *nostre langue ne comporte pas un stile si coupé*, pour dire, *ne souffre pas un stile si coupé*. Ces façons de parler sont assez vieilles: mais elles sont de la Cour; & les personnes qui ont le plus de politesse, s'en servent dans le discours familier. Je ne voy pas que cela soit en usage dans les livres; & je ne sçache pas un de nos bons Ecrivains qui se serve de *comporter* en une signification active.

Ressentiment.

Il y en a qui croyent que *ressentiment* se prend toûjours en mauvaise part, & qu'on ne le doit em-

ployer que pour marquer son déplaisir, *le ressentiment d'une injure. Si vous vous abandonnez à l'indignation & à la colere, vous serez blessé non par l'injure qu'il vous a faite, mais par le ressentiment que vous en avez.* Ce mot se prend aussi en bonne part, & signifie quelquefois *reconnoissance.* Cela se pourroit prouver par l'autorité de tous nos bons Ecrivains. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de César : *Le ressentiment qu'elle avoit de l'estime qu'il faisoit d'elle.* M. de la Chambre dit à Madame la Marquise de Sablé : *Quoy, j'aurois perdu le souvenir & le ressentiment de toutes les bontez que vous m'avez témoignées ?* Et Messieurs de l'Académie disent eux-mesmes dans une Lettre qu'ils écrivirent à M. le Cardinal de Richelieu avant l'établissement de l'Academie, *qu'elle ne vouloit recevoir l'ame que de luy, & que l'esperance de sa protection l'obligeoit à une extréme ressentiment.*

Homelies de Saint Chrysostome sur S. Matth.

A la verité *ressentiment* tout seul,



& sans régime, signifie d'ordinaire, *dépit, chagrin, colere, indignation; je n'ay pû luy dissimuler mon ressentiment; je luy ay témoigné mon ressentiment*. J'ay dit tout seul, & sans régime; car si on mettoit *en* avec *ressentiment*, cela pourroit aller à *reconnoissance; je luy en ay témoigné mon ressentiment*. Ce mot prend une bonne ou mauvaise signification, par ce qui précede & ce qui suit, quand il regit quelque chose, ou qu'il est regi de quelque chose.

Ressentimens au pluriel n'a point de régime, & a le mesme sens que *ressentiment* tout seul. M. d'Ablancourt écrit dans les Annales de Tacite: *Il luy eust esté plus glorieux de donner ses ressentimens aux interests de la République*. M. Costar dit, écrivant au Cardinal Mazarin, & faisant allusion au *Julium sidus* d'Horace: *Cette étoille dominante vous rend aussi-bien maistre de vous-mesme, que de tout le reste; & elle vous porte aussi-bien que cét autre Jules si celébre*

dans les Histoires, à sacrifier vos ressentimens aux interests de l'Estat.

Tomber en décadence.

Cette phrase ne s'employe gueres qu'au figuré; *un Empire qui tombe en décadence; la grandeur Romaine estant tombée en décadence; la décadence des Arts à suivi la chûte de l'Empire Romain; depuis ce malheureux moment tout alla visiblement en décadence.*

Ce ne seroit pas bien parler que de dire, *la décadence d'un Palais*, pour *la ruine*. On pourroit peut-estre le souffrir en vers, & Saint Amand l'a dit dans sa Solitude:

Que j'aime à voir la décadence
De ces vieux palais ruinez,
Contre qui les ans mutinez
Ont déployé leur insolence.

On dit bien à la verité *la décadence d'une maison; c'est une maison qui tombe en décadence:* mais alors *maison* se prend pour *famille*, & non pas pour *bastiment*.

NOMS PROPRES mis diverſement.

QUAND les perſonnes de condition portent le nom d'une terre, & qu'on leur donne du *Monſieur*, ou qu'on ajouſte à leur nom quelque titre de dignité, on met *de* devant le nom de la terre; *Monſieur de Buſſy*, *Monſieur de Montpeſat*; *le Comte de Buſſy*, *le Marquis de Montpeſat*. Mais quand on parle de ces meſmes perſonnes, ſans les traiter de *Monſieur*, ni leur donner aucun titre, comme les Hiſtoriens ſont quelquefois, on oſte le *de*, & on dit, *Buſſy*, *Montpeſat*. C'eſt ainſi qu'ils ſignent eux-meſmes, & tous les gens d'épée en uſent de la ſorte, hors les Princes, qui mettent leur nom de bapteſme devant celuy de leur maiſon, *Loüis de Bourbon*, *Charles de Lorraine*.

Les gens de Robe, qui ont un *de* à leur nom, le conſervent d'ordinaire, lors qu'ils ſignent; comme s'ils craignoient, en le retranchant, de

perdre un des titres de leur nobleſſe. Car ce n'eſt pas d'aujourd'huy que les François ſe ſont fait honneur d'avoir un *d* à leur nom ; & le Cenſeur de Joachim du Bellay, aprés luy avoir reproché qu'il avoit mis au titre de ſon livre *par L. D. B. A.* ajouſte : *Tu devrois écrire au long ton ſurnom, attendu meſmement qu'il eſt honneſte & bien noble, comme je croy, car il y a un d.*

Quand les noms ont un article avec la prépoſition *de*, comme *le Duc de La Rochefoucault*, *le Mareſchal de la Ferté* ; l'article demeure toûjours, quoy-qu'on retranche la prépoſition ; *la Rochefoucault*, *la Ferté.*

Bien que les noms ne ſoient pas des noms de terre, on ne laiſſe pas d'oſter *de*, en oſtant *Monſieur*. Ainſi quoy-que nous diſions, *Monſieur de Voiture*, nous diſons *Voiture*, *les Lettres de Voiture* ; & qui diroit *les Lettres de de Voiture*, ſeroit auſſi ridicule que celuy qui diſoit, *les Victoires de de Condé.*

Au reste, je n'ay parlé que des noms qui commencent par une consone; car ceux qui commencent par une voyelle, sont d'une autre espece, à cause de l'élision; & on peut laisser le *d*, ou l'oster, quand le nom a plus de deux syllabes, *d'Aubusson*, *d'Angennes*, *d'Ablancourt*; *Aubusson*, *Angennes*, *Ablançourt*.

Je dis quand le mot a plus de deux syllabes; car s'il est précisément de deux syllabes, on retient d'ordinaire le *d*, *d'Usez*, *d'Ailly*, *d'Angeau*. On ne le retranche jamais, si le mot est monosyllabe, soit qu'il y ait élision, soit qu'il n'y en ait point; *d'O*, *de Broc*, *de Thou*.

Il ne s'agit dans la Remarque que des noms qui ont *de*; les noms qui ont *des* ou *du*, ne perdent jamais leur *des*, ou leur *du*; *des Ursins*, *des Roches*; *des Essars*; *du Guesclin*, *du Terrail*, *du Prat*.

MEL, MILLE.

IL faut écrire l'*an mil*, & non pas l'*an mille*; ce *mil* est comme adjectif, & vient de *millesimus*; c'est comme si l'on disoit, l'*an milliéme*; au lieu que dans *mille hommes*, *mille* vient du Latin *mille*, & est une espece de substantif. *Qui ne sçait*, dit M. de Balzac, *que l'or se rafine en vieillissant, & que le Soleil son pere est encore aussi clair l'année mil six cens quarante-deux, qu'il estoit le jour de sa création?*

SOY, LUY
SOY-MESME, LUY-MESME.

QUAND on parle en général, sans marquer une personne particuliere qui soit le nominatif du verbe, il est certain qu'il faut toûjours se servir de *soy*; *on fait mille fautes, quand on ne fait nulle réflexion sur soy; on aime mieux dire du mal de soy, que de n'en point parler.* Mais quand il s'agit de quelqu'un



en particulier, on met *luy* au lieu de *soy*; *c'est un homme qui ne fait point de réflexions sur luy, qui parle de luy sans cesse.* Cependant si on avoit parlé d'une personne à qui ce *luy* pust se rapporter, on pourroit absolument user de *soy*, afin d'oster l'équivoque.

Il y a une autre occasion, où l'on met *soy* plûtost que *luy*, & c'est quand *soy* se prend pour l'*exterieur*. Par exemple. *Quoy-qu'il fust tres-pauvre*, dit l'Auteur de la Vie de Socrate, *il ne laissoit pas d'estre propre sur soy*. Et l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs dit de ce saint homme, *il ne portoit point de linge sur soy*.

Quand il s'agit d'une chose, & non pas d'une personne, on met d'ordinaire *soy*.

Traité du sublime.

De deux corps meslez ensemble, celuy qui a le plus de force, attire toûjours à soy la vertu & la puissance de l'autre. Cette figure porte avec soy le caractere veritable d'une passion for-

te

te & violente. On pourroit dire néanmoins, *attire toûjours à luy*, & *porte avec elle*. Mais il y a cette difference entre *luy* & *elle*, que *luy* ne convient pas si généralement à la chose qu'*elle*. Car on ne diroit pas, par exemple, *le vice a dans luy tout ce qui peut le rendre odieux*, comme on diroit, *la vertu a dans elle tout ce qui peut la rendre aimable*; & il faudroit dire, *le vice a dans soy*, à l'exemple du Traducteur de Longin, qui dit: *Encore qu'un membre separé de l'autre n'ait rien en soy de remarquable*. Ce sont des distinctions de grammaire, qu'il est bon de remarquer en passant.

Il y a des endroits où quoy-que le mot soit feminin, *elle* ne pourroit venir, au lieu de *soy*. Par exemple: *L'Orateur doit sçavoir que pas une de ces especes n'est pas parfaite de soy, s'il n'y a du grand & du sublime*. Il faut dire necessairement *parfaite de soy*.

Soy-mesme se dit *comme soy* en général. *Pour se corriger de ses fautes*,

il faut faire mille réflexions sur soy-mesme. Quand on ne trouve pas son repos en soy-mesme, il est inutile de le chercher ailleurs.

Soy-mesme & *luy-mesme* se disent presque également d'une personne particuliere. *C'est un homme qui a bonne opinion de soy-mesme; qui a bonne opinion de luy-mesme.*

Réflexions morales. *Le silence est le parti le plus seûr de celuy qui se défie de soy-mesme.* On diroit bien, *qui se défie de luy-mesme.*

Education d'un Prince. *Il n'y a rien de si haïssable qu'un homme qui n'aime que soy-mesme.* On diroit bien aussi, *qui n'aime que luy-mesme*; & il semble que *luy-mesme* soit plus ordinaire, & plus élegant en prose que *soy-mesme*: au contraire, *soy-mesme* a plus de grace & plus de force en poësie que *luy-mesme*.

> *Un Heros de soy-mesme empruntoit*
> *tout son lustre.*

> *Se regarde soy-mesme en sévere*
> *censeur.*

Méconnoiſt ſon génie, & s'ignore
ſoy-meſme.

Cela ne s'entend que des cas obliques; car en proſe & en vers au nominatif, on met toûjours *luy-meſme. il a pris luy-meſme la peine ; il y courut luy-meſme.*

Quand il eſt queſtion d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met preſque toûjours *ſoy-meſme. Cela va de ſoy-meſme ; cela parle de ſoy-meſme. Les Auteurs les plus polis,* dit M. Coſtar, *ne ſe contentent pas de leurs premieres penſées ; ils ont pour ſuſpect ce qui s'offre à eux de ſoy-meſme.* Et M. Saraſin dit d'un ouvrage qui n'avoit point beſoin d'apologie : *Il ſe défendoit aſſez de ſoy-meſme.* Mais ce qui me confirme davantage dans ma penſée, c'eſt que M. Des Preaux met par tout, *ſoy-meſme* en ces occaſions.

Un diſcours que rien ne lie & n'embarraſſe, marche & coule de ſoy-meſme. Traité du Sublime.

Un discours où les figures sont employées toutes seules, est de soy-mesme suspect d'adresse, d'artifice, & de tromperie.

Tout ce qu'il avoit de noble & de grand, se flestrit, & se seche de soy-mesme.

On pourroit peut-estre mettre *luy-mesme* en ces endroits, mais *soy-mesme* est ordinairement meilleur.

BRAVE.

PLUSIEURS disent, en parlant d'un prédicateur & d'un avocat, *c'est un brave homme.* Cela ne se peut dire que d'un homme d'épée ; & il y a long-temps que M. de Balzac a condamné le mauvais usage de ce mot, en se moquant d'un prédicateur, qui avoit appellé Sainte Paule, *cette brave veuve.* Il dit à cette occasion que l'épithete de *brave* ne se peut donner à une femme qui ne va point à la guerre ; & par consequent qu'il n'appartient qu'à Penthesilée Reine des Amazones, qu'à

Thomiris Reine des Scythes, & qu'à Zénobie Reine des Palmiréniens. Il dit encore qu'au-delà de la riviere de Loire, on dit *un brave avocat*, & *un brave prédicateur*; & peut-estre qu'on dit, *un vaillant avocat*, & *un vaillant prédicateur*, en quelque lieu plus éloigné de Paris, & plus voisin des Monts Pyrenées. *Nous avons veû à la Cour*, ajouste-t-il, *un Auteur de ce païs-là, qui se vantoit de tailler sa plume avec son épée. N'estoit-ce pas un vaillant Auteur? Un Prélat du mesme païs député à l'Assemblée des Estats généraux tenuë à Paris, répondit à un autre député qui luy contestoit quelque chose dans l'Assemblée; Hors d'icy vous n'oseriez me le soustenir l'épée à la main.* C'est ainsi que M. de Balzac se réjoüit sur le sujet de *brave* & de *vaillant* mis hors de leur place.

On ne laisse pas de dire dans le discours familier, & à demi en riant, *vous estes un brave homme de nous estre venu voir; vous estes une brave*

femme d'avoir fait ce que vous m'aviez promis.

On disoit autrefois *une brave poësie*, pour *une bonne poësie*; & le Censeur de Joachim du Bellay luy reproche en ces termes la préference qu'il avoit donnée aux Sonnets sur les autres especes de vers : *Vela une brave poësie, pour en mépriser, & dédaigner toutes les autres excellentes françoises.* Mais aujourd'huy *brave* ne se dit pas mesme des poëtes, à moins qu'ils ne portent l'épée, & qu'ils ne ressemblent à M. de Montplesir, qui a fait de tres-belles actions, & de tres-beaux vers : encore ce n'est pas en qualité de poëtes qu'on les traite de *braves*; c'est seulement en qualité de guerriers.

APPRENDRE.

CE verbe a deux significations differentes, & toutes deux bonnes. Il signifie tout ensemble le *discere* & le *docere* des Latins. *J'ay appris la Langue Greque, j'ay appris de vos*

nouvelles; je luy ay appris ce qu'il ne sçavoit pas; vous ne m'apprendrez pas à vivre. Je n'ay fait cette Remarque que parce qu'il y a des gens qui font scrupule de dire, *apprendre*, pour *enseigner*, & qui croyent qu'il faut toûjours dire *enseigner*. Ce seul exemple peut les détromper. *On n'apprend pas aux hommes à estre honnestes gens, & on leur apprend tout le reste.* *Pensées de M. Pascal.*

Il y a mesme des endroits où *enseigner* ne vaudroit rien, comme celuy-cy: *Sa presence vous fit voir quelque chose de plus merveilleux encore, que tout ce qu'un bruit confus, & la voix de tant de diverses nations avoit pû vous en apprendre.* C'est ce que dit M. Patru, en parlant de Pompone de Belliévre, & adressant la parole à la Reine de Suéde.

SALUT.

CE mot ne se prend pas seulement dans un sens chrestien: *travailler à son salut; la plusspart des hommes ne songent point à leur salut;*

nous ne sommes au monde que pour faire nostre salut. Il se prend aussi dans un sens politique : *le salut de l'Empire, le salut de la patrie, le salut de la ville*, &c. Tous nos bons Auteurs parlent de la sorte.

Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

On dit quelquefois *salut* sans régime, en matiere de guerre. *Comme c'estoit un des plus habiles Généraux d'armée qu'il y eust au monde, il ne manqua pas de juger que son salut consistoit à prévenir le Duc d'Enguien.*

Un Ecrivain fort poli joint le sens politique & le sens chrestien de *salut* dans une mesme période, en dédiant au Roy Casimir la Vie du Patron de la Pologne.

Le bienheureux Stanislas avoit travaillé pour le salut de la Pologne, lors qu'il vous avoit rendu victorieux des Cosaques, des Tartares, & des Suédois, qui en estoient presque déja maistres : il a voulu travailler pour le vostre, en vous inspirant de sacrifier à Dieu les douceurs de la Royauté, qui estoient les fruits legitimes de tant de victoires.

FLEURI.

CE mot est agréable, & fort en usage dans le figuré. Nous disons *un teint fleuri*; & M. de Balzac dit à M. Chapelain : *Il ne tient ni à nos brindes, ni à nos souhaits que vous ne soyiez aussi vermeil & aussi fleuri que Marc Antoine & Dolabella.* M. Des Preaux dit dans une de ses Satyres :

Qu'est devenu ce teint, dont la couleur fleurie,
Sembloit d'ortolans seuls, & de bisques nourrie?

Nous disons, *un stile fleuri*, *des termes fleuris*, *des manieres de parler fleuries.*

Le stile fleuri, dit l'Auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac, *est le moins propre pour toucher les passions.* Le mesme Ecrivain dit, en parlant du stile de M. de Balzac : *Il est à craindre que ce grand nombre de termes fleuris, & d'imaginations éclatantes, n'ébloüissent les jeunes esprits.* Et M. le Chevalier de

Méré, aprés avoir loûé M. le Mareschal de Clerembault d'une pensée délicate, exprimée agréablement, & luy avoir dit mesme, *on ne peut rien souhaiter de plus fleuri*; luy fait dire en suite, *je suis pourtant l'homme du monde qui cherche aussi peu ces manieres si fleuries.*

Au reste *fleuri*, à l'égard du stile, se prend d'ordinaire en mauvaise part, & on en peut juger par les exemples suivans.

Discours sur la Paraphrase des Epistres de S. Paul.

J'ay crû qu'en traduisant Saint Paul, il ne m'estoit pas permis de me servir d'un stile fleuri & affeté.

Traité du Sublime.

Il n'y a personne qui ne voye bien, que ce discours est en effet plus fardé & plus fleuri que grand & sublime.

En fardant ainsi cette pensée, il l'a renduë basse & fleurie, de terrible qu'elle estoit.

Comment il faut prononcer *de* au commencement des mots.

La syllabe *de* est un écueïl, où les provinciaux ne manquent

gueres d'échoüer dans la prononciation. On a fait les réflexions suivantes pour l'amour d'eux ; & s'ils se donnent la peine de les lire attentivement, il ne leur sera pas difficile de bien prononcer. Tous les mots composez de la syllabe *de*, & d'un mot qui commence par une voyelle, ont un *e* muet, comme *desarmer*, *desaccoustumer*, *desesperer*, *desagréable*, *desavantage* : car l'*s* qui se met aprés *de* se prononce comme si elle n'y estoit point jointe, & qu'elle fust attachée à la voyelle suivante, *des-armer*, *des-accoustumer*, *d'es-esperer*, *des-agréable*, *des-avantage*, &c. à quoy il faut ajouster *desormais*, qui vient de l'*oramai* des Italiens.

Tous les autres mots ont un *é* masculin dans la prononciation aussi-bien que dans l'orthographe, soit qu'ils viennent directement du Latin, & presque sans nulle alteration, comme *débiliter*, *débiteur*, *déclarer*, *déclamer*, *défendre*, *définir*, *dégénérer*, *délibérer*, *délicat*, *délices*, *dénoncer*,

dépendre, déplorer, dépoſer, dériver, déſiſter, déſoler, dévorer, dévoüer, dévot, dévotion, &c. ſoit qu'ils viennent indirectement du Latin, ou qu'ils ayent une autre origine, comme *débourſer, débaucher, déchoir, décadence, décapiter, défaillance, défrayer, défricher, dégaſt, dégouſter, dégrader, dépourveû, dérober, déroute, déſiller,* &c. ſoit auſſi qu'ils faſſent un composé avec le verbe ſimple tout entier, & la propoſition *de* negative ſemblable au *dis* des Italiens, comme *déboûcher, déboutonner, débrider, découdre, décharger, défaire, déferrer, délier, déloger, démeſler, démeubler, démonter, dénoüer, déſaiſir, détendre,* &c. ſoit enfin qu'ils ſoient compoſez de la prépoſition *de* negative, & du verbe ſimple eſtropié, comme *débaraſſer, déballer, débarquer, décourager, détacher, développer,* qui ſont formez de la négative *de*, & des ſimples *embarraſſer, emballer, embarquer, encourager, attacher, envelopper,* qu'on abrége, & qu'on

estropie, pour en faire des composez.

Ces principes sont universels, & il n'y a que sept ou huit mots d'exceptez. Par exemple, *devoir, demander, desirer, demeurer, devancer, deviner, devin, devenir, degouter*, & en termes de Palais, *debouter*, qui est composé de la préposition *de* & du vieux mot *bouter*, qui signifie *mettre*.

SOUFFRANCE, DELIVRANCE.

Le mot de *souffrance* se joint avec les personnes & avec les choses. On dit, *la souffrance des Galeriens, la souffrance des Prisonniers*. On dit aussi, *la souffrance du mal*, en l'opposant à la joüissance du bien; & le Traducteur de l'Imitation de Jesus-Christ parle de la sorte, aussi-bien que le nouveau Traducteur de Rodriguez. *Le parfait mépris du monde, l'ardent desir d'avancer dans la vertu, l'amour de la discipline, le travail de la penitence, & la souffran-*

Imitation de Jesus-Christ.



ce de tous les maux pour l'amour de Jesus-Christ, donnent une merveilleuse confiance à une ame.

Pratique de la Perfection Chrestienne.

Un Religieux ne doit pas seulement chercher son avancement spirituel dans l'oraison, dans la meditation, & dans les consolations interieures; mais aussi dans la resistance aux tentations, dans la mortification de ses sens, dans la souffrance des injures.

Pour *delivrance*, il se joint d'ordinaire avec les personnes & avec les lieux: on dit, *la delivrance d'un Prisonnier, la delivrance de la Terre Sainte, la delivrance de la ville de Paris:* on ne laisse pas de dire quelquefois, *la delivrance des maux, la delivrance des peines*; & cela se dit sur tout quand delivrance vient aprés *maux* & *peines*. Par exemple. *Ils n'avoient eû soin,* dit un bon Auteur, *de couper cette racine malheureuse qui produisoit tous les maux dont ils demandoient la delivrance.*

On met quelquefois *delivrance*

sans régime ; & nous en avons un bel exemple dans l'Oraison funébre de la Reine d'Angleterre, en un endroit où il est parlé du naufrage dont la Princesse fut delivrée : *Elle vit perir ses Vaisseaux, & presque toute l'esperance d'un si grand secours ; l'Amiral où elle estoit, conduit par la main de celuy qui domine sur la profondeur de la mer, & qui dompte ses flots soulevez, fut repoussé aux Ports de Hollande, & tous les peuples furent étonnez d'une delivrance si miraculeuse.*

TOURS IRREGULIERS, ELEGANS.

LES exemples feront entendre ce que je veux dire. M. Maucroix dit dans la seconde Homélie de Saint Jean Chrysostome au peuple d'Antioche : *Ce lieu, qui nous a donné la naissance, nous l'évitons comme une embusche.* Et M. Patru dit dans le Plaidoyer pour Madame de Guenégaud : *Cependant cette souveraine, les nouvelles constitutions la dégradent ;*

toute son autorité est anéantie ; & pour toute marque de sa dignité, on ne luy laisse que des réverences. La Superieure ne fait rien qu'on ne condamne ; ses plus innocentes actions, on les noircit.

Il semble qu'il faudroit dire régulierement, *nous évitons comme une embusche, ce lieu qui nous a donné la naissance ; cependant les nouvelles constitutions dégradent cette souveraine ; on noircit ses plus innocentes actions.* On parle ainsi dans la conversation & dans un livre tout simple ; mais dans une action publique, qui est animée de la voix, & qui demande une éloquence plus vive, le tour irrégulier a meilleure grace. C'est en ces rencontres qu'il est permis quelquefois aux orateurs, aussi-bien qu'aux poëtes, de se dispenser des regles scrupuleuses de la construction ordinaire ; & on peut presque dire du Sermon & du Plaidoyer, ce que l'Auteur de l'Art poëtique dit de l'Ode :

Son stile impetueux souvent marche au hazard ;
Chez elle un beau desordre est un effet de l'art.

Mais si ces sortes d'irrégularitez sont élegantes dans la prose, elles le sont encore plus dans la poësie, qui est d'elle-mesme un peu impetueuse, & qui n'aime pas tant un langage tout uni. Il y en a un exemple dans l'Ode à Acanthe :

Je joüis d'une paix profonde :
Et pour m'asseûrer le seul bien
Que l'on doit estimer au monde,
Tout ce que je n'ay pas, je le compte pour rien.

On diroit régulierement, *je compte pour rien tout ce que je n'ay pas* ; mais *tout ce que je n'ay pas, je le compte pour rien*, est plus poëtique, & plus beau. Aussi nos excellens Poëtes prennent ce tour-là dans les endroits animez :

Ces moissons de lauriers, ces honneurs, ces conquestes,
Ma main, en vous servant, les trouve toutes prestes.

MAISON, FAMILLE.

QUAND on parle des Princes, ou des gens de qualité, on dit, *la maison; la maison de Bourbon; la maison de Montmorency; la maison d'Aubusson; il est de cette maison; c'est une grande maison:* & ce seroit parler improprement, que de dire d'un grand seigneur, ou mesme d'un gentil-homme d'ancienne noblesse, *il est de cette famille*, pour marquer sa race. Au contraire, quand on parle de personnes moins élevées, comme de bourgeois, de marchands, de gens d'affaires, on dit *famille*, au lieu de *maison; il est d'une bonne famille de Paris; c'est une ancienne famille.* Cela se dit aussi des gens de Robbe, quand ils sont de famille de Robbe, & qu'ils ne viennent pas de Seigneurs: comme, *il y a eû des Conseillers de la maison de Foix.*

Néanmoins on use quelquefois du mot de *famille*, au lieu de *maison*, quand on y joint une épithete qui

le releve, & qui l'annoblit en quelque sorte. M. l'Archevesque d'Ambrun Evesque de Metz, qui parle si bien, & qui a fait paroistre son éloquence en tant d'occasions importantes, dit dans la défense du droit de la Reine à la succession des Couronnes d'Espagne: *C'est la divine Providence qui éleve, qui abbaisse, & qui anéantit, ainsi qu'il luy plaist, les familles Royales des Xerxes & des Alexandres.* Il dit encore dans le mesme livre, en parlant des descendans du Roy Pelage: *Toute la famille Royale a esté appellée généralement à la succession de la Couronne.* M. de Condom dit dans l'Oraison funébre de la Reine d'Angleterre: *Elle eût de quoy satisfaire sa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la maison de France à la Royale famille des Stuarts.* On peut adjouster ce que dit M. Fléchier dans l'Oraison funébre de Madame la Duchesse de Montausier: *Si j'avois à parler devant des personnes que l'ambition, ou la fausse gloire*

attache au monde, je m'accommoderois à leur foiblesse, & à la coustume; & relevant la naissance de nostre illustre Duchesse, j'irois leur chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes.

Famille se dit au lieu de *maison* en matiere de médailles. *Les médailles consulaires se distinguent par les familles Romaines; les curieux disposent toutes ces médailles, que nous appellons consulaires, par l'ordre des familles Romaines; la médaille que Trajan fit fabriquer en faveur d'Horatius Cocles, se rapporte à la famille Horatia:* & c'est pour cela peut-estre qu'on dit, *la famille des Scipions, la famille des Césars*, quand mesme il n'est point question de médailles. *Octavius César*, dit l'Auteur des Hommes Illustres de l'ancienne Rome, *passa de la famille des Octaviens en celle des Jules.* Et M. de Segrais dit dans sa Préface sur l'Enéide: *Plusieurs Auteurs Grecs estoient de leur sentiment, sans parler de Jules César, &*

d'Auguste son fils adoptif, qui prenoient un grand interest à autoriser cette chimere, pour faire croire que la famille des Césars estoit descenduë d'Enée. Amiot parle toûjours de la sorte.

N'est-ce point aussi que nous traitons en bourgeois de Paris ces Bourgeois qui estoient les maistres du monde, ou que nous confondons les Consuls & les Sénateurs de Rome avec nos Présidens & nos Conseillers, qui tirent leur noblesse de la Robbe?

Quoy qu'il en soit, *famille* se dit, à l'égard des anciens Romains, plûtost que *maison*, comme *maison* se dit plûtost que *famille* à l'égard de tout le reste qui est noble par l'épée.

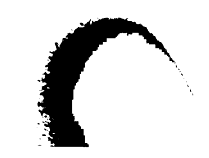
Il y a une autre occasion où *famille* se dit des gens de qualité, aussibien que des bourgeois & du peuple; c'est quand on prend ce mot dans une signification plus étroite, & qu'on entend par *famille* le pere, la mere, les enfans, & les parens les

plus proches. Ainsi nous disons d'un grand Seigneur, *il est broüillé avec sa famille* ; nous dirions d'un homme de la premiere qualité qui seroit criminel d'Estat, *toute sa famille s'est allé jetter aux pieds du Roy, pour demander sa grace.* Le mot de *famille* en ce sens se dit des Rois mesmes ; & il y a de la difference parmi nous entre *la famille Royale* & *la maison Royale*. *La famille Royale* ne comprend gueres que le Roy, la Reine, les Enfans de France ; & c'est ce que M. de Condom fait entendre, en disant de la feu Reine mere : *Aprés nous avoir donné une Reine seule capable par sa pieté & par ses autres vertus Royales, de soustenir la réputation d'une Tante si illustre ; elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'Univers avoit de plus grand, que Philippe de France son second fils épousast la Princesse Henriette. La maison Royale* comprend tous les Princes du Sang de France. Cependant, si on disoit, *la famille Royale des*

Bourbons, le mot de *Bourbon* donneroit à *famille* la signification de *maison*.

Enfin, pour n'avoir plus rien à dire sur ce sujet, *maison* & *famille* se confondent quelquefois, quand il s'agit du domestique & du mesnage : *une femme qui a soin de sa maison, qui a soin de sa famille ; qui gouverne bien sa maison, qui gouverne bien sa famille ; le jeu & la débauche ruinent les plus riches maisons, les plus riches familles ; c'est une maison ruinée, c'est une famille ruinée.* Cependant, quand on parle des gens de qualité, *maison* est plus propre en ces endroits-là mesmes, que *famille*. Mais aussi, quand on ne parle que de bourgeois, *maison* se dit bien : *c'est une maison fort reglée, c'est une maison d'honneur ; les marchandes gouvernent mieux leur maison que les dames de la Cour.*

Il y a néanmoins de la difference entre *établir sa famille*, & *établir sa maison*. On dit d'un homme qui



a bien pourveû tous ses enfans, *il a bien établi sa famille*; & on dit d'un homme qui a amassé des richesses, *il a bien établi sa maison*. Et c'est en ce dernier sens qu'on dit, *un tel a fait une bonne maison*. Nous disons encore, *avancer sa maison; il n'a rien épargné pour avancer sa maison*; & M. Regnier parle de la sorte dans la Pratique de la Perfection Chrestienne: *Imaginez-vous un pere de famille, qui a du cœur, & qui a beaucoup d'enfans, qui sont tous capables d'avancer sa maison*. Qui diroit, *avancer sa famille*, ne parleroit pas correctement.

HABILISSIME, GRANDISSIME, BELLISSIME, RARISSIME.

CES superlatifs se disent dans le discours familier, & les gens de la Cour en usent souvent. Quand on leur demande si un homme est habile, ils répondent, *habilissime*. On dit, *il a fait une grandissime fortune; elle est belle, bellissime; ce livre*

est

est rare, rarissime. Tout cela ne s'écrit point, & ne se dit point en public; & il n'y a gueres d'apparence que ces superlatifs, qui sont contre le génie de nostre Langue, entrent jamais dans les livres; c'est bien assez pour eux d'estre soufferts dans la conversation. Les Italiens & les Espagnols ont en cela de grands avantages sur nous; si c'en est un d'estre riche en superlatifs, & d'avoir la liberté de s'en servir quand on veut. Leurs Langues sont pleines de ces termes propres à exagérer les choses, & leurs livres en sont remplis: mais ce qui doit nous consoler, c'est qu'ils n'ont pas plus de comparatifs que nous, & qu'ils sont contraints de dire, *più dotto, mas dóto,* comme nous disons *plus docte:* car s'ils ont *megliore, peggiore, maggiore, minore, mejor, mayor,* nous avons aussi *meilleur, pire, majeur, mineur.* A la verité ces deux derniers mots ne sont point des termes de comparaison, pour exprimer *plus grand, plus*

petit; & il faut avoüer de bonne foy, qu'à cét égard les François doivent ceder aux Italiens & aux Espagnols. Mais les Hebreux leur cedent aussi; & ils sont mesme de ce costé-là plus pauvres que nous, n'ayant ni superlatifs, ni comparatifs: ce qui me fait croire que ce ne sont pas-là les veritables beautez d'une Langue, & que la Françoise peut en manquer comme l'Hebraïque, sans cesser d'estre la plus belle Langue du monde.

J'ay dit qu'*habilissime, grandissime*, &c. ne s'écrivent point. Cela s'entend dans des ouvrages sérieux: car dans une lettre familiere & enjoüée, ou dans quelque autre piece de ce caractere, on pourroit se servir d'*habilissime*, comme M. de Balzac s'est servi de *circonspectissime*, en écrivant à M. Chapelain: *La sagesse est le caractere universel de tous vos écrits; vous estes circonspectissime dans les moindres actions de vostre vie.*

MÉCHANCETÉ.

CE mot signifie quelquefois un mauvais office; *il m'a fait une méchanceté ; on luy a fait mille méchancetez*: mais cette façon de parler n'est gueres que du discours familier, & on ne s'en sert point trop dans les livres. Car c'est le destin des dictions nouvelles, de demeurer long-temps dans la conversation, avant que de passer outre; il y en a mesme plusieurs qui y demeurent toûjours, & qui n'entrent tout au plus que dans les billets & dans les lettres.

ÉPINEUX.

IL se dit toûjours dans un sens métaphorique, *une question épineuse , une négotiation épineuse, des affaires épineuses.*

Les hautes speculations des sciences , dit M. Godeau, *sont trop épineuses pour des esprits si délicats.* *Discours sur les Epiîtres de S. Paul.*

Engagez-vous, dit M. Maucroix, *Homélies de*

S. Chrysostome au peuple d'Antioche.

dans cette voye étroite & épineuse du salut.

Nos bons Auteurs n'employent *épineux* que de cette sorte; & ils ne disent jamais dans le propre, *une terre épineuse, un champ épineux:* ils disent, *une terre toute couverte d'épines, un champ plein de ronces.* On ne dit pas mesme *une rose épineuse*, ou on ne le dit tout au plus qu'en vers; encore ne sçay-je si *épineux* se diroit bien directement de la rose, & sans prendre le tour que M. Godeau prend dans son Cantique:

Rose à la feüille délicate,
Qui d'un éclat si lumineux,
Au milieu d'un trône épineux,
Etalles ta pourpre incarnate.

Epineux joint à *trône*, & suivi de *pourpre*, semble avoir avec le propre quelque chose de figuré, qui le fait passer.

E'LEVE.

CE mot, en termes de peinture, signifie disciple; & nous l'a-

vons pris du mot Italien *allievo*, qui veut dire la mesme chose : *un tel est l'éleve de M. Mignard ; c'est son éleve*. Nous ne renfermons pas ce mot dans la peinture ; & nous disons tous les jours d'un homme qui est formé de la main d'un autre, qui s'attache à un autre pour apprendre à bien prescher ou à bien écrire ; en prenant ses instructions & en suivant ses exemples, *c'est son éleve*.

DISGRACE, DISGRACIE'.

CE mot de *disgrace* se dit proprement, pour marquer le malheur d'une personne : *la disgrace d'un favori ; tout le monde luy a témoigné de l'amitié dans sa disgrace*. Il y en a qui prennent *disgrace* pour *indignation : encourir la disgrace du Prince ; tomber dans la disgrace de Dieu*.

Ces malheurs ne sont malheurs que de nom ; mais la veritable misere est de tomber dans la disgrace du Dieu vivant. *Homélies de S. Chrysostome au peuple d'Antioche.*

de. Ces deux participes, *ayant receû*, & *ne doutant point*, dont l'un commence, & l'autre finit la période, ne font pas, ce me femble, un bon effet : je croy que la période auroit plus de grace, s'il y avoit un participe de moins.

Avoir obligation de faire.

Plusieurs difent & écrivent, *j'ay obligation de faire cela ; les enfans ont une obligation naturelle d'affifter leur pere ; l'obligation qu'ont les fujets de fervir leur prince, eft indifpenfable.*

Quelques-uns de nos Maiftres difent que cette phrafe n'eft point françoife, & qu'il faut dire toûjours, *je fuis obligé de faire cela ; les enfans font obligez d'affifter leur pere ; les fujets font obligez de fervir leur prince.* Ils avoûënt néanmoins qu'on peut dire, *c'eft une obligation naturelle d'affifter fon pere, de fervir fon Prince ; c'eft une obligation indifpenfable.* Suivant ce principe, *obligation* ne fe joint en

nostre Langue avec le verbe *avoir*, que pour exprimer qu'on est redevable à cause des services qu'on a receûs : *je vous ay obligation de ce que vous avez fait pour moy ; c'est un homme à qui j'ay obligation.*

Aprés tout, *avoir obligation de faire, d'assister, de servir,* &c. est si commode, & tant de gens parlent de la sorte, qu'il y a grande apparence que cette méchante phrase deviendra bonne avec le temps, si elle ne l'est déja devenuë. Car le temps fait aux expressions ce qu'il fait aux fruits : il les meûrit insensiblement, pour ainsi parler, & leur oste peu à peu ce qu'elles avoient de rude à leur naissance. On dit aussi, *avoir obligation d'estre, avoir des obligations d'estre. Outre que mon inclination & ma raison me donnent à vous, je suis bien-aise d'avoir encore des obligations infinies d'estre toûjours,* &c. On dit mesme, *estre dans l'obligation de faire. L'obligation où j'estois de luy en rendre mes tres-humbles*

Lettres de M. de Voiture.

Lettres de M. de la Chambre.





actions de graces, écrit M. de la Chambre à M. le Marquis de Pianesse. C'est la commodité, qui a introduit toutes ces phrases; car elle sert beaucoup à introduire les locutions les moins françoises, jusques à celles qui sont le plus opposées au génie de nostre Langue: tellement que si un mot nous venoit d'un païs barbare, & qu'il fust fort à nostre bienséance, nous nous en servirions à peu prés comme nous nous servons de ces Indiennes, que l'on porte dans la chambre depuis quelques années, & qui pour estre un habillement étranger tout-à-fait contraire aux modes françoises, ne laissent pas d'estre communes, parce qu'elles sont commodes.

MIGNON.

CE mot n'a gueres lieu que dans le discours familier; encore sa signification est-elle assez resserrée. Du temps d'Henri III. les Favoris s'appelloient, *les mignons du Roy*:

mais sous le Regne de Loüis XIV. on ne donne ce nom qu'aux enfans, quand on les caresse ; ou si on le donne à d'autres, c'est en souriant, & un peu en colere, *vous estes un joli mignon.* Les femmes disent cela plûtost que les hommes ; & j'ay veû dans une Lettre qu'une dame de grand merite écrivoit à un homme de qualité son parent & son ami : *Je vous trouve un plaisant mignon, de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois.*

L'adjectif se dit quelquefois, & se dit élegamment, *un visage mignon ; elle a quelque chose de fort mignon dans le tour du visage ; cela est bien mignon*, en parlant d'un ouvrage de l'art travaillé délicatement, & mesme d'un ouvrage d'esprit où il y a beaucoup de finesse.

VENUSTÉ.

SI nous en croyons M. Ménage, ce n'est pas seulement un bon mot, c'est un beau mot que *venusté*



Il s'en déclare nettement dans la premiere édition de ses Observations sur la Langue Françoise, & il trouve mauvais dans la seconde que l'Auteur des Doutes ait eû un scrupule sur ce mot. Il se plaint mesme de luy, comme d'un homme qui a eû de méchantes intentions. *L'Auteur des Doutes*, dit-il, *m'a voulu ridiculiser sur ce que j'ay dit que le mot de* venusté *estoit tres-beau, & que je m'en servois volontiers*. Je ne sçay pourquoy un homme de la réputation & du caractere de M. Ménage se va commettre de gayeté de cœur avec un campagnard inconnu. Je ne sçay mesme quel sujet il a d'en vouloir tant à ce Bas-Breton : car quelque estime & quelque respect que j'aye pour M. Ménage, je ne puis m'empescher de prendre un peu le parti d'un pauvre provincial, qui me paroist innocent, & qui est d'une province où j'ay quantité d'amis.

Il me semble que M. Ménage devroit estre content du Gentilhom-

me provincial, qui l'a loûé plus d'une fois ; & j'ay oûï dire aussi qu'il en fut content d'abord, mais que quelques-uns de ses amis luy tournerent l'esprit là-dessus. On m'a dit mesme que ne sçachant s'il se devoit fascher, il mit l'affaire en déliberation dans sa Mercuriale, & que le résultat de la conference fut qu'il se fascheroit. Ce sont de cruels amis que ces amis-là ; & M. Ménage pourroit leur dire avec raison :

Pol me occidistis amici. *Horat. Epist. L. 2. Ep. 2.*

Pour moy, je ne puis croire que l'Auteur des Doutes ait voulu rendre ridicule M. Ménage, ou, afin de me servir de son mot, le *ridiculiser*. Les Bas-Bretons sont francs & sinceres, mais ils ne sont pas moqueurs ; & on peut juger de l'intention du Provincial par ses paroles : elles sont simples & naturelles ; & de quelque costé qu'on les regarde, il n'y a rien qui sente la raillerie. Les voicy : *Ce sçavant homme, qui a une si profonde connoissance des Langues*,

& qui a fait de si curieuses observations sur la nostre, se déclare hautement pour venusté; *il le trouve fort à son gré, & l'on diroit que c'est son mot favori.* Est-ce se moquer de M. Ménage, que de l'appeller *sçavant homme?* Ne l'est-il pas en effet, & avons-nous en France un homme plus universel? En avons-nous un qui soit tout ensemble, comme luy, grammairien, poëte, jurisconsulte, historien, philosophe? C'est dommage qu'il ne soit aussi theologien: s'il avoit leû Saint Augustin & Saint Thomas autant qu'il a leû Coquillart & Rabelais, qu'il cite à toute heure, ce seroit le premier homme du monde.

Est-ce railler M. Ménage, que de dire qu'*il a une profonde connoissance des Langues*, & qu'*il a fait de curieuses observations sur la nostre?* Il ne faut que lire ses livres, pour estre convaincu que le Provincial parle serieusement; & il faudroit que ce Bas-Breton fust fou, pour faire le

plaisant si mal-à-propos. Il faut donc que la plaisanterie soit cachée dans ce qui suit. Mais je ne voy pas qu'on rende ridicule M. Ménage, en disant qu'*il se déclare hautement pour* venusté, qu'*il le trouve fort à son gré*, & qu'*on diroit que c'est son mot favori.* Car enfin on ne rend pas d'ordinaire un Auteur ridicule, en le citant, quand on ne luy fait dire que ce qu'il dit. Or M. Ménage ne dit-il pas sur le mot de *venusté: ce mot est tres-beau, & je m'en sers volontiers?* N'est-ce pas se déclarer pour *venusté*, que de parler de la sorte? N'est-ce pas dire que ce mot luy plaist, & qu'il l'aime fort? L'Auteur des Doutes ne dit que cela, quoy-qu'il s'exprime d'une autre maniere: ou s'il dit quelque chose de plus, ce n'est que pour sçavoir si ce mot que M. Ménage trouve tres-beau, & dont il se sert volontiers, est au goust de Messieurs de l'Académie; ce n'est que pour avoüer son ignorance, en disant qu'il ne l'a jamais

oûï dire à personne. *Je ne sçay, Messieurs*, dit-il, *si ce mot, avec toute sa beauté, vous plaist autant qu'à M. Ménage, & si vous vous en servez aussi volontiers que luy: je ne sçay mesme s'il se dit; du moins je ne l'ay jamais oûï dire à personne.* Il n'y a, ce me semble, qu'en matiere de Foy, qu'il n'est pas permis de douter: mais dans tout le reste les doutes siéent bien, particulierement aux provinciaux & aux campagnards; qui, quelque étude qu'ils fassent, ignorent toûjours la moitié des choses, ou sçavent mal ce qu'ils sçavent. Je ne m'étonne pas que M. Ménage ne doute de rien, luy qui a demeuré quarante-trois ans à Paris, comme il nous fait la grace de nous l'apprendre; mais je m'étonne qu'il soit surpris qu'un Bas-Breton, qui n'y a jamais esté, ou qui n'y a esté qu'en passant, doute de tout. M. Ménage dira peut-estre qu'on doit le croire sur sa parole, & qu'une autorité comme la sienne vaut bien

Observations sur la Langue Françoise, 2. Edition, p. 543.

celle de l'Académie Françoiſe : je veux que cela ſoit ; mais les Bas-Bretons ſont des gens de dure créance, & ſur tout l'Auteur des Doutes, qui s'eſt mis en teſte, ſuivant les principes de M. de Vaugelas, que l'autorité d'un ſeul homme, quelque intelligent qu'il ſoit, ne regle jamais l'uſage en matiere de Langue.

Au reſte, je ne comprens pas pourquoy M. Ménage reproche au Provincial que la paſſion l'aveugle : car puis que j'ay commencé à le défendre, il ne faut pas que je l'abandonne. *La paſſion que l'Auteur des Doutes a de me reprendre*, dit M. Ménage, *l'a tellement aveuglé en cét endroit, qu'il ne s'eſt pas apperceû que l'exiſtence du mot de* venuſté *eſtoit clairement prouvée dans le Chapitre de mes obſervations, contre lequel il écrit. Car il paroiſt par ce Chapitre, que Joachim du Bellay s'eſt ſervi de ce mot, & Charles Fonteine de celuy de* venuſteté. Je n'avois point enco-

re oüi parler de *l'existence d'un mot clairement prouvée*; & je ne sçay ce que M. Ménage entend précisement par l'*existence* de *venusté*. S'il veut dire que ce mot estoit autrefois en usage, il se contredit un peu luy-mesme, en disant que Joachim du Bellay a employé *venusté*, & que Charles Fonteine l'a repris d'avoir dit *venusté* au lieu de *venusteté*. Le Provincial ne peut pas estre assez aveugle, pour ne s'estre pas apperceû de ces deux témoignages contraires, en lisant le chapitre des Observations, qui a pour titre *Venusté*. Mais il ne s'agit pas de cela; & l'Auteur des Doutes pourroit dire à l'Auteur des Observations: Je ne suis pas en peine si *venusté* se disoit il y a six ou sept vingts ans; ce qui m'embarrasse, c'est si on peut maintenant user de ce mot dont vous vous servez volontiers, & c'est sur cela que j'ay consulté Messieurs de l'Académie; il m'importe peu que nos vieux Auteurs ayent dit *venusté*, à

moins que les bons Ecrivains de noſtre temps ne le diſent.

Si M. Ménage entend par l'*exiſtence de ce mot clairement prouvée*, que *venuſté* eſt un mot établi & uſité parmi nous ; il ne prouve rien en produiſant le témoignage de Joachim du Bellay. Ce n'eſt pas raiſonner juſte en matiere de Langue, que de dire : Joachim du Bellay s'eſt ſervi d'un mot ; donc nous pouvons nous en ſervir. Selon cette logique, *tourbe*, *moleſtie*, *vocable*, & pluſieurs autres termes qu'employe cét Auteur dans le meſme livre, où il uſe de *venuſté*, ſeroient de bons mots preſentement. Ce n'eſt pas, dis-je, raiſonner juſte ; car le mot qui eſtoit alors en uſage, n'y eſt plus peut-eſtre ; & c'eſt à quoy M. Ménage ne fait pas, ſi je l'oſe dire, aſſez de réflexion, en décidant d'ordinaire les queſtions preſentes de la Langue, par le témoignage de Coquillart, de Marot, de Rabelais, & d'autres Ecrivains des regnes paſſez.

L'Auteur des Doutes confesse bonnement qu'il n'a jamais oüi dire *venusté* à personne. *Je le croy*, dit M. Ménage: *car ce mot n'est pas un mot de province; & j'apprens de son Epistre Dédicatoire à Messieurs de l'Académie, qu'aprés avoir voyagé dans sa jeunesse, il s'est retiré aux champs dans le fond de la Bretagne le lieu de sa naissance, & qu'il n'a jamais eû de commerce ni avec le grand monde, ni avec les honnestes gens de Paris. Mais moy, qui ay veû toute ma vie, & le grand monde, & les honnestes gens de Paris*, c'est toûjours M. Ménage qui parle, *je luy proteste de mon costé que j'ay souvent oüi dire ce mot à plusieurs gens de Lettres, & particulierement à M. Chapelain, qui est un de nos meilleurs Auteurs, & un des plus grands sujets de l'Académie Françoise.*

Voilà bien des choses en peu de paroles. Puis que le mot de *venusté* n'est pas un mot de province, M. Ménage ne doit pas trouver étrange

qu'un provincial doute s'il est bon. Mais depuis quand un mot est-il tellement renfermé dans la Cour & dans Paris, qu'il ne s'échappe point dans les provinces, où tant de gens de la Cour & de Paris vont incessamment ? Il est vray que M. Chapelain, à qui M. Ménage a oüi dire *venusté*, n'estoit pas un grand voyageur ; mais c'estoit un assez grand faiseur de Lettres, & comment n'a-t-il point communiqué *venusté* aux provinciaux avec qui il avoit commerce ? Mais d'où vient que M. Ménage cite seulement M. Chapelain ? Ne sçait-il pas luy, qui a fait de si agréables observations sur le Droit, que le témoignage d'un mort n'est pas recevable, quand il n'y a nul écrit qui l'autorise ? Que ne citoit-il Madame de la Fayette & Madame de Sévigny, qui sont de sa connoissance, & qui sont des personnes du grand monde ? Leur témoignage, à l'égard de *venusté*, auroit beaucoup mieux valu que celuy de M. Chapelain.

Amœnitates juris.

Quoy-que le Bas-Breton n'ait pas nié que *venusté* fust un beau mot, & qu'au contraire il l'ait supposé beau sur la parole de M. Ménage, en disant à Messieurs de l'Académie, *je ne sçay si ce mot, avec toute sa beauté, vous plaist autant*, &c. M. Ménage, qui a entrepris de bien établir *venusté*, dit contre son adversaire prétendu: *Aprés avoir montré que le mot de* venusté *avoit esté employé il y a plus de six ou sept vingts ans par deux célebres Ecrivains, il me reste à prouver que c'est un beau mot. Mais qui en peut douter que nostre Provincial, puis que ce mot nous fait souvenir de Venus & des Graces?* La jolie raison! Par malheur cela prouve trop; car *venusteté*, que M. Ménage condamne, nous fait souvenir de Venus & des Graces, aussi-bien que *venusté*: ainsi, sans y penser, il dit le pour & le contre.

Mais quoy-que venusté *soit un tres-beau mot*, ajouste-t-il, *ce n'est pourtant pas mon favori, comme le*

dit, en raillant, *nostre Gentilhomme campagnard.* M. Ménage s'est mis en teste que le Bas-Breton raille, & on ne sçauroit luy oster cela de l'esprit. Cependant, si nous en croyons les amis du Bas-Breton, il n'entend par ces paroles, *l'on diroit que c'est son mot favori*, que ce que M. Ménage entend luy-mesme, quand il dit, *ce mot est tres-beau, & je m'en sers volontiers.* Il n'y a rien en cela que de serieux : ce qui est plaisant, c'est que M. Ménage veut faire croire que le Bas-Breton a autant d'amitié pour *grièveté*, qu'il en a luy-mesme pour *venusté*. Car aprés avoir avancé comme un principe certain qu'il n'y a point d'Auteur qui n'ait une amitié particuliere pour quelque mot, & l'avoir prouvé par l'exemple de Ciceron & d'Aruntius, il dit en suite : *Il n'y a pas jusques à nostre Provincial qui n'ait son mot favori ; & ce mot, qui le croiroit, c'est* griéveté. *Il dit à Messieurs de l'Académie qu'il est accoustumé à ce*



mot, & qu'il ſent bien qu'il auroit de la peine à s'en paſſer. Pour entendre le raiſonnement de M. Ménage, il faut ſçavoir de-quoy il s'agit. L'Auteur des Doutes eſtant en peine s'il faut dire *brèveté, brèvement*, avec deux ou trois Ecrivains, ou *briéveté, briévement*, avec tout le monde; & ayant remarqué que *brèveté, brèvement*, ne ſe trouvent point dans les livres de M. de Vaugelas & de M. d'Ablancourt, parle ainſi à Meſſieurs de l'Académie: *Comme je ſuis accouſtumé à* briéveté *& à* briévement, *auſſi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement, *je ſens, Meſſieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire.* Voilà tout le fondement que M. Ménage a de dire que *griéveté* eſt le mot favori du Bas-Breton. Il devoit dire par la meſme raiſon que *griévement, briévement, briéveté*, ſont auſſi ſes favoris; ou plûtoſt, il ne devoit dire ni l'un, ni l'autre. Car enfin, pour ce qui eſt de *griéveté*, le Bas-Breton ne l'a pas employé

employé une seule fois, que je sçache; & s'il parle en cét endroit de *grièveté*, ce n'est que pour faire voir la pensée qu'il a qu'on dit *brièveté*, aussi-bien que *grièveté*. *Comme je suis accoustumé à* briéveté *&* *à* briévement, *aussi-bien qu'à* griéveté *&* *à* griévement, *je sens, Messieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire:* cela signifie en bon françois que le Provincial a toûjours oüi dire *brièveté*, *brièvement*, *grièveté*, *grièvement*, que ses oreilles y sont accoustumées, & qu'il auroit de la peine à employer *bréveté*, *brévement*, *gréveté*, *grévement*, pour *brièveté*, *brièvement*, *grièveté*, *grièvement*. Si le Provincial avoit dit, *grièveté est un tres-beau mot*, *& je m'en sers volontiers*, M. Ménage auroit eû raison de dire que ce Provincial a de l'amitié pour ce mot; mais, pour le faire accroire au public, a-t-il eû droit d'alterer ses paroles, & d'en changer mesme le sens? Le Provincial dit, *comme je*

suis accoustumé à briéveté *& à* briévement, *aussi-bien qu'à* grieveté *& à* griévement, *je sens, Messieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire*; & M. Ménage luy fait dire, qu'*il est accoustumé à grieveté, & qu'il sent bien qu'il auroit de la peine à s'en passer*. M. Ménage, qui est un homme d'honneur, semble oublier la bonne foy en cette rencontre: croit-il qu'il n'en fallie point avoir avec les provinciaux & les campagnards? Il dit que le Bas-Breton est accoustumé à *grieveté*, sans parler de *brieveté* qui marche devant, & dont il est question simplement. Il luy fait dire, *je sens bien que j'aurois de la peine à m'en passer*, faisant tomber cela sur *grieveté* seul; au lieu de, *j'aurois de la peine à m'en défaire*, qui tombe proprement sur *brieveté*. Il y a de la difference entre *s'en passer*, & *s'en défaire*; & il ne faut que changer un mot, pour falsifier un écrit. C'est à la faveur de cette falsification que M. Ménage

Observations sur la Langue Françoise, 2. Edition, page 542.

insulte au Provincial, en mettant dans un des titres de ses Observations nouvelles, *grièveté* mot favori de l'Auteur des Doutes sur la Langue Françoise. Au reste, aprés luy avoir donné ce favori, il luy reproche que c'est un favori sans merite. *Il y a long-temps*, dit-il, *que* grièveté *n'est plus du beau stile: on dit la grandeur du peché, l'énormité du crime; & je mets en fait que depuis l'établissement de l'Académie, aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la réserve de nostre Gentilhomme.*

Comme j'ay pour M. Ménage toute la déference qu'on doit avoir pour un homme de son âge & de son merite, j'ay crû d'abord que *grièveté* estoit en nostre Langue, comme *mauvaistié*; & ce *je mets en fait* m'a fait croire que l'Académie avoit condamné ce mot absolument. Mais en ouvrant par hazard le Rodriguez de M. Regnier, j'ay trouvé: *La grièveté de ce peché se pourra* *Page 161.* *encore aisément comprendre par cette*

comparaison; & j'avoûë que cela m'a fait revenir. Car enfin ce livre est écrit depuis l'établissement de l'Académie; & M. Regnier est un écrivain poli, du consentement mesme de M. Ménage. Voilà ce que c'est que de parler si affirmativement, quand on n'est pas bien seûr de son fait. Mais, quoy qu'il en soit de *grièveté*, à quoy je prens peu d'interest, je ne puis demeurer d'accord avec M. Ménage que *venusté* soit un tres-beau mot; & pour moy, si j'avois à loûër ses ouvrages, je ne dirois jamais qu'ils sont écrits avec beaucoup de *venusté*.

PLUS, DAVANTAGE.

PLUSIEURS, en parlant & en écrivant, confondent ces deux adverbes de comparaison; il est bon de les distinguer. *Plus* ne se doit jamais mettre à la fin; *davantage* s'y met d'ordinaire. Exemple: *Les Romains ont plus de bonne foy que les Grecs; les Grecs n'ont gueres de bonne*

foy, les Romains en ont davantage. Ce ne ſeroit pas bien dit, *les Romains ont davantage de bonne foy que les Grecs; les Romains en ont plus.* J'ay dit que *davantage* ſe met d'ordinaire à la fin: car il y a des endroits où l'on peut le mettre devant *que*, comme *plus*. Par exemple: *Vous avez tort de me reprocher que je ſuis emporté; je ne le ſuis pas davantage que vous.* Ce ne ſeroit pas bien dit, *je ne ſuis pas davantage emporté que vous:* ſi on vouloit répeter *emporté*, il faudroit dire, *je ne ſuis pas plus emporté que vous.*

Quand *davantage* eſt éloigné du *que*, il a bonne grace au milieu du diſcours. Par exemple: *Il n'y a rien qu'il faille davantage éviter en écrivant, que les équivoques.* Mais quand il ne ſuit point de *que*, on met *davantage* au milieu & à la fin. Par exemple: aprés avoir parlé d'un malade, ou d'un affligé, qui n'uſe de ſa raiſon que pour ſe rendre plus malheureux, & aprés avoir dit, *ſa rai-*

son ne sert qu'à le rendre malheureux; on pourroit dire, *les belles maisons & les beaux meubles ne servent pas davantage à celuy qui ne s'en peut servir*. On peut dire aussi, *les belles maisons & les beaux meubles ne luy servent pas davantage*.

C'est la mesme chose s'il suit un *que*, qui ne se rapporte pas à *davantage*. *Jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus*.

Embellir.

Ce verbe est neutre & actif. *Il ne fait que croistre & embellir; elle embellit tous les jours: embellir une maison, embellir un conte*. Nostre Langue a plusieurs verbes de cette nature, comme *brusler, blanchir, noircir, rompre, plier*, &c. On dit au figuré dans la conversation, & en riant, *cela ne fait que croistre & embellir*, en parlant d'une chose qui augmente avec le temps; par exemple, d'une amitié, d'une passion.

RENDRE GRACES,

RENDRE DES ACTIONS DE GRACES.

TOus deux ſont bons. *Rendre graces* eſt plus de la converſation & du ſtile mediocre. *Je vous rends graces, je vous rends mille graces.* En écrivant, nous diſons plûtoſt *rendre des actions de graces*, ſur tout dans le ſtile ſublime. Par exemple : *Aprés avoir fait un grand maſſacre des ennemis, il ſe mit à genoux au milieu du champ de bataille, & rendit des actions de graces à Dieu pour la victoire qu'il venoit de remporter.* Auſſi le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur Saint Matthieu dit, en parlant des Solitaires : *Ils loüent le Seigneur commun de tous, & luy rendent avec ferveur de tres-humbles actions de graces pour toutes les faveurs générales & particulieres, dont ſa bonté comble les hommes.*

Mais ſoit qu'on diſe *rendre graces*, ou *rendre des actions de graces* ; *graces* eſt toûjours au pluriel, pour le

moins en prose : car comme la poësie a des droits que n'a pas la prose, on pourroit dire en vers, *rendons grace au Seigneur*. Nos meilleurs Poëtes disent l'un & l'autre, suivant le besoin qu'ils en ont :

J'en rends graces au Ciel, qui m'arrestant sans cesse,
Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grece.

Rendez grace au seul nœud qui retient ma colere.

Au cas, En cas.

On dit l'un & l'autre, quand il suit un *que*. Par exemple, *au cas qu'il meure, en cas qu'il meure* : mais quand il suit un substantif, on se sert toûjours d'*en cas* ; *en cas de mort, en cas de mariage.*

Attiédissement.

L'Auteur qui a tasché d'introduire *insidiateur* & *insidiatrice*,

fait ce qu'il peut pour établir *attiédiſſement*, & il ne tient pas à luy qu'on ne s'en ſerve. Il dit dans un de ſes livres que l'oraiſon fervente & continuelle étouffe en nous l'*attiédiſſement* & la pareſſe; que la vaine gloire eſt la mere de l'*attiédiſſement*, qu'on appelle pareſſe; que l'*attiédiſſement* & la pareſſe nous fait la guerre, lors que nous prions ſeuls dans la ſolitude; que les ames tombent dans l'*attiédiſſement* par l'ardeur de leur concupiſcence, comme les brebis tombent dans l'*attiédiſſement* par la chaleur du Soleil. Il dit encore que l'eſperance eſt comme une épée, dont le vray ſolitaire ſe ſert pour combatre, & mettre en fuite l'*attiédiſſement*; qu'il faut obſerver à toute heure quels ſont les differens mouvemens, les ſurpriſes, les tours, & les retours de cét *attiédiſſement*. Enfin je n'ay jamais tant veû d'*attiédiſſement*; & je ne ſçay pourquoy cét Ecrivain ne ſe ſert jamais de *tiédeur*, qui eſt le mot pro-



pre. Il faut ſans doute qu'il ait apperceû dans *attiédiſſement* je ne ſçay quoy d'agréable, que les autres n'y voyent pas. Le nouveau Traducteur de Rodriguez avoit belle occaſion de s'en ſervir dans le premier Traité qui eſt tout de cette matiere; mais apparemment il n'a pas crû *attiédiſſement* françois, & c'eſt pour cela, ſi je ne me trompe, qu'il s'eſt toûjours ſervi de *tiédeur*, de *nonchalance*, de *négligence*, de *relaſchement*, & d'autres termes ſemblables.

S'IMAGINER, IMAGINER.

IL y a des gens qui ne diſtinguent pas aſſez ces deux mots; & j'ay oûï dire ſouvent à un Gaſcon qui ſe piquoit de parler bien, *j'imagine* pour *je m'imagine*.

S'imaginer ſignifie *croire* & *ſe perſuader*, quand il a un infinitif, ou un *que* aprés ſoy. *Qu'elle nous parut au-deſſus de ces laſches Chreſtiens, qui s'imaginent avancer leur mort, quand ils préparent leur confeſſion*, dit M.

de Condom dans l'Oraiſon funébre de Madame, Ducheſſe d'Orleans. *Je m'imagine avoir fait mon devoir ; je m'imagine que vous ſerez de mon avis.*

Quand *s'imaginer* regit un accuſatif, il ſignifie *concevoir*. *On ne ſçauroit s'imaginer rien de plus ridicule ; les eſprits mélancholiques ſont ſujets à s'imaginer des choſes funeſtes.*

Imaginer ſignifie toûjours *concevoir*, ou *inventer*. *On ne peut rien imaginer de plus extravagant. Peut-on rien imaginer de plus noble & de plus grand, que ce deſſein ?*

L'Auteur des Réflexions morales dit de l'amour propre : *Il voit, il ſent, il entend, il imagine, il ſoupçonne, il pénétre, il devine tout.* Et l'Auteur des Réflexions ſur l'Eloquence dit, en parlant des anciens Auteurs : *C'eſt d'eux qu'on peut apprendre cette juſteſſe, qui donne à l'eſprit un tour agréable, & que l'eſprit donne en ſuite à tout ce qu'il penſe, & à tout ce qu'il imagine.*

Enfin on dit, *imaginer une choſe*

plaisante, imaginer un expedient, &c. mais on ne met jamais de *que*, ni d'infinitif aprés *imaginer*.

SUIVANT.

CE mot signifie quelquefois *selon*, & se met comme adverbe: *suivant ce que dit Saint Augustin; suivant les principes de la morale chrestienne, c'est pecher*, &c. Des personnes délicates dans la Langue croyent qu'il ne faut user de ce mot que dans un fort grand besoin, à cause de l'équivoque de *suivant* participe du verbe *suivre*. A la verité il n'y a rien qu'il faille éviter avec plus de soin dans le discours, que les équivoques: elles sont insupportables à nostre Langue, qui aime la clarté pardessus toutes les Langues du monde. Mais il ne faut pas se gesner trop, ni prendre l'ombre d'une équivoque pour une équivoque réelle. La suite du discours dissipe quelquefois ces petits nuages, qu'un mot détaché, & pris à part, pour-

roit faire naiſtre. Aprés tout, *ſuivant* adverbe eſt employé par nos meilleurs Ecrivains.

Les premieres études de Socrate furent des choſes naturelles, ſuivant la couſtume de ce païs. *Vie de Socrate.*

Suivant l'opinion commune, moins les yeux ont de peine à lire un ouvrage, plus l'eſprit a de liberté pour en juger. *Hiſtoire de l'Académie.*

Il n'y a qu'à ouvrir les livres, pour trouver de pareils exemples. On rencontre *ſuivant* par tout ; & c'eſt ce qui me fait croire que ce ſeroit une trop grande délicateſſe, de ne vouloir jamais s'en ſervir : on ne ſçauroit pourtant manquer en l'employant avec précaution ; c'eſt à dire, en ne le mettant que dans des endroits où il ne fait point d'embarras viſible, & où *ſélon* feroit peut-eſtre un mauvais effet.

Par exemple, je dirois ſans difficulté, *cela eſt vray ſuivant la doctrine de Platon, ſuivant l'opinion d'Ariſtote* ; & je le dirois plus volontiers que *ſelon la doctrine de Platon.*



ſelon l'opinion d'Ariſtote : non-ſeulement parce que *ſuivant* ne fait point là d'équivoque; mais encore à cauſe de la rime de *ſelon* & de *Platon*, de *ſelon* & d'*opinion*. Au contraire, je dirois plûtoſt, *il alla luy faire des excuſes ſelon l'ordre qu'il en avoit des Mareſchaux de France*, que *ſuivant l'ordre*; parce que *ſuivant* aprés *il alla*, a l'air d'un participe; & c'eſt, ce ſemble, comme ſi on diſoit, *il alla luy faire des excuſes, pour ſuivre*, ou *en ſuivant l'ordre des Mareſchaux de France*.

Il y a une occaſion où *ſuivant* ne peut faire aucune peine, c'eſt quand on met *que* aprés. Par exemple : *Nous avons accouſtumé de rechercher les choſes, & de travailler pour les aquerir*, dit M. Regnier, *ſuivant que la volonté ſe porte à les deſirer*. Et M. Peliſſon dit, en formant le caractere d'un excellent Hiſtorien : *Il ſçait étendre, ou reſſerrer les divers ſujets ſuivant qu'il le faut pour la beauté de ſon ouvrage.*

CERTAIN.

CE mot change de signification selon le rang qu'on luy donne. Si on le met devant le substantif, il signifie le *quidam* des Latins; si on le met aprés, il signifie *certus.* Cela se voit dans ces exemples. *M. des Cartes a un certain principe, qui ne s'accorde pas trop bien avec les veritez de la Foy; M. des Cartes a un principe certain, pour prouver l'existence des hommes.* On doit dire le mesme de *certaine nouvelle*, & de *nouvelle certaine. On m'a dit certaines nouvelles, que j'ay oubliées; j'ay appris des nouvelles certaines du combat naval.*

RAPPORT A UNE CHOSE.
RAPPORT AVEC UNE CHOSE.

UNE chose a rapport à une autre, quand une chose conduit à une autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou

pour quelque autre raison : ainsi les sujets ont rapport aux princes, les effets aux causes, les copies aux originaux. On dit, *cela n'a rapport à rien ; les prédicateurs ne doivent jamais descendre dans un détail qui ait rapport aux personnes particulieres.*

Une chose a rapport avec une autre chose, quand elle luy est proportionnée, conforme, semblable ; *mon humeur a rapport avec la vostre*, c'est à dire, *que nous sommes tous deux à peu prés de mesme humeur.*

Ces loix antiques, prises separément, ont grand rapport avec celles des autres barbares, dit l'Auteur de l'Histoire du Droit François. Il avoit dit auparavant : *Comme il faudroit faire un gros volume, pour examiner chacune de ces Loix en particulier, je me contenteray de celles qui ont le plus de rapport à la France.* Ces deux exemples semblent faits exprés pour la Remarque, *ont rapport à la France, ont grand rapport avec celles des autres Barbares.*

L'Auteur des Réflexions morales, qui m'a fourni jusqu'à cette heure plusieurs exemples tres-propres pour la pluspart de mes Remarques, dit tres-à-propos pour celle-cy : *On peut dire de l'agrément separé de la beauté, que c'est une symetrie dont on ne sçait point les regles, & un rapport secret des traits ensemble, & des traits avec les couleurs, & avec l'air de la personne.* Ces traits ont un rapport secret non pas *aux* couleurs & *à* l'air de la personne, mais *avec* les couleurs & *avec* l'air de la personne.

Enfin, pour m'expliquer plus clairement, une copie, en matiere de peinture, a rapport avec l'original, si elle luy ressemble, & qu'elle en represente tous les traits; mais bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir rapport à l'original.

Les gens qui n'ont pas le goust de la Langue, trouveront sans doute ces distinctions trop subtiles, & traiteront cela de minuties. Mais ce n'est qu'en faisant ces distinctions



qu'on apprend à parler & à écrire correctement.

E'TOURDERIE, E'TOURDIMENT.

CES mots sont assez nouveaux, & se disent dans le discours familier; *il a fait une grande étourderie; il entra étourdiment*. *Etourdiment* semble plus en usage qu'*étourderie*; & il trouve mesme sa place dans les ouvrages d'esprit, qui ont un caractere libre & plaisant, témoin l'Epistre de M. de la Fontaine à M. de Turenne.

Hè quoy, Seigneur, toûjours nouveaux combats!
Toûjours dangers! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir? Tout meurt, tout heros passe.
Cloton ne peut vous faire d'autre grace,
Que de filer vos jours tres-lentement;
Mais Cloton va toûjours étourdiment.

AU MESME TEMPS.

EN MESME TEMPS.

A MESME TEMPS.

TOus trois sont bons, & on peut les employer presqu'indifferemment, selon les occasions qui se presentent.

Il y a pourtant des endroits où l'élegance demande qu'on se serve de l'un plûtost que de l'autre ; par exemple, pour éviter la rencontre de deux *en*, ou de deux *au*, qui n'est pas fort agréable à l'oreille. Ainsi M. Patru dit dans l'éloge du premier Président de Belliévre : *Le Roy le met dans son Conseil, & l'envoye au mesme temps en Ambassade de-là les Monts.* Il n'a eû garde de dire, *l'envoye en mesme temps en Ambassade.* Je ne dirois jamais, *il leva les yeux au Ciel au mesme temps*, je dirois *en mesme temps* ; & les oreilles un peu délicates sentent bien cette difference.



Il y a encore d'autres endroits où il ſemble que l'un vient mieux que l'autre. Quand il s'agit d'une heure préciſe, & qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit plûtoſt dire, ce ſemble, *au meſme temps*, ou *à meſme temps*, qu'*en meſme temps*. Par exemple, *il receût un paquet de la Cour à cinq heures du matin, & il partit au meſme temps*, c'eſt à dire, *à la meſme heure*.

Au contraire, quand il ne s'agit pas d'un temps précis, ou qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre; on dit d'ordinaire *en meſme temps*. *Quand vous envoyez des maux*, dit Tobie à Dieu dans la mort des Juſtes, *donnez en meſme temps le courage de les ſupporter.*

En meſme temps ſignifie d'ordinaire *tout enſemble*, *tout à la fois*.

Il arrive ſouvent qu'une choſe qui eſt tres-ſerieuſe, eſt en meſme temps tres-agréable. Des paſſions diverſes, & quelquefois contraires, ſe rencontrent en meſme temps dans une meſ-

me personne. Au mesme temps ou *à mesme temps* ne viendroit pas bien en ces endroits-là.

SATISFAIRE.

CE verbe a deux régimes differens : il regit quelquefois l'accusatif, & quelquefois le datif. Il y a des endroits où il regit toûjours l'accusatif, comme *tous les biens du monde ne sont pas capables de satisfaire le cœur humain ; il a fallu enfin satisfaire les mécontens*. On diroit mal, *satisfaire au cœur humain, satisfaire aux mécontens*. Il y a des endroits où satisfaire regit toûjours le datif ; *satisfaire à son devoir, satisfaire à sa promesse, satisfaire à une question*. Mais il y a des endroits où l'on peut mettre l'accusatif & le datif avec *satisfaire*. Par exemple : *J'ay voulu en cela satisfaire ma curiosité, satisfaire à ma curiosité. Il en a usé de la sorte, pour satisfaire son ambition, pour satisfaire à son ambition.* Cependant l'accusatif est d'ordinai-

ce plus élegant que le datif ; & on dit mieux *satisfaire sa curiosité, son ambition*, que *satisfaire à sa curiosité, à son ambition.*

Quand le régime du verbe est une personne, & qu'il est question d'argent, ou d'honneur, *satisfaire* regit l'accusatif ; *il faut satisfaire ses créanciers. La bienséance & la justice veulent qu'on satisfasse les gens qu'on a offensez.* On pourroit peut-estre mettre quelquefois le datif aprés *satisfaire* quand il s'agit purement d'honneur : *je luy ay satisfait.* Cependant *je luy ay fait satisfaction* est beaucoup meilleur ; cela s'entend pour le regard des particuliers. Car lors qu'on parle des Souverains, nous ne disons ni *satisfaire* avec le datif, ni mesme *faire satisfaction.* Nous nous servons toûjours de *satisfair* avec l'accusatif ; *le Roy d'Espagne a satisfait le Roy de France.* C'est ainsi qu'on devroit parler, si on parloi de l'attentat du Baron de Batteville & de la réparation qu'en fit le Ma

quis de la Fuente; & c'est aussi ce que porte le titre du Procés verbal qui regarde cette affaire, & que M. Bulteau a inseré dans son Livre de la Préséance des Rois de France sur les Rois d'Espagne: *Procés verbal, contenant la déclaration que le Marquis de la Fuente Ambassadeur extraordinaire du Roy Catholique prés du Roy, a faite à Sa Majesté de la part de son Maistre, pour satisfaire Sa Majesté sur ce qui estoit arrivé en la Ville de Londres le 10. Octobre de l'année 1661. entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne*, &c. Comme celuy qui fait satisfaction à un autre, devient en quelque façon son inferieur au moment qu'il luy fait satisfaction; & que les Rois ne doivent rien faire qui puisse les dégrader un instant: peut-estre que nostre Langue, qui est sage & honneste, ne veut pas dire, *le Roy d'Espagne a satisfait, ou a fait satisfaction au Roy de France*, de-peur de blesser en quelque façon la dignité



Royale par une expreſſion trop ſoumiſe.

Nous diſons preſque également, *ſatisfaire à la juſtice divine*, *ſatisfaire la juſtice divine*. Le premier me paroiſt néanmois plus propre & plus uſité en quelques occaſions; *ce n'eſt que par les auſteritez de la penitence qu'un pecheur peut ſatisfaire à la juſtice divine; le Fils de Dieu expirant ſur la Croix, ſatisfit entierement à la juſtice de ſon Pere.*

SAINT ESPRIT, ESPRIT SAINT.

MALIN ESPRIT, ESPRIT MALIN.

L'ADJECTIF mis devant, fait une autre ſignification qu'eſtant mis aprés. *Saint Eſprit* ſignifie la troiſiéme perſonne de la Trinité: *le Saint Eſprit deſcendit ſur les Apoſtres le jour de la Pentecoſte; les Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit.*

Eſprit Saint convient également aux trois perſonnes de la Trinité, & ſignifie d'ordinaire *l'eſprit de Dieu. Sans l'aſſiſtance de Dieu, c'eſt en vain*

Morale du Sage.

que

que l'on prétendroit à l'aquisition de la sagesse; puis qu'il n'y a de sagesse veritable que celle qui procede de son Esprit Saint.

Ce n'est pas qu'*Esprit Saint* ne puisse quelquefois signifier la troisiéme personne de la Trinité. Par exemple, *l'Esprit Saint qui est descendu sur les Apostres, l'Esprit Saint que le Fils de Dieu a promis à ses Apostres, ne peut s'accorder avec l'esprit profane du monde*. Ce qu'on adjouste à *Esprit Saint* luy donne la signification de *Saint Esprit*: mais *esprit Saint* tout seul ne veut dire que l'*esprit de Dieu* commun au Pere, au Fils, & au Saint Esprit.

Malin esprit signifie *le Démon*; *il a esté tenté du malin esprit; c'est une suggestion du malin esprit*. M. de Balzac dit de Monsignor de la Casa, un des plus beaux esprits, & des meilleurs écrivains de l'Italie: *Cét excellent homme avoit accoustumé de dire, en riant avec ses amis, qu'il rejettoit les premieres pensées qui luy*

venoient comme autant de tentations du malin esprit.

Esprit malin ne signifie qu'*un homme malitieux; c'est un esprit malin; je n'ay jamais veû d'esprit plus malin:* & qui diroit, *il a esté tenté de l'esprit malin, c'est une suggestion de l'esprit malin*, ne parleroit pas correctement. Ce sont des délicatesses de la Langue, à quoy il faut prendre garde, quand on veut parler fort juste. On dit pourtant quelquefois, en parlant d'un homme, *c'est un malin esprit*; mais alors on dit plus, ce semble, que si on disoit, *c'est un esprit malin*. Comme *malin esprit* convient proprement au Démon, c'est donner à l'homme la malice du Démon, que de l'appeller *malin esprit*.

URBANITÉ.

M. Ménage a décidé que ce mot estoit françois; mais que ce n'estoit pas un mot *d'à tous les jours: On en peut user*, dit-il, *deux ou trois*

fois le mois. C'est la conclusion du discours qu'il fait sur le mot d'*urbanité*, dans la seconde édition de son livre. Pour en venir là, il prend de grands tours ; & ce n'est qu'aprés avoir raisonné extrémement, qu'il tire une si belle consequence. Mais, à parler de bonne foy, on a de la peine à le suivre dans des raisonnemens où, si je l'ose dire, il se perd un peu luy-mesme.

M. Ménage est sans doute un des premiers grammairiens du Royaume ; car quoy-qu'il ait l'esprit universel, & que ce soit une des plus grandes memoires du monde, il s'est attaché toute sa vie à la grammaire. Mais c'est particulierement dans les étymologies où il excelle : il semble avoir l'esprit fait tout exprés pour cette science ; il semble mesme quelquefois inspiré, tant il est heureux à découvrir d'où viennent les mots. Par exemple, n'a-t-il pas eû besoin d'une espece d'inspiration pour trouver la veritable ori-



gine de *jargon* & de *baragoüin*. *Jargon*, ſelon luy, vient de *barbaricus*, & voicy ſa généalogie en droite ligne: *Barbarus, barbaricus, baricus, varicus, üaricus, guaricus, guargus, gargus, gargo, gargonis, jargon*. *Baragoüin* eſt le proche parent de *jargon*: *Barbarus, barbaracus, barbaracuinus, baracuinus, baraguinus, baragoüin*.

Il n'y a rien de plus clair, & de plus net; & je ne doute pas que M. Ménage ne ſe ſçache tres-bon gré de cette nouvelle découverte: car autrefois il ne croyoit pas que *jargon* & *baragoüin* fuſſent originaires du meſme païs, ni qu'ils ſortiſſent de la meſme tige. Il veut dans ſes Origines de la Langue Françoiſe que *jargon* ſoit eſpagnol, & *baragoüin* bas-breton. Il fait deſcendre l'un de *gerigonza*, & l'autre de *bara* & *guin*, qui ſignifient en Bas-Breton *pain* & *vin*. Tant il eſt vray que les mots, comme les hommes, viennent d'où l'on veut.

Quoy qu'il en soit, nous devons à M. Ménage une infinité de connoissances semblables : & c'est luy qui avec cette *faculté divinatrice* que M. de Balzac luy attribuë, a découvert que *laquais* venoit de *verna* ; *vernula*, *vernulacus*, *vernulacaïus*, *lacaïus*, *laquay*, *laquais* : que *boire à tire larigot*, venoit de *fistula* ; *fistula*, *fistularis*, *fistularius*, *fistularicus*, *laricus*, *laricotus*, *larigot*, & de-là, dit-il, *boire à tire larigot*. Tout cela est beau & curieux ; M. Ménage triomphe en ces sortes de matieres ; c'est son fort que les étymologies. Aussi dans ses Observations sur la Langue il réüssit admirablement, quand il s'agit un peu d'étymologie : comme on peut juger par les chapitres de *jargon*, de *baragoüin*, de *laquais*, de *larigot*, & par les chapitres où il demande s'il faut dire *trou de chou*, *ou tronc de chou* ; *letrin*, *lutrin*, *ou lieutrin* ; *salmigondin*, *salmigondis*, *ou salmigondi*, &c. Dés qu'il sort de l'étymolo-



gie, il sort en quelque façon de son caractere; & c'est pour cela peut-estre qu'il ne raisonne pas si juste dans le chapitre 230. de ses Observations nouvelles, où il entreprend de confondre l'Auteur des Doutes.

Pour revenir à *urbanité*, M. Ménage dit dans la premiere édition de son livre, que c'est un mot de la façon de M. de Balzac. Il s'en dédit dans la seconde, par ces paroles, qui marquent sa modestie & sa bonne foy. *Car enfin il le faut avoüer: je me suis trompé, en disant que M. de Balzac avoit fait le mot d'*urbanité; *& en me trompant, j'ay trompé l'Auteur des Doutes, qui a dit la mesme chose sur mon témoignage.* Ces dernieres paroles font voir que le Gentilhomme provincial a quelquefois une déference aveugle pour M. Ménage; & je m'étonne aprés cela que M. Ménage ait tant de chagrin contre luy. A la verité le Bas-Breton ne croit pas toûjours aveuglément l'Angevin; car M. Ménage est

d'Anjou, quoy-qu'il ne soit pas provincial, comme il dit luy-mesme : *Mais afin que nostre provincial ne me traite pas aussi de provincial, parce que je suis né dans une province, & dans une province voisine de la sienne ; je veux bien l'avertir qu'il y a quarante-trois ans que je demeure à Paris, & que les Jurisconsultes n'appellent provinciaux que ceux qui demeurent dans les provinces.* Quand M. Ménage seroit de Paris, le Gentil-homme de province ne le croiroit pas peut-estre en tout. C'est proprement l'Académie Françoise qui est son oracle ; & je croy que si elle avoit décidé qu'*urbanité* a esté receû, il n'en douteroit pas un moment. M. Ménage trouve étrange qu'aprés sa décision, le provincial ait eû un doute là-dessus, & qu'il ait voulu s'en éclaircir.

Observations sur la Langue Françoise, 2. Edition, p. 543.

Cependant mettant à part l'autorité de M. Ménage, les raisons que le provincial a eû de douter, me paroissent assez bonnes. Car enfin,

M. de Balzac avoûë luy-meſme, en ſe ſervant d'*urbanité*, que c'eſt un mot de mauvais gouſt, qui a l'amertume de la nouveauté, & que l'uſage n'a pas meûri. M. Peliſſon & M. d'Ablancourt ne l'employent qu'avec des précautions qui font voir que ce n'eſtoit pas un mot receû, lors qu'ils écrivoient : ils ne l'employent, dis-je, qu'en le marquant d'un caractere particulier ; qu'en déclarant que noſtre Langue n'a point trouvé encore de nom aſſez propre, pour exprimer ce que les Romains entendoient par *urbanité*, & qu'*urbanité* eſt ce que nous appellerions en François une raillerie fine & délicate. Voilà ce que le provincial repreſente à Meſſieurs de l'Académie; c'eſt ſur cela qu'il leur demande ſi le mot d'*urbanité* a perdu avec le temps le mauvais gouſt que M. de Balzac y trouvoit; & ſi M. Coſtar a eû droit de s'en ſervir ſans le marquer d'un autre caractere, ou y mettre un correctif; & enfin ſi on

pourroit maintenant l'employer avec la mesme liberté que nous employons les mots ordinaires de nostre Langue.

Mais si nous en croyons M. Ménage dans sa seconde édition; quand il a dit dans la premiere que le mot d'*urbanité* a esté bien receû parmi nous, il n'a pas voulu dire que ce fust un mot établi. Il devoit se mieux expliquer en faveur des provinciaux; dont l'esprit est de prendre tout au pied de la lettre: & qui ne croiroit qu'un Auteur d'Observations sur la Langue, qui doit parler précisément, ne mette au rang des mots établis, un mot qu'il déclare avoir esté bien receû parmi nous, sans en rien dire davantage?

Ce qui me surprend le plus, c'est que M. Ménage oubliant ce qu'il a dit au milieu du chapitre intitulé, *Justification du chapitre precedent contre la critique de l'Auteur des Doutes*, il prouve ensuite qu'*urbanité* est

un mot établi, & le prouve par une lettre de M. Chapelain, qu'il cite en l'air ; à quoy il ajouste le témoignage de M. l'Abbé de Pure, & sur tout celuy de M. Danet. *Ce qui décide la question*, dit-il, *vous trouverez ce mot dans le nouveau Dictionaire de M. Danet, qui est un livre tres-docte & tres-judicieux, & qui vaut beaucoup mieux que l'Abbaye dont il a esté récompensé.* Un Dictionaire est une grande autorité pour M. Ménage, & c'est pour cela sans doute qu'il cite si souvent Nicod. Mais je ne sçay si un autre Dictionaire que celuy de l'Académie Françoise peut décider absolument ces sortes de questions ; & ce qui me rend suspect le nouveau Dictionaire, qui vaut mieux qu'une Abbaye au jugement de M. Ménage, c'est que j'y trouve *hydrie*, *conopée*, & quelques autres mots inconnus en nostre Langue.

Comme M. Ménage ne pardonne rien à l'Auteur des Doutes, il se

réjoüit aux dépens de ce provincial, qui dit que M. Pelisson & M. d'Ablancourt ont écrit *urbanité* en lettre italique, pour preuve que ce n'estoit pas un mot receû lors qu'ils écrivoient. *Pour ce qui est de l'argument tiré de l'écriture italique, dit-il, c'est un argument puérile.* Il n'a pas songé, en disant cela, qu'il offensoit M. de Balzac, dont il a esté autrefois la belle passion, jusqu'à luy avoir fait faire une infidelité au bon M. Chapelain, comme M. de Balzac confesse luy-mesme. Car enfin M. de Balzac avoit coustume de marquer d'italique les mots douteux dont il se servoit; & M. Chapelain s'estant servi dans une de ses lettres du mot de *sublimité*, qui n'estoit pas encore établi, il luy répond en ces termes: « Si je me portois bien, je vous contenterois bien d'une autre sorte; & mon esprit ayant plus de liberté, ses élevations auroient plus de force; vous donnez pourtant de la *sublimité* au dernier écrit

Lettres de M. de Balzac à M. Chapelain. Liv. 4. lett. 29. Liv. 6. lett. 21.

Liv. 2. lett. 28.

» que vous avez eû de moy : il répond, dis-je, en ces termes ; mais il marque *sublimité* d'italique, quoyque tout le reste soit de romain ; & tous les Auteurs un peu exacts, en usent ainsi. Il n'y a que M. Ménage qui n'aime pas l'italique ; & son aversion pour ce caractere va si loin, qu'il fait là-dessus un procés non-seulement au Gentilhomme de province, qu'il regarde comme son adversaire ; mais aussi à un de ses meil-
» leurs amis. Mon bon ami M. Fa-
» brot, dit-il, en a usé de mesme
» dans le Traité *de numero puerpe-*
» *rii*, & dans celuy *de tempore huma-*
» *ni partus*, qu'il m'a fait l'honneur
» de m'adresser. Pourquoy cette bi-
» garûre ?

On pourroit luy dire que c'est pour distinguer les choses, & pour les faire mieux sentir. Mais quoy qu'il en soit de l'italique en général sur laquelle M. Ménage raisonne fort au mesme endroit, je la croy tres-necessaire à l'égard des mots



douteux ; ou afin que M. Ménage ne me chicane pas sur l'italique & sur le romain, comme il chicane l'Auteur des Doutes, je croy qu'il est à propos de marquer d'un caractere particulier les termes nouveaux qu'on employe, quand ils ne sont pas encore établis. Pour ce qui est d'*urbanité*, je suis assez du sentiment de l'Auteur des Doutes. Je croiray ce mot tout-à-fait François dés que l'Académie l'aura déclaré : mais en attendant que l'Oracle parle, si je me servois de ce mot, j'y apporterois les précautions que M. d'Ablancourt & M. Pelisson y ont apportées, sans avoir égard ni au Quintilien de M. l'Abbé de Pure, ni au Dictionaire de M. l'Abbé Danet, ni aux décisions de M. l'Abbé Ménage. Je croy ces trois Abbez tres-sçavans, & tres-dignes de la réputation qu'il ont dans le monde ; mais je ne les croy pas infaillibles.

HARDIESSE, AUDACE. HARDI, AUDACIEUX.

HArdiesse se prend en bonne & en mauvaise part, selon le sujet dont il s'agit, soit au propre, soit au figuré. *Un homme qui parle en public, doit avoir de la hardiesse*; c'est à dire, *de l'asseûrance. On croit celuy qui parle le plus haut & le plus ferme*, dit l'Auteur des Réflexions sur l'Eloquence, *& c'est souvent à la hardiesse qu'on se laisse persuader. Il n'y a personne*, dit un autre Ecrivain, *qui ait plus de hardiesse qu'un méchant poëte, & un méchant peintre, qui ne connoissent pas leur ignorance.* Nous disons tous les jours; *il a eû la hardiesse de me résister en face: il a eû la hardiesse de me contredire.* Voilà pour le propre. Voicy pour le figuré.

L'Art de la Peinture.

Euripide, dit M. Des Preaux, *ne manque pas quelquefois de hardiesse à peindre les choses. Vos originaux*, dit M. Costar à M. Ménage, *meritent*

d'estre copiez en toutes les Langues, & vos copies passeront quelque jour pour originaux, tant je leur trouve de naïveté, de génie, & de hardiesse. Cela se dit en bonne part; mais on pourroit dire en mauvaise part, *la la hardiesse d'une pensée, la hardiesse d'une métaphore.* On pourroit dire du Vicechancelier de Navarre Auteur de l'*Avant-Victorieux*, que *la hardiesse de ses métaphores dégénère souvent en extravagance.*

On dit au pluriel en bonne part, *hardiesses* avec une épithete; *de belles, de nobles hardiesses*; & le Traducteur de Longin parle ainsi aprés M. de Vaugelas : *Eschile a quelquefois des hardiesses & des imaginations tout-à-fait nobles & héroïques.*

Hardiesses tout seul se prend d'ordinaire en mauvaise part. *Les hardiesses de la Langue italienne.* Néanmoins la matiere donne quelquefois un bon sens à *hardiesses* ; & M. de Vaugelas n'a pas eû sans doute intention de blasmer la Langue Françoise,



en parlant de ses *hardiesses*, & disant qu'elle sçait temperer ses *hardiesses* avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses où donnent aujourd'huy nos voisins: *hardiesses* se prend-là pour *élevations*.

Audace signifie plus que *hardiesse*: aussi M. de la Chambre, parlant de la joye que les actions glorieuses du Cardinal Mazarin luy avoient causée, dit fort bien: *C'est elle, Monseigneur, qui m'a donné non-seulement la hardiesse de vous écrire ces lignes; mais encore l'audace de vous dire mes sentimens sur les grandes choses que vous venez d'achever.*

Audace se prend toûjours en mauvaise part, à moins qu'il ne soit adouci, ou par une épithete, comme *une belle audace, une sainte audace*; ou par un autre substantif qui l'accompagne. Par exemple, *il avoit de l'audace & de la civilité, de la douceur & de la fierté, & on ne le pouvoit voir, sans le craindre, & sans*

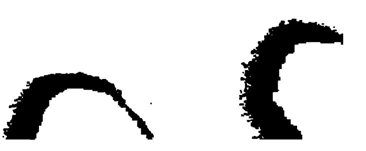
l'aimer. C'est le portrait que Mademoiselle de Scudery a fait du Roy, en décrivant l'entrée de la Reine.

Le sujet qu'on traite, & la personne dont il s'agit, peuvent encore rectifier ce mot, sur tout en vers; comme il paroist dans ces deux exemples:

Son front avoit une audace
Telle que Mars en la Thrace.

Que Corneille pour luy rallumant son audace,
Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace.

Hardi a un bon & un mauvais sens comme *hardiesse*: *Dumnorix*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de César, *estoit un homme hardi & entreprenant*; & le Pere Maimbourg dans l'Histoire de l'Arianisme: *Attila estoit sage & prudent dans le conseil, prompt & hardi dans l'exécution.*



On dit, *c'est un hardi menteur ; vous estes bien hardi de me parler comme vous faites* ; & nous lisons dans l'Oraison Funébre de la Reine d'Angleterre : *Les Calvinistes, plus hardis que les Lutheriens, ont servi à établir les Sociniens, qui ont esté plus loin qu'eux.*

Nous disons dans le figuré, *une métaphore hardie, une hyperbole tres-hardie* ; & nous le disons en mauvaise part. *On rencontre dans les anciens des hyperboles extrémement hardies*, dit l'Auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac.

Nous disons aussi *hardi* en bonne part dans le figuré. *Si l'on regarde avec attention ces statuës qui conservent encore la ressemblance de Pompée ; ce geste hardi, & cét air martial donnent de l'émulation.*

Plaidoyer pour le sieur Vanopstal.

Ces traits hardis de l'architecture, qui sont des miracles de l'art pour les yeux sçavans, mais qui paroissent des defauts à ceux qui ne sçavent pas juger.

Lettres de M. Costar.

Que ne puis-je representer par quelque grand & hardi coup de pinceau les charmes de sa conversation ? Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin.

Audacieux se prend toûjours en mauvaise part, soit dans la prose, soit dans les vers. *Un de ces esprits remuans & audacieux, qui semblent estre nez pour changer le monde*, dit M. de Condom, en faisant le portrait de Cromvel.

Jupiter d'un coup de foudre
Fit mordre bientost la poudre
A ce Grec audacieux ;
Et cét enfant de la terre
Sentit combien son tonnerre
Cedoit à celuy des Cieux.

C'est ce qu'a dit Mademoiselle de la Vigne dans son Ode sur les Conquestes du Roy, en parlant de Salmonée.

MONTER A CHEVAL, MONTER UN CHEVAL.

LES Etrangers qui apprennent le François, ont coustume de confondre ces deux phrases. Quoy-que



les François, qui sçavent un peu leur Langue, ne s'y méprennent presque jamais; il est bon de distinguer icy les deux usages de cette façon de parler.

Quand on va d'un lieu à un autre, ou que l'on s'exerce dans un mesme lieu, sans avoir égard à la qualité d'un cheval, on dit *monter à cheval*. *Je partis de grand matin, je montay à cheval avant le jour; je monte à cheval tous les matins dans l'Académie de M. Bernardi. Les Médecins luy ont ordonné de monter à cheval, pour faire exercice.*

Epistre à M. de Guilleragues.

Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval, pour tromper son ennuy:
Le chagrin monte en croupe, & galoppe avec luy.

Quand on a égard à la qualité du cheval, & qu'on parle d'un cheval, ou de plusieurs chevaux en par-

ticulier, on dit *monter un cheval. Je n'ay jamais monté de cheval plus rude ; c'est le cheval que je monte tous les jours ; les Académistes de M. Bernardi montent d'excellens chevaux ; il n'y avoit qu'Alexandre qui pust monter Bucéphale.*

EFFICACITÉ.

IL y a des Prédicateurs & des Ecrivains qui usent de ce mot ; il n'est point françois. Il faut dire *efficace :* le mesme mot est adjectif & substantif tout ensemble. On dit, *la grace efficace, l'efficace de la grace.*

La sagesse divine éclate en cette conduite, dit M. Godeau : *on y voit paroistre l'efficace de la grace de Jesus-Christ, qui amolit un cœur si endurci, sans luy oster la liberté.* *Vie de S. Paul.*

Comment pouvoit-il mieux concevoir la necessité & l'efficace de ce celeste remede, que par sa propre experience ?

L'Auteur de l'Education d'un Prince dit, en parlant des Grands : *Leur exemple a une efficace toute particu-*

liere; & le nouveau Traducteur de Rodriguez dit, en parlant de la presence de Dieu: *De quelle efficace sera-t-il de se remettre toûjours Dieu devant les yeux, & de songer à tout moment qu'il nous regarde!*

Ce n'est pas le seul mot que nous ayions de cette espece. *Adultere & sacrilege* sont aussi adjectifs & substantifs. On dit qu'*un homme est adultere*, & qu'*il a commis un adultere*. On dit *un Prestre sacrilege*, *une Communion sacrilege*, *commettre un sacrilege*: car il faut dire toûjours *sacrilege*; & ceux qui disent *un homme sacrilegue*, *une action sacrilegue*, pour distinguer l'adjectif du substantif, à l'exemple des Italiens & des Espagnols, qui ont *sacrilego* adjectif & *sacrilegio* substantif; ceux, dis-je, qui parlent de la sorte, ne parlent pas comme font nos bons Auteurs.

Histoire du Droit françois.

Dans les loix des peuples nouvellement domptez & convertis, il y a des peines contre les rebelles & contre les sacrileges.

Ils ne peuvent encore aujourd'huy se défendre de tant d'usurpations sacrileges.

Plaidoyers de M. Patru.

Nous fermerons ces bouches sacrileges, qui sont autant de fontaines empoisonnées.

Homelies de Saint Chrysostome au peuple d'Antioche.

MIGNARD, MIGNARDISSE.

MIGNARD est un de ces mots dont nostre Langue s'est presque défaite depuis qu'elle est devenuë misortunable; peut-estre parce qu'il luy a paru trop mol, & qu'il sent un peu le diminutif. Néanmoins nous disons encore, *un parler mignard, un air mignard, un visage mignard.* Ce mot plaisoit extrémement aux Poëtes de la Cour des Valois, & il entroit dans tous les vers qui avoient un caractere tendre & délicat. Il peut quelquefois trouver sa place dans les nostres; & j'ay veû une jolie piece, où une honneste personne dit d'elle-mesme, en faisant son portrait sous le nom d'une bergere:



Je suis une jeune bergere,
Qui ne sçais ce que c'est qu'artifice & que fard ;
Qui plais, sans chercher mesme à plaire ;
Et qui n'ay rien de trop mignard.

Mignardise est plus en usage que *mignard*. Non-seulement on s'en sert dans le discours familier, & dans de petites pieces galantes ; mais on l'employe aussi dans les ouvrages les plus sérieux. Outre que M. d'Ablancourt dit, en parlant de Lucien : *On ne peut nier que ce ne soit un des plus beaux esprits de son siecle, qui a par tout de la mignardise & de l'agrément avec une humeur gaye & enjoûée* ; M. Des Préaux dit dans sa Traduction de Longin, en parlant de la mesure des périodes : *Toutes sortes de piés & de mesures n'ont qu'une certaine mignardise, & un petit agrément, qui a toûjours le mesme tour, & qui n'émeut point l'ame.* M. l'Abbé de la Chambre dit mesme dans le Panégyrique de Saint Charles

les Borromée : *Les cœurs les plus forts & les plus fermes s'amolissent & se fondent, pour peu que la volupté les touche : elle vient avec toutes les mignardises & toutes les parures des graces*, &c.

TRANSPORT, TRANSLATION.

CEs deux mots, qui semblent dire la mesme chose, ont un usage different. On dit, *le transport des marchandises, le transport de l'artillerie, le transport de l'argent ; la translation de l'Empire, la translation du Concile, la translation des reliques, la translation d'une feste.* On dit encore, *la translation d'un Evesque.* Cela se dit aussi d'une autre personne qui change de lieu : *L'une des révoltées voulut quitter l'Hostel-Dieu, pour aller à Port-Royal ; on remüa ciel & terre pour cette translation.*

Plaidoyer pour Madame de Guenegaud.

Ce seroit mal dit, *la translation des marchandises, de l'artillerie,* &c. *le transport de l'Empire, du Concile,* &c. Il y a encore cette differen-



ce entre *translation* & *transport*, que *translation* ne se dit point en matiere de commerce, ou de morale, & que *transport* s'y dit élegamment. *Je luy ay fait un transport de ma debte; il estoit dans un grand transport de colere, de joye*, &c.

ELLE aux cas obliques.

IL est certain qu'*elle* au nominatif ne convient pas moins à la chose qu'à la personne; & qu'on dit également bien d'une maison & d'une femme, *elle est agréable*: mais aux cas obliques, *elle* ne convient pas à la chose comme à la personne; & on ne diroit pas, par exemple, en parlant d'un homme à qui la philosophie nouvelle plairoit extrémement, *il s'attache fort à elle, il est charmé d'elle*: il faut dire, pour bien parler, *il s'y attache fort, il en est charmé*. On ne diroit pas aussi, en parlant d'une victoire, ou de quelque autre action glorieuse, *j'ay fait un discours sur elle*. On diroit bien néan-

moins, *une action si importante traisne de grands avantages aprés elle.* Quoy-qu'il n'y ait proprement que l'usage qui puisse nous instruire à fonds là-dessus, & qu'il soit difficile de rendre raison pourquoy l'un se dit plûtost que l'autre; il ne sera pas inutile peut-estre de marquer quelques occasions où *elle* se met fort bien dans les cas obliques.

I. Quand la chose se prend pour une personne: par exemple, *si la vertu paroissoit à nos yeux avec toutes ses graces, nous serions tous charmez d'elle.*

Il n'aime que la gloire, il ne regarde qu'elle:
De toutes les beautez, c'est pour luy la plus belle.

Poësies à la loüange du Roy.

II. Quand *elle* est entrelassé dans la période, & ne finit point le discours. Ainsi, quoy-qu'on ne puisse pas dire, en parlant de la philosophie, *de toutes les sciences, il n'y en a point qui me plaise davantage; & plus je l'étudie, plus je suis charmé*

d'elle : je diray bien, *c'est d'elle que les hommes ons appris à vivre; c'est à elle qu'ils doivent leurs plus belles connoissances.*

III. *Elle* peut finir le discours, quand la phrase qu'on employe a rapport d'elle-mesme aux personnes. En voicy un exemple, qui le fera entendre. *Il ne faut pas s'étonner*, dit un bon Auteur, en parlant de l'amour propre, *s'il se joint quelquefois à la plus rude austerité, & s'il entre si hardiment en societé avec elle.* Cette locution, *entre en societé,* qui est un terme de commerce, & qui regarde directement les personnes, fait qu'*austerité* joüit en quelque sorte des droits de la personne; & qu'*avec elle*, à la fin de la periode, n'a rien qui choque. Le mesme Ecrivain a pû dire, selon le mesme principe. *La philosophie triomphe aisément des maux passez, & de ceux qui ne sont pas prests d'arriver; mais les maux presens triomphent d'elle.*

Il y a sans doute d'autres rencontres où *elle* se peut mettre aux cas obliques, mais elles ne se presentent pas à ma memoire.

L I B E R T I N.

CE mot signifie d'ordinaire un homme impie, qui ne croit rien, & dont les sentimens sont corrompus; *c'est un libertin; les libertins; les Cours des Princes sont pleines de libertins.* Il signifie quelquefois une personne qui hait la contrainte, qui suit son inclination, qui vit à sa mode, sans néanmoins s'écarter des regles de l'honnesteté & de la vertu. Ainsi, on dira d'un homme de bien, qui ne sçauroit se gesner, & qui est ennemi de tout ce qui s'appelle servitude, *il est libertin; il n'y a pas un homme au monde plus libertin que luy.* Une honneste femme dira mesme d'elle, jusqu'à s'en faire honneur, *je suis née libertine. Libertin* & *libertine* en ces endroits ont un bon sens, & une signification

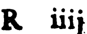
délicate. C'est ainsi, quand il plaist à l'usage, que les mots les plus odieux changent de nature; & que ce qui est criminel dans une occasion, devient innocent dans une autre.

COMMENCER.

M. de Vaugelas dit que ce verbe, dans la pureté de nostre Langue, demande toûjours la préposition *à* aprés soy; & que, pour bien parler François, il faut dire, par exemple, *il commence à se mieux porter*, & non pas, *il commence de se mieux porter*. M. de Vaugelas ajouste, que mesme au préterit défini à la troisiéme personne singuliere *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, comme disent plusieurs provinciaux, & mesme quelques Parisiens, soit par contagion, soit pour oster la cacophonie des deux *à*; ne se souvenant pas de cette maxime générale, qu'il n'y a jamais de mauvais son qui blesse l'oreille, lors

qu'un long usage l'a établi, & que l'oreille y est accoustumée. De-sorte que, selon M. de Vaugelas, il faut toûjours dire, *il commença à*, mesme quand le verbe qui suit commenceroit encore par un *à*. Il faut dire, par exemple, *il commença à avoüer*, & non pas, *il commença d'avoüer*, qui est bien plus doux. J'avoüe que j'ay crû long-temps que c'estoit une faute de dire, *il commence de se bien porter*, tant j'ay déferé toûjours à l'autorité de M. de Vaugelas. Mais j'avoüe aussi que j'ay changé de sentiment, en lisant plusieurs bons livres de nostre Langue, où j'ay trouvé *commencer de*; & afin qu'on voye que je ne parle pas en l'air, je suis bien-aise de citer les principaux Auteurs que j'ay leûs.

L'Académie ne desiroit plaire qu'au plus sage de tous les hommes, & non pas à des foux, qui commençoient d'estre éblouïs de la gloire qu'elle recevoit d'un si grand protecteur. *Histoire de l'Académie Françoise.*



Discours de l'amitié & de la haine des animaux. *L'amour des meres a ses temps reglez, selon les especes des animaux; & celle de l'aigle commence de finir en ce temps-là.*

Vie de S. Paul. *Ce fut-là encore que le nom de Chrestien commença d'estre donné aux disciples de Jesus-Christ.*

Vie de D. Barthelemy de Martyrs. *Il estoit vray de dire de luy ce qui a esté aussi écrit du Sauveur; qu'il avoit commencé de faire, avant que d'enseigner.*

Histoire Sainte du Nouveau Testament. *C'est la premiere guerre que le monde, dont Herode est la figure, commence de faire à Jesus-Christ.*

Reflexions sur l'Eloquence. *Son exterieur estoit si dévot, qu'on estoit recueilli dés qu'on le voyoit; & l'on commençoit d'estre persuadé de ce qu'il alloit dire, avant qu'il eust ouvert la bouche pour parler.*

Oraison funébre de la Reine d'Angleterre. *Le Roy Henri VIII. Prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon & tant d'autres Rois, & commença d'ébranler l'autorité de l'Eglise.*

Homelies de Saint Chry- *Il ne dit point aprés que vous aurez offert le sacrifice, ou avant que*

vous l'offriez ; mais lors mesme que vous avez commencé de l'offrir. (Chrysostome sur S. Matthieu.)

Il avoit commencé de prendre goust à la vie de la Cour, qui charme d'ordinaire insensiblement ceux mesme qui y sont entrez avec le plus de répugnance. (Vie de Saint François de Borgia.)

Depuis cent ans l'on a commencé de faire icy des travaux, qui donnent sujet d'esperer qu'un jour nous ne cederons en rien à toutes ces anciennes Monarchies, aussi-bien en ce qui regarde les Arts, comme en toute autre chose. (Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des Peintres.)

Ils trouverent que les Bavarois, aprés avoir commencé de remuër la terre pour s'y retrancher, avoient passé outre, avec une diligence encore plus grande que celle des François. (Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.)

Je conclus de tous ces passages, que la décision de l'Auteur des Remarques n'est pas maintenant une regle certaine à l'égard de *commencer*; car, selon ses principes mesmes, un grand nombre de bons Auteurs rend pour le moins l'usage douteux. Je croy donc que *commencer à* est

le meilleur, & le plus françois : mais je ne croy pas que commencer *de* ſoit ni mauvais, ni barbare ; & quoy-que je ne vouluſſe pas m'en ſervir, je ne voudrois pas le condamner dans les autres, comme ſemble faire l'Auteur des Doutes. C'eſt ſur quoy M. Ménage devoit redreſſer ce campagnard : car l'amitié que j'ay pour les Bas-Bretons ne m'aveugle pas ; & quoy-que mon inclination me porte à défendre le Gentilhomme de Baſſe-Bretagne, je pourray bien l'abandonner, quand il aura tort.

Au reſte, ſi *commencer de* ſe peut ſouffrir dans la proſe, à plus forte raiſon dans les vers, où il eſt quelque-fois tres-commode. Auſſi de fort bons Poëtes ne font aucune difficulté de s'en ſervir. M. de Benſerade, dans le ballet de la nuit, fait ainſi parler le Roy repreſentant le Soleil levant :

Sur la cime des monts commençant d'éclairer,
Je commence déja de me faire admirer.

Et M. Regnier, dans son Ode à Acanthe, parle en ces termes :

Qui peut dire les soins cuisans,
Qui travaillent les Courtisans,
Et quel noir chagrin les devore,
Il peut dire combien de pleurs
L'aurore verse sur les fleurs,
Quand le jour commence d'éclore.

Mais quoy-que la poësie ait beaucoup de liberté, il ne faut pas qu'elle en prenne trop. Ce seroit, je pense, une espece de libertinage, que de mettre en un mesme vers *commencer* avec *de* & *à*, comme a fait un de nos Poëtes dans l'Epitaphe du Cardinal de Richelieu. Car aprés avoir dit :

Cy gist le plus fameux des illustres François,
Le plus heureux mortel que le Ciel ait veû naistre,
Le vassal le plus grand qu'on ait craint autrefois,
Et l'exemple éternel de ceux qui doivent estre.

Il continuë de la sorte :



Il commença de vaincre aussitost
qu'à paroistre :
L'honneur suivit toûjours ses augustes exploits :
Il fut trop absolu sur l'esprit de son Maistre ;
Mais son Maistre par luy fut le maistre des Rois.

C'est quelque chose de tres-irrégulier que ce vers,

Il commença de vaincre aussitost qu'à paroistre ;

& cette seule irrégularité seroit capable de gaster le plus beau sonnet du monde. *Il commença de vaincre* est bien ; mais le Poëte ayant pris ce parti-là, devoit s'y tenir ; c'est à dire, qu'il devoit donner à *commencer* le mesme régime à la fin qu'au commencement. Cette bigarûre *de vaincre* & *à paroistre* fait un effet desagréable, bien loin d'estre un ornement & une beauté.

MERITE.

CE mot se dit de la personne & de la chose. Nous disons, *un homme de merite ; je connois son merite. Si son rang la distinguoit, elle estoit encore plus distinguée par son merite.* Mais nous disons aussi, *le merite d'un ouvrage*, quoy-que nous ne disions pas *un ouvrage de merite. C'est une grande preuve du merite & de l'excellence de ses ouvrages, qu'ils se sont conservez jusqu'à nous*, dit M. d'Ablancourt dans l'Epistre dédicatoire de son Lucien. *Je défie les plus habiles*, dit M. de la Chambre à M. le Cardinal Mazarin sur la paix des deux Couronnes, *de donner des exemples d'une politique si admirable, & de trouver des pensées, ni des paroles qui puissent en representer la gloire & le merite.* M. de Segrais dit aussi, en parlant modestement de luy-mesme : *J'ay bien plus à défendre les imperfections de ma traduction, qu'à publier le merite de l'Enéide.*

Merite ſe prend quelquefois pour *les perſonnes de merite*, comme *vertu* pour *les perſonnes vertueuſes. Les Princes ſages & éclairez honorent le merite & la vertu. La fortune prend plaiſir quelquefois à élever le merite & la vertu.*

Mais ce qui eſt remarquable, c'eſt que *merite* ſe dit ſeulement au ſingulier, pour marquer les bonnes qualitez de l'eſprit, ou du cœur. *Merites* au pluriel ne ſignifie que les effets de la grace; *les merites de Jeſus-Chriſt; les merites des Saints; les merites des bonnes œuvres*: & qui diroit, *c'eſt un homme qui a de grands merites*, pour exprimer des vertus purement naturelles & morales, ne parleroit pas françois. Ce ne ſeroit pas meſme bien parler, ſi on vouloit exprimer des vertus chreſtiennes, & faire entendre, par exemple, qu'un homme eſt humble, charitable, patient, &c. Il faudroit dire, *c'eſt un homme qui a de grandes vertus chreſtiennes.*

Quoy-que *merite* au singulier signifie autre chose que *merites* au pluriel, il ne laisse pas d'avoir quelquefois la mesme signification ; & nous disons bien dans un sens theologique, *le merite des bonnes œuvres.*

DONNER COEUR,

DONNER DU COEUR.

ON demande lequel il faut dire, ou si tous deux sont bons. M. de la Chapelle dit toûjours, *donner cœur*, dans la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg. *La presence du Prince donna cœur aux soldats ; cette action redonne cœur aux soldats.* Le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu dit, *donner du cœur: Que nostre magnanimité anime les plus hardis, & donne du cœur aux plus lasches.* Le Pere Rapin dit aussi dans ses Réflexions sur l'Eloquence, en parlant de l'Eloquence mesme : *On l'a veuë dans les armées aller de rang en rang redonner du cœur aux soldats par*

la bouche des conquerans. Ces autoritez me font croire qu'on peut dire l'un & l'autre. Le premier me ſemble néanmoins plus françois, & plus ſouſtenu en quelques rencontres.

ANTIQUITÉ, ANCIENNETÉ.

CES deux mots ſe doivent quelquefois diſtinguer, & ſe peuvent auſſi quelquefois confondre.

Antiquité ſe prend d'ordinaire pour les ſiecles paſſez, ou pour les ouvrages des ſiecles paſſez. *Les heros de l'antiquité ; ce ſont des reſtes de l'antiquité ; cela ſent la bonne antiquité.*

Antiquité ſe prend quelquefois pour les perſonnes des ſiecles paſſez ; & c'eſt dans cette ſignification que M. de Balzac a pris ce mot, quand il a dit : *Les deux Scaligers ont eſté deux merveilles des derniers temps ; & ſans leur faire faveur, on peut les oppoſer à la plus ſçavante antiquité.*

On ne dit point *ancienneté* en tous ces sens-là, & *antiquité* pris de la sorte n'a point de régime.

Ancienneté dans sa propre signification marque le temps qu'il y a qu'une personne est receüë ou en une charge, ou en une societé. Ainsi nous disons d'un ancien Conseiller, *son ancienneté le fait passer devant les autres*; & d'un ancien Religieux, *son ancienneté luy donne du credit*: nous disons *le droit d'ancienneté*; *c'est l'ancienneté qui regle les rangs*. On diroit bien aussi, *c'est l'antiquité qui regle les rangs*; & un de nos Maistres aime autant en cét endroit, *antiquité* qu'*ancienneté*.

Ancienneté ne se dit pas seulement des personnes en particulier, il se dit en général des maisons & des familles. *L'ancienneté des maisons est une des principales marques de leur noblesse*. Aussi M. Fléchier dit dans l'Oraison Funébre de Madame de Montausier: *La noble famille d'Angennes, dont la grandeur, la gloire,*



& l'ancienneté sont connuës. Antiquité se diroit bien en cét endroit, & seroit peut-estre plus beau qu'*ancienneté*. C'est comme parle M. Patru dans le Plaidoyer pour M. le Duc de Rohan: *La splendeur, l'antiquité des maisons*, &c.

Quand il s'agit d'un peuple, ou d'une ville, on ne peut se servir que d'*antiquité*. *L'antiquité de Babylone; l'antiquité des Egyptiens*, & non pas *l'ancienneté*.

Nous disons, *les antiquitez d'une ville, les antiquitez Romaines*, pour signifier d'anciens monumens. Ce seroit parler Allemand en François, que de dire, *les anciennetez d'une ville, les anciennetez Romaines*.

On dit *de toute ancienneté*, pour dire *de tout temps*; & M. Patru dit dans le Plaidoyer de Madame de Guenegaud: *Ces appartemens ont dix pieds de plus qu'ils n'avoient de toute ancienneté*. On ne diroit pas *de toute antiquité* en ce lieu-là; mais on

le diroit bien ailleurs. Dans les endroits qui demandent plus d'élevation & de vehemence, *de toute antiquité* paroist plus noble que *de toute ancienneté*. Au contraire, dans les endroits simples & unis, *de toute ancienneté* paroist plus propre que *de toute antiquité*.

De qui.

Il faut prendre garde où l'on met *de qui*, en parlant des personnes; car je ne répete pas ce que M. de Vaugelas a dit, qu'on ne l'attribuë point aux choses, à moins qu'on ne leur donne des phrases personnelles, pour me servir de ses termes. *De qui* tient proprement lieu d'ablatif en nostre langue, & c'est-là sa situation naturelle. *L'Auteur de qui ils ont pris ce passage ne dit pas cela; nous avons un ennemi irréconciliable, de qui nous ne devons attendre ni paix, ni tréve; c'est l'homme de qui j'ay receû une grace; c'est luy de qui ma terre releve; il n'y a personne de*



qui on puisse dire avec plus de raison, &c. Ce *de qui* est l'*à quo* & le *de quo* des Latins.

Cependant de fort bons Auteurs font *de qui* génitif. *J'ay cent fois admiré que les hommes, qui sont naturellement curieux, de qui l'esprit veut sonder les secrets les plus cachez, pénetrer jusques au centre de la terre, & s'élever au-dessus des cieux, pour tascher de connoistre ce qui passe leur connoissance, s'appliquent si peu à connoistre la gloire qu'ils desirent si ardemment.*

Discours de la gloire.

Malheur à ceux, de qui toute la vie se passe en souhaits, & que la mort surprend, sans qu'ils ayent fait aucunes œuvres.

Pratique de la Perfection Chrestienne.

Quelques-uns se persuadent, nonobstant ces autoritez qui sont de grand poids, que *de qui* génitif n'a pas si bonne grace en prose; & qu'il faut le laisser aux poëtes, qui en ont besoin pour la mesure de leurs vers: témoin l'Ode de M. Sarasin sur la prise de Dunkerque:

Montausier, de qui la gloire
Vole aux climats étrangers;
Toy, qui pris part aux dangers
D'une si noble victoire;
Toy, qu'on ne peut trop vanter,
Veüille me faire écouter
De ce heros magnanime,
De qui la main doit planter
Nos lys aux champs de Solyme.

Mais quand on seroit si scrupuleux, que de ne vouloir pas mettre en prose *de qui* au génitif pour *dont*; ni dire, par exemple, *l'Auteur de qui j'ay leû le livre; le Prince de qui j'ay gagné la faveur*: on ne pourroit se dispenser de s'en servir, quand il suit un point interrogant. *De qui déplorera-t-on le malheur? De qui trouvera-t-on le pere infortuné, si ce n'est de celuy qui s'abandonne à la débauche?* Morale du Sage.

Il y a une occasion où *de qui* au génitif ne vaut rien du tout; & c'est quand *de qui* est mis aprés le substantif qui le regit. Par exemple. *Le Prince à la vengeance de qui les François s'obstinerent avec une valeur de-*

sesperée; le Prince au service de qui j'ay passé les plus belles années de ma vie. Il faut dire, *à la vengeance duquel, au service duquel*; & nos bons Auteurs parlent de la sorte. *Dieu aux yeux duquel la disposition de nostre ame est toûjours connuë. Herode apprenant sa delivrance, fut saisi d'une rage, qui éclata sur les soldats, à la garde desquels il l'avoit commis.*

Morale du Sage.

Vie de S. Paul.

Il a passé, il est passé.

J'AY veû des gens bien en peine de sçavoir lequel il faut dire. Quand *passer* a un régime, & qu'il a rapport ou aux lieux, ou aux personnes, il faut dire *a passé*, soit dans le propre, soit dans le figuré. *Il a passé par le Pont-neuf allant au Louvre; il a passé chez un tel; le Roy a passé par Compiégne; l'armée a passé par la Picardie; par tout où l'armée a passé, elle a fait de grands degasts; l'Empire des Assyriens a passé aux Medes*, &c. Ceux qui écrivent purement en nostre Langue, gardent in-

violablement cette regle. *Elle eſt ſortie de l'Egypte*, dit M. Fléchier dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier ; *& par des deſerts ſecs & ſteriles elle a paſſé dans cette terre heureuſe, où coule le lait & le miel.* M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Roſe, en parlant de la veritable Religion qui a eſté autrefois ſi floriſſante dans l'Affrique : *Elle a paſſé de ce lieu chez nous, & elle paſſera encore de chez nous dans ces nouvelles terres qui ſe découvrent tous les jours.* L'Auteur de l'Education d'un Prince dit auſſi : *Vous imaginez-vous que ce ſoit par quelque loy naturelle que ces biens ont paſſé de vos anceſtres à vous?* Enfin *paſſer* ſe met avec le verbe auxiliaire *avoir*, quand il ſe prend tout-à-fait dans le figuré, & qu'il ſe rapporte à quelque choſe ; & nous en avons un exemple dans le Diſcours que M. Godeau a compoſé ſur les Epiſtres de Saint Paul : *Il me ſemble encore que*



quand, aprés avoir instruit ses disciples sur les veritez de la Foy, il a passé à la réformation des mœurs, & à la pratique de la doctrine, il ne leur donne que des enseignemens faciles.

Quand *passer* n'a ni régime, ni relation, on dit *est passé*, & dans le propre & dans le figuré. *Le Roy est passé; l'armée est passée; l'Empire des Romains est passé; le bon temps est passé; cette femme est passée,* pour dire qu'elle n'est plus ni belle, ni jeune.

Ce fameux Rondeau, qui fut fait aprés la mort du Cardinal de Richelieu, & qui commence par:

Il est passé, il a plié bagage
Ce Cardinal, dont moult est grand dommage.

Ce Rondeau, dis-je, peut servir à éclaircir la Remarque. *Il est passé* mis d'abord est régulier, & selon l'usage: car cela n'a point de rapport au lieu; cela se dit absolument,

Il a passé, il a plié bagage.

La

La premiere reprise du Rondeau est aussi fort bien :

Mais maintenant ce n'en est plus le temps :
Il est passé.

La seconde reprise est mal, à regarder les choses de prés, & à les examiner dans toute la rigueur de la langue :

Le Roy de Bronze en eût le passe-temps,
Quand sur le Pont avec son attelage
Il est passé.

Il faudroit dire, *il a passé*, pour parler tout-à-fait correctement, parce que *passer* en cét endroit a rapport au lieu : mais comme la poësie n'est pas toûjours aussi exacte que la prose, & qu'on doit pardonner quelque chose aux poëtes, *il est passé* se peut souffrir dans la derniere reprise du Rondeau, en consideration des deux autres ; & s'il y a un endroit où l'on puisse mettre, *il est passé*, pour *il a passé*, c'est asseûrément en celuy-là.

Au reste, il faut remarquer que *passer* se prend icy en sa signification naturelle; c'est à dire, que *passer* dont il est question dans la Remarque, répond au *transire* des Latins. Car quand *passer* a une autre signification, on met *a passé* en des endroits où il n'y a nul rapport ni aux lieux ni aux personnes. Par exemple. *Ce mot a passé*, pour dire, *ce mot a esté receu.* Car il y a bien de la difference entre *ce mot est passé* & *ce mot a passé. Ce mot est passé* signifie qu'un mot est vieux, qu'il est aboli, qu'il n'est plus du tout en usage. *Ce mot a passé* signifie qu'un mot a esté introduit, & qu'il a cours dans la Langue.

PROSATEUR.

PROSATEUR n'est pas de ces enfans exposez, dont le pere est incertain & inconnu. Toute la France sçait maintenant que M. Ménage a fait ce mot; & aprés qu'il nous l'a dit plus d'une fois, on se-

roit ridicule de ne le pas croire. Aussi le provincial qui doute de tout, n'a pas douté de ce fait; & je suis surpris que M. Ménage luy fasse une querelle d'Allemand là-dessus. L'Auteur des Doutes a parlé de *prosateur* en deux endroits. Voicy le premier. *L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise avoüe de bonne foy que* prosateur *est un mot de sa façon:* J'ay fait *prosateur*, dit-il, à l'imita- « tion de l'Italien *prosatore*, pour dire « un homme qui écrit en prose. «

M. Ménage conclut de-là que le Bas-Breton l'accuse d'un crime. En « lisant ces paroles, dit-il, *l'Auteur des* « *Observations sur la Langue Françoi-* « *se avoüe de bonne foy que* prosateur « *est un mot de sa façon*; ne diroit-on « pas que l'Auteur des Doutes est per- « suadé que c'est faire un crime que « de faire un mot? «

Pour moy je ne le dirois jamais, & je ne voy pas quelle liaison il y a entre ces deux propositions. L'Auteur des Doutes conte simplement

un fait; & c'est M. Ménage qui raisonne à sa mode sur ce fait. Les paroles du provincial sont innocentes, & elles le seront toûjours, pourveû qu'on ne les empoisonne point.

L'autre endroit où l'Auteur des Doutes parle de *prosateur* est plus remarquable que le premier, mais il n'est pas plus criminel. Ce provincial s'est imaginé que les bons Auteurs, qui font des mots, ne doivent pas dire qu'ils les ont faits, de peur de révolter le public contre le pere, & contre l'enfant. *Le public est délicat*, dit-il; *il faut luy laisser croire qu'il ne doit ce mot à personne, au qu'il ne le doit qu'à luy-mesme. C'est assez pour l'obliger à desavoüer cét enfant exposé, que quelqu'un s'en déclare le pere; & c'est ce qui me fait craindre que* prosateur *ne passe point, quelque beau, & quelque commode qu'il soit: il passeroit peut-estre, si M. Ménage n'avoit point dit si affirmativement, & si hautement*, J'ay fait prosateur.

Cette raison n'est peut-estre que trop fine pour un campagnard Bas-Breton: je laisse à juger aux habiles gens si elle est bonne ou mauvaise; & je me contente de dire qu'elle n'est point injurieuse à M. Ménage. Il n'a que faire de se justifier, comme si on l'avoit accusé d'un crime: l'Auteur des Doutes ne sçait ce que c'est que d'accuser les gens à faux; la Basse-Bretagne n'est pas le païs des faux témoins; & ce Bas-Breton dit positivement en plus d'un endroit qu'il est permis aux particuliers d'inventer quelquefois des mots. C'est estre bien éloigné de croire que ce soit faire un crime, que de faire un mot: ainsi tout ce que M. Ménage avance, pour prouver qu'il a eu droit d'inventer *prosateur*, me paroist assez inutile & hors d'œuvre. *C'est une chose décidée dans tous les Tribunaux des Grammairiens*, s'écrie-t-il:

Licuit semperque licebit
Signatum præsente nota procudere verbum.

Il n'y a que le seul M. de Vaugelas qui soit d'une opinion contraire, & l'Auteur des Doutes, qui est son singe en toutes choses. N'en déplaise à M. Ménage, M. de Vaugelas ne croit pas qu'il soit défendu absolument d'inventer quelquefois des mots ; & à l'occasion d'un mot qu'un bel esprit de son temps avoit inventé, il cite luy-mesme ;

Licuit semperque licebit.

Il dit seulement qu'il est des mots comme des modes, & que les sages ne se hazardent jamais à faire ni l'un ni l'autre : & s'il dit ailleurs qu'il n'est permis à qui que ce soit de faire de nouveaux mots, non pas mesme au Souverain ; il entend par là qu'il n'est permis à personne de les établir, & de leur donner cours dans le monde, comme on voit par l'exemple qu'il ajouste de Pomponius Marcellus, qui dit à Tibere qu'un Empereur pouvoit bien donner droit de bourgeoisie aux hommes, mais non pas aux mots. Car il y

a bien de la difference entre inventer un mot, & établir un mot. Les particuliers, qui ont le goust de la Langue, & qui parlent bien, peuvent sans doute, comme dit le Gentilhomme de province, inventer quelquefois des mots; mais c'est au public à les recevoir, & à les autoriser: & ne pourroit-on pas dire que les bons Auteurs sont à peu prés comme les ouvriers de la Monnoye, ausquels il appartient de fabriquer les especes, mais qui n'ont pas droit de leur donner cours? Il n'y a que l'autorité publique qui puisse faire valoir la monnoye & les mots; & les Ecrivains qui se servent librement d'un terme de leur façon, avant que le public l'ait receû, ou aprés qu'il l'a rebuté, ressemblent à ces gens qui mettent dans le commerce des pieces de monnoye qui ne sont point receûës en France, ou qui y sont décriées. C'est tout ce qu'a voulu dire l'Auteur des Doutes, en disant, aprés M. de Vaugelas,



qu'il n'appartenoit pas aux particuliers d'établir des mots, quoy-qu'il leur appartienne de les inventer.

Le provincial juge mesme à propos que les bons Auteurs proposent au public les mots qu'ils inventent; pourveû qu'ils le fassent avec de certaines précautions, dont la principale est qu'ils ne se déclarent point d'abord les peres du mot qu'ils proposent. M. Ménage n'a pas jugé à propos d'user de cette précaution: il a dit hautement, *J'ay fait prosateur*; & il la dit sans doute, à l'imitation de Ronsard, qui déclare luy-mesme dans la premiere impression de ses Odes, que c'est luy qui a fait *ode*. *Et osay le premier des nostres enrichir ma langue de ce nom, ode.* Mais je trouve qu'il y a un peu à dire entre le procedé de Ronsard & celuy de M. Ménage. Ronsard déclara qu'il avoit fait *ode*, aprés que le public eût receû *ode*, sans sçavoir précisément qui estoit le pere de ce mot. Au contraire, avant que le pu-

blic ait receû *prosateur*, M Ménage dit qu'il l'a fait ; & le provincial n'a peut-estre pas trop mauvaise raison de dire, que c'est ce qui nous a empesché de le recevoir.

Un mot inventé & proposé au public, est comme un enfant exposé, pour me servir de la pensée du Bas-Breton. Si cét enfant est heureux, si tout le monde le trouve à son gré, s'il réüssit avec le temps : celuy qui en est le pere, peut alors seûrement se déclarer ; & c'est ce qu'a fait Ronsard à l'égard d'*ode*. M. Ménage n'a pas attendu les suffrages du public, pour reconnoistre son bien-aimé *prosateur*. Il a avoûé cét enfant, qui ne faisoit que de naistre ; car ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il s'est expliqué là-dessus ; & il n'avoit pas encore commencé à faire des Observations sur la Langue Françoise, qu'il avoit déja dit, *J'ay fait prosateur*. Il a avoûé, dis-je, cét enfant, sans avoir fait son horoscope, & sans considerer que pour un enfant ex-

posé qui fait fortune, il y en a mille qui sont malheureux; ou plûtost il n'a pas songé qu'il ruineroit la fortune de *prosateur*, dés qu'il s'en avoüëroit le pere.

Car enfin il a beau dire : *Non-seulement je ne croy pas avoir fait un crime, pour avoir fait ce mot ; mais je croy au contraire avoir bien merité de nostre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faisoit besoin.* Pour un crime, on demeure d'accord avec luy qu'il n'en a point fait ; & afin qu'il ne nous chicane pas sur la comparaison de l'Auteur des Doutes, on luy déclare que les enfans exposez en matiere de Langage, ne sont pas tout-à-fait de la nature des autres. Mais pour *avoir bien merité de nostre langue*, comme il parle, c'est ce qu'on pourroit luy disputer : il croit tout seul apparemment l'avoir enrichie. *Prosateur* est né sous une étoile malheureuse; il a vieilli sans faire aucun progrés à la Cour, ni mesme sans s'établir dans les provinces. Per-

sonne ne l'employe, ni en parlant, ni en écrivant; enfin le public l'a rebuté, bien loin de le recevoir; & de tous les Italiens qui ont passé les monts pour venir en France, je n'en sçache pas un qui ait moins fait ses affaires avec nous que *profateur.* Aprés tout je ne m'en étonne pas; car pour ne plus rien dire de cét aveu qui luy a porté malheur, d'autres mots qui le valoient bien, n'ont pas esté plus heureux: ce n'est pas seulement en généalogie, que les mots & les hommes se ressemblent, c'est aussi en bonne & en mauvaise fortune.

Comme M. Ménage s'est imaginé que l'Auteur des Doutes l'avoit accusé d'un crime, pour avoir fait *profateur*; il s'imagine que ce provincial l'accuse de vanité, pour avoir dit, qu'il l'avoit fait. Voicy comme il parle: *N'y ayant donc point de crime à faire un mot nouveau, il faut voir maintenant s'il y a de la vanité à le dire, de la façon que je l'ay dit dans l'Observation précedente.* Où



M. Ménage trouvera-t-il que l'Auteur des Doutes l'accuse de vanité? Les paroles de ce Bas-Breton ne renferment rien, qui donne lieu à M. Ménage de faire un jugement si desavantageux; car dire, en parlant de *prosateur, il passeroit peut-estre, si M. Ménage n'avoit point dit si affirmativement & si hautement, J'ay fait prosateur*; ce n'est point l'accuser de vanité, ce me semble; ce n'est que répeter ce qu'il dit luy-mesme. Comme il parle presque toûjours affirmativement, quand il décide; & qu'il ajouste d'ordinaire *incontestablement* à ses décisions, pour leur donner plus de poids: comme il parle, dis-je, souvent de la sorte, & que le ton affirmatif luy plaist fort; le provincial n'a eû garde de penser que cét *affirmativement* & ce *hautement* deussent luy déplaire.

Mais pourquoy M. Ménage se persuade-t-il ce qui n'est pas? & quel sujet auroit l'Auteur des Doutes de le croire vain? Il est vray que M.

sur la Langue Françoise. que Ménage parle un peu de soy dans son Epistre à M. le Chevalier de Méré, & qu'en d'autres rencontres il ne s'oublie pas; il est vray encore qu'il se cite souvent luy-mesme dans ses Observations: *J'ay dit dans mon Eglogue, pour la Reine de Suéde: j'ay dit dans mon Oiseleur: je m'en suis servi dans mon jardinier, & j'ay esté plus hardi que M. Chapelain, qui n'a osé s'en servir dans la Pucelle: voyez mes Origines sur la Langue Françoise*, &c. Avec tout cela il est modeste; il avoüë franchement ses fautes, *il le faut avoüër*, dit-il, *je me suis trompé*. Jusques dans l'Epistre dédicatoire, où il parle de son merite, il déclare à son Ami qu'il a composé ses Observations avec la plus grande précipitation du monde, & dans le cours de l'impression; que comme le temps & la méditation contribuënt particulierement à la perfection des écrits, il ne se peut faire qu'il n'y ait dans cét ouvrage précipité beaucoup de choses à dire

» & pour les décisions & pour l'ex-
» pression.

Peut-on rien voir de plus modeste, & mesme de plus humble, qu'une telle déclaration ? Mais ce qui marque en général la modestie de M. Ménage, c'est qu'il confesse humblement aux gens qui le viennent voir, que depuis plusieurs années il n'est plus à la mode : comme s'il vouloit dire, que la faveur du public passe aussi-bien que celle des grands ; & qu'il voulust faire en sa personne, une leçon à tout le monde, de l'inconstance des choses humaines. Le provincial n'est pas si peu instruit de ce qui se passe à Paris, qu'il ignore ce dernier article ; & il faudroit aprés cela qu'il eust perdu l'esprit, pour reprocher de la vanité à M. Ménage.

Nonobstant toutes ces raisons, M. Ménage se persuade que l'Auteur des Doutes le croit un homme vain & présomptueux, & c'est particulierement sur ce pied-là qu'il se plaint

sur la Langue Françoise. page de luy. *Veritablement, dit-il, si j'avois fait signifier à Messieurs de l'Académie que j'ay enrichi nostre Langue du mot de* prosateur; *qu'ils eussent à se servir de ce mot dans leurs écrits; & à le mettre dans leur Dictionaire; ce seroit non-seulement une grande vanité, mais une grande impertinence.*

M. Ménage a raison. Ce n'est pas à Messieurs de l'Académie, ce n'est qu'au public qu'il a signifié, *J'ay fait prosateur; je croy avoir bien merité de nostre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faisoit besoin.* Mais je croy à mon tour qu'il n'a fait cette signification au public, qu'afin que nous nous servions d'un mot si necessaire, & que nous nous en servions, à son exemple, dans nos discours & dans nos écrits. Il ajouste qu'aprés avoir cité les inventeurs des mots nouveaux, & entre autres Ronsard, du Bellay, des Portes, Malherbe, le Cardinal de Richelieu, M. de Balzac, Madame la Mar-

quise de Rambouïllet, Mademoiselle de Scudery, il luy semble qu'il n'a rien fait contre la modestie, en disant que de son costé il avoit aussi fait *prosateur*. Pour moy, je suis de son avis; la modestie de certaines gens n'empesche pas qu'ils ne se mettent au premier rang sans façon, & qu'ils ne s'élevent, s'ils peuvent, au-dessus des autres.

Mais M. Ménage me permettra s'il luy plaist de n'estre pas de son sentiment sur la contradiction qu'il reproche ensuite à l'Auteur des Doutes, & qu'il luy reproche en ces termes:

» Aprés avoir dit que ceux qui font
» des mots, doivent bien prendre gar-
» de de faire connoistre au public qu'ils
» en sont les Auteurs, il se contrarie,
» & voicy comment. *Il me semble*, dit-il, *que les Auteurs qui proposent un mot au public, se doivent bien donner de garde d'user de ce mot, comme si l'usage l'avoit receû; il faut qu'ils le proposent d'un air modeste, & qu'ils*

y mettent les adoucissemens que M. de Vaugelas demande. Par exemple, si j'ose parler de la sorte ; pour user de ce mot ; s'il m'est permis de me servir d'un terme qui n'est pas françois, ou qui n'est pas encore établi. Car en usant de ces correctifs, *ajouste M. Ménage*, s'il en falloit necessairement user, ce seroit faire paroistre au public qu'on seroit auteur de ces mots, qui seroit la mesme chose que de le dire en termes exprés. « « « « « « «

J'avoüe ingénuement ma foiblesse; ce raisonnement me passe ; & je ne vois pas la contradiction qui est évidente à M. Ménage. Car enfin supposons qu'aucun homme en France ne sçait que M. Ménage a inventé *prosateur* ; supposons qu'il a fait un mystere de ce mot à tous ses amis ; & qu'en parlant, ou en écrivant, il dise *prosateur* avec un correctif, *si j'ose parler de la sorte*, ou *pour user de ce mot* : qui devinera que M. Ménage a fait *prosateur* ? qui le dira pe-

ſitivement ? On s'en doutera peut-eſtre ; mais on croira peut-eſtre auſſi qu'il a appris ce mot d'un autre, ou qu'il l'a trouvé dans quelque vieux Dictionaire : de-ſorte que le correctif ne déclare rien ; cela ne va tout au plus qu'à un peut-eſtre ; & ce peut-eſtre ſuffit, pour empeſcher que le public ne ſe révolte contre un mot. Il n'y a qu'une déclaration préciſe, & faite d'un ton affirmatif, qui gaſte tout.

Mais, pour convaincre M. Ménage qu'il n'eſt pas toûjours heureux en raiſonnemens & en réflexions ; ſuppoſé que le pere de *proſateur* ſoit inconnu, & que je diſe moy, qui n'ay pas l'honneur de l'avoir fait, *M. Ménage eſt un excellent proſateur, ſi j'oſe parler de la ſorte* ; croira-t-on en bonne foy que j'aye inventé ce mot ? Ne mettons-nous pas tous les jours des correctifs à des mots douteux, ſans que perſonne s'imagine que ce ſoient des mots de noſtre façon ?

Mais M. Ménage n'aime point ces correctifs ; & à moins que les mots nouveaux ne soient ou insolens, ou trop hardis, il ne juge pas à propos qu'on y en mette. Il s'appuye pour cela sur l'autorité de Quintilien, sans considerer que le passage qu'il cite ne luy est point du tout favorable. Le voicy en Latin & en François. *Si quid periculosius finxisse videmur, quibusdam remediis præmuniendum est : ut ita dicam, si licet dicere, quodammodo, permitte mihi sic.* C'est à dire, *si nous faisons quelque mot qui court risque d'estre rebuté, ou de n'estre pas bien receû, en le hazardant, il ne faut pas manquer d'y apporter des précautions & des adoucissemens, qui aident à le faire passer : par exemple ; pour parler ainsi ; en quelque façon ; s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte ; permettez-moy d'user de ce terme.*

Comment M. Ménage, qui sçait tant de Latin, n'a-t-il pas pris garde que *periculosius* ne signifioit ni *insolent*, ni *hardi*? Comment n'a-t-il

pas remarqué que M. de Vaugelas cité par l'Auteur des Doutes au sujet des correctifs, ne dit que ce qu'entend Quintilien ? Et à quoy bon nous prouver que ce mot de *prosateur* n'a rien ni d'insolent, ni de trop hardi, ayant esté fait sur l'Italien *prosatore?* Ce n'est pas que cette raison soit trop bonne : car la Langue Italienne estant peut-estre de toutes les Langues vivantes celle qui a le plus de hardiesses ; rien ne sçauroit gueres mieux prouver qu'un mot est trop hardi, que de ce qu'il a esté fait sur l'Italien. Je ne m'arreste pas à cela ; & je dis seulement que Ciceron n'estoit pas du goust de M. Ménage : il mettoit des correctifs à des mots qui n'estoient ni insolens, ni trop hardis ; & comme a observé l'Auteur des Doutes, il n'osoit dire *indolentia*, *medietates*, *declamitans*, sans y ajouster un de ces adoucissemens que marque Quintilien. Ces mots néanmoins bien loin d'estre trop hardis, sont simples & modes-

tes; & au temps mesme de Ciceron, ils n'avoient rien d'extraordinaire que leur nouveauté.

Mais M. Ménage nous asseûre que la premiere fois qu'il a employé ce mot de *prosateur*, ç'a esté non-seulement avec toutes les précautions, tous les correctifs & tous les adoucissemens que M. de Vaugelas demande pour un mot nouveau; mais encore avec toutes les raisons qu'il avoit d'user de ce mot tout neuf. *Ce fut*, dit-il, *dans une lettre critique que j'écrivis il y a plus de trente ans à M. Bautru Introducteur des Ambassadeurs, au sujet des Observations de M. Costar sur l'ode de M. Chapelain au Cardinal de Richelieu, & sur celle de M. Godeau. M. Bautru & M. Costar approuverent ce mot; & c'est ce qui m'obligea de m'en servir ensuite, sans aucun adoucissement, en plusieurs endroits de mes Observations sur Malherbe*, &c.

Je sçais bon gré à M. Ménage

d'avoir ſuivi au moins une fois le conſeil de M. de Vaugelas, qu'il ne veut pas néanmoins qu'on ſuive. Pour l'approbation de M. Bautru & de M. Coſtar, j'avoûë qu'elle m'eſt un peu ſuſpecte : l'un eſtoit d'humeur à ſe réjoûïr de tout ; & l'autre avoit une complaiſance infinie, qui luy faiſoit ſouvent approuver ce qu'il n'eſtimoit pas.

Quoy qu'il en ſoit, je ſouhaite pour la ſatisfaction & pour l'honneur de M. Ménage, que *proſateur* trouve ſa place dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, comme *proſatore* a trouvé la ſienne dans le Dictionnaire de la Cruſca. Je n'ay qu'une petite difficulté là-deſſus.

Outre que l'uſage eſt contraire à *proſateur*, l'analogie de noſtre Langue ne luy eſt pas trop favorable. Car enfin tous les mots françois qui ont la terminaiſon de *proſateur*, ſont des mots verbaux, comme parlent les grammairiens ; c'eſt à dire, qu'ils ſont dérivez de verbes ou françois,

ou latins : ainsi *admirateur* vient d'*admirer*, *réparateur* de *réparer*, *calomniateur* de *calomnier*, *orateur* d'*orare*, &c.

Or *prosateur* n'est point verbal, n'y ayant ni en nostre Langue, ni en la Langue latine aucun verbe d'où il soit formé ; & il est en cela plus malheureux qu'*insidiateur*, que son origine pourroit faire valoir, s'il n'avoit d'un autre costé de fort grands desavantages, comme j'ay fait voir dans une Remarque expresse. Il n'est pas mesme si heureux que *prosatore* qui vient de *prosare* : car quoy-que ce verbe italien ne signifie pas précisément écrire en prose, il ne laisse pas d'estre l'origine du substantif *prosatore* ; de mesme qu'*armer* est l'origine d'*armateur*, bien qu'*armer* & *armateur* ayent une signification differente. Si nous avions *proser*, tout iroit mieux pour *prosateur* ; & en verité M. Ménage ne devoit point faire les choses à demi : il devoit faire hardiment le verbe *proser*, avant le substantif *prosateur* ; l'un au-

roit frayé le chemin à l'autre ; & quand on auroit esté accoustumé à dire, *les Auteurs qui prosent, il prose bien*, on auroit dit sans peine *les prosateurs, c'est un bon prosateur.* Mais *proser* n'estant ni fait ni établi, je ne m'étonne pas que *prosateur* ait échoûé; & pour dire tout ce que je pense là-dessus, le mot italien ne fait nulle consequence pour le mot françois.

Car enfin comme *prose* signifie en Italien des ouvrages en prose, témoin *le prose di Bembo* ; *prosatore* signifie bien un faiseur d'ouvrages en prose, de mesme que *versificateur* signifie bien parmi nous, un faiseur d'ouvrages en vers : parce que *vers* tout seul signifie des ouvrages en vers, *les vers d'un tel.* Mais comme *proses* ne signifie en François que les proses de l'Eglise, *prosateur* ne pourroit gueres signifier qu'un faiseur de ces proses que l'Eglise chante à l'office des morts, ou ailleurs : & qui diroit à l'italienne, d'un

l'un Auteur qui a beaucoup écrit, *l a fait plusieurs proses*, pour dire ilusieurs ouvrages en prose, parle-oit pis que Bas-Breton; parce que *rose* ne se prend point parmi les 'rançois ainsi que parmi les Ita-iens pour un ouvrage écrit en pro-e. On ne diroit pas mesme, *il fait le la prose*, pour dire, *il écrit en rose*, à moins qu'on ne voulust arler comme le Bourgeois Gentil-omme, à qui Moliere fait dire : *l y a plus de quarante ans que je is de la prose, sans que j'en sceusse ien.*

Toutes ces considerations me font :oire que *prosateur* ne vaut pas tout-fait *prosatore.*

A PARIS, DANS PARIS.

QUAND il ne s'agit que d'une simple demeure, ou fixe, ou assagere, on dit *à Paris. Il est à aris, il demeure à Paris depuis six ois; je n'ay esté que quinze jours à aris.* Mais s'il s'agit d'autre chose

que de la demeure, on dit d'ordinaire *dans Paris*. Par exemple: nous disons d'un homme qui s'est caché, ou pour se dérober à la justice, ou pour quelque autre raison, *on le cherche par tout, sans qu'on le puisse trouver; il est néanmoins dans Paris.* Nous disons encore, *il y a plus d'un million de personnes dans Paris.* Car quoy-qu'il s'agisse-là en quelque sorte de la demeure, il s'agit encore d'autre chose, & nous entendons que la ville de Paris contient plus d'un million de personnes. Nous disons enfin, *il n'y a personne dans Paris que j'estime plus que vous; il s'est fait un meurtre dans Paris à la veüe de tout le monde; le bruit court dans Paris.* Quelques-uns disent pourtant, *il n'y a personne à Paris que j'estime plus que vous; il s'est fait un meurtre à Paris; le bruit court à Paris:* mais en ces endroits, *dans Paris* me paroist meilleur & plus fort, sur tout quand on parle estant à Paris. Car si on estoit hors de Paris,

on diroit bien, & peut-eſtre mieux, *il n'y a perſonne à Paris que j'eſtime plus que vous; il s'eſt fait un meurtre à Paris; le bruit court à Paris.* Ce ſont des délicateſſes qu'on ne doit point négliger, quand on veut parler purement. Il eſt inutile d'avertir que ce que j'ay dit de Paris, s'entend de Rome, de Londres, & de toutes les autres villes du monde.

PRÉPOSITIONS RÉPETÉES.

ON manque quelquefois à répeter la prépoſition en de certaines rencontres où la répetition eſt neceſſaire; & cette faute eſt moins ſupportable, quand le diſcours enferme quelque ſorte de comparaiſon. Par exemple, qui diroit, *il n'y a point de capitaine parmi les Romains pour qui j'aye plus d'eſtime que Céſar*, ne parleroit pas nettement, & tomberoit dans une eſpece d'équivoque : il faut répeter *pour*, & dire, *il n'y a point de capitaine par-*

mi les Romains pour qui j'aye plus d'estime que pour César. Il faut dire de mesme, *il n'y a point de poëte auquel je m'attache avec plus de plaisir qu'à Horace; il n'y a personne au monde de qui je m'accommode mieux que de vous; il n'y a pas d'homme sur qui je compte plus que sur luy,* & ainsi de toutes les autres prépositions.

Cette regle est si veritable, qu'on doit mettre la préposition dans la seconde partie de la comparaison, lors mesme qu'elle n'est pas dans la premiere, pourveû qu'il y ait quelque chose qui en tienne la place. L'exemple le fera entendre. *Il n'y a pas de verité dont on puisse moins douter que de celle-là.* Il faut dire *de celle-là*, quoy-qu'on ait dit *dont on puisse moins douter*; & la raison est que *dont* renferme *de*, puis qu'en cét endroit il signifie *de laquelle*. Autre exemple. *Il n'y a point de païs où je me plaise davantage que dans la France.* Comme *où* tient lieu de

dans lequel, la regle demande qu'on répete *dans* aprés. Ainsi ce seroit mal dit, *il n'y a point de Conseil où le secret se garde mieux que le Conseil de Venise*; il faudroit dire, *il n'y a point de Conseil où le secret se garde mieux que dans le Conseil de Venise*; & l'Auteur des Doutes n'a pas pris garde à cela. Il a eû raison de croire que la répetition de *Conseil* estoit necessaire, pour oster l'équivoque que faisoit *celuy* immediatement aprés *secret*: car voicy l'endroit tel qu'il est dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene: *Il n'y a peut-estre point de Conseil dans l'Europe où le secret se garde mieux que celuy de la République de Venise.* Mais il ne devoit pas se contenter de rectifier à demi ce passage. Je luy pardonne aprés tout de n'avoir pas songé, ou de n'avoir pas sceû qu'il falloit mettre, *dans le Conseil de Venise.* Il n'appartient pas à un Bas-Breton, comme il dit luy-mesme, d'avoir une parfaite connoissance de nostre Langue:

mais je ne puis pardonner à l'Auteur des Obſervations l'indulgence qu'il a eûë en cette rencontre pour l'Auteur des Doutes. Ne devoit-il pas faire la leçon à ce campagnard, pour luy apprendre à ne ſe pas meſler une autre fois de corriger; & pour inſtruire en meſme temps le public ſur l'uſage des prépoſitions répetées? Puis que M. Ménage n'en a rien fait, il faut que je diſe enfin pour conclure cette Remarque, qu'aprés avoir mis *où* dans la premiere partie de la comparaiſon, on peut quelquefois mettre *à* dans la ſeconde; par exemple: *Il n'y a point de Ville où je me plaiſe plus qu'à Paris.* *Où* ſe met là, comme nous avons dit, pour *dans laquelle*. Cependant on ne dit pas, *que dans Paris*, mais qu'*à Paris*, parce qu'on dit, *je me plais à Paris*.

FAROUCHE.

CE mot n'a pas toûjours la meſme ſignification. Il ſignifie *cruel & féroce*, quand on le joint avec

le mot de *beſte* : *les beſtes farouches*. *Saint Ignace*, dit l'Auteur de la Mort des Juſtes, *eſt condamné à eſtre exposé aux beſtes farouches*. Je dis avec le mot de *beſte* ; car ſi on le joint avec d'autres mots, meſme avec des noms qui conviennent aux beſtes en général, ou avec des noms de beſtes particulieres, il ne ſignifie pas *cruel* ni *féroce* préciſément, mais *ſauvage* & *difficile à apprivoiſer* : *des animaux farouches* ; *un chat farouche* : *il n'y a rien de ſi farouche qu'un moineau qui n'eſt point privé*.

A plus forte raiſon ; quand *farouche* ſe dit des hommes, il n'emporte ni *cruauté*, ni *férocité* : il marque ſeulement une humeur ſombre & retirée ; un eſprit ennemi du monde, & des converſations agréables. Ainſi nous nommons *farouche* un ſçavant qui eſt toûjours ſur ſes livres, & qui a moins de commerce avec les vivans qu'avec les morts. C'eſt en ce ſens que M. de Balzac dit dans une lettre à M. Chapelain :

S'ils ne peuvent souffrir nostre jeune Docteur, qui a sacrifié aux Graces; de quelle façon traiteront-ils le farouche Heinsius?

Nous disons, *une vertu farouche*, pour dire qui n'est pas humaine, & qui est hors des regles de la societé civile. M. Godeau dit dans le Discours sur la paraphrase des Epistres de Saint Paul: *La verité est trop incivile & trop farouche, pour entretenir maintenant les hommes: si elle veut estre receüe, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flaterie*. On peut presque dire de *sauvage* ce que j'ay dit de *farouche*, & à l'égard des bestes & à l'égard des hommes. *Bestes sauvages* sont des bestes féroces; mais *animal sauvage* est un animal qui n'est point apprivoisé, & qui fuit les hommes. *Homme sauvage* est le mesme qu'*homme farouche*.

Sentir.

CE verbe, outre ce qu'il signifie dans le propre, a des signi-

fications tres-élegantes dans le figuré.

M. Pascal, aprés avoir dit que les Princes se joüent quelquefois, qu'ils ne sont pas toûjours sur leur trône, qu'ils s'y ennuyeroient, ajouste finement : *La grandeur a besoin d'estre quittée, pour estre sentie.* Il dit en un autre endroit: *Quand un discours naturel peint une passion, ou un effet: on trouve dans soy-mesme la verité de ce qu'on entend, qui y estoit sans qu'on le sceust; & on se sent porté à aimer celuy qui nous le fait sentir.* Et c'est en ce sens que M. Pelisson ayant raconté dans l'Histoire de l'Académie, que M. de l'Estoille lisoit ses ouvrages à sa servante aussi-bien que M. de Malherbe, dit en suite que c'estoit pour reconnoistre s'il avoit bien réüssi: parce qu'il croyoit que *les vers n'avoient pas leurs entiere perfection, s'ils n'estoient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes mesmes les plus rudes & les plus grossieres.*

M. de Segrais ayant dit que ceux qui trouvent peu d'esprit dans Virgile, sont de cette secte malheureuse qui est insensible aux attraits de l'éloquence, ajouste : *Je mets au mesme rang ceux qui ne peuvent sentir le tour qu'il donne à ses pensées & à ses vers, ni le choix ni la beauté de ses termes.*

On dit d'un endroit qui n'est pas assez marqué, ni assez démeslé dans le discours, *il falloit faire sentir cela davantage.*

M. le Chevalier de Méré dit, en parlant d'un galant homme, ou plûtost d'un homme galant qui en disoit trop pour estre crû : *Il exagere tant ses ennuis, & son desespoir, que l'on sent que tout cela est faux.* Le mesme Ecrivain dit, en parlant de César : *Il n'avoit rien qui ne fust noble, & qui ne sentist la grandeur.*

Sentir se met quelquefois pour *ressentir. Elle aimoit à prévenir les injures par sa bonté, vive à les sentir, facile à les pardonner*, dit M. de

Condom de Henriete d'Angleterre. Il dit aussi, en parlant de la mesme Princesse : *Affable à tous avec dignité, elle sçavoit estimer les uns sans fascher les autres ; & quoy-que le merite fust distingué, la foiblesse ne se sentoit pas dédaignée.*

On peut juger par tous ces exemples quelles sont les significations du verbe *sentir*, & à combien d'usages un mot peut servir, quand on sçait le mettre en œuvre, & l'employer à propos.

S'il faut dire,

UNE LETTRE PLEINE DE MARQUES DE SON AMITIÉ,

OU

DES MARQUES DE SON AMITIÉ.

LES personnes intelligentes que j'ay consultées là-dessus, ne doutent pas qu'il ne faille dire, *pleine des marques de son amitié*, & que pleine *de marques de son amitié* ne

ſoit une faute; par la raiſon que l'article indéfini *de* ne demande rien aprés ſoy qui ait ou un article défini, ou quelque choſe qui en tienne la place, comme *ſon amitié*. Je dis qui ait un article défini, ou quelque choſe qui en tienne la place: car ſi aprés *marques*, on mettoit d'*amitié*, qui eſt indéfini, pour *de ſon amitié*; on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de meſme qu'on dit *une lettre pleine de traits d'eſprit*; quoy-qu'on ne diſe pas *une lettre pleine de traits de ſon eſprit*. Selon cette regle ſi importante, qui roule ſur les principes de M. de Vaugelas, & dont on ne ſçauroit trop donner d'exemples particuliers, ce ſeroit bien parler que de dire en général, *un livre plein de bons mots*; mais ce ſeroit mal parler que de dire, *un livre plein de bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c. Il faudroit dire, *pleine des bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c.

REFUSER.

CE verbe a deux régimes, qui tous deux sont bons. Il regit quelquefois la chose, & quelquefois la personne. On dit, *refuser une grace à quelqu'un*, & *refuser quelqu'un*. Par exemple. Aprés avoir dit, *je luy ay demandé une grace*, on dira bien, *il me l'a refusée*, ou *il m'a refusé*.

RENAISSANCE.

CE mot est bon au propre & au figuré; & on peut dire sans scrupule, *la renaissance des hommes*; *la renaissance des beaux arts*.

Le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu dit dans le propre: *Je vous dis en verité que pour vous qui m'avez suivi, lors qu'au temps de la renaissance générale le fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire*, &c.

M. le Maistre l'a employé dans le figuré au sujet de M. le Chancelier Seguier, en parlant de son

Ayeul un des plus éloquens hommes de son siecle : *On apperçoit dans ses discours la renaissance des lettres humaines en ce Royaume.*

L'Auteur de la Vie de D. Barthelemi des Martyrs dit de ce saint homme : *Dieu luy donna des parens vrayment Chrestiens, qui eûrent grand soin de le conserver dans la pureté que sa renaissance en Jesus-Christ luy avoit donnée.*

PRIMITIF.

IL y a deux endroits où ce mot est propre : *l'Eglise primitive* ; *les mots primitifs*. Nous entendons par *l'Eglise primitive*, comme tout le monde sçait, *l'Eglise naissante*, *l'Eglise des premiers siecles*. Nous entendons par *les mots primitifs*, les mots d'où les autres mots sont dérivez. Hors de ces deux endroits, j'aurois de la peine à employer *primitif* dans un discours fort poli. Les Prédicateurs disent néanmoins, en parlant de Dieu, *l'Estre primitif*, *la Gran-*

deur primitive, & je ne voudrois pas condamner ces phrases; elles sont peut-estre bonnes pour la chaire. Je ne dis pas cela dans le sens de l'Italien, qui disoit, *questo è buon per la predica*; mais parce que la chaire ne demande pas la derniere exactitude, & que les prédicateurs ont leurs licences, aussi-bien que les poëtes.

PARENS.

CE mot n'est pas noble, pour dire *ceux de qui nous avons receû la vie*: il ne signifie élegamment que les personnes qui nous sont unies par le sang; & il ne les signifie qu'en général, sans marquer en particulier le pere & la mere. *Nos parens ne sont pas toûjours nos meilleurs amis; la plusspart des procés sont entre de proches parens.*

A-t-on veû quelquefois dans les plaines d'Afrique, *Satyre contre l'homme.*
Dechirant à l'envi leur propre République,

Lions contre lions, parens contre parens,
Combatre follement pour le choix des Tyrans?

Parens pour *pere* & *mere* eſt employé néanmoins par de bons Auteurs; & M. de la Chambre s'en eſt ſervi trois fois dans l'article IV. de l'amitié des animaux.

Il n'y a pas d'apparence que Dieu ait oublié les enfans, & qu'il ne leur ait pas auſſi donné des exemples à imiter dans l'amour & dans les devoirs qu'ils ſont obligez de rendre à leurs parens, lors meſme qu'ils ſont émancipez, & qu'ils n'ont plus beſoin d'eux.

Il a choiſi quelques animaux, où il a voulu tracer les images de l'amour & de la pieté que les enfans doivent avoir pour leurs parens.

L'exemple des Cicognes eſt ſi remarquable, que leur nom a ſervi pour exprimer la reconnoiſſance que les enfans ont pour leurs parens.

L'Auteur de la Vie d'un grand

Archevesque se sert aussi de ce mot dans la mesme signification : *Dieu luy donna des parens vrayment Chrestiens.*

Quelque fortes que soient ces autoritez, je ne croy pas qu'il faille y déferer trop. Les bons Ecrivains sont en matiere de langage, ce que sont les bons Capitaines en matiere de guerre ; les uns & les autres se méprennent quelquefois ; & quoy-qu'on doive toûjours les estimer, on ne doit pas les imiter en toutes choses.

AIRRHES, ARRHES.

L'USAGE a distingué ces deux mots, qui ne signifient au fond que la mesme chose, c'est à dire, des gages. *Airrhes* se dit dans le propre, *donner des airrhes au coche. Arrhes*, se dit dans le figuré ; *les arrhes du salut. Ces gages*, dit un bon Auteur, *sont les biens qu'il nous fait en cette vie ; & tant de graces temporelles & spirituelles, sont comme les arrhes & les prémices des biens à ve-*

nir. On dit toûjours *airrhes* & *arrhes*; & ces mots n'ont point de singulier.

PROPRE.

CET adjectif se met avec *à* ou avec *pour*, quand il signifie l'*aptus* des Latins: *un homme propre à la guerre, propre pour la guerre; une herbe propre à guerir les playes, propre pour guerir les playes*. Il y a néanmoins une exception à faire, lors que *propre* est joint avec des verbes, qui sous une terminaison active ont une signification passive. L'exemple le fera entendre. *Ces fruits sont propres à confire*, cela veut dire, *à estre confits*; & ainsi *confire* a tout ensemble la terminaison du verbe actif & la signification du verbe passif. Je dis donc que *propre* estant mis avec ces sortes de verbes, ne demande qu'*à* aprés soy: *du tabac propre à mascher, propre à mettre en poudre*. Ce seroit mal dit, *du tabac propre pour mascher, propre pour met-*

tre en poudre. Il faut toûjours dire, *à mascher, à mettre en poudre* ; & tous les adjectifs qui se joignent avec ces verbes actifs-passifs, pour parler ainsi, n'ont jamais d'autre régime, comme il paroist par les exemples suivans, *cela est bon à manger ; cela est beau à voir ; il est fou à lier ; des bleds prests à couper ; des campagnes prestes à moissonner* ; car, *bon à manger, beau à voir*, &c. veut dire *bon à estre mangé, beau à estre veû*, &c. & qui diroit, *cela est bon pour manger, cela est beau pour voir*, ne parleroit pas françois.

Quand *propre* signifie *proprius*, il veut avoir *à* aprés soy. On dit, en parlant des femmes, *la pudeur est une vertu propre à leur sexe* ; & en parlant des Princes, *la magnanimité est une vertu propre aux heros.*

Dire un Mensonge, Faire un Mensonge.

TOus deux ont quelquefois le mesme sens, & se disent égale-

ment : *j'ay dit un mensonge, j'ay fait un mensonge ; il m'a dit cent mensonges, il m'a fait cent mensonges.* Cependant il ne faut pas toûjours les confondre. Car, *dire des mensonges* peut signifier quelquefois rapporter des mensonges dont on n'est pas l'auteur ; *il m'a conté toutes les nouvelles qui courent, il m'a dit mille mensonges* : au lieu que *faire des mensonges* signifie toûjours qu'on en est l'auteur. *Un diseur de mensonges*, tels que sont les faux bruits qui courent, ne ment pas en contant des nouvelles, à moins qu'il ne les ait inventées luy-mesme. *Un faiseur de mensonges* est proprement un menteur.

ENVIER, PORTER ENVIE.

ENvier se dit proprement des choses, & *porter envie* des personnes : *je n'envie point la réputation que vous avez ; je n'envie point la fortune des grands. Cette gloire*, dit l'Auteur des Iconoclastes dans son

Epistre au Roy, *est réservée à un écrivain plus habile & plus heureux, de qui néanmoins je ne dois pas envier la fortune.*

Ce ne seroit pas parler exactement, que de dire : *je ne porte point envie à la réputation que vous avez ; je ne porte point envie à la fortune des grands.* Mais s'il ne s'agissoit ni de réputation, ni de fortune, il faudroit dire, *je ne vous porte point envie, je ne porte point envie aux grands* : & je ne parlerois pas trop juste, si je disois, *je ne vous envie point, je n'envie point les grands.*

Voicy un exemple de M. de Voiture fait exprés pour cette Remarque ; il est tiré d'une de ses lettres à M. Costar. *Je n'ay pû lire sans jalousie les contentemens que vous avez eûs sur les bords de la riviere de Charante ; & moy, qui en toute autre occasion me réjoüis de vos avantages plus que des miens propres, & qui ne vous envie pas vostre esprit, vostre science, ni vostre réputation, je vous*



porte envie d'avoir esté huit jours avec M. de Balzac.

Il est vray que le nouveau Traducteur de Rodriguez a dit : *Chacun d'eux satisfait de l'usage auquel il est destiné, ne porte nulle envie à l'employ de ceux qui en ont de plus relevez.* Il est vray qu'il a dit en suite : *Chacun de nous doit estre content de la charge qu'il exerce, sans envier ceux qui en possedent de plus hautes.* Mais il est vray aussi qu'il s'est corrigé luy-mesme dans l'*errata* de son livre, & qu'il a dit qu'on devoit lire, *n'envie point l'employ, sans porter envie à ceux*; au lieu de *ne porte nulle envie à l'employ, sans envier ceux*; & rien ne fait tant pour la Remarque que ces corrections.

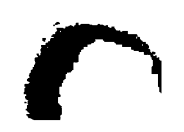
Richesse.

Ce mot est different de *richesses*, au moins pour le nombre ; & se dit élegamment en diverses rencontres, soit dans le propre, soit dans le figuré.

M. de Vaugelas dit, en parlant d'Alexandre : *Estant reconnu aux marques Royales, & à la richesse de ses armes*, &c. On diroit bien au mesme sens, *la richesse d'un habit, la richesse d'une tapisserie*, &c. Le mot de *richesses* ne viendroit pas-là.

Richesse au singulier a quelquefois la signification de *richesses* au pluriel, ou du moins a une signification presque semblable. Nous en avons un exemple dans la Vie de Socrate, où M. Charpentier, au sujet d'Aristipe, qui estoit accusé d'avoir le premier des disciples de Socrate pris de l'argent pour enseigner, parle de la sorte : *On dit qu'il envoya un jour deux cens écus de son gain à Socrate, qui les luy renvoya ; & comme Socrate luy demandoit d'où venoit sa richesse : Du mesme lieu, répondit-il, que te vient ta pauvreté, entendant de la philosophie.*

Le mesme Ecrivain dit de Socrate, que *la plus excellente richesse, à son avis, c'estoit le repos* ; & il luy



fait dire cela, aprés avoir rapporté que ce philosophe voyant une fois quantité de belles marchandises étallées, s'écria: *Bons dieux, que de choses dont je n'ay que faire!*

M. Des-Préaux use aussi de *richesse* dans le propre: *Il en est de mesme du sublime que d'une richesse immense, où l'on ne peut pas prendre garde de si prés, & où il faut, malgré qu'on en ait, négliger quelque chose.* Il dit dans son Art poëtique:

Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,
Fuyez ces lieux charmans, qu'arrose le Permesse;
Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse.

Richesse a beaucoup de grace dans le figuré. *Il est indubitable,* dit l'Auteur des Remarques sur la Langue Françoise, *que chaque Langue a ses phrases; & que l'essence, la richesse, & la beauté de toutes les Langues consiste principalement à se servir de ces phrases-là.*

M. de

M. de Segrais, dans sa Préface sur l'Enéïde, aprés avoir dit que les plus grands hommes sont ceux qui aiment moins à parler; & qu'il n'y a point au contraire de plus grands parleurs que les demi-sçavans, parce qu'ils appréhendent de perdre l'occasion de dire ce peu qu'ils sçavent, dit en suite: *Ce defaut ne se trouve point dans Virgile; il est si asseûré de sa richesse, que ne disant que peu de chose, il ne craint point de passer pour sterile.*

Quoy-que *richesse* se prenne quelquefois dans le propre pour *richesses*, on ne dit jamais *aquerir, amasser de la richesse*, pour *aquerir, amasser des richesses.*

On dit *les richesses de la Langue*, aussi-bien que *la richesse*; & M. de Vaugelas parle de la sorte dans sa Préface: *Nous avons encore un grand nombre d'autres phrases, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui sont prises de tous les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, dont les dépoüilles font une*



partie des richesses de nostre Langue. Mais il semble que *richesses*, à l'égard d'une Langue, donne une autre idée & une autre notion que *richesse.* On conçoit par le mot de *richesses* toutes les belles locutions qu'une Langue a de son fonds, ou d'ailleurs. On conçoit par *richesse* l'abondance, & la beauté de ces locutions.

Les Poëtes se servent de *richesse* en des endroits où *richesses* ne les accommoderoit pas ; & M. Genest a dit de Versailles & des autres maisons Royales :

Les superbes ornemens
De ces vastes bastimens,
Où l'art & la nature épuisent leur richesse,
De l'une & l'autre Rome effacent les beautez,
Surmontent la splendeur de la sçavante Grece,
Et tous ces grands Palais que la fable a chantez.

OUVRAGE DE L'ESPRIT,
OUVRAGE D'ESPRIT.

CE sont deux choses differentes. Tout ce que les hommes inventent dans les Sciences & dans les Arts, est un *ouvrage de l'esprit*. Les compositions ingénieuses des gens de Lettres, soit en prose, soit en vers, sont des *ouvrages d'esprit*. On entend par *ouvrages de l'esprit*, un ouvrage de la raison & de cette intelligence qui distingue l'homme de la beste: on entend par *ouvrage d'esprit*, un ouvrage de la raison polie, & de cette fine intelligence, qui distingue un homme d'un homme.

M. Fléchier, qui parle toûjours si juste, n'a pas manqué aussi de dire dans l'Oraison Funébre de Madame la Duchesse de Montausier: *Vous diray-je qu'elle pénetroit dés son enfance les defauts les plus cachez des ouvrages d'esprit, & qu'elle en discernoit les traits les plus délicats?* M. de Segrais parle de la mesme maniere



dans la Préface sur l'Enéïde: *Cette difference de succés se peut remarquer par la difference des ouvrages d'esprit & de feu, & des ouvrages de jugement & de conduite*; où il faut observer que dans cét endroit, *ouvrage d'esprit* ne se prend pas en trop bonne part, parce qu'il est opposé à *ouvrage de jugement & de conduite*. Quand on fait cette opposition, *ouvrage d'esprit* se prend pour un ouvrage qui n'a que de la vivacité & du brillant. Mais hors de là, il se prend pour un ouvrage raisonnable, délicat, tout plein de ce bon sens qui brille, & de ce beau feu qui n'a rien de trop vif, ni de trop subtil; & c'est en quoy *ouvrage d'esprit* differe proprement d'*ouvrage de l'esprit*, qui n'a pas une si ample, ni si belle signification.

Néanmoins deux Ecrivains fort polis semblent avoir confondu *ouvrage de l'esprit* avec *ouvrage d'esprit*. *Je pourrois vous faire remarquer*, dit l'un, *qu'elle connoissoit si bien la beau-*

té des ouvrages de l'esprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit sceû luy plaire.

Il y a je ne sçay quel dernier tour, dit l'autre, *qui ne peut estre donné aux ouvrages de l'esprit que par ceux-là mesme qui les ont faits.*

Ces deux exemples m'empeschent de condamner *ouvrage de l'esprit* dans le sens d'*ouvrage d'esprit*; mais ils ne m'empeschent pas de croire qu'*ouvrage d'esprit* ne soit meilleur, pour dire une composition spirituelle & ingénieuse.

Plusieurs COMME qui ne sont pas dans le mesme ordre.

C'EST une négligence vicieuse d'entasser dans le discours plusieurs *comme* les uns sur les autres, quand ils ne sont pas dans le mesme ordre. En voicy des exemples tirez de deux bons Auteurs, qui asseûrément n'y ont pas pris garde.

Ne considerons plus la mort comme des payens; mais comme des Chres-

tiens, c'est à dire, avec l'esperance, comme Saint Paul l'ordonne. Ne considerons plus un corps comme une charogne infecte; mais comme le Temple inviolable & éternel du Saint Esprit, comme la Foy nous l'apprend.

Ne considerons plus les fidelles qui sont morts en la grace de Dieu, comme ayant cessé de vivre, quoy-que la nature le suggere; mais comme commençant à vivre, comme la verité l'asseûre.

Considerez combien est grande la tyrannie de l'avarice, comme elle corrompt tout, comme elle renverse tout, & comme elle domine les hommes, non-seulement comme des esclaves, mais comme des bestes.

Aux trois premiers exemples, *comme des payens, comme des Chrestiens; comme une charogne, comme le Temple du Saint Esprit; comme ayant cessé de vivre, comme commençant à vivre*, tous ces *comme* sont dans le mesme ordre, & n'ont rien d'irrégulier, ni de choquant. Mais les *comme*

qui suivent immediatement aprés, sont, pour ainsi dire, d'une autre espece; & font un effet desagréable. Je dis le mesme du dernier exemple. *Comme elle corrompt tout, comme elle renverse tout, comme elle domine les hommes*, cela est régulier; le reste ne l'est pas, je veux dire, *non-seulement comme des esclaves, mais comme des bestes*: ces *comme* là, dis-je, ne sont pas réguliers, à cause des *comme* qui précedent.

Pour rectifier les premiers exemples, on pourroit mettre *ainsi que*, au lieu de *comme*. *Ne considerons plus la mort comme des payens; mais comme des Chrestiens, c'est à dire, avec l'esperance, ainsi que Saint Paul l'ordonne*, &c. Pour rectifier le dernier exemple, il n'y auroit qu'à dire, *comme elle traite les hommes, non-seulement en esclaves, mais en bestes*; au lieu de *comme elle domine les hommes, non-seulement comme des esclaves, mais comme des bestes*.



Je demande à ceux qui disent que l'éloquence n'est point vetilleuse, si c'est vetiller que de rectifier ainsi le discours.

SECTAIRES, SECTATEURS.

LE mot de *sectaires*, signifie en nostre Langue, *hérétiques*, & n'a point de régime; *les sectaires se sont tous separez de Rome. Quand je voy*, dit M. l'Abbé de la Chambre, en parlant de l'Europe chrestienne, *les playes sanglantes & mortelles que luy ont fait les derniers sectaires*. De-sorte que *sectaire* veut dire proprement les gens d'une secte hérétique, & se prend toûjours en mauvaise part.

Sectateurs se prend en bonne ou en mauvaise part, & a toûjours un régime; *les sectateurs d'Aristote, les sectateurs de M. des Cartes, les sectateurs de Mahomet, les sectateurs de Calvin. Epictete & ses sectateurs*, dit M. Pascal, *croyent que Dieu est seul digne d'estre aimé & admiré.*

EMPORTEMENT.

NOus avons veû naiſtre ce mot, ſans que nous ſçachions préciſément qui en eſt l'Auteur. Nous ſçavons ſeulement qu'il naquit durant les guerres civiles, & qu'on ne le prit d'abord que pour un mouvement & un tranſport de colere. Il eſtoit juſte en quelque façon, qu'eſtant né parmi les troubles & dans le carnage, il ne ſignifiaſt que de l'indignation & de la fureur. Il fut employé en ce ſens-là dans les écrits qui parurent alors, & il a duré long-temps avec cette ſeule ſignification. Mais depuis quelques années *emportement* a eſté appliqué à d'autres choſes qu'à la colere: on s'en eſt ſervi pour exprimer un amour aveugle & outré qui ne garde nulles meſures. Par exemple, ſi une femme, oubliant la modeſtie de ſon ſexe, s'abandonne à ſa paſſion, ſans avoir meſme égard aux bienſéances du monde, on dit

qu'elle a des emportemens. On dit, il ne s'est jamais veû un tel emportement.

Emportement se dit des passions qui n'ont rien que d'agréable aussi-bien que de celles qui sont violentes & accompagnées de trouble. Nous disons *un emportement de joye*, mais nous ne le disons gueres qu'en mauvaise part. *On vient à ne se plaire qu'à des choses vaines & inutiles, à avoir des emportemens de joye ridicules*, dit M. Regnier dans la Pratique de la Perfection Chrestienne.

Au reste, le mot d'*emportement* n'est pas borné aux mouvemens du cœur; il s'étend aux productions de l'esprit : mais à l'égard de l'esprit aussi-bien qu'à l'égard du cœur, il a toûjours un mauvais sens. Aussi M. de Segrais dit, en parlant d'Auguste, au sujet de l'Eneïde : *Cét illustre Empereur estoit dans l'âge où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration que ces boutades & ces emportemens qui sont*

si agréables à la premiere jeunesse. Ainsi on diroit bien, non-seulement dans un sens moral, *emportement* pour *extravagance : avez-vous veû jamais un plus grand emportement ?* mais encore dans un sens où les mœurs n'ont nulle part, pour *caprice* & *déreglement d'imagination. Les livres des Italiens modernes sont pleins de je ne sçay quels emportemens, qui ne nous conviennent pas.*

Enfin *emportement* marque d'ordinaire quelque chose de vicieux : il pourroit peut-estre se rectifier par une épithete aussi-bien que le mot d'*audace* ; *un bel emportement* ; *un noble emportement.*

S'il n'est determiné ou par le mot qu'on y adjouste, ou par la matiere, il retient sa premiere signification, & se prend pour *un mouvement de colere, & pour un mouvement impetueux.* De-sorte que quand on dit d'un homme, *il est à craindre dans son emportement*, sans expliquer davantage ce qu'on veut dire, cela

s'entend naturellement de la colere; & c'eſt comme ſi on diſoit, *il eſt à craindre quand la colere l'emporte.*

ABSTRAIT.

CE mot eſt françois, & il y a des occaſions où il eſt tres-élegant. Nous diſons, *des ſciences abſtraites.* C'eſt ainſi que M. Paſcal parle de la Géometrie & des autres Sciences auſquelles il s'appliqua eſtant jeune.

ſées de Paſcal. *J'avois paſſé beaucoup de temps dans l'étude des Sciences abſtraites; mais le peu de gens avec qui on en peut communiquer m'en avoit dégouſté.*

Quand j'ay commencé l'étude de l'homme, j'ay veû que ces Sciences abſtraites ne luy ſont pas propres.

Nous diſons, *des raiſonnemens abſtraits, des diſcours abſtraits,* pour dire *trop ſubtils*, ou *trop vagues*; qui ne ſe font pas aſſez ſentir, ou qui ne deſcendent pas aſſez dans le détail.

Abſtrait ſe dit quelquefois des perſonnes; *un eſprit abſtrait, un homme*



abstrait : cela veut dire proprement, un esprit qui est toûjours en l'air, & qui ne s'applique à rien. Quelques-uns disent *un homme abstract* pour *abstrait*, mais ce n'est pas parler françois. *Abstract* est un terme d'école, qui n'entre point dans le commerce du monde, à moins qu'on ne traite un point de philosophie. Quelques-uns disent *distrait* pour *abstrait* ; *je n'ay jamais veû un homme plus distrait.* M. Pelisson dit dans son Discours sur les œuvres de M. Sarasin, en faisant les divers caracteres de la Conversation : *On en voit d'autres qui n'ont ni ce chagrin, ni cette fierté, mais qui par une trop forte application à leurs desseins sont toûjours distraits, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur esprit.*

Distrait est un tres-beau mot, & il exprime parfaitement ce que M. Pelisson veut dire ; mais il n'exprime pas, ce me semble, tout ce que signifie *abstrait* ; ou plûtost il exprime quelque autre chose. Qui dit



abstrait, dit une personne qui n'entre point dans la conversation, qui n'écoute nullement ce qu'on dit, qui ne songe à rien, ou qui songe à toute autre chose qu'à ce qu'on dit; qui songe, par exemple, à la matiere subtile de M. des Cartes, quand on parle des nouvelles de la guerre. *Distrait* au contraire dit une personne qui écoute à la verité ce qu'on dit; mais qui n'y donne pas une attention entiere. Un esprit *distrait* dans la conversation, est un esprit qui ne suit pas la conversation, que ses pensées emportent ailleurs de temps en temps, & que la conversation rappelle aussi de temps en temps. Aprés tout *abstrait* & *distrait* se confondent quelquefois; & on peut s'en servir indifferemment dans plusieurs rencontres où il seroit assez inutile de les distinguer.

ENTERRER, DÉTERRER.

CES verbes s'employent élegamment dans le figuré depuis



quelques années. On dit d'une femme qui a renoncé au commerce du grand monde, qui aime la retraite, & qui ne voit preſque perſonne, *elle s'eſt enterrée*. On dit, en faiſant une confidence, & recommandant le ſecret, *il faut enterrer cela*, pour dire qu'il n'en faut point du tout parler.

Déterrer ſignifie *trouver*, *découvrir*. Par exemple, nous diſons d'une perſonne qu'on a cherchée longtemps dans une ville, *je l'ay enfin déterrée*. Nous diſons d'une choſe que nous ne ſçavons pas à fonds, par exemple, d'une nouvelle qu'on nous a dite confuſément, ou d'un conte qu'on nous a fait en général, ſans nous marquer les circonſtances particulieres, *je déterreray cela*. On dit d'un plaideur qui produit une piece nouvelle & importante, *je ne ſçay où il a déterré cela*. Mais *déterrer* ſe dit ſur tout des pieces anciennes; & nous dirions élegamment d'un de ces Sçavans qui fouïllent

dans les vieilles chartres, & qui ont toujours entre les mains de vieux manuscrits, *c'est un homme qui a déterré mille choses* : cela se pourroit dire avec raison de M. du Bouchet, à qui nous devons une infinité de connoissances tres-curieuses en matiere de Généalogie & d'Histoire.

AVOIR NOUVELLES,

AVOIR DES NOUVELLES.

CEs deux phrases n'ont pas tout-à-fait le mesme sens. M. de Vaugelas dit dans son Quinte-Curce : *Darius ayant eû nouvelles de la mort de Memnon* ; *Alexandre avoit nouvelles que Darius devoit arriver dans cinq jours*. S'il disoit, *Darius ayant eû des nouvelles de la mort de Memnon* ; *Alexandre avoit des nouvelles que Darius devoit arriver*, il ne diroit pas ce qu'il veut dire. *Avoir nouvelles de la mort de Memnon*, *avoir nouvelles que Darius doit arriver*, c'est apprendre la mort de Memnon, c'est apprendre que Da-



rius doit arriver : mais *apprendre des nouvelles de la mort de Memnon*, c'eſt apprendre des nouvelles qui regardent ſa mort ; c'eſt plûtoſt apprendre les circonſtances & les particularitez de ſa mort, que ſa mort meſme. Pour, *avoir des nouvelles que Darius devoit arriver*, cela ne ſe dit point ; on diroit bien *avoir des nouvelles de l'armée*, *avoir des nouvelles du ſiege* ; mais c'eſt à dire, *avoir des nouvelles qui regardent l'armée & le ſiege*. Ainſi *avoir nouvelles* regit quelquefois *que*, & quelquefois un ſubſtantif ; *j'ay nouvelles qu'on a aſſiegé une ville*, *j'ay nouvelles du ſiege* ; mais *avoir des nouvelles* ne regit jamais qu'un ſubſtantif : *j'ay des nouvelles de l'armée*, *j'ay des nouvelles du ſiege*. Les Etrangers qui apprennent noſtre Langue, ſont ſujets à confondre des locutions qui ſe reſſemblent ſi fort ; & nous ſommes en danger de les confondre nous-meſmes, à moins que nous n'y faſſions une réflexion particuliere.

MOUVEMENT.

CE mot, outre ses significations anciennes, en a une nouvelle, qui est de la Cour & du beau monde. On dit, en parlant d'un homme d'intrigues, qui a fait joüer toutes sortes de ressorts pour réüssir dans une affaire, *il s'est donné bien du mouvement là-dessus*. On dit au contraire, *il n'a eû aucun mouvement sur cela*. Ces façons de parler sont nées durant les dernieres Campagnes: aussi viennent-elles apparemment de la guerre; car le mot de *mouvement* est tres-commun à la guerre: *faire un mouvement; faire de grands mouvemens. Rien n'est plus perilleux*, dit M. de la Chapelle, *que de faire de grands mouvemens devant un ennemi puissant, sur le point d'en venir aux mains*.

Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.

PASSIONNÉ.

PASSIONNÉ se dit des personnes & des choses qui ont rap-

port aux personnes; *un homme passionné, des sentimens passionnez, des expressions passionnées, un air passionné.* Quand ce mot se dit des personnes, il se dit quelquefois sans régime, comme quand il se dit des choses, *je n'ay jamais veû un homme plus passionné:* mais il a le plus souvent un régime. *Un homme passionné pour la gloire, pour les richesses. Qui ne l'estimeroit heureux,* dit M. Charpentier dans l'Eloge d'Agesilaüs, *si l'on considere qu'estant si passionné pour la réputation & pour la gloire, il s'en est veû comblé pardessus tous les hommes de son temps?* Le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome dit de mesme: *Quelque passionnez que vous soyiez pour vos richesses, elles vous quitteront un jour malgré vous.* Le mesme Ecrivain dit, en parlant des femmes du monde: *On en voit de si passionnées pour tous ces ajustemens, qu'elles ne les aiment pas moins que leurs propres enfans.* Ainsi *passionné*

se joint régulierement avec *pour*. On ne laisseroit pas de dire, aprés avoir parlé de la gloire, ou des richesses, *il en est si passionné*. On diroit mesme avec le Traducteur de Saint Chrysostome: *C'est-là le fruit de ces spectacles dont vous estes si passionnez*. Mais on ne diroit pas directement, si nous en croyons un de nos Maistres, *il est passionné de la gloire & des richesses; vous estes passionnez de ces spectacles*. *En* & *dont*, sont des détours qui sauvent les phrases précedentes.

Je ne dis rien de *passionner* actif, pour *aimer avec passion*, ni de *se passionner*. M. de Vaugelas a décidé que le premier estoit tres-mauvais, & le second excellent. Il n'y a que ceux qui préferent Nicod & Dupleix à M. de Vaugelas, qui puissent s'opposer à une décision si raisonnable. J'ajouste seulement que *passionner* actif se dit depuis quelques années dans une signification differente de celle que M. de Vaugelas a condamnée;

& c'est pour dire, *reciter avec ardeur, mettre de la passion dans ses paroles, & les animer.* On dira, par exemple, d'un mauvais comédien, *il est froid, il ne passionne rien* ; on dira d'une personne qui chante, *elle passionne tous les airs, elle ne passionne pas assez cét endroit.*

OBSERVANCE.

CE mot signifie proprement, *regle, statut, coustume.* Nous disons, *les observances régulieres* ; & M. Patru dit, en parlant de la Novice de Pontoise : *Ils la trouverent bien persuadée, bien instruite de toutes les observances de la vie religieuse.* Le mesme Auteur dit dans le mesme plaidoyer : *Ce n'est point par mépris que la Superieure se dispensa de cette observance. Les Hospitalieres vivent en closture ; mais elles n'en font point de vœu, & ne la gardent que par une sainte observance.* Nous prenons quelquefois *observance* pour *réforme* ; *les Cordeliers de l'Observance.*

Nous nous servons d'*observances*, pour exprimer *les ceremonies legales*; & c'est ainsi que parle toûjours le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu: *Quand Jesus-Christ dit, il falloit faire ces choses, & ne pas omettre les autres; il ne prétend pas nous engager à toutes les observances de l'ancienne Loy.* Le mesme Auteur dit des Pharisiens: *Ils estoient extrémement exacts dans ces observances exterieures, & ils mettoient leur vanité à porter des bandes plus larges & des franges plus longues que les autres hommes.*

Quelques-uns disent *observance* pour *observation*; *l'observance des commandemens de Dieu, l'observance des regles du monastere.*

Vie de Saint François de Borgia.

Il fit voir un pareil desinteressement & un pareil Zele pour l'exacte observance des Constitutions de sa Compagnie.

Panégyrique de S. Charles Borromée.

Le monde chrestien eût tout ensemble dans sa personne l'idée de la réforme prescrite par le Concile, aussi-

bien que la pratique & l'observance exacte de cette mesme réforme.

Si d'aventure vous n'avez pas esté fidelle à l'observance de vos regles. *Pratique de la Perfection Chrestienne.*

Mais quelques-uns aussi veulent qu'on dise toûjours *observation* en ces endroits-là; & pour moy j'avoüe que j'aurois de la peine à dire *observance* pour *observation*. Je ne laisse pas néanmoins de croire qu'on peut s'en servir absolument aprés de si bons Auteurs, quand il ne s'agit que de choses saintes. Car je ne croy pas qu'on puisse dire en matiere d'éloquence, ou de poësie, *l'observance des regles & des préceptes de l'art*, pour *l'observation*. Peut-estre qu'on a dit, *l'observance de la regle du monastere, l'observance des commandemens de Dieu*, parce que la regle, en matiere de Religion, a esté appellée *observance*; & que les préceptes, les pratiques & les ceremonies de la Loy ancienne se nomment *les observances de la Loy*. La regle, qui est elle-mesme *l'observance*, a conduit

insensiblement à *l'observance de la regle*; & *les observances de la Loy* à *l'observance des commandemens*. Il ne faut pas quelquefois plus de fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irréguliere qu'elle soit.

CE'SAR.

CE mot s'écrit en nostre Langue sans *æ*, & je m'étonne d'avoir veû *Cæsar* dans les Pensées de M. Pascal: *Cet amusement estoit bon à Alexandre; c'estoit un jeune homme qu'il estoit difficile d'arrester, mais Cæsar devoit estre plus meûr.* C'est peut-estre une faute d'impression, qu'on a oublié de mettre dans l'*errata*. Quoy qu'il en soit, ceux qui écrivent *Cæsar* en François, font asseûrément une faute. On peut dire en général que nostre Langue n'a point proprement d'*æ*, non plus que l'espagnole & l'italienne; & je ne sçay pourquoy le Traducteur de Xenophon écrit toûjours *Cyropædie*: je sçay

sçay bien que l'origine du mot demande un *a*; mais nous ne sommes pas esclaves des origines, & nous avons secoüé il y a long-temps le joug de la Langue greque dans l'ortographe de plusieurs mots. C'est apparemment selon ce principe que M. Pelisson dit dans l'Histoire de l'Académie Françoise, en parlant de M. Charpentier: *Il a traduit toute la Cyropédie. Cyropédie* est écrit là comme *César.*

A propos de *César*, j'ay dit dans la Remarque qui a pour titre, *rendez à César ce qui est à César*, que *César* au singulier ne signifioit en nostre Langue que *Jules César.* Je le dis encore, quoy-que M. Godeau ait écrit dans la Vie de Saint Paul: *Ils l'accusérent d'avoir retiré chez luy des séditieux qui troubloient la tranquillité publique, & offensoient la majesté imperiale de César, disant qu'un certain Jesus-Christ estoit Roy.*

J'ajouste seulement que ce que j'ay dit regarde la prose: car en vers

César se dit bien pour *Empereur* ; & M. Racine l'a employé souvent dans son Britannicus :

> *La mere de César veille seule à sa porte.*

> *Et ce sont des secrets entre César & vous.*

> *Allez avec César vous éclaircir du moins.*

Outre que *César* est plus commode qu'*Empereur*, pour la mesure du vers ; il semble avoir quelque chose de plus noble & de plus poëtique.

DISCIPLINE.

On dit, *la discipline de l'Eglise*, ou *la discipline ecclesiastique* ; *la discipline de la guerre*, ou *la discipline militaire* ; *la discipline des mœurs*, *la discipline du palais*, *la discipline reguliere*, *la discipline monastique*. Mais on ne dit point, *la discipline civile*, pour dire la police.

Diſcipline ſans adjectif s'applique à tout cela, & prend diverſes ſignifications ſuivant la matiere dont il s'agit. M. Fléchier dit dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier, en parlant du Roy: *Il meditoit ces glorieux deſſeins, qu'il a depuis executez, de réprimer l'injuſtice, de rétablir la diſcipline, de corriger les abus qui s'eſtoient gliſſez dans les loix meſmes.* M. Saraſin dit que Valſtein eſtant jeune, *au lieu d'étudier, ne s'occupoit qu'à faire des ligues contre ſes compagnons, & à les ſoulever contre l'obéïſſance & la diſcipline.* Nous liſons dans la Morale du Sage: *La victoire ſe remporte bien moins par la multitude & par la vaillance des combatans, que par l'ordre & la diſcipline;* & dans la Vie de Socrate: *Il a veſcu dans la Républi-que, quand elle commençoit à perdre de ſon ancienne diſcipline.* Tous nos bons Auteurs parlent de la ſorte.

PURIFICATION.

CE mot ne se dit qu'en deux rencontres : premierement, pour signifier une feste de la Vierge ; & en second lieu, pour exprimer une ceremonie des Juifs. Nous disons, *la Purification de nostre Dame, le jour de la Purification.* Nous disons aussi, *les purifications legales.* M. Godeau parle de la sorte dans la Vie de Saint Paul : *Il pratiqua les purifications prescrites par la Loy aux Nazaréens ;* & le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu dit en propres termes : *Il ne veut pas nous rengager à toutes ces purifications legales.* Il avoit dit auparavant : *C'est cét orgueïl qui les a portez à détruire toute la veritable vertu, & à renfermer toute leur religion dans quelques purifications exterieures, qui ne regardoient que le corps, sans se mettre en peine de la pureté de l'ame.*

Tout cela est françois : mais je doute que *la purification de la con-*

science, comme parle un Auteur celebre, je doute, dis-je, que cette phrase soit françoise. Le mot de *purification* est consacré dans le propre à ce que faisoient les Juifs, quand ils se purifioient en lavant leur corps; & il n'est pas permis de transporter ce mot ailleurs, en luy donnant une signification figurée.

STOÏCIEN, STOÏQUE.

PLUSIEURS disent indifferemment ces deux mots. *Pensez-vous*, dit l'Auteur du Discours sur les Réflexions morales, en parlant de Seneque, *que ce Stoïcien, qui contrefaisoit si bien le maistre de ses passions, eust d'autres vertus que celles de bien cacher ses vices?* Et M. Godeau dans la Vie de Saint Paul: *Les philosophes Epicuriens & les Stoïques disputoient souvent contre luy.*

Il me semble néanmoins que le fin usage distingue *Stoïcien* & *Stoïque*. *Stoïcien* signifie, à mon avis, un Sçavant qui s'attache à la philo-



ſophie de Zenon; & *Stoïque*, un homme qui eſt inſenſible à tout, quoy-qu'il ne ſoit ni philoſophe, ni ſçavant. *Stoïcien* va proprement à l'eſprit & à la doctrine; *Stoïque* à l'humeur & à la conduite. Suivant cette diſtinction, il faut dire, *les Stoïciens ſont de ce ſentiment. Les Stoïciens*, dit un bon Auteur, *prouvoient que tous les méchans eſtoient fous; mais l'experience fait encore mieux voir que la pluſpart des fous ſont méchans.* Il faut dire au contraire d'un particulier qui ſe moque de la faveur des grands, qui ſe met au deſſus de la calomnie & des injures, *C'eſt un Stoïque, c'eſt un vray Stoïque.*

L'Auteur des Satires a dit en ce dernier ſens dans le Diſcours ſur la Satire: *Auſſi oſeray-je dire que j'ay regardé avec des yeux aſſez Stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiez contre moy.*

Enfin pour m'expliquer plus clairement, & en peu de mots, *Stoï-*

cien ne se dit gueres que dans le propre, quand il s'agit effectivement de Zenon & de ses disciples, *la philosophie Stoïcienne*. *Stoïque* se dit presque toûjours dans le figuré. *Je viens de voir dans ma philosophie Stoïque*, dit M. de Balzac, *que le sage doit avoir un ami, afin d'avoir quelqu'un pour qui il puisse mourir*. Car ce qu'il ajouste de Zenon n'est point serieux, & n'est dit que par metaphore : *Voilà ce que c'est d'estre écolier de Zenon, & d'avoir commerce avec ces ames hautaines de l'Antiquité, dont les extravagances mesmes sont nobles.*

PEUPLE.

CE mot se dit quelquefois dans une signification élegante. *Il faut estre bien peuple, pour se laisser ébloüir par l'éclat qui environne les grands* ; c'est à dire, *il faut avoir l'ame bien basse, il faut avoir tous les sentimens du peuple*. Mademoiselle de Scudery a employé ce mot dans un endroit où il a tres-bonne grace.

Car aprés avoir dit que ceux en qui on se fie le plus, sont ceux dont on est le plus trompé; & que pour estre sage, il faut toûjours se défier des autres & de soy-mesme, elle ajouste: *Tout le monde est peuple une fois en sa vie, tout le monde fait des fautes, & tout le monde a tort en quelque rencontre.*

Au reste, *peuple* pris dans un sens extraordinaire n'est pas de nos jours; & M. de Balzac rapporte dans l'éloge du Duc de Guise Chef des Ligueurs, un bon mot, qu'on attribuoit à Madame la Mareschale de Retz: *Ils avoient si bonne mine ces Princes Lorrains, qu'auprés d'eux, les autres Princes paroissoient peuple.*

» Cette façon de parler est un peu
» hardie, ajouste-t-il, & un gram-
» mairien scrupuleux diroit, *paroissent*
» *bourgeois:* mais la Cour est au-dessus
» de l'Ecole, & ne reconnoist point,
» non plus que l'Eglise, la jurisdiction
» de la Grammaire.

Aprés tout, quoy-que ces locu-

tions soient belles, il faut s'en servir avec retenuë; ou plûtost il ne faut pas les employer si souvent, parce qu'elles ont quelque chose de trop beau. Il faut prendre garde principalement où l'on les place, & se souvenir toûjours que les locutions brillantes, & un peu précieuses, ressemblent aux pistolles & aux louïs d'or, qui ne sont pas tant d'usage dans le commerce ordinaire, que les autres pieces de monnoye.

ENTENDRE RAILLERIE,

ENTENDRE LA RAILLERIE.

CE sont deux choses differentes. *Entendre raillerie*, c'est prendre bien ce que l'on nous dit; c'est ne se fascher de rien; c'est non-seulement sçavoir souffrir les railleries, mais aussi les détourner avec adresse, & les repousser avec esprit. *Entendre la raillerie*, c'est entendre l'art de railler; comme *entendre la poësie*, c'est entendre l'art des vers. Néanmoins on ne dit gueres, *entendre la*

raillerie tout seul : on ajouste d'ordinaire une épithete à *la raillerie. Il entend la fine raillerie ; il y a peu de personnes qui entendent l'agréable & l'innocente raillerie.*

Cette Remarque fait voir ce que peuvent les articles en nostre Langue ; puis que les phrases changent quelquefois de signification, suivant que l'on met, ou que l'on retranche un article.

RECONDUIRE.

L'AUTEUR des Observations sur la Langue Françoise trouve ce mot tout-à-fait bourgeois, & ne veut pas qu'on le dise, tant il aime
» la politesse. La pluspart des gens de
» la ville, dit-il, se servent mal de ce
» mot *reconduire*. Pour faire entendre
» que quelqu'un les a receûs civile-
» ment, ils disent, *il m'est venu recon-*
» *duire jusqu'au bas du degré ; il m'est*
» *venu reconduire jusqu'à mon carosse.*
» Il faut dire, comme on dit à la Cour,
» *il m'est venu conduire.*

Comme M. Ménage a veû toute sa vie le grand monde, ainsi qu'il nous en asseûre luy-mesme; je m'en tiendrois à sa décision, si des personnes de la Cour que j'ay consultées, n'estoient d'un avis contraire. Je ne parle point de nos Maistres, qui croyent tous que *reconduire* est le mot propre, & que *conduire* en ce sens-là n'est point françois. *Il m'est venu voir, & comme c'est un homme formaliste, je n'ay pas manqué de le reconduire; ce n'est plus la mode de reconduire.* Qui diroit, *je n'ay pas manqué de le conduire, ce n'est plus la mode de conduire*, parleroit mal, & ne se feroit pas entendre. *Conduire* ne suppose pas une visite comme *reconduire*. Je dirois bien d'un homme que j'aurois rencontré aux Thuilleries, ou ailleurs, *aprés m'estre promené quelque temps avec luy, je l'ay conduit à son carosse*: cela signifie seulement que je l'ay accompagné jusques à son carosse. *Reconduire* ne vaudroit rien en cét endroit;

mais il eſt bon en fait de viſite: & je ne ſçache que M. Bérain Avocat au Parlement de Paris, qui dans ſes nouvelles Remarques ſur la Langue, favoriſe le ſentiment de l'Auteur des Obſervations. *Roublier*, dit l'Avocat, *eſt la meſme faute que reconduire*. Ce M. Bérain a beaucoup du génie de M. Ménage, ou M. Ménage a beaucoup du génie de ce M. Bérain. Outre qu'ils ont l'un & l'autre la meſme ortographe, *segond*, *segret*, *a u*, pour *a eû*, ils ont à peu prés les meſmes veûës, & font les meſmes queſtions dans leurs Remarques. Par exemple, M. Ménage demande s'il faut dire, *pimpinelle*, *pimpenelle*, *pimpernelle*, ou *pimprenelle*; *araigne*, *areigne*, *araignée*, *aragnée*, *arignée*, *iragnée*, ou *iranteigne*; *mithridat*, ou *methridat*: & M. Bérain demande de ſon coſté s'il faut dire, *ſycomore*, *cycamore*, *chycomore*, ou *chycamore*; *châtaigne*, *châtagne*, ou *châtigne*; *oxycrat*, ou *obſecrat*. M. Ménagne eſt en peine ſi l'on dit

aiguille, ou *aiguile*; *aiguillon*, ou *aigudon*; *Suisses*, ou *Souïsses* : & M. Bérain, si l'on dit, *lequel, laquelle*, ou *lequeul*, *laquenlle*; *effigie*, ou *effugie*, &c.

M. Ménage se cite tres-souvent luy-mesme; & M. Bérain ne cite gueres que M. Ménage, qu'il copie presque tout entier. M. Ménage & M. Bérain se fondent sur l'autorité des vieux Dictionaires, pour terminer les differends de la Langue; ils disent plus d'une fois l'un & l'autre : *Je ne suis pas de l'avis de M. de Vaugelas; ce mot se dit & s'écrit incontestablement.* Voilà une grande sympathie. Deux esprits aussi conformes que ceux-là devroient estre toûjours d'accord : & néanmoins ils ne s'accordent pas toûjours; & M. Bérain commence presque ses Remarques par faire un procés à M. Ménage sur *benaistier*. *M. Ménage*, dit-il, *prétend à la fin de la neuviéme de ses Observations, qu'il faut dire* benaistier. *Je ne suis pas de son*

avis ; il faut dire & écrire benîtier. Et pour batre M. Ménage de ses propres armes, il ajouste, *on ne trouve que* benîtier *dans plusieurs Dictionaires.*

Aprés tout, M. Bérain a raison. Aussi M. Ménage semble avoir profité de la Remarque du nouvel Auteur: car quoy-qu'il soit toûjours pour *benaistier*, & que selon luy il faille parler de la sorte, en prononçant doucement la seconde syllabe ; bien loin de condamner absolument *benîtier*, il l'approuve en quelque sorte dans les *additions & changemens* de son édition nouvelle, en disant que *M. Pavillon Evesque d'Alet, dans son Rituel, & M. Des Préaux dans son Lutrin, se sont servis du mot de* benîtier. Ces deux autoritez jointes ensemble en valent mille autres. A la verité M. Des Préaux n'a point mis *benîtier* dans son Lutrin, mais il l'a mis ailleurs, & cela suffit. M. Ménage a peut-estre crû que le Rituel de M. d'Alet

& le Lutrin de M. Des Préaux feroient une opposition agréable ; peut-estre aussi qu'il l'a fait innocemment, & que ce n'est qu'une simple béveüë. Il est sujet à se méprendre en ces sortes de choses ; soit qu'il ne fasse pas beaucoup de réflexion sur ce qu'il lit, soit que ceux qui lisent pour luy le servent mal. Et c'est sans doute pour cela qu'il cite l'Entretien *des Médailles* d'Ariste & d'Eugene au lieu de l'Entretien *des Devises* ; & qu'en citant Horace, il luy fait dire *procudere verbum*, au lieu de *producere nomen*. Encore passe pour *procudere*, qu'un Commentateur d'Horace aime mieux que *producere*, qui est néanmoins dans toutes les éditions de ce Poëte ; mais *verbum* au lieu de *nomen*, est de l'invention de M. Ménage.

Cependant, pour revenir au Rituel & au Lutrin, s'il eust cité fidellement M. Des Préaux, la citation eust esté plus à propos, & plus heureuse. Car enfin c'est dans l'E-

pistre à M. Arnauld que *benîtier* est employé.

Et la fiévre demain se rendant la plus forte
Un Benîtier aux piés va l'étendre à la porte.

L'Epistre à M. Arnauld s'accorde un peu mieux que le Lutrin, avec le Rituel de M. d'Alet.

SITUATION.

CE mot autrefois ne se disoit que dans le propre, *la situation de la ville, la situation du païs*; & on se servoit toûjours du mot d'*assiete* dans le figuré; *son esprit n'est jamais dans une mesme assiete; les affaires demeurerent pour quelque temps en une assiete assez tranquille.* Depuis quelques années *situation* se dit dans le figuré plus communément & plus élegamment qu'*assiete*. *Son esprit n'est jamais dans une mesme situation; dans la situation où sont les affaires, il n'y a nulle apparence de paix.* M. de Condom dit dans l'Oraison Funé-

bre de Madame, Duchesse d'Orleans : *Rien n'a jamais égalé la fermeté de son ame, ni ce courage paisible, qui sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au dessus des accidens les plus redoutables.*

NOMS DE NATIONS ET DE LANGUES.

IL n'y a peut-estre rien où la bizarrerie de l'usage soit plus visible que dans les noms de quelques Nations & de quelques Langues.

Hebreu, Hebraïque. Nous disons *les Hebreux*, pour marquer le peuple, *un Hebreu*, & ce mot n'a point de feminin. De-sorte qu'il faut dire, *la femme d'un Hebreu, la fille d'un Hebreu ; les femmes & les filles des Hebreux.* Nous disons *l'Hebreu*, pour marquer la Langue ; *des manuscrits Hebreux* : mais nous disons *la Langue Hebraïque, les caracteres Hebraïques.*

Juif, Judaïque. Nous disons, *un*

la simplesse d'Alcibiade, qui estoit à Sparte plus laborieux & plus austere qu'un Lacedémonien; en Ionie, plus voluptueux que les Ioniens; en Perse, plus pompeux & plus magnifique que les Persans.

Pour *Persien*, on ne le dit gueres que des habillemens, *une Persienne, une belle Persienne*; ce n'est pas à dire, *une femme Persanne*, mais *l'habillement que l'on porte en Perse*, ou l'étoffe dont est fait l'habillement: encore ne sçay-je si pour signifier l'étoffe, il ne vaudroit point mieux dire *une étoffe de Perse*, qu'une *étoffe Persienne*, comme nous disons *une étoffe de la Chine* plûtost qu'*une étoffe Chinoise*. On diroit bien, *la Langue Persienne* & *le Persien*, pour l'ancienne Langue; & M. de Vaugelas le dit, *Mitdreus qui sçavoit la Langue Persienne*. On dit *la Langue Persane*, & *le Persan*, pour la Langue nouvelle; & c'est ainsi que parle toûjours le Pere Besnier dans son projet de la Réünion



des Langues : *Ces matrices, dans la pensée des Sçavans, sont la Romaine & la Greque ; la Teutonne & l'Esclavonne ; l'Hebraïque, la Scythique, & la Persane.*

On dit toûjours *à la Persienne*, pour dire *à la maniere des Perses* ; & M. de Vaugelas ne parle point autrement ; *vestu à la Persienne* ; *son cimeterre fait à la Persienne.*

Persique, ne se dit que du Golphe, qui separe la Perse de l'Arabie. *Le Golphe Persique.*

Au reste, quoy-que nous disions, en parlant de Cyrus & de Darius, qu'ils estoient *Rois des Perses*, nous disons aussi qu'ils estoient *Rois de Perse* ; & M. de Vaugelas, M. Patru, M. Charpentier parlent de la sorte. Mais nous ne disons pas de mesme du Sophy de Perse, qu'il est *Roy de Perse* & *Roy des Perses* : on dit seulement *le Roy de Perse*, en parlant de luy ; & qui diroit que *le Grand Seigneur fait la guerre au Roy des Perses*, ne parleroit pas François.

Turc, Turquesque. On dit *une femme Turque, un cheval Turc; la Langue Turque, le Turc.* Mais on dit, *l'armée Turquesque; c'est agir à la Turquesque*: on dit aussi *à la Turque, il vit à la Turque.*

More, Moresque. On dit *un More, une Moresque.* On ne dit gueres *une More,* mais on dit bien, *une femme More.* On dit *le More* pour la Langue. *Le petit More,* ou *le Moresque* est un langage particulier, & different de ce qu'on appelle simplement *le More.*

Ionien, Ionique; Dorien, Dorique. On dit du peuple, *les Ioniens, les Doriens; une Ionienne, une Dorienne*: mais on dit *Dialecte Ionique; Dialecte Dorique,* en fait de Grammaire; comme *ordre Ionique, ordre Dorique,* en matiere d'Architecture.

Teuton, Teutonique, Teudesque. On dit *les Teutons* pour les peuples, & *le Teuton* pour la Langue. Mais on dit, *l'Ordre Teutonique; les Chevaliers de l'Ordre Teutonique; les*



Freres Teutoniques. Teudesque ne se dit parmi nous, que pour signifier le langage des anciens Allemands; quoy-que les Italiens disent, *la Lingua Tudesca*, pour marquer l'Allemand moderne.

Cophte, Egyptien. On dit l'un & l'autre, pour exprimer le langage des Egyptiens.

Voilà les noms irréguliers que j'ay trouvez pour les Nations & pour les Langues. Les autres noms se disent également du peuple & de la Langue. *Les Ethiopiens, l'Ethiopien; les Tartares, le Tartare; les Moscovites, le Moscovite; les Grecs, le Grec; les Latins, le Latin*, &c.

Avant que de finir cette Remarque, il faut que j'ajouste deux ou trois bizarreries qui regardent les noms. Nous disons *les Hongrois, un Hongrois*, quand il s'agit des hommes de Hongrie; mais quand il s'agit des chevaux qui ne sont pas entiers, nous disons, *un Hongre, un cheval Hongre.*

Nous ne disons gueres *les Bohemes*, ni *les Bohemiens*, pour dire les peuples qui habitent la Boheme. Ces mots sont attachez à ces coureurs de profession, qui disent *la* bonne aventure. On dit, *les peuples de Boheme*; & si on veut parler d'un homme, ou d'une femme en particulier, il faut dire, *un homme de Boheme, une femme de Boheme*, & non pas *un Bohemien, une Bohemienne.*

Nous n'avons point de nom pour exprimer le païs des Parthes ; nous n'en avons point aussi pour exprimer les peuples de Barbarie. Nous disons, *les Parthes, le païs des Parthes* ; *la Barbarie, les peuples de Barbarie.* Car le mot de *Barbe* ne convient qu'aux chevaux de Barbarie ; & en cela nostre Langue a eû plus d'égard pour les chevaux que pour les hommes. Aussi sont-ce des chevaux extraordinaires que les Barbes : on fait leur généalogie en ce païs-là, comme nous faisons celle des

gens

gens de qualité; & quand on veut vendre bien cher un cheval, on produit ses titres de noblesse, jusqu'à le faire descendre quelquefois en droite ligne de l'illustre cheval du Grand Valid.

ACHEVÉ adjectif.

QUAND ce mot se dit des choses, il se prend toûjours en bonne part, & signifie *accompli*, *excellent*; *c'est un ouvrage achevé*; *je n'ay rien veû de plus achevé*. Mais quand *achevé* se dit des personnes, il se prend en bonne ou en mauvaise part. Nous disons, *un Auteur achevé*; & M. Des Préaux s'exprime ainsi au sujet de Lysias: *Accusant Platon d'estre tombé en plusieurs endroits, il parle de l'autre comme d'un Auteur achevé, & qui n'a point de defauts.* Nous disons en mauvaise part dans le discours familier, *c'est un fou achevé*; & le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu, dit dans le stile su-

blime : *Je ne parle point à ces pecheurs achevez, qui desesperant d'eux-mesmes, se sont plongez dans le vice.*

BIENFACTEUR.

JE n'ay jamais veû les opinions plus partagées en fait de langage, que sur les mots de *bienfaiteur*, de *bienfaicteur*, & de *bienfacteur*. Non-seulement nos Maistres ne s'accordent pas les uns avec les autres, mais ils ne s'accordent pas avec eux-mesmes. Monsieur de Vaugelas a décidé que *bienfaiteur* estoit le meilleur; que c'est comme il faut écrire, & comme il faut prononcer. M. de Voiture estant consulté là-dessus par M. Costar de la part des Gentilshommes de Poitou, répondit que *bienfaiteur* n'estoit pas bon, & qu'il falloit dire *bienfaicteur*. M. de Balzac dit de son chef *bienfacteur*, & par complaisance *bienfaiteur*. *Vous donnez, & je reçois, benit soit mon bienfacteur, ou mon bienfaiteur, puis que M. de Vaugelas le veut ainsi, & que pour*

si peu de chose, il ne faut pas se mettre mal avec ses amis.

M. d'Ablancourt dit *bienfaiteur* comme M. de Vaugelas; M. Pelisson dit *bienfaicteur* comme M. de Voiture; M. Maucroix dit *bienfaicteur* & *bienfacteur*, tantost l'un, tantost l'autre, selon l'humeur où il est. M. Ménage se déclare pour *bienfaicteur* contre *bienfaiteur* & *bienfacteur*. Chacun suit, ce semble, le parti qui luy plaist le plus, & il n'y a rien de fixe à cét égard parmi nous.

Pour moy, si j'ose déclarer mon inclination, j'avouë que *bienfacteur* me plaist davantage. J'ay oüi dire ce mot toute ma vie à des gens qui parlent bien; & je l'ay toûjours dit comme eux, nonobstant les décisions de M. de Vaugelas & de M. de Voiture, pour lesquels j'ay d'ailleurs une veneration particuliere. Aussi M. de Vaugelas, en condamnant *bienfacteur*, confesse luy-mesme que plusieurs disent *bienfacteur*;

& M. de Voiture se trompe asseû rément, en disant que ce mot ne s dit gueres. M. Ménage se pourroi bien tromper de mesme, quand i décide que *bienfacteur* n'est en usa » ge qu'au Prosne. Pour *bienfacteur* » dit-il, il n'est plus usité que par le » Curez, qui disent dans leurs Prof » nes : *Priez Dieu pour les bienfacteu* » *de cette Eglise*. Car enfin M. Patr n'est point Curé ; & ce n'est poin dans un Prosne qu'il a employé *bien facteur*.

Plaidoyer pour le Procureur du Roy de Chasteau-Gontier.

Autre chose est quand il s'agit a l'injure, disons plûtost de la mort d'u homme qui est en effet, ou que la lo considere comme nostre bienfacteur.

L'Auteur des Réflexions morale a dit *bienfacteur* dans ses Réflexior nouvelles : *On ne sçauroit conserv long-temps les sentimens qu'on do avoir pour ses amis & pour ses bie facteurs, si on se laisse la liberté parler souvent de leurs defauts.*

On peut ajouster à ces deux cél bres Ecrivains une infinité de pe

sonnes qui n'ont point charge d'ames, sans parler de M. de Balzac & de M. Maucroix. Ce dernier est Chanoine à la verité, mais il n'est point Curé; & ne fait point de Prosne, que je sçache. Ainsi je croy que M. Ménage s'est un peu trop avancé sur le mot de *bienfacteur*: il aime le ton affirmatif, mais il le prend quelquefois à faux; & nous avons veû cela clairement sur le mot de *grièveté*. Car il ne se contente pas de dire; *Je mets en fait que depuis l'établissement de l'Académie aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la réserve de nostre Gentilhomme*: il ajouste avec la derniere asseûrance; *Il faut estre Bas-Breton, ou haut Allemand, pour parler de la sorte.* Il s'explique, dis-je, en ces termes, quoy-que M. Regnier, qui est Parisien & Académicien, use souvent de *grièveté* dans la Traduction de Rodriguez. Cela me fait juger qu'il faut estre Curé pour dire *bienfacteur*, comme il faut estre Bas-Breton ou

haut Allemand pour dire *grièveté*.

Aprés tout, ce que dit M. Ménage des Curez à l'égard de *bienfacteur*, seroit d'un grand poids pour l'établissement de ce mot, si tous les Curez du Royaume avoient la politesse de M. le Curé de Saint Barthelemy : car comme il y a bien des Curez au monde, il y auroit beaucoup de suffrages pour *bienfacteur*, & ces suffrages rendroient au moins l'usage douteux entre ce mot & les deux autres.

Au reste, en me déclarant un peu pour *bienfacteur*, je ne prétens pas condamner *bienfaiteur*, ni *bienfaicteur*, dont les partisans ont une grande autorité en nostre Langue. Je prétens seulement que *bienfacteur* n'est pas un si méchant mot que M. de Vaugelas, M. de Voiture, & M. Ménage s'imaginent; & qu'on peut le dire aprés M. de Balzac, M. Patru, & M. Maucroix.

CONSTRUCTION IRREGULIERE autorisée par l'usage.

EXEMPLE. *Le soleil que les Mathematiciens disent estre bien plus grand que la terre.* Celà se dit tous les jours, & se dit bien ; quoy-qu'on ne dise pas, *les Mathematiciens disent le soleil estre plus grand que la terre*, & qu'il faille dire, *les Mathematiciens disent que le soleil est plus grand que la terre.* Car *dire* regit *que* aprés soy.

Si on parloit selon la regle, on diroit, *le soleil que les Mathematiciens disent qu'il est plus grand que la terre.* Mais cette construction seroit bien choquante, quelque réguliere qu'elle fust. Pour éviter une regle françoise, qui en ce cas a quelque chose de fort rude, nous prenons un tour purement latin, en disant *le soleil que les Mathematiciens disent estre plus grand que la terre.* C'est ainsi que l'usage, qui est le plus souvent tres-bizarre, s'affranchit quel-

quefois avec raison des regles de la Grammaire.

Religieux.

Ce mot a divers usages en nostre Langue. Il se prend dans son origine pour ce qui appartient à la Religion; *un culte Religieux*, c'est à dire le culte qu'on rend à Dieu & aux Saints. *Des sentimens religieux*; *un Prince religieux*, pour dire qui a de la religion & de la pieté. Aussi M de Segrais dit fort bien que le Heros de Virgile *estoit vaillant, civil, populaire, éloquent, politique, & religieux.*

Comme ceux qui quittent le monde pour se consacrer à Dieu, & qui vivent dans la retraite, en observant les conseils évangeliques font paroistre qu'ils sont plus attachez à la Religion que les autres, on a donné par excellence le nom de *Religieux*, à leurs personnes & aux choses qui les regardent. *Les Religieux, la vie Religieuse, les Maisons Religieuses.*

Mais *religieux* se dit quelquefois dans le figuré, en des occasions profanes, où il ne s'agit point de religion. Nous disons qu'*un homme garde religieusement sa parole*; & M. Charpentier dit dans l'Eloge d'Agesilaüs: *Il estoit si religieux en toutes ses actions, que les ennemis se tenoient plus asseûrez de la verité de ses paroles, que de la foy de leurs propres alliez.* M. de Vaugelas parle à peu prés de la sorte dans son Quinte-Curce: *Mais Darius, comme il estoit religieux, & plein de douceur, répondit qu'il ne feroit jamais cette méchanceté, de traiter ainsi ceux qui estoient à sa solde, & qui l'avoient suivi sur sa foy.*

Religieux en ces endroits signifie *exact, régulier, fidele*, mais d'une exactitude, d'une régularité, & d'une fidelité, dont on se fait une espece de religion. Cela s'étend encore plus loin; & l'Auteur de l'Entretien sur les Tragédies dit *religieux* en un endroit où il ne s'agit point de gar-

der sa parole : *Sophocle n'est pas moins religieux qu'Euripide en de pareilles occasions.* Il parle du soin que ces deux Poëtes avoient de ne rien mettre sur le Théatre qui pust blesser la pudeur; & *religieux* exprime bien ce qu'il veut dire.

Le Sçavoir-faire.

Ce substantif a quelque chose de monstrueux, estant composé de deux verbes contre le génie de nostre Langue, qui n'a point de substantifs de cette espece. Aussi l'on peut dire qu'il a eû le destin des monstres : il ne vescut pas long-temps ; & à peine fut-il né, qu'il passa. On y prit plaisir d'abord, comme on en prend aux choses nouvelles & surprenantes : on n'entendoit par tout que *le sçavoir-faire ; c'est un homme qui a un grand sçavoir-faire ; il en viendra à bout par son sçavoir-faire.* Quelques-uns mesme disoient, *le sçavoir-vivre*, à l'imitation du *sçavoir-faire.* Ce qu'il y a de bizar-

re, c'est que *le sçavoir-faire* semble vouloir renaistre, suivant la parole du Poëte :

Multa renascentur, quæ jam cecidere.

Plusieurs personnes du beau monde recommencent à le dire ; mais on ne l'écrit point encore, & peut-estre qu'on ne le dira plus dans quelques mois. Ces sortes de locutions, qui ne sont point dans le génie de nostre Langue, & qui ne dépendent que d'un pur caprice, ne durent pas plus d'ordinaire que certaines modes extravagentes, qui n'ont rien de l'air françois.

IMPATIENT avec le génitif.

L'AUTEUR des Doutes a eû un scrupule sur une phrase de M. de Balzac ; & voicy comme il parle à Messieurs de l'Académie, en les consultant. M. de Balzac dit dans l'Avant-propos du Socrate Chrestien: *Ils connoissoient la noblesse de leur naturel, qui est impatient du joug &*

» de sa conversion. *Impatient* n'est-il
» pas de ces mots qui n'ont pas de sui-
» te, & qui vont tout seuls? *un hom-*
me impatient, une femme impatiente.
M. Ménage a eû la bonté de parler
là-dessus pour l'instruction du pu-
» blic. *Impatient du joug & de la con-*
» *trainte*: cela est tres-bien dit, n'en
» déplaise à l'Auteur des Doutes, qui
» a repris cette phrase. Les Latins ont
» dit avec le mesme régime, *servitu-*
» *tis impatiens.*

Voyez un peu comme les esprits raisonnent diversement. M. Ménage croit cette phrase bonne, parce que les Latins disent, *servitutis impatiens*; & moy je la croirois presque mauvaise pour la mesme raison. C'est ce *servitutis impatiens*, qui me fait penser qu'*impatient du joug* est plus latin que françois; & que le Bas-Breton a eû sujet de consulter sur cela Messieurs de l'Académie. Mais je ne m'étonne pas qu'une phrase toute latine soit au gré de M. Ménage: il parle volontiers Latin en François,

tant il aime la Langue Latine; témoin *calvitie, obscenité, bien meriter de nostre Langue, il n'est pas donné à tout le monde*, &c.

Mais quand cette phrase, *impatient du joug* ne seroit pas si naturelle, ajouste-t-il, l'autorité seule de M. de Balzac la pourroit défendre.

Je ne m'y oppose pas, & je demeure d'accord avec M. Ménage que, suivant le passage de Quintilien qu'il cite si à propos, le jugement des grands hommes qui excellent dans l'éloquence, peut tenir lieu de raison, & que l'égarement mesme est glorieux quand on s'égare en suivant des guides célebres. Mais si cela est, pourquoy M. Ménage rejete-t-il des façons de parler dont se sert M. de Balzac, & entre autres celle-cy, *j'accuse la réception de vostre lettre?* Car M. de Balzac écrit en ces termes à M. Chapelain: *Ce mot n'est que pour accuser la réception de vostre lettre*; & cependant l'Auteur des Observations dit que cette phrase

Summorum in eloquentia virorum judicium pro ratione; & vel error honestus est magnos duces sequentibus.

n'est pas du bel usage. Il a sans doute raison, & je n'ay garde de blasmer une décision si juste. Je veux dire seulement que M. Ménage ne devroit pas se démentir; & qu'ayant soustenu *impatient du joug*, par la seule autorité de M. de Balzac, le bon sens voudroit qu'il défendist par la mesme autorité, *j'accuse la réception de vostre lettre.*

De l'usage des Participes Passifs, dans les Préterits.

Comme il n'y a rien en toute la Grammaire françoise de plus important, ni de plus ignoré, si nous en croyons M. de Vaugelas; & qu'on ne sçauroit trop démesler une matiere si embarassée: j'ose dire là-dessus ce que je pense, en attendant que M. Patru éclaircisse parfaitement ce mystere de nostre Langue dans les Réflexions qu'il doit nous donner sur les Remarques de M. de Vaugelas. Voicy ce que j'ay imaginé.

Nous avons deux sortes de verbes auxiliaires, le verbe *estre* & le verbe *avoir*. Le participe se joint avec l'un & avec l'autre, mais d'une maniere differente. Avec le verbe *estre* il a régulierement deux genres & deux nombres de mesme qu'en Latin ; *il est aimé, elle est aimée ; ils sont aimez, elles sont aimées*. Avec le verbe *avoir* il est naturellement indéclinable, n'ayant ni genre, ni nombre. *J'ay receû vos letres : j'ay receû vos livres*, parce que c'est plûtost le supin des Latins, que le participe ; & que c'est comme si on disoit, *habeo acceptum litteras, habeo acceptum libros*.

La construction du verbe *estre* passe jusqu'aux verbes réciproques, lesquels tenant plus du passif que de l'actif, se servent aussi de l'auxiliaire *estre* ; *ils se sont tuez ; elle s'est guerie*. La construction du verbe *avoir* passe aussi jusqu'aux verbes neutres, lesquels se servent du verbe *avoir* pour auxiliaire ; *elle a passé, ils ont*



passe, elles ont passé par là. Voilà ce qui se fait régulierement & naturellement selon la pure raison de la Grammaire. Mais il y a une autre raison qui oblige de parler d'une autre maniere; & c'est lors que la prononciation ne seroit pas assez soustenuë. Car en ces rencontres, on donne des nombres & des genres aux participes, afin de soustenir le discours. On dit pour cela, *la lettre que j'ay receuë; la liberté que j'ay prise; les livres que j'ay achetez.* Cela est si vray, que lors qu'on ajouste quelque chose aprés, le participe redevient indéclinable, estant suffisamment soustenu par ce qui suit, comme il paroist dans les exemples de M. de Vaugelas. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puissante; je l'ay veû partir*, parlant d'une femme; *c'est une fortification que j'ay appris à faire.* A quoy on peut ajouster, *la peine qu'il a pris de faire cela; la peine que m'a donné cette affaire.*

Il arrive tout le contraire à l'é-

gard du verbe *estre*; car son partici-pe redevient indéclinable au milieu d'un sens, pour empescher la prononciation de languir, & de traisner trop. C'est la raison pourquoy on dit, *elle s'est venu asseoir*; *elle s'est fait peindre*; *ils se sont fait peindre*; *elle s'est fait admirer*; *elle s'est fait belle*; *la liberté que je me suis donné de vous écrire*: quoy-qu'on dise, *la liberté que je me suis donnée*, quand on n'ajouste point *de vous écrire*: *vous excuserez la liberté que je me suis donnée.*

C'est suivant ces principes que nos bons Auteurs disent: *Cette ignorance m'a épargné la peine qu'il dit qu'il a eû à se déterminer sur le choix des trois copies.* *Pratique de la Perfection Chrestienne.*

L'intention que David a eû de bastir un Temple au Seigneur fut si agréable à Dieu.

Ces approbations m'ont confirmé dans l'estime & dans la veneration que j'ay toûjours eû pour les ouvrages qui nous restent de l'Antiquité. *Iphigenie, Préface.*

Commentaires de César. *S'ils se fussent senti coupables, il ne leur eust pas esté difficile de se tenir sur leurs gardes.*

S'il sçavoit qu'ils se fussent venu plaindre, il feroit mourir cruellement leurs ostages.

Nouveau Testament. *Pendant qu'elles en estoient allé acheter, l'époux vint.*

Voilà des exemples pour les deux verbes auxiliaires; & ces autoritez peuvent enhardir ceux qui font scrupule de s'éloigner quelquefois des regles communes de la Grammaire, sans considerer ce qu'a dit Quintilien, & ce que M. de Vaugelas répete souvent: *Aliud est latinè, aliud grammaticè loqui.*

Mots qui commencent par In.

L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise a pris une telle amitié pour les mots qui commencent par *in*, qu'à la réserve d'*immortifié* & d'*inallié*, qui luy déplaisent, tous les autres sont devenus ses favoris. Il se déclare haute-

ment là-dessus, & il trouve que ce sont de jolis mots, qu'*intolerance*, *insidiateur*, *insidieux*, *impécuniosité*, *impécunieux*, *injudicieux*, *inexperimenté*, *invaincu*, *indisputable*, *impardonnable*, *ininterrompu*, *inconvertible*, *inexplicablement*, *insoustenablement*. Comme les inclinations sont libres en matiere de mots aussi-bien qu'en autres choses, on auroit tort de condamner l'inclination de M. Ménage: mais il auroit tort à son tour de trouver mauvais qu'on ne soit pas de son goust. Pour moy, je confesse qu'*immortifié* ne me déplaist pas tant qu'à luy; c'est un mot usité dans tous les livres spirituels, & les Prédicateurs qui parlent le mieux, s'en servent souvent; *un esprit immortifié; des affections immortifiées*: de-sorte que M. Ménage devoit, à mon avis, blasmer l'Auteur des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, de n'avoir pas approuvé *immortifié* dans les écrits de Messieurs de Port Royal, au lieu de l'en loüer comme il fait.



Il le loüe plus justement d'avoir re- pris *inallié*; mais je ne sçay pourquoy il le blasme d'avoir mis dans le mesme rang *incorrompu*, *inconvertible*, *inexperimenté*, *insidiateur*, qui ne valent pas mieux qu'*inallié*. Pour *irreligieux* & *indévotion*, il n'a pas tort de se plaindre qu'on ait voulu les bannir; car ces mots ne sont pas mauvais, non plus qu'*irreligion* & *indévot*. On pourroit y ajouster *inapplication* & mesme *inattention*; qu'assez de gens disent. M. Ménage a bien remarqué qu'*inobservation* se trouve dans les Manifestes des Princes, *l'inobservation des Traitez*; mais il n'a pas dit ce qu'il devoit dire pour instruire le public, qu'*inobservation* est presque consacré en cét endroit, & qu'on diroit mal, *l'inobservation des commandemens de Dieu*, *l'inobservation des regles de l'art*.

Pour *intolerance*, *impécuniosité*, *impécunieux*, *insidieux*, *injudicieux*, *invaincu*, *indisputable*, *impardonna-*

ble, *inexplicablement*, *insoustenablement*, que M. Ménage ne feroit pas de difficulté d'employer, je les croy aussi bons qu'*insidiateur*, *incorrompu*, *inconvertible*: & l'autorité de Nicod ne me fera pas changer d'avis.

J'admire en verité M. Ménage avec ses citations de Nicod. Pour prouver qu'*inexplicablement* est un bon mot, il dit: Vous trouverez « dans Nicod *inexplicable*; & il ajouste, pour faire valoir, *insidiateur*, *incorrompu*; *inconvertible*: Vous trouvez dans Nicod un nombre infini « de ces mots beaucoup plus étranges; « *indisert*, *ineffaçable*, *inexécuté*, *inforçable*, *infrangible*, *inguerdonné*, *insciemment*; *inscrutable*, *insolu*, *intemperature*, *interminé*. Cela prouve admirablement: comme si Nicod estoit la regle de nostre langage; comme si les plus méchants mots du monde ne se trouvoient pas dans un vieux Dictionaire. Mais quand Nicod seroit le Dictionaire de l'Académie Françoise, seroit-ce bien rai-



sonner que de dire, *inexplicable* & *insoustenable* se trouvent dans le Dictionaire de l'Académie; donc *inexplicablement* & *insoustenablement* sont de bons mots? Combien avons nous d'adjectifs de cette espece, dont nous n'avons point les adverbes? Et en bonne foy M. Ménage voudroit-il dire *ineffaçablement*, *inforçablement*, *inscrutablement*, parce qu'*ineffaçable*, *inforçable* & *inscrutable* sont dans Nicod? Il dira peut-estre qu'il n'en feroit nulle difficulté; & il le doit dire selon ses principes.

Quoy qu'il en soit, je m'étonne encore une fois de la déference qu'il a pour Nicod. Car enfin, Nicod est par tout dans ses Observations, & il y est comme un Auteur Classique. *M. de Vaugelas veut qu'on dise*, l'isle de Chypre; *je ne suis pas de son avis; vous trouverez* l'isle de Cypre *dans Nicod. Nicod dans son Dictionaire, & M. de Moliere dans sa Comédie du Bourgeois Gentilhomme ont dit* haute-contre. *Les Parisiens disent*

bigle, *Nicod le dit aussi; on ne peut donc manquer en disant* bigle. *Quoy-que nous disons* arbaleste, *nous disons néanmoins* albalestrier: *ainsi plaist à l'usage; & c'est aussi comme Nicod a écrit ces mots dans son Dictionaire. J'ajouste à l'autorité de M. Chapelain celle de Nicod, qui a toûjours dit* le point du jour, *& jamais* la pointe du jour. *Rabelais a dit* court pendu, pomme de court pendu; *mais Nicod a dit* capendu: *il faut dire* capendu. *Nous disons*, bignets *dans les Provinces; Nicod le dit aussi.* M. Ménage oublie en cét endroit qu'il n'est point provincial, & qu'il y a quarante-trois ans qu'il demeure à Paris. Car c'est parler en provincial, que de dire, *nous disons dans les Provinces*, ou *nous disons en Anjou*, comme il dit ailleurs. Methridat, mithridat, *tous les deux se trouvent dans Nicod.* Enfin il n'y a presque point de page où il ne soit fait mention de ce Dictionaire; & il faut avoüer que si le Provincial ne sçait

pas mal son Vaugelas, M Ménage sçait bien son Nicod. Ainsi les Observations sur la Langue Françoise sont tres-bonnes pour apprendre comment on parloit du temps de Nicod, ou avant Nicod: car toutes les locutions de nos vieux Auteurs, bonnes & mauvaises, sont fidellement ramassées dans ce beau Tresor de la Langue.

Mais pour revenir aux mots qui commencent par *in*, c'est à l'occasion de ces mots que M. Ménage fait un grand procés au Gentilhomme provincial. L'*invaincu* de M. Corneille a conduit l'Auteur des Observations au mot d'*offenseur*: il fait un chapitre exprés pour le défendre, & dans l'*addition* qu'il met en suite, il parle de cette sorte.

» Ce que j'ay dit du mot d'*offenseur*,
» qu'on pouvoit l'employer à l'exem-
» ple de M. Corneille, m'oblige de
» répondre à l'Auteur des Doutes, qui
» parle de ce mot comme d'un mot
» de rebut. *Le public*, dit-il, *est si ja-*
loux

loux de son autorité, qu'il ne veut la partager avec personne; & c'est peut-estre pour cela qu'il rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se déclare l'inventeur, ou le patron; témoin l'esclavitude & l'insidieux de M. de Malherbe; le plumeux de M. du Marets; l'impardonnable de M. de Segrais, l'invaincu & l'offenseur de M. Corneille.

Ce que M. Ménage dit aprés, est remarquable, & je le rapporteray tout au long, parce qu'il ne faut que cela pour justifier l'Auteur des Doutes. Voicy donc comme M. Ménage poursuit.

« Il y a plusieurs fautes en ces quatre ou cinq lignes de nostre Critique. Premierement, il blasme un mot qui a esté approuvé par Messieurs de l'Académie, qu'il appelle ses Oracles, & ausquels il dédie son ouvrage. Car voicy comme ces Messieurs ont parlé de ce mot dans leurs sentimens sur le Cid. *L'observateur*, c'est M. de Scudery, *a quelque fondement en sa répréhension, de*

dire que ce mot offenseur *n'est pas en usage; toutefois estant à souhaiter qu'il y fust, pour opposer à* offensé, *cette hardiesse n'est pas condamnable.*

Je demande si Messieurs de l'Académie ayant déclaré positivement qu'*offenseur* n'estoit point en usage, & ce mot n'ayant point esté receû ensuite, quoy-que Messieurs de l'Académie l'eussent regardé comme une hardiesse qui n'estoit pas condamnable; je demande, dis-je, si l'Auteur des Doutes a offensé l'Académie, en disant que le public avoit rebuté le mot d'*offenseur*?

„ En second lieu, continuë M. „ Ménage, il n'est point vray que M. „ Corneille ait fait ce mot, ni celuy „ d'*invaincu*. J'ay bonne memoire d'a„ voir leû le premier dans l'Astrée; & „ pour le second, il est dans Nicod. „ Il n'est point vray aussi que Mal„ herbe ait fait *insidieux*, & M. Des „ Marets *pluvieux*. Le premier est aussi „ dans Nicod; & le second, comme „ je l'ay autrefois remarqué, est dans

le Baron de Feneste. Il n'est point «
vray non plus que Malherbe ait fait «
esclavitude. «

Si M. Menage, qui a tant de memoire, se souvenoit de ce qu'il vient de citer luy-mesme du livre des Doutes, il ne parleroit pas de la sorte. Car enfin le provincial dit en termes exprés: *Et c'est peut-estre pour cela que le public rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se declare l'inventeur, ou le patron; témoin l'*esclavitude *&* l'insidieux *de M. de Malherbe,* le plumeux *de M. des Marets,* l'impardonnable *de M. de Segrais,* l'invaincu *&* l'offenseur *de M. Corneille.* Ce stile-là n'est pas le stile affirmatif de M. Menage. Comme le provincial fait profession de douter, il n'asseûre rien; il met des *peut-estre* presque par tout: & en cét endroit la proposition disjonctive avec laquelle il s'explique, *l'inventeur ou le patron*, & qui tombe sur les mots suivans, donne à entendre qu'il ne croit pas absolu-

Doutes sur la Langue Françoise, pag. 53.

ment que les Ecrivains qu'il cite ayent fait ces mots; mais qu'il croit seulement qu'ils les ont inventez ou adoptez, qu'ils en sont les peres ou les patrons; c'est à dire, qu'ils les ont faits tout de nouveau, ou qu'ils les ont fait revivre, en les employant dans leurs ouvrages, & en prenant leur parti contre les ennemis des vieux mots.

M. Ménage fait à peu prés la mesme chicane à l'Auteur des Doutes sur les mots d'*intrépide*, de *disculper*, & de *bravoûre*; en disant: *Il croit que le Cardinal Mazarin a introduit en nostre Langue les mots d'*intrepide*, de* disculper, *de* bravoûre; *tout cela est dit sans preuve.* Voicy comme parle le provincial, & on peut juger par ses paroles si M. Ménage a raison. *Nous avons fait de cette maniere* intrépide *d'*intrepidus *latin, ou d'*intrepido *italien;* Bravoure *de* bravura, disculper *de* discolpare; *& nous devons peut-estre ces mots à M. le Cardinal Mazarin.*

Quand on parle avec cette retenuë, & qu'on se sert d'un *peut-estre*, on n'a que faire de rien prouver.

Mais ce qui passe l'imagination, c'est que M. Ménage ajouste d'un air triomphant: *Quand tous ces particuliers auroient fait tous ces mots, il est tres-faux qu'aucun d'eux se soit déclaré l'inventeur ou le patron d'aucun de ces mots.*

Il est vray qu'ils n'ont pas dit hautement: *J'ay fait* insidieux; *j'ay fait* plumeux; *j'ay fait* invaincu; *j'ay fait offenseur*: mais ils ont usé de ces mots, lors que personne ne s'en servoit; ils les ont soustenus contre ceux qui y trouvoient quelque chose à dire; & c'est au moins s'en déclarer les protecteurs & les patrons.

M. Ménage ajouste, pour accabler le provincial: *Mais ce qui est tres-veritable, c'est que M. de Vaugelas, le heros de nostre homme, s'est déclaré hautement pour* insidieux. A la verité M. de Vaugelas dit, au sujet d'*insidieux*: *C'est un mot purement*



latin, que M. de Malherbe a tasché de faire françois; car il est le premier, que je sçache, qui en ait usé. Je voudrois bien qu'il fust suivi, parce que nous n'avons point de mot qui signifie celuy-là; outre qu'il est beau & doux à l'oreille; ce qui me fait juger qu'il se pourra établir. Le témoignage de M. de Vaugelas prouve clairement que l'Auteur des Doutes a pu dire que M. de Malherbe estoit le pere ou le patron d'*insidieux*; mais cela ne prouve pas tout-à-fait ce que prétend M. Ménage. Si M. de Vaugelas avoit employé ce mot, ou dans ses Remarques, ou dans son Quinte-Curce, il se feroit déclaré pour *insidieux*; ce n'est pas se déclarer hautement pour un mot, que de dire qu'il est purement latin, qu'on voudroit bien qu'il fust françois, & qu'on juge qu'il le deviendra, parce qu'on le trouve doux à l'oreille, & qu'on le croit mesme necessaire dans la Langue.

Mais quand M. de Vaugelas au-

roit eû pour *insidieux* autant de zele qu'en avoit M. de Malherbe ; comme ce mot n'a pas réüssi, & que la prédiction de M. de Vaugelas s'est trouvé fausse, l'Auteur des Doutes, qui a encore plus de déference pour l'usage que pour M. de Vaugelas, comme les vrais philosophes en ont plus pour la verité que pour Aristote, auroit toûjours esté en droit de mettre *insidieux* au rang des mots rebutez par le public.

Mais que veut dire M. Ménage, en appellant d'un air goguenard M. de Vaugelas, le heros du provincial ? *M. de Vaugelas le heros de nostre homme s'est déclaré hautement pour* insidieux.

Je croy que l'Auteur des Doutes n'a attribué ces mots au Cardinal Mazarin, que pour avoir occasion de dire en suite, conformément à la doctrine de son heros M. de Vaugelas, &c.

A l'exemple de Ciceron, ou plûtost à l'exemple de son heros M. de Vaugelas, il est tombé luy-mesme dans la faute qu'il a tant blasmée.

J'aimerois autant reprocher à un homme d'épée que M. le Prince, ou M. de Turenne est son heros. Et à qui le Gentilhomme Bas-Breton pouvoit-il plus raisonnablement s'attacher qu'à celuy qui a esté l'oracle de la France durant sa vie, qui l'est encore aprés sa mort, & qui le sera tandis que les François seront jaloux de la pureté & de la gloire de leur Langue ? M. de Vaugelas n'a-t-il pas tout ce qu'il faut, pour estre le heros de ceux qui veulent apprendre à bien parler, & à bien écrire ?

Outre qu'il avoit un génie merveilleux pour nostre Langue, il a esté élevé à la Cour ; & comme il y vint extrémement jeune, il ne s'est point senti du mauvais air des provinces. Il fit une longue étude du langage, avant que de songer à composer des Remarques ; & quand il eût pris le dessein d'écrire ses lumieres & ses réflexions, il ne se précipita point pour faire un livre. Qu'y a-t-il de plus judicieux, de

plus élegant, & de plus modeste, que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de soin, & où il a mis tant d'années? Il choisit bien les Auteurs qu'il cite; il ne confond pas les modernes avec les anciens, ni les bons avec les mauvais. Les raisonnemens qu'il fait, ne sont ni vagues, ni faux; il ne s'amuse point à des questions inutiles; il ne remplit point son livre de fatras, & de je ne sçay quelle érudition qui ne sert à rien, ou qui ne sert qu'à fatiguer les lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'est avec réserve, & quand il ne peut se faire entendre autrement. Quelque sombre que soit sa matiere, il trouve le secret de l'égayer par des réflexions subtiles mais sensées, & par des traits de loüange ou de satire fort délicats. De-sorte que les Remarques de M. de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup de livres, dont la matiere n'est ni seche, ni épineuse. Mais ce que j'es-

time infiniment, il parle toûjours en honneste homme; il ne dit rien qui blesse la pudeur ou la bien-séance; il ne se loûë point; il ne fait point le docteur; il ne dit jamais, *selon moy ce mot est bon, selon moy ce mot ne vaut rien, dites sur ma parole*, &c. Enfin il ne se propose point pour modeles; & je suis asseûré que si la Traduction de Quinte-Curce avoit paru avant les Remarques sur la Langue Françoise, il n'y auroit pas renvoyé les lecteurs, en disant par tout, *Voyez mon Quinte-Curce; je me suis servi de ce mot dans mon Quinte-Curce; j'ay employé cette phrase dans mon Quinte-Curce.*

Pour moy, je ne m'étonne pas aprés cela que le Bas-Breton, tout campagnard & tout Bas-Breton qu'il est, ait choisi M. de Vaugelas pour son heros: mais ce qui m'étonne extrémement, c'est que M. Ménage, qui a un si grand usage du monde, ait quelquefois si peu de considera-

tion pour M. de Vaugelas, que de luy préferer Nicod & Dupleix. Ce qui m'épouvante, c'est qu'il le mesnage si peu, qu'on diroit qu'il ait entrepris de l'offenser. *Je ne suis pas*, dit-il, *de l'avis de M. de Vaugelas; & selon moy, c'est estre dégousté, plustost que délicat, de ne pouvoir souffrir ces petites négligences. C'est la veritable raison de ce mot*, dit-il ailleurs; *celles dont M. de Vaugelas fait mention sont non-seulement fausses, mais ridicules.* Quand l'Auteur des Observations en use de la sorte, il oublie ce qu'il dit luy-mesme en quelques endroits; que M. de Vaugelas est *le maistre juré de la Langue.*

Au reste, en défendant le provincial & son heros, je ne prétends pas défendre tout ce que M. de Vaugelas a décidé dans ses Remarques. Je sçay bien que depuis la mort de ce grand homme, quelques locutions qu'il a approuvées, ont vieilli; & que quelques autres, qu'il a con-

damnées, se sont introduites, suivant le destin des Langues vivantes : mais, excepté ces locutions, qui sont en petit nombre, comme je feray voir à la fin de mes Remarques, tout le reste subsiste, & nous peut servir de regle pour bien parler, & pour bien écrire.

INDOLENCE, INCLEMENCE, INDELEBILE, IMMANCABLE.

ON n'a parlé dans la Remarque précedente que des mots dont M. Ménage parle dans le chapitre 150. de ses Observations : en voicy d'autres qui commencent par *in* ; & sur lesquels l'Auteur des Doutes n'a point consulté Messieurs de l'Académie. *Indolence* est un mot consacré en quelque façon, pour signifier l'humeur des Epicuriens, & M. d'Ablancourt s'en est servi dans le Dialogue de Lucien intitulé *Nigrinus, ou les mœurs des Philosophes. Il n'approuvoit pas ce que quelques-uns prennent pour un grand exercice de vertu, de*

ſe foüeter, ou déchiqueter la peau, pour s'accouſtumer à la douleur; & diſoit que c'eſtoit dans l'ame qu'il falloit planter l'indolence. Ce mot s'applique à d'autres qu'aux Epicuriens; & nous l'employons élegamment pour marquer le caractere de certaines gens qui n'ont nulle ſenſibilité; qui ne prennent aucun intereſt à tout ce qui ſe paſſe dans le monde, que rien ne réjouït, & que rien n'afflige. On uſe meſme quelquefois d'*indolent*; & un de nos meilleurs Poëtes l'a mis dans un lieu où ce mot fait une image tres-agréable & tres-naturelle :

Quatre bœufs attelez d'un pas tranquille & lent,
Promenoient dans Paris le Monarque indolent.

Inclemence n'eſt pas ſi établi qu'*indolence*. M. de Balzac l'a employé dans le propre; *l'inclemence de l'air, l'inclemence du temps.* On commence à s'en ſervir dans le figuré, & M. Racine fait dire à Ulyſſe :

Tandis que pour fléchir l'inclemence des Dieux,
Il faut du sang peut-estre, & du plus précieux.

Il auroit pû mettre *la colere des Dieux*, mais il a crû sans doute que *l'inclemence des Dieux* estoit plus beau & plus poëtique. Je croy que M. Racine a raison, & je croy mesme qu'avec le temps *inclemence* pourra passer de la poësie à la prose.

Indelebile est un mot fait contre l'analogie de la Langue, qui oste régulierement l'*i* aprés le *b* en ces sortes de verbaux, *invisible*, *insensible*, *inflexible*, *irreprehensible*, &c. Cependant, *indelebile* se dit en matiere de Sacremens, *le caractere du Baptesme est un caractere indelebile*. Hors de-là *indelebile* ne vaut rien; & qui diroit, ou dans le propre, ou dans le figuré, *des traits indelebiles*, pour des traits qui ne se peuvent effacer, parleroit tres-mal. Ce seroit encore pis, si on disoit *des traits indelebles*,

ou *ineffaçables*, comme disent quelques-uns.

Immancable est un des mots que nous avons veû naistre, & qui sont nez sous une constellation heureuse. Tout le monde le dit, *cela est immancable, c'est une affaire immancable* : on dit mesme *immancablement ; je m'y trouveray à telle heure immancablement*. Je sçay bien que ce mot paroist barbare à un de nos Maistres ; mais je sçay bien aussi que quand il plaist à l'usage, les termes les plus barbares deviennent françois : & quand il plaira à cét usage si bizarre & si imperieux, *incharitable, infaisable, insurprenable, irramenable*, ne seront plus de méchants mots.

VISION.

CE mot est élegant dans le figuré. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part, quand on n'y ajouste point d'épithete qui le rectifie. Par exemple, pour condamner

le dessein de quelqu'un, nous disons, *quelle vision!* Nous disons d'un homme qui se met des chimeres dans l'esprit, & qui forme des projets extravagans, *il a des visions*. Un Ecrivain fort poli a usé de ce mot bien à propos: *Gardez-vous bien de croire vos lettres aussi bonnes que les lettres provinciales; ce seroit une étrange vision que cela.* *Vision* s'applique aux ouvrages d'esprit; & M. de Balzac dit à M. Chapelain: *Est-il possible qu'avec une goutte de sens commun on puisse préferer les poëtes espagnols aux italiens, & prendre les visions d'un certain Lope de Vega pour de raisonnables compositions?*

Quand on donne une épithete à *visions*, il se prend en bien, ou en mal, selon la nature de l'épithete qu'on luy donne. Nous disons d'une personne qui imagine de plaisantes choses dans la conversation, *elle a des visions agréables*: mais si elle n'imaginoit que des sotises, nous dirions bien, *elle a de sotes visions.*

A propos de *visions*, il ne sera pas inutile de remarquer en passant que *folies* a quelquefois un bon sens parmi nous, aussi-bien que *visions*. Exemple: *Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrément dans l'esprit, on dit cent folies, qui animent, & qui égayent les conversations les plus serieuses. M. de Voiture disoit toûjours quelques folies ingénieuses dans les compagnies où il se plaisoit.* Il faut estre bien raisonnable & bien sage pour estre fou de la sorte. C'est un desordre & un crime en nostre Langue que de *faire des folies*: mais ce n'en est pas un que de *dire des folies*, j'entens de ces folies, qui bien-loin de blesser la bienséance & la raison, partent d'un esprit poli & délicat, d'une intelligence vive & lumineuse; car je sçay bien que *dire des folies* a quelquefois un mauvais sens.

Ame, Esprit.

Il faut prendre garde à ne pas mettre un pronom aprés ces mots,

quand ils sont pris personnellemen
Par exemple, ce seroit mal dit,
parlant à une Dévote, ou à un B
Esprit, *les Ames dévotes n'ont p
tant d'ardeur pour les richesses que
vostre en a; les Beaux Esprits
sont pas si sombres, ni si tristes que
vostre.* Il faut dire, *les Ames devo
n'ont pas tant d'ardeur pour les riche
ses que vous en avez; les Beaux E
prits ne sont pas si sombres, ni si tri
tes que vous estes:* & je doute q
M. de Voiture parle juste, quand
dit à M. de Schomberg: *En veri
ç'a esté une bonne fortune pour no
autres qui faisons des Beaux Esprits
que le vostre ait esté employé jusqu'
cette heure à commander des armées
& à conduire des provinces.* Je di
le mesme de *teste*, de *plume*, d'*épé*
quand ils tiennent lieu de la person
ne. *C'est une bonne teste; c'est un
bonne plume; c'est une bonne épée.
n'y a pas dans le Parlement une meil
leure teste que Monsieur * * *; i
n'y a pas dans l'Académie une meil

leure plume que Monſieur * * *; *il n'y a pas au monde une meilleure épée que Monſieur* * * *, & non pas *que celle de Monſieur* * * *, qui feroit un autre ſens. Car *il n'y a pas au monde une meilleure épée que celle de Monſieur* * * *, ſignifie proprement que l'épée qu'il porte, & dont il ſe ſert, eſt d'une trempe excellente.

Reglé, Regulier, Dereglé, Irregulier.

Reglé & *régulier* n'ont pas tout-à-fait les meſmes uſages. L'un & l'autre ſe dit des perſonnes & des choſes, mais avec des ſignifications aſſez differentes.

On dit, *un homme reglé dans ſes études & dans ſa conduite*, pour dire un homme qui n'agit point par caprice, & qui ne ſuit point ſa paſſion. On dit dans le meſme ſens, *un eſprit reglé*.

Nous diſons *des mœurs reglées*, pour *de bonnes mœurs*; *une vie reglée*, pour *une vie pure & innocen-*



te ; c'est un homme qui mene une vi
reglée.

Le mot de *reglé* s'étend à milli
choses qui se font dans les formes
Une dispute reglée ; c'est une disput
qui se fait à dessein, & dont on con-
vient auparavant. Elle est opposé
à une dispute que le hazard fai
naistre.

Un repas reglé, un festin reglé
c'est un repas & un festin de cere-
monie, opposez aux repas ordinai-
res qui se font sans façon.

On dit dans un autre sens, *un*
commerce reglé ; il y a entre eux un
commerce reglé ; c'est à dire, *un com-*
merce établi. On dit, *des heures re-*
glées ; il vient tous les jours à des heu-
res reglées, c'est à dire, *à de certai-*
nes heures, aux mesmes heures.

On dit, *un geste reglé*, en par-
lant d'un Orateur. *Il a de la voix,*
il a du feu, mais son geste n'est point
reglé.

On dit, *un ouvrage reglé*, en par-
lant d'un Ecrivain. *J'ay veû le livre*

que vous m'avez envoyé : c'est un ouvrage reglé ; tout y est raisonnable, & methodique. Les manieres d'agir d'un Poëte, dit un bon Auteur, *doivent sans doute s'élever au-dessus des manieres d'agir ordinaires : mais il faut qu'il y ait quelque difference entre une invention reglée & les visions de la fiévre chaude.*

Régulier, outre qu'il se dit dans le propre, *les Clercs Réguliers, la discipline réguliere*, il se dit dans le figuré, d'un ami qui s'aquite exactement de tous les devoirs de l'amitié ; *c'est un ami régulier.*

Nous disons *une femme réguliere*, pour dire une honneste femme, qui ne fait rien contre son devoir, & qui garde toutes les bienséances que demande la vertu. Où il faut remarquer qu'*une femme réguliere* n'est pas *une femme dévote* : *réguliere* dit moins que *dévote* ; & les femmes que nous appellons *régulieres* ne sont la pluspart que de vertueuses payennes ; elles ont beau-

& je ne doute pas qu'il ne s'établiſſe un jour, pour le moins autant qu'*enteſter*. Comme on dit, *s'enteſter de quelqu'un ; s'enteſter de quelque choſe ; eſtre enteſté d'une perſonne, eſtre enteſté de ſa nobleſſe, de ſa grandeur*, &c. on dit *ſe deſenteſter de quelqu'un, ſe deſenteſter de quelque choſe ; eſtre deſenteſté d'une perſonne, eſtre deſenteſté de ſa nobleſſe, de ſa grandeur*, &c. Quoy-que ces mots expriment bien, ils ne ſont pas des plus nobles ; & ceux qui ont le plus de gouſt pour noſtre Langue, ne croyent pas qu'il faille les employer dans le ſtile ſublime. Ce ſont des mots propres pour la converſation, & pour le ſtile mediocre.

Au reſte *deſenteſter* eſt plus heureux que *deſaveugler, deſappliquer, deſoccuper*, qui n'ont pas le bonheur de plaire à nos Maiſtres, & qui ne réüſſiſſent point dans le monde, quoy-qu'ils ayent des peres & des patrons conſidérables. Nous avons

pluſieurs

plusieurs verbes de cette espece, *desabuser*, *desavoüër*, *desalterer*, *desarmer*, *détromper*, &c. mais il n'est pas permis d'en faire à sa fantaisie, à moins qu'on ne les fasse en riant, comme Malherbe qui se vantoit d'avoir *dégasconné* la Cour.

FEU pour DÉFUNT.

ON demande si *feu* se dit d'une femme comme d'un homme, & s'il faut dire, *la feu Reine Mere*, ou *la feuë Reine Mere*. Les esprits sont partagez là-dessus. La plus saine opinion, à mon avis, est celle qui fait *feu* indéclinable. M. Ménage la combat de toute sa force, parce qu'au-lieu de faire venir *feu* de *fuit*, il le fait venir par la vertu de son esprit étymologique de *felix*, en cette maniere: *Felix*, *felicis*, *felice*, *felce*, *feu*. Néanmoins, en voulant détruire *la feu Reine*, il l'établit, sans y penser. Car il avoüë que les Italiens disent, *la fù Madama*, comme *il fù Gran Duca*, & que plusieurs

disent *la feu Reine*. Il cite entre autres M. de Gombaud, qui a dit, *Elegie sur la mort de feu Madame d'Orleans*; & il auroit pû citer M. Chapelain, qui estoit pour *la feu Reine*, contre *la feuë Reine*. M. Patru, M. de Segrais, & d'autres Ecrivains celebres, sont dans le mesme sentiment.

DONNER LA MAIN.

QUELQUES-UNS de nos Poëtes dramatiques usent de cette phrase, pour signifier le mariage.

O cœur vrayment Romain,
Et digne du Heros qui vous donna la main!

Ma main de se donner n'est pas encor pressée.

Ils prennent quelquefois *la main* pour le mariage mesme. Car aprés avoir dit:

Helas, suis-je en estat de vous donner la main!

ils disent:

Et moy sans cette main, Seigneur, suis-je maistresse,
De ce que m'a daigné confier la Princesse?

Quelque merite & quelque reputation qu'ayent ces poëtes, je ne puis m'empescher de dire que *donner la main* en ce sens-là, n'est pas une phrase bien françoise. *Donner la main à une dame*, c'est luy aider à marcher, ou à monter en carosse. Ainsi toutes les antitheses qui roulent sur le cœur & sur la main me paroissent fausses. Mais comme ces poëtes se sont persuadé que *la main* signifioit le mariage, ils ne se contentent pas de dire *donner la main*, ils disent *prester la main*, en voulant parler d'un mariage apparent:

Prestez-moy vostre main, je vous donne l'empire.

On dit à un homme, dont le secours nous est necessaire pour nous venger par la plume, ou par l'épée, *prestez-moy vostre main, prestez-moy vostre bras*: mais sans cela, je ne sçay ce

que signifie en nostre Langue *prestez-moy vostre main* ; & j'aimerois autant dire, *prestez-moy vostre pié*.

COMMENT IL FAUT PRONONCER *re* au commencement des mots.

LA prononciation de *re* au commencement des mots, est l'écueil non-seulement des Etrangers, mais aussi de la plusparr des provinciaux, & particulierement des Gascons, des Languedochiens, des Lionnois, & des Provençaux, qui s'y méprennent presque toûjours. On a examiné ces mots en leur faveur; & voicy ce qu'on a découvert, aprés y avoir fait réflexion.

I. Quand les mots qui commencent par la préposition *re*, signifient une action qui se fait une seconde fois, on prononce toûjours l'*e* muet, c'est à dire, qu'il est presque insensible dans la prononciation. Cela paroist dans les mots suivans, *rebastir, rebatre, recoudre, recouvrir, redemander, refaire, relire, remonter, re-*

paſſer, retoucher, revoir, renoüer, &c. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que le meſme mot, ſous des ſignifications differentes, conſerve la meſme prononciation : ainſi on dit toûjours, *reprendre*, ſoit que ce mot ſignifie *prendre une ſeconde fois*, ſoit qu'il ſignifie l'*arguere* des Latins. On dit toûjours, *remettre*, ſoit qu'il ſignifie *mettre une ſeconde fois*, ſoit qu'il ſignifie *pardonner, remettre un peché*.

Ce principe eſt univerſel ; car quoy-qu'on prononce par un *é* fermé, & maſculin, *rétablir, réchauffer*, cela ne détruit pas la regle, puis que l'*é* qui ſe prononce dans ces verbes compoſez, eſt l'*é* des verbes ſimples, *établir, échauffer*, & non pas l'*e* de la prépoſition, qui eſt abſorbé par l'*é* de ſon verbe, pour éviter le concours des deux voyelles ; & cela paroiſt manifeſtement dans la difference qui ſe rencontre entre ces deux verbes, *rechauffer, réchauffer*, dont l'un eſt compoſé de

re, & de *chauffer*, & l'autre de *re* & d'*échauffer*. On dit *rechauffer* par un *e* muet, pour dire *chauffer une seconde fois*, *se rechauffer*, *rechauffer le four*. On dit *réchauffer* par un *é* fermé, comme si l'on disoit *reéchauffer*, *réchauffer le courage des soldats*; *réchauffer dans le lit*; *je me suis levé au bruit que j'ay entendu, & je n'ay pû réchauffer de toute la nuit.*

Il faut ajouster à *rétablir*, & à *réchauffer*, *réveiller*, *récrier*, *récrire*, *réchapper*. A cause que l'*é* de la préposition *re* est mangé par l'*é* des verbes simples, *éveiller*, *écrier*, *écrire*, *échapper*; ils se prononcent comme *rétablir* & *réchauffer*.

Il n'y a que cinq verbes qui semblent contraires au principe général que nous avons établi d'abord, *réiterer*, *régénerer*, *rébabiliter*, *réformer*, *récapituler*. Mais ils ne le sont pas en effet; car le principe ne s'entend que des composez, dont le simple est en usage dans la mesme signification que le composé: ce qui

n'a point lieu dans ces verbes, puis qu'on ne dit point ni *iterer*, ni *generer*, ni meſme *habiliter* qu'en termes de Palais ; & ſi l'on dit *former*, & *capituler*, c'eſt en un ſens tout different de celuy de *réformer*, & de *récapituler*.

II. Toutes les fois que la particule *re* eſt françoiſe purement, c'eſt à dire, que les mots où elle ſe rencontre ne viennent point directement du Latin, on prononce l'*e* muet. Cela paroiſt non-ſeulement dans la pluſpart des mots qui marquent réiteration, comme *rebaſtir*, *recoudre*, *remonter*, &c. mais auſſi dans une infinité d'autres, comme *rebrouſſer*, *rebuter*, *refuſer*, *regarder*, *regimber*, *repoſer*, *retirer*, &c. On dit néanmoins *rétraction de nerfs*.

III. Lors que *re* ſe trouve dans le Latin, & que le verbe françois en a eſté tiré tout entier ſans beaucoup d'alteration, l'*é* eſt fermé ; *réciter*, *réclamer*, *réſerver*, *réformer*, *réprimer*, *répeter*, *réſonner*, *rétracter*, *réſiſ-*

ter, &c. & c'eſt pour cette raiſon qu'on dit, *réparer une bréche*, *réparer le temps perdu*, de *reparare*, quoy-qu'on diſe, *un gueux reparé*, de *parer, reparer*. La meſme prononciation ſe garde dans les mots dérivez à la Françoiſe, *récit*, *réclame*, *réſerve*, &c. Il faut excepter, *reprendre*, & *remettre*, de *reprehendere* & *remittere*; & ils ſont exceptez ſans doute, à cauſe du rapport qu'ils ont avec ces verbes tout françois, *reprendre*, *remettre*, compoſez de *re* & des ſimples *prendre, mettre*. Car comme j'ay dit au commencement de la Remarque, les meſmes mots ont pour l'ordinaire la meſme prononciation ſous des ſignifications differentes.

Quoy-qu'on prononce *reprendre*, & *remettre* par un *e* muet, en quelque ſens que ce ſoit on prononce toûjours *réprehenſion*, & *rémiſſion*, ſelon la regle générale.

Il faut excepter encore, *rebelle*, *replet*, *refuge*, qui ont un *e* muet

quoy-que *rébellion*, *répletion*, *réfugier*, ayent un *e* fermé.

J'ay dit que l'*é* eſt fermé dans les verbes qui viennent du Latin ſans beaucoup d'alteration; car ſi l'alteration eſt notable, l'*e* eſt muet : cela paroiſt dans *reluire*, *reconnoiſtre*, *renaiſtre*, *retenir*, &c. On dit néanmoins, *rétention*.

IV. Tous les mots compoſez d'un mot ſimple qui eſt en uſage dans noſtre Langue, ſoit qu'il ait la meſme ſignification, ſoit qu'il en ait une autre, comme *retourner*, *rebord*, *rebut*, *regain*, *refrain*, *recruë*, *remiſe*, *renouveau*, *repartir*, *repartie*, *retraite*, &c. à quoy il faut ajouſter les mots qui ne paroiſſent point compoſez, mais qui le ſont dans leur premiere origine, quoy-que le ſimple ne ſoit point en uſage, comme *remede*, *repentir*, *repos*, &c. On prononce à la verité *République*, mais ce mot n'eſt pas compoſé de la prépoſition *re*, dont il s'agit en cette Remarque, mais du mot Latin *res*.

V. Les mots simples ont ordinairement un *é* fermé, *récent*, *réel*, *réalité*, *répit*, &c. Il faut excepter, *Religion*, *Religieux*, *Registre*.

PROVERBES, QUOLIBETS.

LES proverbes estoient autrefois en usage parmi nous, & faisoient mesme une partie des richesses de nostre Langue. Henri Estienne dans son livre de la Précellence du langage françois, fait pour cela une longue liste de nos vieux proverbes, & il prétend que rien ne contribuë davantage à l'ornement du discours. Par exemple, *de jeune angelot, vieux diable*; *à bon vin ne faut point d'enseigne*; *le fol se coupe de son cousteau*, &c. C'est aussi pour cette raison qu'à la fin du Dictionaire de Nicod, on a mis tous les proverbes françois, comme pour adjouster de nouvelles richesses à ce Tresor de la Langue.

Cela estoit bon pour le temps passé. On seroit ridicule d'user au-

jourd'huy de ces ſortes de prover-bes dans un diſcours ſerieux, & dans des compoſitions relevées. On ne peut gueres les employer qu'en riant, & dans la converſation ; encore le faut-il faire ſobrement, de-peur qu'on ne nous accuſe de parler pro-verbe. M. de Vaugelas ne les ai-moit point ; & l'Auteur de la Guer-re des Auteurs l'a fait parler dans ſon génie, en luy faiſant dire à un Bel Eſprit fanfaron & grand-diſeur de méchantes choſes : *N'eſt-ce pas aſſez de vos équivoques? Voulez-vous encore nous-aſſaſſiner de vos prover-bes?* Ce Bel Eſprit avoit dit aupara-vant, *ſi-vous eſtes glorieux comme un barbier, je vous apprens que je ſuis fantaſque comme la mule du Pape, & vaillant comme mon épée.* M. d'Ablan-court, qui eſtoit ſi intelligent en noſtre Langue, avoit le meſme gouſt que M. de Vaugelas ; & il dit dans l'Epiſtre dédicatoire de ſon Lucien, que pour rendre ſa traduction plus agréable, il n'a pas traduit tous

les proverbes dont cét Auteur Grec s'eſt ſervi. Et en effet, rien n'a moins de grace dans un ouvrage raiſonnable que des locutions proverbiales entaſſées les unes ſur les autres ; rien n'eſt moins propre à divertir les perſonnes délicates : & ſi la Comédie des Proverbes du Comte de Cramail eſtoit joüée à l'Hoſtel de Bourgogne, je doute qu'elle fiſt autant rire que l'Iphigénie de M. Racine a fait pleurer. Ainſi toutes ces richeſſes, que Henri Eſtienne fait valoir, & qui augmentent le Dictionaire de Nicod, ſont preſque comptées pour rien aujourd'huy. Elles reſſemblent à ces vieilles armes & à ces habits antiques qui ſont dans les gardes-meubles des grandes maiſons, & qui ne ſervent jamais, ou qui ne ſervent, tout au plus, qu'à des maſcarades & à des ballets. Car enfin un proverbe peut trouver ſa place dans une piece comique, & dans un ouvrage burleſque.

Ce n'eſt pas que certains proverbes ne puiſſent entrer quelquefois dans des lettres ingénieuſes, & dans des diſcours délicats; mais il faut un grand art pour les mettre bien en œuvre, & c'eſt en quoy M. de Voiture a excellé. Jamais perſonne n'a mieux ſceû que luy oſter aux proverbes ce qu'ils ont de bas & de proverbial. Il ſe ſert des plus communs d'une façon extraordinaire, par le tour qu'il leur donne, & par l'application qu'il en fait ; & c'eſt entre ſes mains, pour me ſervir des termes de M. Coſtar, que cette boûë & cette ordure ſe change en or & en diamans. Cela paroiſt non-ſeulement dans la lettre de la Carpe; mais auſſi dans d'autres lettres, qui ne ſont ni allegoriques, ni burleſques. Il n'appartient qu'à M. de Voiture de commencer une lettre ſur la priſe de Dunkerque, par dire au grand Prince qu'il veut loûër d'une ſi grande action : *Monſeigneur, je croy*

ont une infinité de sentences ou de façons de parler proverbiales, dont ils embellissent leurs discours. Par exemple, *dal detto al fatto è un gran tratto; chi si loda s'imbroda; i rispetti, li dispetti, li sospetti, guastano il mondo*, &c.

Mais ce qui est assez bizarre, c'est que ne nous servant pas volontiers de nos proverbes, nous empruntons quelquefois ceux des Estrangers, pour orner nostre discours; & ce qui est encore plus plaisant, un proverbe françois que nous aurions honte de citer, & dont tout le monde se moqueroit, ne déplaira pas, si nous le citons en Italien, ou en Espagnol; comme si un langage étranger ostoit à un vieux proverbe ce qu'il a d'antique, de mesme à peu prés qu'un habit neuf & une nouvelle perruque semblent rajeunir un vieillard.

Pour les quolibets, depuis que nostre Langue est devenuë raisonnable, elle les hait encore plus que les proverbes. Car enfin les prover-

bes sont des sentences où le vray se trouve, & qui ont quelque chose de simple & de naturel; mais les quolibets ne sont, à proprement parler, que de miserables pointes, qui ne portent d'ordinaire sur rien, & où il y a du faux presque toûjours. Ce sont des allusions grossieres, froides, insipides, qui déplaisent, & qui fatiguent d'autant plus que celuy qui les fait, a dessein de plaire & de réjoüir. Je ne parle pas seulement des vieux quolibets qui sont dans la bouche du petit peuple, & qui se communiquent de pere en fils. *Où est Monsieur? il est sur ses pieds. Où avez-vous disné? sous le nez. Bruslez vostre chemise, & vous n'aurez plus mal dedans*, en parlant à une personne qui a mal aux dents. *La fortune luy a tourné le dos*, en parlant d'une personne contrefaite, &c. Je parle des quolibets qui se font tout de nouveau, en écrivant, ou en parlant; & dont, ceux qui écrivent, ou qui



parlent, se sçavent quelquefois bo[n] gré.

Un Ecrivain qui aura l'esprit tou[r]né au quolibet, pensera estre for[t] agréable, en disant, pour se moque[r] d'une exclamation que son adversaire aura faite, *son grand O n'est qu'un o en chiffre*. Il pensera dire un bon mot, en l'avertissant *de ne pas suivre le grand nombre, de-peur d'estre un docteur à la douzaine*. Un homme à quolibet ne manquera pas de joüer sur un nom dans des écrits injurieux. Il intitulera un libelle, *la Sausse au Verjus*; & dira en suite, *les raisins qui ne peuvent jamais meûrir, sont bons à faire du verjus. La France approuve ces desseins par son Ministre à la Cour de Brandebourg, & la sausse court risque de n'estre pas des meilleures, puis qu'on y met trop de verjus.*

Il faut avoir le goust bien méchant, pour trouver bon un mot de cuisine. Rien ne fait plus mal au cœur que ces allusions fades, qui

n'ont ni sel, ni grace; & je ne sçay si je n'aimerois point autant la plaisanterie de ce Prédicateur si fameux, qui preschant devant un grand Prince, & ayant pris pour son texte, *omnis caro fœnum*, commença par dire : *Monseigneur, foin de vous, foin de moy, foin de tous les hommes, omnis caro fœnum.* Mais à parler serieusement, la turlupinade du Ministre de Vienne, & celle du Prédicateur de Paris, se valent bien l'une l'autre. Le Ministre offense la majesté de l'Empire par un mot grossier & ridicule, en voulant la soustenir; le Prédicateur deshonore la sainteté de la parole divine par une expression basse & bouffonne. L'un & l'autre blesse la dignité de nostre Langue, qui ne peut souffrir qu'on plaisante mal à propos & grossierement.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des occasions où un quolibet ne puisse trouver sa place; mais ces occasions sont rares, & il faut que le quoli-

ber soit spirituel & délicat, s'il peu y avoir de l'esprit & de la délicatesse en quolibets. M. de Voiture ne réüssit pas moins en quolibets qu'en proverbes. Estant en Afrique, il mande à Mademoiselle Paulet: *L'air de ce païs m'a déja donné je ne sçay quoy de felon, qui fait que je vous crains moins; & quand je traiteray desormais avec vous, faites esta que c'est de Turc à More.* Il dit à M. de Cerisantes Résident pour le Roy prés la Reine de Suéde: *J'admire que les Muses vous ayent pû suivre jusques-là. Vous pouvez vous vanter que vous les avez menées plus loin que ne fit Ovide, & que jamais personne ne leur a fait voir plus de païs que vous.* Toute la lettre de la Carpe est pleine d'allusions semblables, & c'est là que *la sausse* n'a rien qui dégouste. *Quoy-que vous ayiez esté excellent jusques icy à toutes les sausses où l'on vous a mis, il faut avoüer que la sausse d'Allemagne vous donne un grand goust, &*

que les lauriers qui y entrent, vous relevent merveilleuſement. Les gens de l'Empereur qui vous penſoient frire, & vous manger avec un grain de ſel, en ſont venus à bout comme j'ay le dos, &c.

Tout cela eſt fin, tout cela eſt heureux, & préparé par l'allegorie du Brochet, ſans laquelle M. de Voiture n'auroit eû garde de pouſſer les choſes ſi loin.

Nous avons l'exemple d'un autre quolibet délicat dans une petite piece de M. Patris. C'eſt ce M. Patris Auteur de la plainte des conſones qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain, laquelle ſe trouve parmi les Poëſies de M. de Voiture, & à laquelle il fit une réponſe ſi ingénieuſe. Pour juger du quolibet, il faut voir la piece où il eſt enchaſſé. La voicy.

Je ſongeois cette nuit que de mal conſumé,
Coſte à coſte d'un pauvre on m'avoit inhumé;

*Et que n'en pouvant pas souffrir
voisinage,*
*En mort de qualité je luy tins
langage:*
*Retire-toy, coquin; va pourrir l
d'icy,*
*Il ne t'appartient pas de m'app
cher ainsi.*
*Coquin, ce me dit-il, d'une ar
gance extréme;*
*Va chercher tes coquins aille
coquin toy-mesme.*
*Icy tous sont égaux; je ne te d
plus rien:*
*Je suis sur mon fumier, comme
sur le tien.*

Le quolibet est au dernier vers, co
me on voit. *Je suis sur mon fumi*
&c. a quelque chose de noble en
endroit; & si Virgile a dit qu'il
roit des perles du fumier d'Enni
ne peut-on pas dire que M. Patri
changé le fumier mesme en quelc
chose de précieux?

Comme il est difficile de renc
trer toûjours si heureusement; à p

ler en général, le bon ſens veut que dans les ouvrages d'eſprit, on évite toutes ſortes de quolibets, depeur que, ſans y penſer, on ne tombe dans ce ſtile froid, qui déplaiſt tant à Longin & au Traducteur de Longin.

Il faut meſme s'abſtenir dans la converſation la plus enjoûée & la plus libre de tout ce qui a l'air de turlupinade & de quolibet; & s'il échape quelque plaiſanterie de cette nature, il ne faut pas manquer de faire entendre, ou de laiſſer entrevoir que c'eſt une méchante plaiſanterie, qu'on dit exprés; il eſt bon de s'en moquer le premier; car ſi, au ſentiment de M. Paſcal, un diſeur de bons mots eſt un mauvais caractere, que ſera-ce d'un diſeur de méchans mots? Tout cela n'empeſche pas néanmoins qu'on ne puiſſe quelquefois uſer d'un jeu de paroles pour s'expliquer finement: & c'eſt ainſi que quand on parla du mariage de Catherine ſœur de Hen-

ri IV. avec le Duc de Bar, la Pri
cesse, qui aimoit ailleurs, si on
croit la chronique scandaleuse,
de bonne foy qu'elle ne trouvoit p
son comte dans cette alliance, f
sant allusion à la qualité de cel
qu'elle aimoit. Quoy-que la Co
soit plus polie qu'elle n'estoit alo
un quolibet comme celuy-là ne bl
seroit pas peut-estre les oreilles
nos courtisans; mais pour le dire e
core une fois, le plus seûr est de
point donner dans ce qui s'appel
quolibet. Toutes ces sortes d'all
sions marquent un petit esprit,
ont je ne sçay quoy de rampan
qui s'accorde mal avec la nobles
de nostre Langue.

En quoy il ne fau point suivre les Remarques de M. de Vaugelas.

Bien que les Remarques
M. de Vaugelas soient sa
doute les plus seûres regles de nost
Langu

Langue, on pourroit quelquefois s'égarer en les suivant, si on ne sçavoit les changemens qui se sont faits depuis qu'elles sont écrites. Car comme les choses vivantes ne demeurent jamais dans le mesme estat, quelque parfaites qu'elles soient; il ne se peut faire que la Langue Françoise ne souffre quelques petites alterations de temps en temps, nonobstant la perfection où elle est parvenuë aprés plusieurs siecles de barbarie. C'est mesme l'idée que nous avons de la perfection qui rend nostre Langue changeante, non pas dans l'essentiel, mais dans des choses assez legeres, & de petite consequence: car enfin nous n'y changeons rien que pour la perfectionner davantage. Voicy les changemens que j'ay remarquez à l'égard des locutions dont M. de Vaugelas a parlé, ou plûtost que j'ay appris des maistres de la Langue, & des personnes qui parlent le mieux.

Pour que.

M. de Vaugelas condamne *pour que* en trois ou quatre sens qu'on peut voir dans ses Remarques; mais en le condamnant, il dit que cette façon de parler estant courte & commode, il y a grande apparence qu'elle s'établira tout-à-fait.

Les choses ne sont pas arrivées comme M. de Vaugelas l'a crû. *Pour que* ne s'est point établi entierement. A la verité plusieurs femmes & quelques hommes du monde disent dans la conversation, *il en use trop bien, pour qu'on se plaigne de luy ; sa réputation est trop bonne, pour qu'on croye les discours de ses ennemis ; ils sont trop de gens, pour qu'un seul homme les attaque*, &c. mais aucun de nos bons Auteurs n'écrit de la sorte, & les plus grands maistres de la Langue sont dans le sentiment où estoit M. de Vaugelas, que si l'on avoit à dire *pour que*, il faudroit que ce ne fust qu'en cette

façon; qu'il est bon cependant de s'en abstenir, jusques à ce que l'usage l'ait établi tout-à-fait.

Rencontre.

M. de Vaugelas dit qu'en matiere de querelle, plusieurs font *rencontre* masculin, *ce n'est pas un duel, ce n'est qu'un rencontre*; mais que le meilleur est de le faire feminin. Tous les gens qui parlent bien, disent maintenant *une rencontre*; *ce n'est pas un duel, ce n'est qu'une rencontre*. Le feminin a prévalu.

Quasi.

Ce terme, qui estoit vieux du temps de M. de Vaugelas, l'est encore davantage presentement; plusieurs mesme le croyent mort, & ne voudroient pas s'en servir dans l'endroit où M. de Vaugelas croit qu'il se peut dire. *Il n'arrive presque jamais* leur semble plus élegant que *quasi jamais*: néanmoins je ne voudrois pas le proscrire tout-à-fait; & quand

ce ne seroit qu'afin d'éviter la rencontre des deux *que, il n'arrive presque jamais que*, &c. je serois du sentiment de M. de Vaugelas, qu'il y a des endroits où *quasi* peut trouver sa place.

Je vais, je va.

On ne dit plus *je va*, comme on le disoit à la Cour, lors que M. de Vaugelas écrivoit ses Remarques sur la Langue. On dit, *je vais*, ou *je vas*. Il y a de grands suffrages pour l'un & pour l'autre.

La pour *le*.

M. de Vaugelas a décidé qu'un homme ayant dit, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*, une femme doit répondre, *& moy quand je le suis, je suis bien-aise de ne voir personne*. Il veut mesme que ce soit une faute de dire *quand je la suis*. M. Patru n'est pas tout-à-fait de ce sentiment, & il en a de bonnes raisons, qu'il nous expliquera luy-mesme dans les Remarques qu'il pré-

pare ; mais en attendant, je croy qu'on s'en peut tenir à la décision de M. de Vaugelas.

Reproche.

On ne dit plus *de sanglantes reproches*, on dit *de sanglans reproches*; & ce mot est toûjours masculin, tant au pluriel qu'au singulier.

Voire mesme.

M. de Vaugelas dit qu'il ne voudroit pas se servir de cette façon de parler ; mais qu'il ne la condamne point aux autres : elle a fort vieilli depuis, & ceux qui écrivent purement, n'en usent jamais.

Securité.

Je prévois, dit M. de Vaugelas, *que ce mot sera un jour fort en usage, à cause qu'il exprime bien cette confiance asseûrée que nous ne sçaurions exprimer en un mot que par celuy-là. Je l'ay déja oüi dire, mesme à des femmes de la Cour.* Nos Maistres ap-

prouvent *securité*, & plusieurs bons Ecrivains de nostre temps l'ont employé dans leurs livres. M. de la Chambre dit: *Il y a trois sortes d'animaux qui marchent avec grande securité, le Lion entre les bestes de charge, le Coq entre les Poules, & le Bouc qui va devant les Chévres.* Mais les femmes ne s'en servent gueres, parce qu'elles ne sçavent pas bien ce qu'il signifie: de-sorte qu'il n'est pas encore fort en usage; il y sera bien-tost apparemment, & nous verrons à cét égard la prédiction de M. de Vaugelas entierement accomplie.

Parce que & Pource que.

Tous deux estoient en usage, lors que M. de Vaugelas écrivoit; mais *parce que* l'a emporté sur *pource que*.

Si est-ce que.

C'estoit une façon de parler fort bonne & fort élegante au temps de M. de Vaugelas, mais elle ne l'est

gueres maintenant; & ceux qui écrivent avec le plus de politesse, font scrupule de s'en servir.

Noms propres.

Selon M. de Vaugelas, on dit *Brutus*, & non pas *Brute*. Nos Poëtes modernes disent *Brute*, & ce beau vers de M. Corneille,

Il est des assassins, mais il n'est plus de Brutes,

semble avoir autorisé ce mot, qui est d'ailleurs fort choquant.

On ne dit plus que *Livie*, *Octavie*; on dit mesme *Poppée*, au lieu de *Poppea*.

Le onziéme.

M. de Vaugelas condamne *le onziéme*, & prétend qu'il faut dire & écrire *l'onziéme*. Je croy qu'il a raison; mais comme depuis ses Remarques plusieurs disent & écrivent *le onziéme*, je ne voudrois pas le condamner. Ceux qui sont pour *le onziéme*, défendent leur opinion par

l'usage, qui fait dire *du onze, j'ay receû des lettres du onze*, & non pas *de l'onze*.

Liberal arbitre.

M. de Vaugelas parle de *liberal arbitre* comme d'une ancienne phrase, qui n'est défenduë que par un fort long usage. Il préfere *franc arbitre* à *libre arbitre*; car voicy comme il parle de *libre arbitre: On le dit, & on l'écrit encore aujourd'huy; mais le plus seûr, & le meilleur est de dire, & d'écrire* franc arbitre. Des gens qui parlent, & qui écrivent tres-bien, aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre*. Les disputes de la Grace, où l'on a cité souvent Saint Augustin & Saint Bernard *de Gratia & libero arbitrio*, ont fait valoir en nostre temps *libre arbitre*. Et c'est ainsi que M. Godeau a parlé au sujet de Cassien: *Dans le dessein qu'il avoit d'accorder la grace avec le libre arbitre, il blessa l'honneur de celle-là, & flatta l'or-*

gueïl de celuy-cy. Pour *liberal arbitre*, il n'eſt plus en uſage que parmi le peuple.

Quatre pour *quatriéme*, & autres ſemblables.

On dit communément aujourd'huy *Henri Quatre*, *Henri Trois*, *Charles Six*, *Charles Sept*, *Charles Huit*, *Charles Neuf*, *Loûïs Onze*, *Loûïs Treize*, *Loûïs Quatorze*. On ne dit pas néanmoins *Henri Deux*, ni *Henri Deuxiéme*; on dit toûjours *Henri Second*, comme l'Auteur des Obſervations a bien remarqué dans un chapitre qui contient pluſieurs remarques curieuſes touchant les mots de nombre. *Henri Quatriéme*, *Henri Troiſiéme*, &c. eſt plus ſelon la grammaire; mais *Henri Quatre*, *Henri Trois*, &c. eſt plus ſelon l'uſage.

Incendie.

Incendie eſt maintenant auſſi uſité qu'*embraſement*. *Incendie* ſe met

d'ordinaire ſans régime ; *il y a eû cette nuit un incendie vers le Louvre* ; *on n'a jamais veû un plus grand incendie*. *Embraſement* a d'ordinaire un régime, *l'embraſement de Troye*, *l'embraſement du Palais*. La difference tirée du cas fortuit que M. de Vaugelas raporte d'un des oracles de noſtre Langue, ne ſubſiſte plus ce me ſemble ; car on dit *incendie* & *embraſement*, d'un feu qui a eſté mis à deſſein, ou par hazard ; quoyqu'*incendiaire* ne ſe diſe que d'un brûleur de maiſons.

Pour l'heure.

Pour l'heure, au lieu de *pour lors*, ne s'employe maintenant dans aucun ſtile. Je ne ſçay meſme ſi *pour lors* eſt fort bon ; le plus ſeûr eſt de dire *alors*.

Quant à moy.

Outre *quant à moy*, que M. de Vaugelas condamne, on ne dit plus *quant à luy*, *quant à vous*, *quant*

à nom, qui ſe diſoient de ſon temps. On commence meſme à bannir du Palais, *quant aux Procureurs*, qui s'eſt toûjours dit dans les ouvertures du Parlement; & un célebre Magiſtrat, qui a beaucoup de politeſſe avec beaucoup de ſçavoir, dit l'année paſſée dans ſa harangue, *pour les Procureurs*, au lieu de *quant aux Procureurs*.

Il en eſt des hommes comme des animaux.

M. de Vaugelas prétend qu'il faut dire, *il eſt des hommes comme des animaux*, &c. Comme depuis la mort de M. de Vaugelas noſtre Langue s'eſt fort perfectionnée, particulierement en ce qui regarde la clarté & la netteté du ſtile, ceux qui ont le plus travaillé à retrancher les ambiguitez & les équivoques, en ont trouvé une viſible dans l'exemple de M. de Vaugelas. *Il eſt des hommes comme des animaux*, fait un faux ſens, ou plûtoſt un dou-

ble ſens, qui embaraſſe l'eſprit d'abord. Car il ſemble que cela veuille dire, *il y a des hommes au monde comme il y a des animaux:* & néanmoins ce n'eſt pas-là ce qu'on entend; le vray ſens eſt que *les hommes reſſemblent aux animaux*. Ainſi, pour oſter toute équivoque, nos Maiſtres ſont d'avis qu'on diſe, *il en eſt des hommes comme des animaux;* & c'eſt dans cette veüë ſans doute que le Traducteur de Longin a dit: *Il en eſt de meſme des diſcours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'aſſemblage & à la juſte proportion de ſes membres.* Cependant quand il auroit dit, *il eſt de meſme des diſcours que des corps*; la netteté ne ſeroit pas bleſſée comme dans l'autre exemple, *il eſt des hommes comme des animaux.*

A preſent.

Cette façon de parler, que les courtiſans ne pouvoient ſouffrir au-

trefois, eſt devenuë bonne & élegante avec le temps. Nous diſons *à preſent* comme *à cette heure, maintenant, aujourd'huy, en ce temps, preſentement.*

Nonchalamment.

Ce mot ſe dit en quelques endroits avec plus de grace que *négligemment*; *il eſtoit couché nonchalamment dans ſon caroſſe; elle avoit le bras appuyé nonchalamment.*

Dépendre, Dépenſer.

On ne dit plus que *dépenſer.*

Sarge.

Ceux qui parlent bien, diſent *ſerge*; & les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois & les Marchands.

A l'encontre.

Cela ne ſe dit plus, pas meſme au Palais, que par de vieux Avocats, qui aiment les vieilles phra-

ſes, & qui diſent encore, *il a ſon recours à l'encontre d'un tel.* Les autres diſent, *il a ſon recours contre un tel.*

Fors.

Ce mot eſt banni aujourd'huy des vers comme de la proſe ; & ceux qui excellent en poëſie parmi nous, bien loin de le trouver noble, & meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant.

Sérioſité.

M. de Vaugelas avoit bonne opinion de ce mot : *Si l'on faiſoit l'horoſcope des mots*, dit-il, *on pourroit, ce me ſemble, prédire de celuy-cy qu'un jour il s'établira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faiſons ſignifier.*

Il ne s'eſt point établi, quoy-que M. de Balzac l'ait employé dans ſes Lettres ; & *ſérieux* ſubſtantif, qui déplaiſoit à beaucoup d'oreilles délicates, lors que M. de Vaugelas faiſoit ſes Remarques, eſt au gré de

tout le monde presentement. *Il est dans un sérieux ; je n'ay jamais veû un plus grand sérieux ; son sérieux me glace.*

Il m'a dit de faire.

Quoy-que cette façon de parler soit gasconne, & qu'elle ne vaille rien dans le fonds, elle s'est introduite à Paris & à la Cour. Mille gens parlent de la sorte dans le discours familier, qui abrége tout. *Il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire* est plus court, & va plus viste ; *il m'a dit que je fisse, il m'a dit que j'allasse* traisne davantage. Ainsi dans la conversation, je croy qu'on peut user de ce gasconisme : mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant comme fait un Auteur célebre.

Accueillir.

Ce verbe est presque passé : on ne s'en sert plus en bonne part ; on dit, *il a esté bien receû, on luy a fait un accueïl favorable*, & non pas *il*

a esté accueilli favorablement. On pourroit encore l'employer en mauvaise part dans le figuré, *accueilli de la tempeste, accueilli de toutes sortes de malheurs.*

Se condouloir.

Cette façon de parler n'est plus en usage. On dit *s'affliger avec quelqu'un*, ou *faire compliment à quelqu'un sur* &c. M. de Vaugelas s'est corrigé luy-mesme dans une addition qu'il a mise à la fin de sa préface. *Condoléance* n'est point si estrange maintenant qu'il paroissoit à M. de Vaugelas; on dit, *faire des complimens de condoléance.*

Bienfaiteur, Bienfaicteur, Bienfacteur.

Je n'ay rien à dire sur cela que ce que j'ay dit dans la Remarque de *Bienfacteur.*

Cupidité.

Ce mot peut passer dans un sens

theologique, & n'eſt pas mauvais pour la Chaire. Comme Saint Auguſtin dit ſouvent *cupiditas*, & qu'il l'oppoſe à *charitas*, on a mis *cupidité* fort en œuvre dans les conteſtations paſſées, & on s'y eſt accouſtumé inſenſiblement. Les Ecrivains qui l'employent ne le prennent gueres que pour la concupiſcence dont parle Saint Paul. Hors de-là je ne voudrois pas m'en ſervir, ni dire, par exemple, *la cupidité de regner, la cupidité des richeſſes.*

Cy joint aux Subſtantifs.

On dit *dans ce temps-cy*, & non pas dans *ce temps-icy*; & on doit ſe ſervir quelquefois de cette expreſſion, pour bien marquer ce qu'on veut dire. *Ce temps-cy* eſt oppoſé à *ce temps-là* de la meſme maniere que *cecy* eſt oppoſé à *cela.*

Expedition.

Nous le diſons d'un voyage de

faut dire, *il est sorti de sa chambre, il est sorti du logis, il est sorti de la ville*; mais peut-estre que pour le regard des visites, ou des autres affaires, le nouvel usage établira, *j'ay sorti, elle a sorti*, s'il ne l'a déja établi. Celles qui disent, *je n'ay sorti qu'une fois*, n'ajoustent point *du logis*: elles disent absolument, *je n'ay sorti qu'une fois; il y a huit jours que je n'ay sorti.*

Fortuné.

Il ne se dit plus en mauvaise part.

Futur.

Ce mot est bon non-seulement en vers, mais aussi en prose, & dans le beau stile. Il y a plusieurs endroits où l'on peut mettre *futur*: *Les présages de sa grandeur future; les biens de la vie future*, par opposition *aux biens de la vie presente.* Nos bons Ecrivains parlent de la sorte. Il faut éviter seulement de

donner dans le stile de Notaire, *futur époux, future épouse.*

Pluriel.

On dit aussi *plurier*; & peut-estre que *plurier* s'éloigne moins de l'analogie ordinaire, si on en croit nos plus habiles Grammairiens. Car enfin puis que *plurier* & *pluriel* se prononcent de la mesme maniere, au sentiment mesme de M. de Vaugelas, l'usage semble ne décider rien en faveur de *pluriel*; & la raison semble luy estre contraire: car il n'y a point de mots en nostre Langue, qui ayant une *l* finale dans l'écriture, l'ayent muette dans la prononciation, comme il paroist dans *miel, fiel, ciel, arc-en-ciel, essentiel, formel, originel, mortel, véniel*, &c.

Découverte, ou *Découverture.*

On ne dit plus que *la découverte du nouveau monde, la découverte d'un païs. Découverture* est devenu tout-à-fait barbare.



Discord pour *Discorde*.

Presentement il ne vaut gueres mieux en vers qu'en prose, & nos meilleurs Poëtes ne s'en servent point.

Perdre le respect à quelqu'un.

Cette phrase, qui estoit si fort de la Cour autrefois, & dont le Duc de Guise use souvent dans ses Mémoires, a beaucoup perdu de sa faveur ; je ne sçache point de bon Auteur qui l'employe.

S'il faut dire.

Cueïllera, & *Recueïllera*,

ou

Cueïllira, & *Recueïllira*.

On dit aujourd'huy plus communément *cueïllera*, *recueïllera* : *Aprés cette saison de larmes*, dit M. Maucroix, *il en viendra une de joye ; & de tant de maux nous recueïllerons une*

grande moisson de gloire. Et si M. Regnier a dit, *l'on recueïlliroit moins de fruit qu'on ne semeroit de scandale*, il s'est rétracté dans l'errata de son livre, où il a mis qu'il falloit lire *recueïlleroit*, au lieu de *recueïlliroit.* M. Patru, & d'autres personnes intelligentes, sans parler de M. Ménage, sont pour *cueïllera* contre *cueïllira.*

Convent.

On prononce & on écrit aujourd'huy *Couvent.*

Arondelle, Hirondelle, Herondelle.

Hirondelle a gagné le dessus, & c'est ainsi que tout le monde parle maintenant.

Gracieux.

Il ne se dit point en prose sérieusement, que quand il s'agit de peinture; *un tableau qui a quelque chose de gracieux, une figure qui a l'air*

gracieux. On peut l'employer en vers, & M. Ménage s'en est servi fort à propos dans son Eglogue pour la Reine de Suéde :

Pour moy, de qui le chant n'a rien de gracieux.

HORS ces changemens, qui ne sont pas fort considerables, comme on voit, les Remarques de M. de Vaugelas ont aujourd'huy la mesme autorité qu'elles avoient il y a trente ans. C'est le sentiment de nos Maistres ; & il n'y a que Dupleix, M. de la Mothe le Vayer, M. Ménage, & M. Bérain, qui soient d'une autre opinion.

FIN.

TABLE.

A.

TABLE

B.

C.

B.

C.

E.

H.

I.

L.

M.

N.

O.

S.

T.

V.

Fin de la Table.

EXTRAIT DU PRIVILEGE

PAR Lettres Patentes du Roy donné à Saint Germain en Laye le premi jour de Mars 1675. signées DESVIEU & scellées du grand Sceau de cire jaun il est permis à Sebastien Mabre-Cramoisi Imprimeur du Roy, & Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre, d'imprim en tels volumes, marges, caracteres, autant de fois que bon luy semblera, Livre composé par le Pere Bouhours la Compagnie de JESUS, & intitulé, *Remarques Nouvelles sur la Langue Françoise*; & ce pendant le temps de vingt années entieres & consecutives, à compt du jour que chaque volume sera ache d'imprimer pour la premiere fois. Av défenses à toutes personnes d'imprim ou faire imprimer ledit Livre, ni d'en fa re des extraits, ou des abregez, sous l peines portées par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communau des Imprimeurs & Libraires de Paris, l'o ziéme Mars mil six cens soixante-quinz

Signé, D. THIERRY, Sindi







